

Il y a dix ans à Jérusalem

C'est un anniversaire salué plutôt modestement, une commémoration tranquille, sans commune mesure avec l'événement que l'on est censé fêter : il y a dix ans, le 19 novembre 1977, le président Sadat arrivait à Jérusalem ; le lendemain, il s'adressait à la Knesset devant des députés qui croyaient vivre un rêve ; moins de deux ans plus tard, en mars 1979, Israël et l'Égypte signaient un traité de paix. La carte politique et militaire du Proche-Orient en est restée durablement et profondément modifiée.

Si les anniversaires ont un sens, le souvenir de ce voyage devrait être célébré en Israël de la façon la plus marquante. Or l'opinion publique israélienne est relativement indifférente ; côté officiel, l'impression est celle d'une certaine déception. Point de grandes festivités au programme, point de cérémonies commémoratives à la Knesset et encore moins d'échanges de délégations officielles. Et, au Caire, ce sont les propos peu enthousiastes et souvent franchement hostiles de l'intelligence égyptienne qui dominent.

Forces est donc de constater que la paix n'a pas engendré ce dialogue avec l'Égypte que l'on souhaitait en Israël, même si le traité de Camp David a résisté à bien des épreuves. Le scepticisme est à sens unique : des milliers d'Israéliens se rendent en Égypte, mais les voyageurs égyptiens en Israël en comptent que par dizaines. Le commerce reste limité : en 1986, les Israéliens ont exporté pour 14,5 millions de dollars en Égypte (moins de 1 % du total des exportations israéliennes). Enfin, hormis certaines missions d'experts agricoles, la coopération bilatérale est quasi inexistante, qu'il s'agisse de culture, d'éducation ou de sciences.

Un pas entier des accords de Camp David est toujours lettre morte : celui consacré à la question palestinienne. Il prévoyait une large autonomie pour les habitants des territoires occupés et, après une période de cinq ans, une négociation sur le statut final de la Cisjordanie et de Gaza, mais une absence totale de progrès est enregistrée sur ce front-là.

Les résultats du récent sommet d'Amman ont cependant mis du baume au cœur des dirigeants israéliens : l'Égypte a renoué des relations diplomatiques avec une bonne partie des pays arabes. Les Israéliens optimistes veulent voir là comme une acceptation « a posteriori » des accords de Camp David et du droit à l'existence d'Israël. Les pessimistes — ou les réalistes — sont bien plus prudents, tant ils savent que c'est la peur de l'Iran qui a conduit plusieurs capitales arabes à se rapprocher de la puissance militaire qu'est l'Égypte.

Guérilla de religion au Kenya

Lire page 7 l'article de JACQUES DE BARRIN

M 0147 - 11190 - 4,50 F



3790147004500 11190

4,9 milliards de francs en octobre

Aggravation du déficit du commerce extérieur

Le déficit commercial de la France s'est élevé, pour le mois d'octobre, à 4,9 milliards de francs en données corrigées des variations saisonnières, contre 2,4 milliards en septembre. S'exprimant devant le congrès de l'entreprise, le mercredi 18 novembre, M. Jacques Chirac a jugé ces résultats « préoccupants ».

A Paris, le mark a sensiblement progressé à 3,3905 F.

Les résultats du commerce extérieur du mois d'octobre pour la France sont très mauvais. A nouveau, le déficit se creuse. Il atteint 3 milliards de francs en données brutes et 4,9 milliards en données corrigées des variations saisonnières. Il avait été de 2,4 milliards données en CVS en septembre et de 1,1 milliard en août.

Sur les dix premiers mois de l'année, le déficit commercial cumulé s'élève ainsi à 32,8 milliards de francs. Les dernières prévisions de l'INSEE, évaluant entre 30 et 35 milliards de francs le déficit pour l'ensemble de l'année.

Le niveau soutenu de la consommation et de l'investissement aurait, d'après le communiqué du ministère de l'économie, des finances et de la privatisation, contribué à l'augmentation des importations qui se sont élevées à 79,8 milliards de francs (plus 2,3 % par rapport à septembre). Les exportations, quant à elles, diminuent de 0,9 % pour se situer à 75 milliards.

On note à nouveau en octobre une nette dégradation du solde industriel, dont le déficit passe à 3 milliards alors qu'il avait été de 0,6 milliard en septembre. Le déficit énergétique est lui aussi en léger accroissement : 7,7 milliards, bien qu'il ne dépasse guère la moyenne des derniers mois (7,4 milliards). Seul l'excédent agro-alimentaire enregistre un progrès, s'élevant à 3,2 milliards contre une moyenne mensuelle de 2 milliards au premier semestre.

Publiés en même temps, le mercredi 18 novembre, les résultats de la balance des paiements courants pour les neuf premiers mois de l'année sont également très mauvais. Le déficit cumulé atteint 17,2 milliards de francs, contre un excédent de 16,1 milliards l'an dernier sur les neuf premiers mois.

M. Jacques Chirac a estimé que la balance des paiements courants, « la seule qui compte vraiment », ne lui inspirait « aucune inquiétude ».

(Lire nos autres informations page 32.)

La réforme de l'instruction judiciaire

En 1989, trois juges décideraient de la détention provisoire

Le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, a fait approuver, le mercredi 18 novembre, par le conseil des ministres son projet de réforme de l'instruction. Le texte prévoit la création de chambres spéciales, composées de trois juges, qui statueront sur la première mise en détention. Ce projet est en retrait par rapport à sa version initiale.

Où est passée la « révolution » judiciaire de M. Albin Chalandon ? Déjà, on connaît le sort que durant sa carrière — ou bien souvent ceux de ses conseillers — en matière de prison, de toxicomanie, de code de la nationalité. Et voilà une nouvelle fois des idées, qui, en leur temps, ont fait grand bruit, discrètement rangées au magasin des accessoires.

Soucieux de réduire le nombre affligeant des détentions provisoires, inquiet des dérapages de juges trop solitaires, trop puissants, ou trop fatigués par un fugitif végétarien, le ministre de la justice avait décidé d'attacher son nom à un grand projet. Il rejoignait là, pouvait-on croire, une opinion sensée par des faits divers à grand spectacle et que pouvait effrayer une prétendue toute-puissance des juges d'instruction.

Il fallait donc agir. D'autant que la « loi Badinter » de 1985 devait entrer en vigueur au printemps. Alors, le cabinet du ministre et ses services, en parallèle, en concou-

rence, ont élaboré quantité de textes. Certains cachaient mal leur souci d'en finir avec ces gèneurs de « petits juges ». Tenus dans l'ignorance de décisions auxquelles ils ne participaient pas, les magistrats se sont inquiétés. Découvrant par une interview télévisée du ministre un projet sur lequel ils n'étaient pas consultés, suivant à travers la presse les modifications d'un texte sans cesse amendé, ils se sont émus. Une fois de plus, le ministre de la justice, que le Conseil d'Etat n'a pas épargné, a dû battre en retraite.

On avait essayé au départ de déboulonner le statut du juge d'instruction. Faute d'y parvenir, il fallait, pour éviter de nouvelles tourmentes, trouver une façon élégante de se sortir de ce guépier. On a choisi le profil bas. Le garde des sceaux, on s'en doute, ne s'évertuera pas pour autant bien des critiques.

AGATHE LOGEART.

(Lire nos informations page 12.)

Cible nucléaire en Iran

Les Irakiens ont bombardé une centrale en construction.

PAGE 4

La situation au PR

Un livre de M. Léotard et les divergences avec les giscardiens.

PAGE 10

La crise au Pendjab

Les sikhs, une communauté déboussolée.

PAGE 3

Revenus agricoles

Une progression de 2,5 % en 1987.

PAGE 32

Campus

L'Ecole normale supérieure de Cachan mise sur la recherche technologique.

PAGE 27

Le sommaire complet se trouve page 40

L'ENQUÊTE : crise du recrutement et baisse du militantisme

Syndicats peau de chagrin

Un recrutement en crise, un salariat qui change, un militantisme en baisse : les syndicats font toujours face à de graves difficultés (environ 15 % des salariés sont syndiqués). Les élections prud'homales, le 9 décembre, seront pour eux un nouveau test de représentativité (lire page 34).

Il ne crie pas « Vertubleu » à tout bout de champ. Mais, aussi massif que résolu, Jean-Luc Delhay, ce Picard de trente-cinq ans, a un physique à la Porthos. Avec ses cheveux mi-longs, sa fine moustache, ce magicien gestionnaire, qui travaille, à Saint-Maximin, à ce qu'on appelle « le bapno », de l'usine Chausson de Creil-Montataire (Oise), aurait pu, à ses moments perdus, jouer les mousquetaires. Ou faire du syndicalisme. Mais il n'est ni mousquetaire ni syndicaliste.

Comme 85 % des salariés français, Jean-Luc est a-syndical ou plutôt « non syndiqué ». Anarchiste en 1968, giscardien en 1974 — parce qu'au ministère des finances il « connaissait Giscard » — électeur socialiste depuis 1981, il n'a jamais eu de carte syndicale en poche. Quand on lui parle syndicats, il répond : « politisation ; c'est un peu comme dans les partis politiques, il faut suivre un homme ». Le syndicat idéal, explique-t-il, ce serait celui qui s'occuperait de l'ouvrier sans s'opposer à la bonne marche de l'entreprise. Sans compromis avec la direction, ça ne peut pas marcher. Récemment, Jean-Luc a fait grève sur les horaires. FO est arrivé et « a négocié avec la direction sur tout autre chose. On s'est fait avoir ».

Dans la même usine, un peintre pistoleur, qui préfère garder l'ano-

nymat, reproche aussi aux syndicats de « faire de la politique ». Mais, ce qui le gêne avant tout, c'est « qu'ils ne sont pas d'accord entre eux ». Responsable de chaîne, cet ouvrier professionnel de quarante ans fait rarement grève. Mais il vote à chaque élection. « Pas toujours pour le même syndicat : les délégués, ils ne nous disent toujours que quand ils ont besoin de nous, au moment des votes. Entre deux élections, on ne les voit pas. » A trente-sept ans, Jacques est cadre supérieur chez Kodak. Son jugement est sans appel : « Les syndicats sont plus des instruments de combat politique que de lutte ouvrière. Ils ont été dévoyés. Ils sont corporatistes et conservateurs. Inutile de lui demander s'il a une carte syndicale. Même à la CGC ? « Le syndicalisme de cadres, c'est bidon. La CGC, c'est mou. »

MICHEL NOBLECOURT. (Lire la suite pages 36 et 37.)

Le contrôle du financement des partis divise la majorité

PAGES 8 - 9

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le ballet de Kirov au Palais des congrès

Le ballet de Leningrad n'était pas venu à Paris depuis 1982. L'influence occidentale s'est étendue sur ce temple du classique le plus pur.

Le cinquantième anniversaire de la mort du compositeur Albert Roussel

L'occasion d'un regain d'intérêt pour ce musicien solitaire, contemporain du Debussy et de Ravel.

Le Festival du cinéma espagnol à Paris

Douze films inédits en France, qui racontent l'évolution des mentalités, montrent les blessures mal cicatrisées, marquent la diversité des talents.

Pages 17 à 19

La mort du champion cycliste

Jacques Anquetil, l'élégance dans l'effort

Le champion cycliste Jacques Anquetil est mort à l'aube du mercredi 18 novembre. Agé de cinquante-trois ans, il avait été opéré l'été dernier d'un cancer de l'estomac. Il était hospitalisé, depuis le 10 octobre, à la clinique Saint-Hilaire de Rouen.

Jacques Anquetil était sans doute le champion le plus doué et le moins conformiste de sa génération. C'est à l'âge de dix-neuf ans, en 1953, qu'il fit une entrée fracassante en gagnant le Grand Prix des Nations (140 kilomètres contre la montre) devant les meilleurs spécialistes de l'époque.

Ce superbe athlète du vélo, qui ajoutait à la robustesse foncière un style d'une rare élégance devait se constituer un palmarès exceptionnel. Entre 1953 et 1966,

il remporte les Nations, son épreuve préférée, à neuf reprises, sans jamais connaître la défaite. Cependant, son talent s'exprime principalement dans les courses par étapes, ainsi qu'en témoignent ses cinq victoires dans le Tour de France, durant la période de 1957 à 1964.

Vainqueur, en outre, du Tour d'Italie, du Tour d'Espagne, de Paris-Nice, de Liège-Bastogne-Liège et de Bordeaux-Paris au lendemain d'un Critérium du Dauphiné libéré également victorieux, Anquetil manifeste ses qualités de grand champion, indifféremment sur la route et sur la piste. Le mariage de la résistance et de la souplesse lui permet de réaliser des prodiges. Il enlève d'ailleurs le championnat de

France de poursuite, les Six Jours de Paris (en équipe avec Darrigade-Terruzzi) et, surtout, il améliore en 1956, à l'âge de vingt-deux ans, le record du monde de l'heure détenu jusqu'alors par Fausto Coppi : 46,159 km contre 45,871 km. Alors qu'il débutait dans la carrière, il avait eu en la circonstance le mérite et l'audace de s'attaquer à un monument qui a rebuté les meilleurs rouleurs. L'entreprise révélait un tempérament hors du commun.

Pendant plus d'une décennie, ce coureur d'exception déconcerte ses adversaires par ses possibilités physiques dont on ne pouvait évaluer les limites avec certitude et par ses exploits qui souvent tenaient de la gageure.

JACQUES AUGENDRE. (Lire la suite page 14.)

OLIVIER TODD

CRUEL AVRIL

1975 / LA CHUTE DE SAIGON

Le grand livre. Jean-François Revel/EST-OUEST

Bouleversant, impitoyable, brillant.

Jean Lacouture/LE NOUVEL OBSERVATEUR

ROBERT LAFFONT

Débats

Deux idées pour aider les entreprises à investir

Il faut relancer la croissance et on le peut, en agissant sur les causes des difficultés du secteur productif

par CHRISTIAN PIERRET (*)

Il est essentiel pour notre économie de relancer l'investissement productif. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt élevés et de faiblesse de la demande, cela implique la mise en place d'un dispositif fiscal puissant et diversifié.

Comme en 1929, la France a été moins touchée au début par la crise, mais est plus atteinte aujourd'hui que les autres pays européens, les Etats-Unis et le Japon. Nous avons eu l'illusion que la « manne pétrolière » allait nous permettre de « sortir du tunnel ». Mais la politique de gouvernement n'a pas permis à notre pays de bénéficier pleinement des avantages qu'a représentés la baisse du prix du pétrole. Les très mauvais résultats de la balance commerciale montrent au contraire que notre compétitivité est en train de se détériorer.

A quoi attribuer cette situation ? Les causes sont multiples, mais, à mes yeux, il est clair que la principale réside dans l'insuffisance de l'investissement productif. Je rappelle que de 1963 à 1973 l'investissement productif a augmenté en volume à un rythme annuel de 7,8 %. Ce taux est tombé à 2 % entre 1973 et 1980. Il s'est encore réduit entre 1980 et 1984. Le taux d'augmentation, qui était remonté

à 9,1 % en 1985, est retombé à 1 % en 1986, et il ne dépasserait pas 3 % en 1987. Comme le note fort justement un article paru dans la *Revue française d'économie* : « Si l'investissement peut être jugé satisfaisant, c'est parce que la croissance est trop faible en France. »

Dès lors que toute relance par la demande est condamnée par l'insuffisance de notre appareil productif, il n'y a pas d'autres solutions, sauf à se résigner à une montée inexorable du chômage, que de favoriser une forte relance de l'investissement, seul moyen de rétablir à moyen terme notre compétitivité et de nous permettre d'avoir, comme par le passé, un différentiel positif de croissance par rapport à nos voisins européens.

Comment relancer l'investissement ? Les taux d'intérêt anormalement élevés représentent un double obstacle à l'investissement productif : d'une part, ils réduisent la rentabilité du capital investi ; d'autre part, ils détournent les profits des entreprises

vers les placements financiers spéculatifs.

Les incitations fiscales sont efficaces mais, contrairement à ce que prétend Raymond Barre, à condition d'être insérées pour une courte période. Les aides durables et indéfinies sont au contraire coûteuses et ont un effet très limité. Par ailleurs, le système du crédit d'impôt envisagé par l'ancien premier ministre n'a aucun effet sur les entreprises qui ne paient pas d'impôt sur les sociétés.

En outre, la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés n'a pas d'incidence directe sur l'investissement. Une étude de l'OPCE d'août 1987 conclut que, « pour un même coût budgétaire, la baisse de l'impôt sur les bénéfices des sociétés a un impact très faible sur l'investissement, comparé à celui d'une déduction fiscale ». Une analyse faite par la Banque nationale de Paris aboutit à la même conclusion : elle estime en effet que la baisse de 50 % à 45 % du taux de l'IS a généré une augmentation de 0,1 % des investissements !

Il convient donc de s'engager résolument dans la voie d'une incitation fiscale directement liée à l'effort d'investissement productif des entreprises industrielles. Cette incitation fiscale doit être temporaire et puissante.

On peut envisager une augmentation des coefficients d'amortissement dégressif, un crédit d'impôt déterminé en pourcentage du montant des investissements ou, comme en 1979, une déduction fiscale égale à l'augmentation des investissements d'une année par rapport à l'année précédente (l'étude OFCE montre que cette dernière solution est la meilleure en termes coût-efficacité).

Ces méthodes sont indiscutablement utiles. Mais ma préférence irait à des systèmes nouveaux qui agiraient directement sur les causes des difficultés des entreprises.

Je préconise la mise en œuvre de deux nouveaux mécanismes : le premier consisterait en une diminution du coût du financement des investissements grâce à une

« bonification fiscale » des emprunts ; le second serait un remboursement budgétaire du « report en arrière des pertes » en cas d'investissement. Voyons ces mécanismes de plus près.

L'idée d'une bonification fiscale est simple : puisque les taux d'intérêt sont trop élevés et puisque la France ne peut les réduire substantiellement dans le contexte international sans risque pour le franc, comment en alléger le poids pour les entreprises qui sont obligées de s'endetter pour financer leur programme d'investissement ?

Une enveloppe de 20 milliards

Il existe un moyen traditionnel pour résoudre cette difficulté : proposer des prêts à taux réduits pour financer les investissements, le budget de l'Etat prenant en charge la différence. Mais l'expérience a montré que cette solution entraîne la mise en place de circuits bureaucratiques qui fonctionnent mal et qui ont des effets pervers. Il est, de plus, inadapté à la perspective du grand marché unique européen, où la liberté de circulation des capitaux et de distribution du crédit sera totale.

C'est pourquoi je propose une autre solution : la surdéductibilité fiscale des intérêts. Les intérêts des emprunts sont, comme toute charge de l'entreprise, déductibles du résultat imposable. Ma proposition consiste à augmenter, en multipliant les intérêts par un coefficient multiplicateur, le montant de la déduction qui est opérée, et donc celui de la réduction d'impôt qui en résulte (c'est en fait l'application aux intérêts d'une technique s'inspirant de celle pratiquée pour les amortissements dégressifs).

Le coefficient multiplicateur pourrait être calculé de façon à effacer totalement l'intérêt réel, c'est-à-dire la différence entre le taux d'intérêt payé par l'entreprise et le taux d'inflation. Tout se passerait donc pour l'entreprise comme si l'Etat avait bonifié l'emprunt. Ce coefficient serait modifié chaque année pour tenir

compte de l'évolution des taux d'intérêt pratiqués et du taux d'inflation.

Bien entendu, il se porterait que sur les emprunts contractés pour financer des investissements productifs. Le mécanisme s'appliquerait pendant toute la durée d'amortissement de l'emprunt. Par contre, il ne pourrait couvrir que les investissements réalisés au cours des deux ou trois prochaines années pour obtenir l'efficacité désirée.

Autre idée : le « report en arrière des pertes ». Grâce à la réforme que le Parlement a votée, sur ma proposition, en 1984, lorsqu'une entreprise qui a réalisé des bénéfices dans le passé est en déficit, elle peut obtenir une créance sur l'Etat à hauteur du montant de la perte et du montant de l'impôt payé au cours des trois dernières années. Mais cette créance, si elle améliore la présentation des bilans, ne donne aucun avantage financier à l'entreprise puisqu'elle n'est remboursable qu'en cas de dépôt de bilan ou au bout d'une période de dix ans.

Or ce sont souvent les entreprises qui connaissent des difficultés financières temporaires qui ont le plus besoin d'investir pour redresser leur situation : l'exemple de Peugeot et de Renault est très illustratif. Ce sont donc les entreprises qui ont le plus besoin d'investir qui ont les plus grandes difficultés pour le faire.

Je propose que cette créance sur l'Etat provenant du report en arrière des pertes soit remboursée à l'entreprise en fonction du montant des investissements nouveaux qu'elle réalisera. Le coût budgétaire de ce dispositif devrait être de l'ordre de 2 milliards.

Pour que ces deux dispositifs soient efficaces, il faut prévoir une enveloppe budgétaire d'une vingtaine de milliards. Bien entendu, j'ai conscience que la relance des investissements serait ainsi opérée a priori, dans un premier temps, un effet négatif sur la balance des paiements en raison des importations de biens d'équipement qui en résulteraient. Mais, à terme, ces nouveaux investissements amélioreraient notre compétitivité et rétabliraient le solde de notre balance commerciale.

(*) Député (PS) des Vosges, ancien rapporteur général du budget.

Au Courrier du Monde

VISION

Le Maroc de Michel Jobert

Dans votre supplément sur le Maroc, paru dans le Monde du 12 novembre, le lyrisme de Michel Jobert m'est resté en travers de la gorge.

Revenant tout juste d'un voyage touristique dans ce pays, je ne prétends assurément être « spécialiste » du Maroc mais j'ai des yeux pour voir. Or, si je n'ai eu aucune difficulté à observer, placardés dans les rues, des centaines de portraits d'Hassan II, jeune, et de son épouse, ni « la vieille comptesse d'un peuple et de ses souverains » ni les progrès ne m'ont sauté aux yeux.

A Erfoud et surtout à Rissani, donc seulement aux portes du désert, c'est déjà la misère qui est apparue : enfants en haillons, aux yeux souvent malades et dont certains recherchent et mangent des épilures de fruit ramassées dans le sable. Et M. Jobert ose écrire que « rien ne doit être brusqué dans une société très rurale encore et attachée à de multiples traditions » : la faim et la misère, au pied de palais et de parcs splendides et à l'ombre d'effigies de Sa Majesté font-elles partie de ces traditions à ne pas bousculer ?

De plus, si j'ai bien compris, votre « éditorialiste » du jour estime que le Maroc devrait être... fier que des défenseurs des droits de l'homme espèrent encore l'amender. Autrement dit, la répression politique dans ce pays n'est rien puisqu'il y aurait encore pire ailleurs ! Simple touriste, j'ai vu des dizaines de femmes qui, avec leurs enfants

et chargées de provisions, attendaient, assises dans la poussière, une éventuelle ouverture des grilles d'une prison à Rabat, près du beau quartier des Oudayas. Et un Marocain nous a expliqué qu'à chaque fois les gardes les bousculent, et aussi que des prisonniers qui ne reçoivent pas ainsi de vivres de l'extérieur risquent littéralement de mourir de faim.

Comme n'importe quel touriste français, je pense, des images m'ont particulièrement frappées : femmes chargées comme des mulets dans les campagnes, très vite usées par des travaux pénibles et des grossesses répétées, voilées ou non mais presque toujours dans l'ombre d'un monde d'hommes qui décident de tout, les femmes n'ayant qu'à travailler dur, avoir des enfants, obéir. On voit souvent de grandes foules d'écoliers, beaucoup moins souvent d'écolières, une des conséquences évidentes étant, pour le touriste français, le fait que beaucoup d'hommes parlent français, ce qui est nettement moins fréquent pour les femmes.

Qui dit une telle mise à l'écart et oppression des femmes dit aussi un monde d'hommes bourrés de préjugés et de mépris. Rien de très lyrique et encore de progressiste dans cette « tradition-là ». Or, si le Maroc aussi, une femme sur deux est une femme !

MICHELLE BERNARD.
(Paris.)

ÉCRANS

Crise du cinéma (suite)

Sortie cinéma. Un vendredi soir sur les Champs-Élysées. Deux jours après la sortie du film. Un quart d'heure sous la pluie, un quart d'heure dans un couloir surchauffé (la séance précédente a été reportée). Un court métrage de 1983 (1) dans une salle aux lumières allumées. Vingt minutes de publicité.

Les lumières s'éteignent : le son du film, mais pas d'image. Cinq minutes dans le noir : pas de projectionniste dans la cabine. L'ouvreur, qui a tenu le manivelle sans placer personne : « Nous allons trouver le projectionniste, il est dans une salle voisine. »

Encore un quart d'heure d'attente. Remboursez (37 francs) !
CHRISTOPHE HÉTRAIE.
(Paris.)

TRAITEMENT

Condition humaine

Parmi les réactions à la proposition d'élimination des nouveaux-nés handicapés que le Monde du 7 novembre a publiées, je relève celle du cardinal J.-M. Lustiger : « La condition humaine ne se discute pas. Un mongolien est un homme. Un nègre est un homme. Un sidaïste est un homme. »

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le nègre est bien encadré. On peut seulement souhaiter que son traitement soit moins long et moins coûteux que celui du SIDA.

HENRI GEOFFROY.
(Baie-Mahault, Guadeloupe.)

MOT

Une « Église » musulmane ?

Parmi les extraits d'intervention devant la Commission de la nationalité publiés dans votre numéro du 17 octobre dernier, la référence à l'éventuelle constitution d'une « Église musulmane de France » a connu quelque succès dans les médias.

Sans discuter ici l'opportunité d'une telle initiative des pouvoirs publics - dont il reste à démontrer sa compatibilité avec notre principe constitutionnel de la laïcité - il convient de souligner l'impropriété d'une telle expression : l'Église se définit comme la société religieuse fondée par Jésus-Christ. C'est donc un terme spécifiquement chrétien.

De même qu'on ne parle jamais d'« Église juive », ni d'« Église bouddhiste », on ne doit pas parler d'« Église musulmane ». Les disciples de Mahomet eux-mêmes ne l'accepteraient pas. Le mot « consulaire » serait peut-être plus adapté puisqu'il est déjà en usage pour les structures protestantes et juives de France.

JOEL-BENOIT DONORIO.
(Aix-en-Provence.)

PRÉCISIONS

Politique familiale

Une coquille s'est glissée dans mon article du Monde du 14 novembre sur la politique familiale : les 64,50 F d'allocation quotidienne

allouée au chômeur de longue durée sont fléchissamment devenus 46,50.

Par ailleurs, un « mastig » a obscurci le développement consacré aux incidences d'une proposition des « sages » : inclure les prestations familiales dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. Une telle imposition entraînerait une annulation globale de l'ordre de 10 % à 12 % de ces prestations, et rien ne pourrait contraindre l'Etat à redonner une affectation familiale à ce prélèvement.

La proposition des « sages », séduisante à certains égards, revient donc à détourner de leur destination une fraction des cotisations allocations familiales et à réduire l'importance globale des sommes affectées aux besoins des familles.

Accessoirement, la succession des impositions - cotisations d'abord, impôt ensuite - accroît les prélèvements obligatoires ! Mais il paraît qu'il ne faut pas se soucier tellement de leur montant...

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

HOMMAGE

Pierre-Aimé Touchard et « Esprit »

Affecté par la mort de Pierre-Aimé Touchard qui était un ami, je vous demande de publier ce commentaire de l'article que vous lui avez consacré dans le Monde du 13 novembre.

Ce n'est pas après la guerre que Touchard a pris le « virus » du théâtre mais bien avant, en collaborant dès 1933 à la revue *Esprit* par des chroniques théâtrales. Ses articles sur Ibsen, Bernstejn, Pirandello, Calderon, Giraudoux le conduisirent à écrire en 1938, dans la collection « Esprit », un livre qui a fait date : *Dionysos. Apologie pour le théâtre*. C'est à partir de ce livre qu'il a travaillé sur le théâtre, comme le dit bien Colette Godard.

Mais ce serait déformer la vision de l'homme si on ne rappelait pas sa collaboration à la revue *Esprit* sur tous les autres plans. N'écrivait-il pas le 1^{er} juillet 1937 l'éditorial de la revue : « Le temps du mépris », après l'écoulement de Toukatchevski, en précisant « le vice réhabilitaire du communisme : le manque de foi en l'homme » ? Le 28 septembre 1938, au soir de Munich, il créait un journal, *le Voltigeur*, pour dénoncer tous les abandons. A la mobilisation de 1939, il codirigea avec Monnier, devenu soldat, la revue *Esprit*.

Né faut-il pas laisser aux hommes toutes leurs dimensions ?

PAUL FRAISSE.
président de l'Association des amis d'Emmanuel Mounier.

M. Vincent Mennour-Montell nous prie d'indiquer que, dans sa lettre sur le procès des intégristes islamistes en Tunisie (le Monde du 22 octobre), la formule « pour des activités relevant essentiellement du club d'opinion » était une citation extraite de l'éditorial de notre journal, le 15 septembre.

7 F
NUMÉRO DE NOVEMBRE

Le Monde

dossiers et documents

DOSSIER SPÉCIAL

L'EXPLOSION DES MARCHÉS FINANCIERS

Panique à New York et Paris. Des années de progression (10 000 milliards de dollars échangés chaque jour) brutalement remises en cause. La dérégulation, l'engouement pour la spéculation et ses dérapages, le divorce avec l'économie réelle, la permanence des déséquilibres. Les retombées économiques et politiques à Washington et Paris.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. MONDIPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Berre-Méry (1944-1969) Jacques Favet (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Berre-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak
Rédacteur en chef : Daniel Vernet
Correspondant en chef : Claude Selin

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F
ÉTRANGER (par messagerie)
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 388 F
II. - SUISSE, TUNISIE 594 F 972 F 1 404 F 1 806 F

Par voie aérienne : tarif sur demande. Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

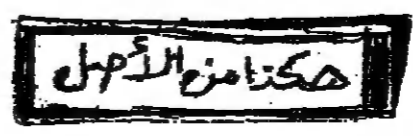
TÉLÉMATIQUE
Composé 38-15 - Tapes LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

5, rue de Montesson, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-25-91-82 ou 45-55-91-71
Tél. MONDIPUB 286 136 F

Le Monde US\$ 755-010 is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde c/o Speedprint, 45-25 38 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedprint, U.S.A., P.O.C., 45-25 38 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



INDE : terrorisme et répression au Pendjab

Les sikhs, une communauté déboussolée...

AMRITSAR
de notre envoyé spécial

Des pigeons planent au-dessus des coupôles, comme attirés par le miroir qui scintille au soleil. Dans le réservoir sacré qui protège le temple, des poissons étranges pulsent. Quelques dizaines de pèlerins, selon un parcours rituel, font des va-et-vient du déambulatoire au sanctuaire. Celui-ci est ouvert aux quatre points cardinaux pour rappeler que chacun, quels que soient sa religion, sa caste ou son sexe, est le bienvenu. Les sikhs, en principe, professent la tolérance.

Tout est calme. A l'intérieur du Temple d'or, les rajis (musiciens), assis en tailleur, pincent les cordes de leur instrument, et leurs mélodies, qui commencent à l'aube pour s'éteindre au crépuscule, achèvent de conférer aux lieux des aspects d'éternité. Au premier étage, un prêtre médite inlassablement les pages enluminées du livre saint, le Granth Sahib, les tables de la loi du sikhisme, écrites par son fondateur Guru Nanak, et ses successeurs, et qui, entre autres choses, enseignent la non-violence. Tout n'est qu'apparence.

An-déjà du parikrama, cette promenade de marbre blanc qui brûle les pieds nus des pèlerins, s'étendent les nombreux bâtiments qui forment le complexe du Temple d'or. C'est là, dans la pièce numéro sept, qu'un policier fut torturé en mars dernier et deux autres tués par une vingtaine de jeunes extrémistes armés de revolvers. C'est là, dans les appartements, que les chefs de bande viennent de temps à autre se « refaire une santé » quand ils sont fatigués de battre la campagne et d'échapper aux balles des forces de sécurité. Des armes au Temple d'or ? Partout et mille part. La police le sait bien qui, le 23 septembre, a effectué une descente massive, à la recherche d'armes et d'extrémistes, et qui a dû se contenter, pour tout butin, d'un seul et unique pistolet. En juin et en juillet, d'autres intrusions, d'autres fouilles avaient eu lieu avec un résultat identique.

La profanation du sanctuaire se banalise. La communauté sikh aujourd'hui n'est plus que des protestations de principe, mais le nombre désormais réduit de pèlerins montre assez que la peur l'emporte sur la ferveur religieuse. Ce temple est un temple gigogne, tracé comme un gruyère, formé de labyrinthes que les terroristes utilisent pour s'échapper

et qui, parfois, donnent à penser que les policiers d'Amritsar ressemblent à des carabiniers. On y trouve pêle-mêle beaucoup de fervent, des assassins déguisés en gourous, des indices de la police, des comptables en turban qui centralisent les sommes des pèlerins, et les « boys », comme disent, pour les excuser, les grands prêtres du sikhisme.

Les « boys », on les voit un peu partout, turban safran, bleu ciel ou vert pomme, barbe naissante et le « kirpan » (poignard) rituel battant les côtes, poises faciles de quelques criminels chevronnés mais charismatiques qui, ayant déjà été emprisonnés ou en voie de l'être, sont à coup sûr considérés comme des martyrs de la « cause ». Au Pendjab, pour faire carrière au sein de la hiérarchie religieuse de la secte, il est de bon ton d'avoir passé quelque temps dans une geôle.

Des lambeaux d'autorité

Ils sont là, en ce début de matinée, alors que le Temple et la ville s'éveillent à peine, à regarder passer, presque incrédules, un petit homme à longue barbe poivre et sel. M. Bhan-Singh, secrétaire du SGPC (l'organisation religieuse et financière responsable du Temple d'or et des quelque deux mille cinq cents temples sikhs), entouré d'une poignée de fidèles, feint d'ignorer les regards accusateurs. Après tout, il est chez lui, du moins officiellement. Et puis, comme « ancien combattant » de « Blue Star » (1), il en a vu d'autres. Joyeux, il s'enquiert : « Alors, vous l'avez vu ce fameux hélicoptère des terroristes dont parle la presse ? Vous avez vu beaucoup de fusils et de mortiers dans le Temple d'or ? »

L'ironie, pourrait-on dire, n'est plus de mise. Le SGPC n'a plus aujourd'hui que des lambeaux d'autorité. Les quatre grands prêtres, devant les exigences des jeunes extrémistes, et le cinquième, le Jathetar (commandant suprême) de l'Akal Takht (2), le professeur Darschan Sing, retiré dans sa ferme de Zirakpur, reste pour l'instant sourd aux appels pressants qui, de toutes parts, lui demandent de revenir au Temple d'or pour remettre de l'ordre au sein d'une communauté déboussolée : les sikhs.

Ancien raji aux honneurs très élevés, le Jathetar ménage ses effets : « Je reviendrai si tout le

monde le souhaite. » Tout le monde ? Les fous de violence du KCF (Khalistan Commando Force), du KLF (Khalistan Liberation Force) et de Babbar Khalsa, les trois principales organisations terroristes ? Les jeunes extrémistes de l'AISSF (Fédération des étudiants sikhs), principaux acteurs d'un coup d'Etat permanent au Temple d'or ? Les cinq membres du comité Panthic, dont la tête est mise à prix par la police et qui tentent de braquer la

mais peu nombreux sont ceux qui osent condamner les « boys », et tous, au Pendjab, sont plus ou moins persuadés qu'en effet les richesses des sikhs sont rançonnées et leurs croyances bafouées par l'Etat indien.

M. Bhan-Singh justifie sinon les méthodes, du moins le principe de la lutte : « Que Delhi remplisse ses promesses, que l'Etat nous accorde des structures fédérales, l'autonomie. Si Delhi continue sa



rent : « Nous voulons un Etat séparé. Dans le passé, nous avons lutté contre les Britanniques, et ils sont partis. Aujourd'hui, nous luttons contre le gouvernement de Rajiv Gandhi. »

L'assassinat récent des membres de la famille du ministre de l'intérieur, M. Buta-Singh ? « J'approuve, mais nous ne sommes pas à l'origine de ses actions. » Les « actions » continuent de plus belle, et le fait que le Pendjab soit plus ou moins en état de siège n'y change rien. Toutes les nuits, des meurtres sont commis ; toutes les nuits, des terroristes sont abattus par la police au cours de « rencontres », et ce jeu du chat et de la souris fait autant de « martyrs ». Il y a bien, comme disent les « fous » du Khalistan, un jeu d'actions-réactions, une spirale de la violence que personne ne sait arrêter.

« Ce sont des fous »

A une portée de fusil du Temple d'or, aux portes de la vieille ville sillonnée de temps à autre par des jeeps de l'armée, les soldats le doigt sur la détente, les armureries foisonnent. Régulièrement dévalisées, toujours approvisionnées. Comment s'étonner ? La police a récemment demandé de façon pressante aux autorités d'être dotée d'armes modernes. Les policiers n'ont que de vieilles mitraillettes Sten et des fusils Enfield à opposer aux fusils d'assaut Kalachnikov des terroristes.

« Ce sont des fous. Nous traitons avec des fous qui tuent des sikhs, des hindous, des femmes et des enfants. » Julio Ribeiro, directeur général de la police du Pendjab, qui nous reçoit dans son bureau forteresse à Chandigarh, n'a qu'une devise : « Balle pour balle. » Le plus grand flac de l'Inde, cible numéro un de toutes les organisations terroristes, n'a pas d'états d'âme. « Ce sont les intellectuels qui parlent de répression ; nous sommes à la recherche des tueurs, pas des innocents. Je ne suis pas un politicien, je ne suis qu'un policier, et mon travail est d'attraper les terroristes. »

« Zorro » ressemble décidément à sa légende, aux nombreux articles que consacre la presse indienne à sa vie, à sa carrière, à ses certitudes et à sa famille. Il vit comme un reclus, entouré de gardes du corps. Sa maison, dans une avenue calme de Chandigarh, cette double capitale (du Pendjab et de l'Haryana), devenue « Sarcelles-sur-Indus » par le rêve débridé de Le Corbusier, est un bastion : guérites entourées de sacs de sable, mitrailleuses en batterie sur le toit. Julio Ribeiro a les coudées plus franches aujourd'hui, New-Delhi ayant mis fin aux interventions des politi-

ciens sikhs, qui voulaient sauver tel ou tel extrémiste. Mais il a bien conscience de ne pas avoir encore gagné « les cœurs et les esprits de la communauté sikh ».

Dans l'immédiat, son but est de mettre hors d'état de nuire les quelques « soixante-quinze chefs terroristes ». Déjà, les interrogatoires (la torture, disent les extrémistes) des suspects lui ont permis de situer très exactement les camps d'entraînement au Pakistan. « Les noms de trois ou quatre officiers pakistais nous ont été donnés. Le gouvernement pakistais offre un refuge, des facilités aux terroristes. Ils peuvent entrer et sortir (du Pakistan) comme ils veulent. » Julio Ribeiro ne croit pas que chaque entrée infructueuse de la police dans le Temple d'or lui aliène la sympathie de la majorité des sikhs. « Toute la communauté en a assez de ces gens parce qu'ils sont totalement irreligieux. »

Le reste, c'est de la politique et, on le voit, ce n'est pas un travail de flic. Le premier ministre a « un plan, une politique pour le Pendjab », assurait récemment le gouverneur de cet Etat, M. S. S. Ray. Seulement voilà : personne ne la connaît. New-Delhi gouverne d'une main de fer le Pendjab, et le terrorisme perdure. Pendant ce temps, la communauté sikh se fracture un peu plus, faute d'une autorité morale qui puisse mettre un terme au temps des assassins.

LAURENT ZECCHINI

(1) Le 4 juin 1984, l'armée indienne prenait d'assaut le Temple d'or au cours de l'opération « Blue Star ». Il y eut plus d'un millier de morts.

(2) L'Akal Takht est un bâtiment spécialement consacré à la religion sikh, situé au cœur du Temple d'or. C'est le siège de l'autorité temporelle et spirituelle du sikhisme qui prononce toutes les directives régissant la communauté.

Les négociations frontalières avec la Chine. — Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a déclaré, mardi 17 novembre, qu'il était persuadé qu'un accord sur le différend frontalier qui oppose son pays à la Chine pourrait être conclu, tout en précisant qu'il convenait de ne pas « s'attendre à des solutions rapides et faciles », a rapporté mardi l'agence PTI. L'Inde et la Chine se sont donné des assurances mutuelles mardi pour régler pacifiquement leur différend frontalier, a annoncé un porte-parole du gouvernement indien à l'issue de trois jours de négociations. Les deux pays, qui ont connu une brève guerre des frontières en 1962, sont tombés d'accord pour assurer « la paix et la tranquillité » tout au long de la frontière et faire des « efforts pour poursuivre le développement de leurs relations amicales », a indiqué le porte-parole. Aucun accord n'a été signé et, de sources diplomatiques, on a précisé que des différences subsistent sur la position des deux parties sur le tracé de la frontière. — (AFP.)

CHINE : lendemains de congrès

Passionnants amendements...

PÉKIN
de notre correspondant

Ministre dans le législatif : telle est visiblement la consigne pour la nomination du prochain premier ministre chinois. Alors qu'il est pratiquement acquis que M. Li Peng (cinquante-neuf ans) remplacera M. Zhao Ziyang (soixante-neuf ans), celui-ci venant de prendre la tête du Parti communiste à titre permanent, les médias officiels s'en tiennent à la plus scrupuleuse discrétion sur le choix du successeur. M. Zhao, se sont-ils contentés d'indiquer, le mardi 17 novembre, a formellement remis sa démission de chef du gouvernement (il avait accédé à ce poste en 1980) et a « formulé une suggestion sur celui qui devrait devenir premier ministre par intérim », en attendant d'être confirmé par l'Assemblée nationale populaire en mars. Le comité permanent de l'Assemblée, qui siège entre les sessions annuelles du Parlement, est réuni depuis le 12 novembre pour examiner, outre divers projets de lois, cette « proposition ». Réponse, en principe, le 24 novembre.

Ces finesses de procédure entraînent un suspense un peu faible tant le nom du futur premier ministre est sur toutes les lèvres. Mais elles font partie des formes auxquelles le régime entend se tenir, même si tout en chacun sait pertinemment qu'une décision de cet ordre n'est prise nulle part ailleurs qu'au sommet du Parti communiste.

Précautions d'autant plus nécessaires que le parti et le Parlement entretiennent pour le moment des rapports paradoxaux pour un régime socialiste. M. Peng Zhen, président de l'Assemblée, à son comité permanent un formidable contrepoint aux réformes les plus osées des amis de M. Deng Xiaoping. Aussi, au moment où le parti, désormais contrôlé au sommet par ces derniers, s'efforce de donner l'exemple de la démocratie, il doit, au nom de cette même libéralisation, remettre au pas un Parlement qui a commencé à goûter — avec modération il est vrai — à son rôle de régulateur politique.

Ces toutes les informations qui ont filtré sur le déroulement du troisième congrès du PCC, depuis sa clôture le 1^{er} novembre, indiquent qu'un petit dédicé sur la voie d'une plus grande démocratie en son sein s'est bien produit. Par exemple, il se confirme que l'une des bêtes noires des intellectuels, l'idéologue Deng Liqun, a été éliminée du comité central lors du vote à bulletin secret des primaires ayant précédé l'élection formelle, à main levée. Ou encore, le passionnant liste des amendements — soixante-six, pas moins — apportés par les congressistes au rapport politique de M. Zhao Ziyang. Presque toutes les corrections vont dans le sens d'une libéralisation, mesurée mais réelle, tout au moins sur le papier.

Là où M. Zhao avait parlé prudemment de vagues « abus de pouvoir » à combattre, le texte amendé dénonce sans ambages

des « violations des droits et libertés ». Les limites imposées à la réforme politique dans l'immédiat sont définies de façon moins restrictive. Toutefois, la « transparence » chinoise n'est pas allée jusqu'à la publication comparée des deux textes. Seuls ceux qui avaient pris soin d'enregistrer le discours de M. Zhao transmis à la radio ont pu retrouver les ajouts dans la version définitive, publiée après le congrès.

Que dit M. Deng ?

Un de ces amendements concerne directement les gardiens de l'orthodoxie rassemblés au sein du Parlement : le fonctionnement de son comité permanent doit être révisé, sans doute pour empêcher cet organe de rejeter, comme il l'a fait plusieurs fois dans le passé, des projets de lois soumis par le premier ministre avant même leur examen par l'assemblée plénière. Pour faire bonne mesure, M. Zhao Ziyang, qui avait été victime en tant que chef du gouvernement de ce barrage redoutable, a imposé aux membres du comité l'étude de... son propre rapport politique au parti, qui n'a rien à voir en principe avec les travaux des législateurs. Bref, après des années d'obstruction aux réformes sous couvert de parlementarisme, le pouvoir a décidé de secouer cette assemblée jouant les poids morts.

L'équipe de M. Zhao n'est pas pour autant au bout de ses peines. Les réticences prévisibles à ses innovations — à commencer par l'idée que la Chine se trouve au

« stade initial » du socialisme, et peut jouer pendant un siècle sur les mécanismes de l'économie de marché — ont commencé à se faire sentir. Le Quotidien du peuple a jugé utile, mardi, de s'en prendre à ceux qui y verraient un pas en arrière dans la construction du socialisme, une bonne raison pour s'en tenir à la routine dans le travail, voire une excuse commode pour se croiser les bras. Une réponse, à n'en pas douter, aux arguments soulevés par ceux qui ont accueilli avec scepticisme le nouvel emballage idéologique des thèses réformistes.

Que dit M. Deng de tout cela ? Officiellement, rien, sinon qu'il est enchanté d'avoir passé la main, que la jeune génération a toute sa confiance, que la Chine n'a rien à craindre pour l'avenir. A cette nuance près qu'il le dit avec une telle insistance qu'on jurerait qu'il a du mal à s'en persuader. On l'a remarqué vu surtout à la télévision ou dans les journaux, recevant des visiteurs, discourant sur les grandes affaires en cours, allant jusqu'à envisager de rencontrer M. Gorbatchev avant d'avoir atteint quatre-vingt-cinq ans, en 1989. Toujours entouré, bien sûr, des mêmes égards qu'avant sa « retraite ».

M. Zhao Ziyang avait bien prévu : M. Deng restera le véritable patron de la Chine jusqu'à sa disparition. Il n'avait pas ajouté : comme Mao Zedong. Difficile, pourtant, de ne pas se remémorer le « Grand Timonier » dans ces circonstances...
FRANCIS DERON.

Hervé GUIBERT

Vous m'avez fait former des fantômes

roman

« Rassurez-vous, avec des mots qui peut être font peur, ce roman est un chant d'amour. »
Michelle Bernstein / Libération

GALLIMARD nrf

tir

Monde

Amériques

HAÏTI : les élections générales du 29 novembre

Le climat d'insécurité que font régner les macoutes pèsera sur le déroulement du scrutin

PORT-AU-PRINCE
correspondance

A moins de deux semaines des élections générales en Haïti — le 29 novembre — une course de vitesse est engagée entre les nostalgiques de l'ordre d'État, jouissant de la complicité du gouvernement militaire, et le Conseil électoral provisoire (CEP), incarnant les espoirs de changement démocratique. Chaque soir, Port-au-Prince s'endort dans l'attente de nouveaux attentats, et le climat d'insécurité que font régner les « macoutes » dans le pays pèsera sans nul doute sur le déroulement du scrutin.

La récente décision du gouvernement autorisant les trois compagnies pétrolières opérant en Haïti à relever les prix des carburants devrait encore accroître la tension.

Les membres du CEP ne cachent pas non plus que les difficultés matérielles sont de plus en plus lourdes. D'autant que le Conseil national de gouvernement (CNG), présidé par le général Henri Namphy, ne fait toujours rien pour faciliter la tâche de l'instance indépendante chargée d'organiser les élections. « Le CNG refuse d'assurer la protection du CEP et bloque une partie des fonds destinés à l'organisation des élections », accuse M. Michel Hooper, un avocat new-yorkais qui représente en Haïti plusieurs organisations nord-américaines de défense des droits de l'homme, dont American Watch.

Selon M. Hooper, le CEP n'avait reçu à la fin de la semaine dernière que 2,6 millions de dollars, alors que le budget minimum de la consultation a été établi à 7 millions et que l'agence de coopération nord-américaine, US Aid, a déjà fourni plus de 4 millions de dollars au CNG pour les élections. Symbole de ces difficultés : le CEP n'a toujours pas de nouveau local, depuis l'attentat qui a ravagé son siège, le 2 novembre dernier. « L'ampleur des dégâts a été minime pour ne pas ajouter à la confusion », confie une source proche du Conseil électoral. Craignant de nouvelles agressions, les membres du CEP ont caché une partie de leurs archives et de leur matériel.

« Le nombre élevé de candidats à la présidence — vingt-trois ont été retenus par le CEP — complique l'organisation du scrutin et accroît son coût », déplore, d'autre part, M. Louis Roy, un juriste respecté, considéré comme l'un des pères de la Constitution de mars 1987, qui coordonne la mise en place de « bri-

gades de vigilance » composées de volontaires et de scouts. Pour chaque candidat, il faut imprimer trois millions de bulletins de vote, auxquels s'ajoutent les bulletins pour l'élection des députés, des sénateurs, des maires et des élus locaux. « Au total, calcule un expert détaché auprès du CEP par un gouvernement occidental, il faut imprimer et répartir plus de quatre cent millions de bulletins ».

« Brigades internationales de vigilance »

Assurer la sécurité des opérations de vote et prévenir la fraude lors de la collecte des résultats constitue une autre gageure, compte tenu des difficultés de communication dans les campagnes. Le CEP a fait

l'acquisition d'ânes, ne sachant s'il aura les moyens de louer des hélicoptères pour transporter les urnes hors de portée d'éventuels assaillants. Au cours des derniers jours, les attentats se sont déplacés de la capitale vers la province. Des bureaux électoraux et des permanences de partis politiques ont été attaqués aux Gonâves, à Saint-Marc, à Marchand-Dessalines et à Jérémie, pour ne citer que les localités les plus importantes ou des bandes de « macoutes » opèrent impunément.

Face à l'offensive d'extrême droite, ouvertement appuyée par certains journaux, comme le *Petit Samedi Soir*, qui se déchaîne contre le CEP, un groupe de religieux, catholiques et protestants, de syndicalistes, de chefs d'entreprise et de représentants des professions libérales a

lancé un appel à la population pour qu'elle participe massivement aux élections et fasse échec à « la remontée du macoutisme ». Autre motif de réconfort pour le CEP : la vigilance internationale va s'accroître au cours des prochaines semaines.

Déjà les missions d'observateurs étrangers se bousculent dans la capitale haïtienne. Dégainés par la fondation France-Libertés, présidée par M^{me} Danièle Mitterrand, le secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'homme, M^{me} Jean-Claude Fouque, a annoncé la constitution de « brigades internationales de vigilance », et plusieurs parlementaires européens sont attendus en Haïti.

JEAN-MICHEL CARROT.

BRESIL : après la limitation du mandat de M. Sarney

L'entrée en vigueur du système parlementaire précèdera l'élection présidentielle

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Il y a peu de jours encore, on ne parlait au Brésil que de crise économique, de marasme administratif, de déflation croissante à l'égard du gouvernement Sarney et de la démocratie. Depuis vingt-quatre heures, le ton a brusquement changé. En décidant à une majorité de trois voix (48 contre 45) de fixer à l'an prochain l'élection d'un nouveau président de la République, la commission de synthèse de l'Assemblée constituante a bouleversé le panorama politique. Certes, il faut encore que le vote soit entériné par les constituants en assemblée plénière. Mais nul ne doute qu'il le sera, et le président Sarney lui-même se dit résigné à abandonner ses fonctions, au terme qui vient d'être établi, dans un peu plus d'un an.

La transition démocratique touche donc à sa fin. De l'avis général, elle n'a que trop duré. C'est avec fébrilité que la presse lance déjà les noms des principaux candidats à la présidence, depuis l'ancien gouverneur de Rio, M. Leonel Brizola, jusqu'à M. Mario Covas, sénateur de São Paulo et l'un des leaders du PMDB, le parti de centre gauche au pouvoir.

Lorsque les Brésiliens iront aux urnes en novembre 1988, ce sera la première fois depuis 1961 qu'un pré-

sident de la République sera élu au suffrage universel. Une campagne pour le rétablissement des « élections directes » avait eu lieu dans la rue en 1983. Elle n'avait pas abouti, et c'est un collège électoral qui avait choisi en janvier 1985 le premier chef d'Etat de la démocratie retrouvée. Pourtant, les « directes » de l'an prochain risquent de n'être qu'un trompe-l'œil si l'on en croit certains hommes politiques. Du moins si un autre vote de la commission de synthèse est confirmé.

Le dimanche 15 novembre, les constituants ont non seulement décidé en commission de limiter à quatre ans le mandat de M. Sarney, mais ils ont adopté le système parlementaire de gouvernement et prévu son entrée en vigueur dès le 15 mars 1988, après la promulgation de la nouvelle Constitution. Avec ce système qui mettrait en place un premier ministre, lequel devrait être investi par le Parlement, le chef de l'Etat serait privé des pouvoirs qu'il détiendait actuellement. Son seul espoir, évidemment, c'est de pouvoir se voir réélire à la fin de son mandat, ce qui n'est pas très élevé en ce moment.

Les mécanismes prévus par la Constituante s'inspirent beaucoup

des exemples portugais et français : l'élection présidentielle à deux tours pour distinguer une majorité de gouvernement et responsabilité du premier ministre devant le Parlement. Le Brésil rompra donc avec le modèle américain qui a inspiré l'ensemble du sous-continent, mais qui ne lui a guère apporté jusqu'à présent la stabilité démocratique. Si tout se passe comme prévu, M. Sarney ne disposera plus que de quatre mois pour gouverner vraiment ; ensuite commencera un intérim qui durera jusqu'à la prise de fonctions de son successeur, le 15 mars 1988.

Le double vote de la commission de synthèse a fait grincer des dents dans les rangs conservateurs, où l'on estime que le pays va devenir ingouvernable. Avant même que la nouvelle Constitution soit terminée, les partis vont entrer en campagne et le parlementarisme mettra à nu leurs décisions et leurs faiblesses : voilà ce qu'affirment ceux qui, notamment dans l'armée, souhaitent allonger autant que possible la transition et pensent utiliser M. Sarney contre l'assaut des réalistes. Pour l'actuel chef de l'Etat, la défaite est glaçante : il avait cru habile, en mai dernier, de fixer lui-même un mandat à cinq ans en dépit d'engagements antérieurs et pensait prendre de court les constituants.

CHARLES VANHECKE.

Proche-Orient

Le conflit du Golfe

L'aviation irakienne a bombardé une centrale nucléaire iranienne en construction

L'aviation irakienne a bombardé à deux reprises, le mardi 17 novembre, la centrale nucléaire en construction du port de Bouchehr, dans le sud de l'Iran, y tuant dix personnes, selon Téhéran, dont un technicien ouest-allemand. Bagdad, qui a également annoncé le raid de son aviation contre Bouchehr, a affirmé que l'objectif touché était un important complexe pétrochimique.

Les travaux de construction de cette centrale, entrepris par la société ouest-allemande Kraftwerk Union (KWU), avaient été interrompus lors de la révolution islamique de 1979, alors qu'ils étaient achevés à 80 %. On ignore si du combustible nucléaire s'y trouvait. KWU a indiqué n'en avoir jamais livré, mais le président de l'organisation iranienne de l'énergie atomique, M. Reza Amrollah, a affirmé pour sa part, dans une « note de protestation » adressée à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), que des « matériaux nucléaires » se trouvaient dans la centrale au moment du bombardement irakien et a demandé à l'AIEA d'envoyer une mission d'experts pour étudier les conséquences du raid. Selon M. Amrollah, la destruction de la centrale pourrait provoquer « les mêmes émanations radioactives transfrontières et les mêmes conséquences que l'accident de Tchernobyl ». Des experts américains ont, de leur côté, exclu tout risque majeur, déclarant que la construction des deux réacteurs de Bouchehr « n'était pas terminée, et qu'ils ne peuvent donc contenir aucune matière radioactive ».

Le technicien allemand tué — et dont Bonn a confirmé la mort — a été identifié par l'agence iranienne IRNA comme étant Jürgen Friedrich, qui travaillait pour la firme chargée de la surveillance de la centrale. Si Bagdad n'a jamais,

l'exception d'une attaque en mars 1985, annoncé de raid contre la centrale de Bouchehr, les Iraniens ont fait état à plusieurs reprises de bombardements n'ayant provoqué que des dégâts mineurs.

A la suite des deux raids de mardi, Téhéran a annoncé des représailles contre des « installations économiques et militaires » en Irak, appelant la population à évacuer « le plus rapidement possible » les villes. Les autorités irakiennes ont affirmé que l'objectif de l'attaque était un complexe industriel de production de produits chimiques, dont la destruction a été saluée par le président Saddam Hussein lui-même. Le chef d'Etat irakien a adressé un message au chef de l'armée de l'air pour rendre hommage aux « héros » des forces aériennes.

D'autre part, l'état-major irakien a annoncé mardi soir avoir repoussé, le même jour, une offensive iranienne lancée dans le secteur central du front par trois régiments d'infanterie appuyés par des unités de blindés. Un commandeur irakien affirme que les forces iraniennes ont subi de lourdes pertes.

Bagdad a, en outre, annoncé que son aviation avait attaqué mardi soir un pétrolier au large des côtes irakiennes. Il s'agit du troisième raid contre le trafic maritime annoncé par les Irakiens en une semaine. Pour leur part, les Iraniens ont attaqué trois pétroliers, dimanche et lundi, dans le Golfe.

Ces différentes opérations militaires interviennent alors que l'Iran est en pleine mobilisation, décrétée vendredi dernier, en vue d'opérations d'envergure sur le front et que l'armée irakienne a entrepris les « préparatifs » nécessaires pour faire face à une éventuelle offensive iranienne. — (AFP, AP, Reuters.)

Diplomatie

Lors du sommet de Washington

M. Gorbatchev prendra la parole devant le Congrès américain

M. Gorbatchev a été invité à prendre la parole devant une session conjointe du Congrès pendant sa rencontre au sommet avec le président Reagan le mois prochain, a-t-on indiqué au Congrès mardi 17 novembre.

Jusqu'à présent, soixante-dix dirigeants étrangers se sont vu accorder cet honneur au cours de l'histoire, mais M. Gorbatchev sera le premier représentant d'un pays communiste dans ce cas. Il s'adressera aux deux Chambres le 9 décembre dans la matinée.

Il reste à achever d'ici là la mise au point du traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), mais les deux parties se sont montrées optimistes sur ce point à l'issue d'une série d'entretiens qui s'est terminée mardi à Genève entre M. Vorontsov, premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et M. Kampelman, chef de la délégation américaine.

« Les travaux sur le traité, un document de quelque 120 pages, sont déjà entrés dans leur phase finale et doivent être achevés d'ici au 23 novembre », soit deux semaines avant le début du sommet de Washington, a dit M. Vorontsov. « Il y a eu beaucoup de progrès. Les entretiens ont couvert un terrain très large et ont été très positifs », a déclaré, de son côté, un porte-parole américain.

D'autre part, une délégation d'experts soviétiques visitera mercredi et jeudi des installations américaines de destruction d'armes chimiques à Tooele, dans l'Utah, a indiqué le département d'Etat. Sous la direction de M. Nazarkine, représentant soviétique à la conférence sur le désarmement, la délégation inspectera également un éventail de munitions chimiques de l'armée américaine.

L'URSS avait organisé en octobre une visite d'un site d'armes chimiques à Chikhan, dans la région de Saratov. Les Etats-Unis avaient déjà organisé en 1983 une visite du site de Tooele, mais les Soviétiques avaient alors refusé d'y participer, a rappelé le porte-parole américain. — (AFP).

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Moscou affirme que sa position a été « déformée » par la presse occidentale

« La position soviétique pour un règlement du conflit afghan est claire et bien connue », affirme, le mardi 17 novembre, un porte-parole soviétique en jugeant que « la presse occidentale » avait « déformé » une déclaration à ce sujet faite la veille à Munich par M. Guerasimov, chef du département de l'information du ministère des affaires étrangères (MID) (*Le Monde* du 18 novembre). M. Guerasimov avait estimé possible, en cas d'accord, un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan en l'espace de sept à douze mois, alors qu'un délai minimal de seize mois avait encore été proposé par Kaboul lors de la dernière session, en septembre, des pourparlers indirects Afghanistan-Pakistan qui se poursuivent sous l'égide de l'ONU.

En démentant les propos attribués à M. Guerasimov, le porte-parole adjoint du MID, M. Youri Gremitski, a souligné qu'il ne s'agissait là que d'« idées avancées dans les journaux occidentaux ». « C'est, a-t-il dit, une déformation de la déclaration faite par M. Guerasimov. La position soviétique est bien connue. Elle a été exposée clairement. Il ne s'agit pas seulement d'une question de date ou de délai, mais de la cessation des ingérences dans les affaires afghanes et des garanties contre de futures ingérences. » — (AFP.)

L'instruction contre Alain Guillo en cours

« d'achèvement »

L'instruction contre le journaliste français Alain Guillo, capturé par les troupes soviéto-afghanes le 12 sep-

tembre dernier, « est en cours d'achèvement », a indiqué, le mardi 17 novembre, un porte-parole du ministère français des affaires étrangères, se référant à un officiel afghan. Le porte-parole a déclaré que les « nouvelles étaient aussi rassurantes que possible » concernant l'état de santé de M. Guillo, actuellement détenu à Kaboul.

Le chargé d'affaires français à Kaboul a été reçu, le 14 novembre, par le chef du protocole du ministère afghan des affaires étrangères, M. Karimzade, qui lui a confirmé que M. Guillo était en bonne santé, a-t-il précisé. M. Karimzade a ajouté que, « l'instruction étant en cours d'achèvement », le chargé d'affaires français pourrait « prochainement exercer son droit de visite, comme il l'avait sollicité », précise-t-on au Quai d'Orsay.

Albanie

Visite du ministre grec des affaires étrangères

Le ministre grec des affaires étrangères, M. Carolos Papoulias, est arrivé le mardi 17 novembre, à Tirane, pour une visite officielle de trois jours en Albanie.

Cette visite marque le renforcement des relations bilatérales dans tous les domaines après la levée par Athènes, le 28 août dernier, de l'état de guerre qui prévalait entre les deux pays depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

M. Papoulias doit notamment examiner avec les dirigeants de Tirane le sort de l'importante minorité grecque vivant en Albanie. L'opposition conservatrice grecque a reproché au gouvernement d'avoir « trahi » les intérêts de cette minorité (quatre cent mille membres selon les organisations grecques de soutien, quatre vingt mille selon les autorités albanaises).

Le chef de la diplomatie grecque et son homologue albanais, M. Reis Meftie, évoqueront aussi la coopération interalbanaïque et particulièrement la prochaine réunion des mini-

tres des affaires étrangères des Balkans, qui doit se tenir à Belgrade, le 17 novembre, un porte-parole du ministère français des affaires étrangères, se référant à un officiel afghan. Le porte-parole a déclaré que les « nouvelles étaient aussi rassurantes que possible » concernant l'état de santé de M. Guillo, actuellement détenu à Kaboul.

La visite de M. Papoulias, qui s'était rendu en Albanie comme ministre adjoint des affaires étrangères en décembre 1984, confirme par ailleurs l'ouverture de Tirane sur le monde occidental depuis la mort d'Enver Hoxha en 1984. Elle survient notamment après la visite en octobre du chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans Dietrich Genscher, peu après l'établissement de relations diplomatiques entre la RFA et l'Albanie. — (AFP.)

Espagne

Les ravisseurs de Melodie réclament une rançon de 5 millions de dollars

L'ultimatum des ravisseurs de la petite Melodie Nakachian, cinq ans, enlevée le lundi 9 novembre, a pris, vendredi, fin mardi soir à minute. Les listes policières sont toujours aussi minces, tandis que le désespoir gagne les parents, la chanteuse sud-coréenne Kimera et le millionnaire libanais Raymond Nakachian.

Les ravisseurs réclament à présent une rançon de 5 millions de dollars au lieu des 13 millions demandés initialement. Ils ont également envoyé une nouvelle cassette aux parents de Melodie. Dans cet enregistrement, la petite fille appelle son papa, en sanglotant sans cesse, réclame sa mère et son petit frère, et dit à son père qu'elle « mourra bientôt » s'il ne paie pas la rançon. Les ravisseurs avaient joint à l'envoi, découvert près du casino de Marbella, une photo de la petite fille avec un journal daté de dimanche dernier et une mèche de cheveux de 17 centimètres de Melodie.

Pour la police espagnole, il ne fait plus de doute que les ravisseurs sont d'origine étrangère et

résident, peut-être depuis plusieurs années, sur le Costa del Sol. Selon les enquêteurs, les ravisseurs seraient des délinquants professionnels de droit commun. — (AFP.)

Etats-Unis

Le rapport du Congrès sur l'Irangate est sévère pour M. Reagan

Le rapport des commissions d'enquête du Congrès sur le scandale des ventes d'armes américaines à l'Iran (« Irangate »), qui devrait être publié le mercredi 18 novembre, est très critique à l'égard du président Reagan, mais ne compromet pas la fin de son mandat, si l'on en croit les informations qui ont filtré ces derniers jours à Washington.

Ce rapport sera en réalité celui de la majorité démocrate des deux commissions qui ont enquêté conjointement. La plupart des républicains qui siègent à ces commissions ont publié leur propre rapport. Dès mardi matin, le *New York Times* avait publié les principaux extraits de ce résumé de la position minoritaire qui affirme que le président n'était pas au courant du détournement au profit des « contras » antisandinistes du produit des ventes d'armes américaines à l'Iran. En outre, le rapport de la minorité estime que celui de la majorité démocrate aboutit à des « conclusions hystériques ». Pourtant, selon diverses sources au Congrès, les conclusions des démocrates sont beaucoup moins sévères aujourd'hui que lors des précédentes versions de leur rapport. — (AFP.)

Roumanie

Manifestations à Brasov contre la « dictature »

Selon des informations parvenues à Paris, une dizaine de milliers d'ouvriers des usines de camions Steagul Rosu, de Brasov, ont manifesté, le dimanche 15 novembre, à l'occasion des élections aux conseils locaux.

Formés en cortège, les manifestants se sont dirigés vers le centre de la ville au chant de *Fievăile-zi, Roumaini* et en scandant des slogans tels que « Nous voulons du pain » et « A bas la dictature ». Ils ont occupé plusieurs bâtiments dont le siège local du parti, jetant par les fenêtres des matériaux de bureau, des papiers et des portraits du président roumain, M. Ceausescu, qui ont été brûlés.

Yougoslavie

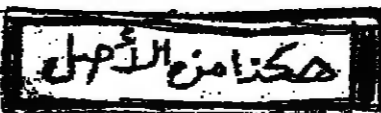
Premières grèves contre les mesures d'austérité

Plus de trois mille travailleurs des aciéries de Skopje, capitale de la Macédoine, qui s'étaient mis en grève dans la matinée du 17 novembre pour protester contre la baisse de leurs salaires, ont manifesté au cours de l'après-midi devant le siège du Parlement de cette République du sud de la Yougoslavie, a annoncé, à Belgrade, l'agence officielle Tanjug.

Une heure après le début de la manifestation, un haut responsable du gouvernement a annoncé aux grévistes que leurs salaires seraient augmentés et alignés sur ceux des autres aciéries yougoslaves, qui oscillent entre 160 000 et 250 000 dinars par mois (de 1 150 à 1 800 francs français), contre une moyenne de 90 000 dinars (645 francs français) actuellement dans cette usine de près de treize mille salariés.

Avant de se rendre en cortège devant le Parlement de Macédoine, les grévistes avaient rejeté les explications de la direction selon lesquelles la grave situation financière des entreprises sidérurgiques rendait « impossible toute augmentation de salaires ».

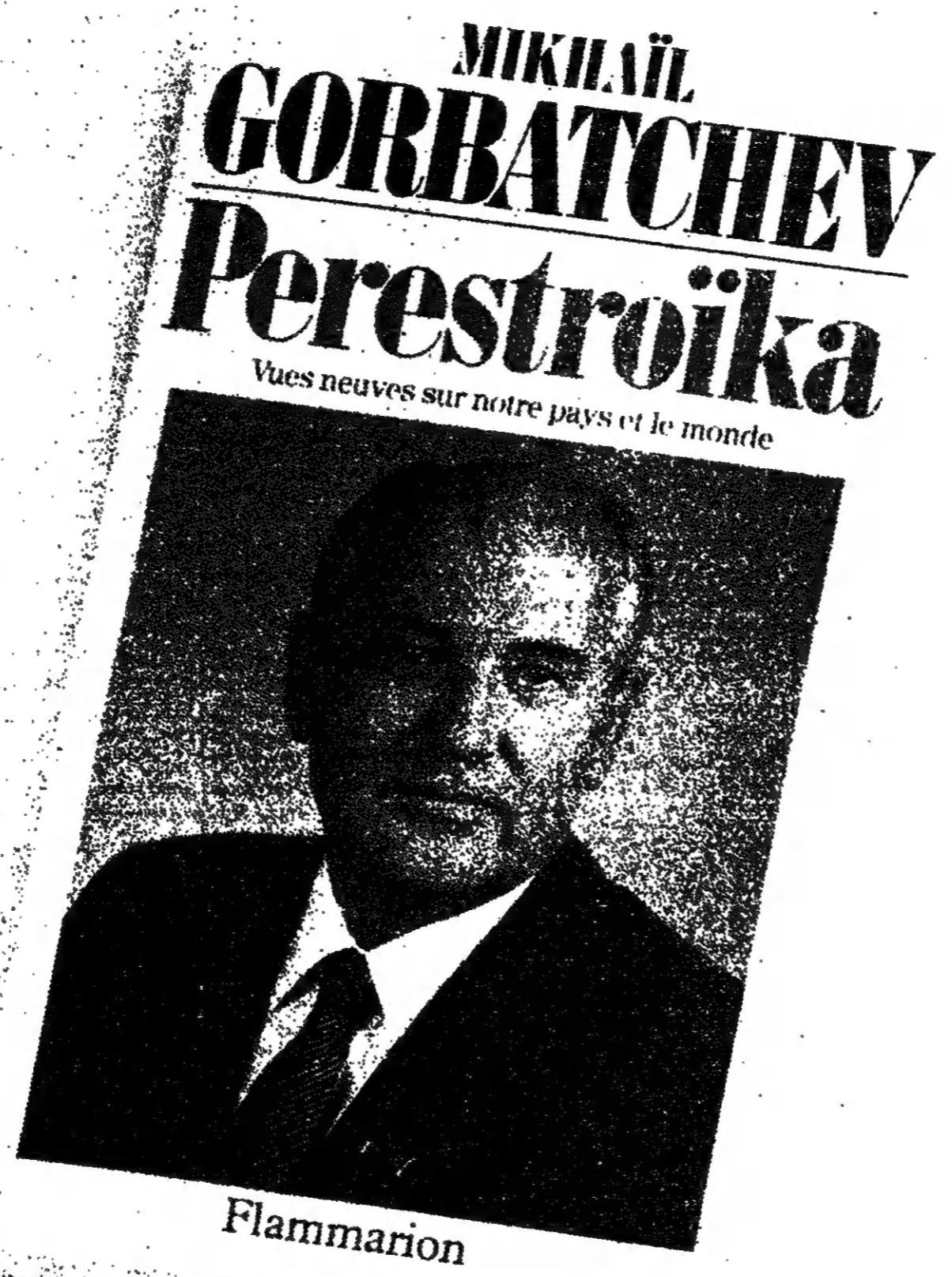
Cette grève est le premier mouvement revendicatif enregistré depuis l'adoption, ce week-end, par le gouvernement fédéral d'un nouveau plan d'austérité et la décision de dévaluer le dinar de 24,6 %. — (AFP.)



سكناز الڤول

Orient

LA REVOLUTION DE NOVEMBRE.



374 pages, 89 F.
En librairie le 18 novembre.

Flammarion

LOWE LICITENBERG FALCHER



Afrique

TUNISIE : la détente

Les exilés politiques commencent à rentrer...

TUNIS
de notre correspondant

Aucune déclaration officielle n'était encore venue confirmer, le mardi 17 novembre, l'existence du « complot » visant à assassiner M. Zine El Abidine Ben Ali alors qu'il était encore premier ministre (le Monde du 17 novembre). Des quatre grands quotidiens nationaux, seul l'organe du gouvernement, la Presse, a repris sans le commenter l'information mais, curieusement, en citant une dépêche du bureau de Tunis de l'AFP qui, elle-même, se référait au journal Tunis-Habib.

L'annonce, dix jours après le 7 novembre, d'un projet d'élimination physique du président Ben Ali et la désignation de ses principaux auteurs ne sont pas sans intriguer. On peut, en effet, se demander pourquoi, pendant plusieurs jours, le premier ministre, M. Hedi Boucoucha, a dit et répété publiquement qu'il n'y aurait pas de procès politiques et que toutes les personnes arrêtées « à titre préventif » allaient être libérées, puisque c'est la découverte de ce projet d'assassinat — si l'on en croit Tunis-Habib, qui n'a pas été démenti — qui est à l'origine de la destitution

de M. Bourguiba. Dès lors, on imagine mal que la remise en liberté de ses auteurs et l'absence de toute poursuite à leur encontre aient pu être un seul instant envisagés.

La poursuite d'une éventuelle enquête sur cette affaire et la situation de MM. Mohamed Sayah et Mansour Skiri, maintenant en état d'arrestation, alors que leur immunité parlementaire n'a pas encore été demandée, n'expliquent pas non plus totalement la persistance du silence officiel.

Elargissement de l'échiquier politique

En dépit de cette ombre qui vient planer sur le déroulement jusqu'ici d'une abaissement implicite, des événements ayant précédé et suivi « le changement », le climat demeure résolument à la détente. Les retours de plus en plus nombreux des exilés politiques en constituent l'une des illustrations, en même temps qu'ils présagent un singulier élargissement de l'échiquier politique. Tous démontrant en libéré mais ceux qui ont été condamnés doivent faire opposition au jugement les concernant.

La première personnalité à regagner la Tunisie a été l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Driss Guiga, qui avait été condamné à dix ans de travaux forcés par la Haute Cour à la suite des « émeutes du pain » de janvier 1984. M. Mohamed Masmoudi, qui fut ministre des affaires étrangères jusqu'en 1974 et qui avait quitté librement le pays après son éviction du gouvernement, au lendemain de l'union maro-tunisienne libyenne de Djibril, est lui aussi rentré. Il en est de même de M. Mazzi Chelki, ancien collaborateur de M. Zafli, « déchargé » de ses fonctions d'ambassadeur à Genève en septembre 1986. Pourvu de sa vindicte par M. Mansour Skiri et menacé d'un procès, il avait précédé de sa rentrée.

Les dirigeants du Mouvement de l'Unité populaire (MUP) à Tunis soulignent le retour rapide de M. Ahmed Ben Salah, qui demeure leur secrétaire général. Avant le 7 novembre, indiquent ses amis, le gouvernement lui avait fait savoir que son retour ne posait pas de problème, si toutefois il s'abstenait de toute activité politique. M. Ben Salah avait alors refusé cette condition. Aujourd'hui, déclare-t-on au MUP, il semble que le pouvoir soit mieux disposé, et il y a tout lieu d'être « optimiste ». Ancien ministre de l'économie et des finances et animateur, à ce titre, de la politique de collectivisation menée dans les années 60, M. Ben Salah avait été condamné, après l'échec de cette expérience, en mai 1970, à dix ans de travaux forcés et avait pu, par la suite, s'évader de la prison civile de Tunis et fuir à l'étranger.

L'ex-premier ministre, M. Mohamed Mzali (condamné à quinze ans de prison), dont la femme vient d'être autorisée à le rejoindre en Europe, n'a pas précisé ses intentions, pas plus que MM. Tahar Belkhouja, ancien ministre de l'Information, et Ahmed Benmour (condamné à trois ans de prison), ancien ambassadeur à Rome. Enfin, la Presse a annoncé que la veuve de Salah Ben Yousef, qui vivait en Egypte, s'apprete à rentrer en Tunisie et à rapatrier le corps de son mari. Rival de toujours de l'ancien président, qui l'avait fait assassiner à Frankfurt en 1961 (1), Salah Ben Yousef avait quitté la Tunisie en 1955. Il fut, en quelque sorte, le premier exilé politique de l'ère bourguibienne.

MICHEL DEURÉ.

(1) M. Bourguiba s'en était vanté quelques années plus tard dans un discours public.

La guerre en Angola

Pretoria reconnaît la perte de deux avions

Un pilote de l'armée de l'air sud-africaine est porté disparu depuis que son avion, un Impala, nous signale notre correspondant, s'est écrasé dimanche soir dans le sud de l'Angola. Le pilote, le capitaine André Staps, trente ans, participait, de nuit, à une opération contre les guérilleros de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO, mouvement de libération de la Namibie) dans le Sud angolais. Les recherches se poursuivent, a indiqué le quartier général, sans précision. Les militaires angolais ont annoncé avoir abattu notamment un Mirage sud-africain au cours des récentes opérations de l'armée sud-africaine contre les forces armées angolaises (FAPLA) dans le sud de l'Angola. Pretoria a reconnu jusqu'à maintenant avoir perdu un Mirage « au cours des dernières semaines ».

L'avion, selon l'armée sud-africaine, s'est écrasé en Namibie après avoir été touché en Angola, et son pilote est à l'hôpital dans un état sérieux.

A Paris, le gouvernement français a exprimé mardi sa « préoccupation » après l'annonce par Pretoria d'une inspection de troupes effectuée par le président Pieter W. Botha en territoire angolais, estimant qu'il s'agissait là d'une « escalade de l'intervention de l'Afrique du Sud hors de ses frontières ». Cette information « ne peut être accueillie qu'avec préoccupation », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères, relevant que « c'est la première fois que Pretoria reconnaît ainsi son implication dans la guerre civile angolaise en contredisant à l'accord signé le 16 février 1984 » par l'Afrique du

Sud. « Nous assistons là à une escalade qui n'est pas de nature, loin de là, à favoriser la paix dans la région », a-t-il conclu.

Sur le terrain, deux autres soldats blancs sud-africains ont été tués au cours des affrontements entre la garnison de l'UNITA, autonome par les forces armées sud-africaines (SADF), et les forces gouvernementales angolaises (FAPLA) appuyées par des effectifs cubains et soviétiques, a annoncé mardi un communiqué des SADF. Ces pertes portent à au moins vingt et un le nombre de soldats des SADF tués dans le sud-est de l'Angola depuis deux semaines.

Les deux soldats ont été tués, lundi et mardi, au cours de la « même action » dans la province de Cuando-Cubango, précise le com-

munié. Le radio d'Etat sud-africain (SABC) a, d'autre part, annoncé mardi que vingt-quatre soldats blessés des SADF sont actuellement soignés à l'hôpital militaire de Pretoria. Six d'entre eux sont dans un état grave.

■ RECTIFICATIF. — La carte de l'Angola publiée dans nos éditions du 14 novembre comportait une erreur. La ville de Jamba, située au centre du pays, n'est pas, bien entendu, la capitale de l'UNITA, dont il est question dans l'article de notre envoyé spécial. La « Jamba » de Jones Savirini ne figure sur aucune carte officielle et se situe dans l'extrême sud-est du pays, à 40 km au nord de la frontière Namibienne et à 200 km au sud-est de Mavinga.

COTE-D'IVOIRE : la visite de M. Aurillac

La France accorde à Abidjan 1,6 milliard de francs d'aide supplémentaire

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

La décision que la Côte-d'Ivoire avait prise, au mois de mai, de se déclarer insolvable va être réévaluée et les relations de ce pays avec ses créanciers étrangers sont d'ores et déjà en voie d'amélioration, apprend-on à Abidjan, à l'occasion d'une visite de M. Aurillac. Arrivé au Sénégal avant de se rendre en Zambie, d'où il repartira pour Paris le jeudi 19 novembre, le ministre de la coopération a séjourné lundi et mardi en Côte-d'Ivoire dans le cadre d'une tournée africaine à laquelle le dossier de la dette donnait un relief particulier.

Venant d'un pays réputé pour la modération de ses dirigeants et la relative prospérité de son économie, l'initiative ivoirienne avait surpris et inquiété. Pourtant, il ne s'agissait ni d'un défi ni d'un acte désespéré mais d'un signal d'alarme, de nature à attirer l'attention sur les problèmes de l'ensemble du continent durement frappé par la chute des cours des matières premières. « On ne s'attendait pas à une telle décision de ma part, devait dire ultérieurement le président Houphouët-Boigny à M. Aurillac, et c'est pourquoi cela a eu de l'effet. »

En fait, si Abidjan essaie effectivement de payer les intérêts de ses emprunts (la dette extérieure est évaluée à environ 45 milliards de francs) contractés auprès des banques privées étrangères, le dialogue ne fut jamais interrompu avec le FMI et la Banque mondiale, et les prêts non rattachables furent remboursés aux échéances normales.

La Côte-d'Ivoire a fait parvenir, il y a quelques jours, au FMI une lettre d'intention relative à l'équilibre de ses finances et à sa politique de développement. Un accord de confirmation devait intervenir lors d'une réunion du conseil d'administration du FMI, le 15 décembre. Une réunion du Club de Londres devrait avoir lieu quelques jours auparavant pour débattre la situation en ce qui concerne les créanciers privés.

L'objectif de la Côte-d'Ivoire est d'obtenir, non pas un rééchelonnement de la dette à court terme —

comme cela fut négocié en 1984 et 1985, — mais un rééchelonnement sur quinze ou vingt ans. Les autorités ivoiriennes soulignent, d'autre part, que toute relance économique de nature à alléger le poids de la dette est impossible sans l'apport de capitaux, permettant de nouveaux investissements.

Au cours d'un dîner offert par M. Kouan Bedie, président de l'Assemblée nationale, considéré comme le mandataire des régimes, M. Aurillac a déclaré : « Les phases ultimes des négociations (entre la Côte-d'Ivoire, le FMI et la Banque mondiale) sont sur le point d'aboutir, ce qui a permis à la France d'apporter pas mal d'argent frais dans l'escarcelle ivoirienne ». M. Chirac avait informé le président Houphouët-Boigny du montant de cette aide exceptionnelle dans une lettre qu'il lui a adressée voici quelques jours. Il s'agit de 600 millions de francs, sous forme de prêts d'ajustement structurels débloqués d'ici à la fin de l'année, et de 1 milliard de francs, sous forme de crédits de la Caisse centrale de coopération économique pour la réalisation de projets spécifiques.

L'annonce de cette aide est un événement important pour la Côte-d'Ivoire en raison de son montant et du moment où elle intervient. Dans la mesure où elle fait en sorte que son aide bilatérale soit coordonnée avec l'action des institutions monétaires internationales, les Ivoiriens peuvent considérer que la France vient de donner un « signal » aux autres créanciers étrangers. Ils espèrent que cela est de bon augure pour la phase finale des négociations avec le Club de Paris et que d'autres partenariats suivront l'exemple du gouvernement de M. Chirac pour l'accord d'une aide bilatérale.

D'une façon générale, la visite de M. Aurillac a été une occasion d'affirmer la prise en compte des intérêts africains par le gouvernement français dans les négociations internationales. Elle a montré aussi que la décision ivoirienne de cesser les paiements était essentiellement tactique et n'avait pas le caractère dramatique qu'on avait pu croire dans un premier temps.

JEAN DE LA GUÉRIÈRE.

ALGERIE : remaniement technique au gouvernement

Le ministère du plan disparaît

ALGER
de notre correspondant

Le président Chadli Bendjedid a procédé, le mardi 17 novembre, à un « réaménagement technique » de son gouvernement. Les ministères liés à l'éducation et à la jeunesse changent de mains, alors que l'unité algérienne est paralysée par la grève depuis plus de dix jours.

Le ministre de l'enseignement supérieur, M. Abdolkar Bekri, — qui occupait ce poste depuis l'avènement de M. Chadli Bendjedid à la magistrature suprême en 1979 — est nommé ministre de la jeunesse et des sports en remplacement de M. Kamel Bouchama appelé à d'autres fonctions. Les deux seules femmes du gouvernement s'en vont. M^{me} Zohr Onnissi, ministre de

l'éducation, et Leila Ettayeb, vice-ministre chargée de l'enseignement secondaire et technique, sont appelées à d'autres fonctions.

M. Moref Ben Amar, précédemment ministre du commerce, devient ministre de l'éducation et de la formation. Ce ministère, nouvellement créé, « renforce », selon l'agence officielle Algérie Presse Service, la nécessaire mission unitaire de l'éducation et de la formation dans des domaines essentiels. M. Boubaker Belkaid, qui était ministre de la formation professionnelle et du travail, succède à M. Brehri et devient ministre de l'enseignement supérieur.

En pleine période de « restructuration de l'économie » — les lois concernant l'autonomie des entreprises et la réforme des domaines

agricoles socialistes sont débattues en ce moment même devant l'Assemblée nationale, — le ministère du plan disparaît. Son titulaire, M. Ali Oubouzar, ne se voit pas, pour l'instant, attribuer d'autres portefeuilles. Ses prérogatives sont désormais dévolues à un Conseil national de la planification dépendant directement du premier ministre, M. Abdelhamid Ibrahim, qui était auparavant ministre du plan.

Le poste de M. Mazouzi, vice-ministre de la pêche, disparaît également, tandis que M. Mohand Cherif, nouveau ministre du commerce, fait son entrée au gouvernement. Seuls les grands ministères « de souveraineté » (intérieur, affaires étrangères, défense, énergie) ne sont pas concernés par ce remaniement.

FREDERIC FRITSCHER.

La visite de M. Jospin

Inquiétude à Alger à propos des négociations sur le gaz

ALGER
de notre correspondant

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a quitté Alger, le mardi 17 novembre, au terme d'une visite de travail et d'amitié de deux jours à l'invitation du parti unique algérien, le Front de libération national (FLN). Avant de partir pour Tunis, où il devait rencontrer le premier ministre, M. Baccoucha, dans la soirée et le nouveau président de la République mercredi matin, M. Jospin a été reçu par le président Bendjedid Chadli avec lequel il s'est entretenu pendant une heure et demie.

La situation politique de chacun des deux pays, la situation internationale et, bien évidemment, les relations bilatérales sur lesquelles influent le sort de l'immigration en France et celui de la communauté française en Algérie ont été abordés. Le président Chadli n'a pas caché au premier secrétaire du PS son inquiétude après le blocage des négociations sur le gaz et la diffusion d'un communiqué du ministre français de l'Industrie indiquant que Paris envisageait d'avoir recours à l'arbitrage international en cas où les discussions, infructueuses depuis plus d'un an, n'aboutissent pas.

F. F.

ABIDJAN AVEC UTA, ON VOUS RECOIT 7 SUR 7.

Le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi, le samedi, le dimanche. 7 jours sur 7 vers Abidjan, retrouvez le service 3 classes UTA : Première de Luxe, Galaxy, Economique.



C'EST TOUJOURS MIEUX QUAND UTA Y VA.

UN IMMENSE MARCHÉ S'OUVRE APPRENEZ LE CHINOIS EN CHINE dans une grande université Pékin, Shanghai, Canton... PLACES LIMITÉES LA partir de février 88, UN SEMESTRE 18.500 F. Logement compris. CEPES, 57, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly 147.45.09.19 ou 47.22.94.94.

Les Français en Afrique noire de Richelieu à Mitterrand

Pierre Biémès

Biémès se préoccupe moins de juger que de remettre les choses à leur place.

Jean-Marc Kalféche
Le Quotidien de Paris

Mine de rien, à petites touches, il fait tomber une icole : celle de "de Gaulle l'Africain".

Mireille Duteil - Le Point

ARMAND COLIN

مكتبة الشعب

مكتبة الأهل

Afrique

KENYA

Guérilla de religion à Mombasa

MOMBASA de notre envoyé spécial

Sur le toit du Banadir Café où il tient garçons, dans ce quartier du vieux Mombasa, Noor Mehta a installé un haut-parleur qui diffuse alentour, ce vendredi après-midi, une homélie sur cassette d'Abdulhamid Kashki, un prédicateur égyptien, bien connu, paré-à, pour ses incessantes déclarations avec le pouvoir au Caire. A l'intérieur, un portrait de l'imam Khomeiny et deux dessins satiriques de Ronald Reagan, « pour faire plaisir aux fidèles de la mosquée voisine qui vénèrent le premier et haïssent le second », explique-t-il sans conviction.

Président, depuis vingt ans, de la cellule locale de la KANU, le parti unique au pouvoir, Noor Mehta a passé six jours en prison au lendemain de manifestations musulmanes qui, dans ce port de l'océan Indien, ont tourné à l'émeute. « C'est une honte d'avoir été traité ainsi, je vais démissionner de mes fonctions », dit-il. Le vénérable imam Ahmad Badawi, lui aussi, pour la première fois de sa vie, a passé une nuit au poste de police. Certes, un voyage à Téhéran en 1980 l'a convaincu que « tout ce qui est dit contre l'Iran est pure propagande ». Mais de là à le soupçonner de menées séditionnelles, il n'en voit pas la raison et s'en remet donc au jugement d'Allah.

Cette affaire avait commencé le 30 octobre par l'annulation à la dernière minute, « pour des raisons de sécurité publique », d'une réunion en plein air au cours de laquelle trois prédicateurs tarzaniens, comme ils l'avaient fait lors de trois précédents meetings, devaient se livrer à une étude comparée des livres saints pour en arriver à la conclusion que tout ce qui était écrit dans la Bible l'était aussi dans le Coran et que, par conséquent, l'islam, qui compte 7 % d'adeptes au Kenya, était le plus achevé des religions.

Furieuse de ce contretemps, la foule — en majorité des jeunes — s'empara de la rue, et les autorités locales firent donner la brigade antiémeute. Il y eut des blessés et

des arrestations. De nouvelles violences eurent lieu, le 6 novembre, lors de la traditionnelle procession organisée à l'occasion de la naissance du prophète. Le cycle de conférences fut annulé et les prédicateurs furent renvoyés dans leurs foyers. « On n'avait jamais vu ça ici depuis un siècle », commentent des habitants de Mombasa.

« Il n'y avait pas de quoi en faire un drame : ces prédicateurs ne cherchaient qu'à mettre au net les rapports entre religions grâce à leurs connaissances approfondies de tous les livres saints », assure un jeune musulman. « Sous couvert de « clarification », ces précheurs ont émaillé leurs homélies d'allusions perfides contre les chrétiens », rétorque un prêtre catholique. Pour attirer du monde, les organisateurs de ces réunions publiques n'avaient-ils pas laissé courir la (fausse) rumeur que le vicario d'une paroisse catholique de Mombasa, récemment converti à l'islam, assisterait au quatrième meeting...

« Bureaucratie chrétienne »

Les autorités locales ont donc de leur devoir de prévenir d'éventuels affrontements entre chrétiens et musulmans. Pour compliquer le tout, Sharif Nasseir, le patron de la KANU, surnommé le « petit Bokassa de Mombasa », jugea bon de profiter de ces échauffourées, au cours desquelles il avait été molesté, pour faire « coiffer » Saïd Hamed Saïd, son rival politique, plus populaire que lui parmi les disciples d'Allah.

A Mombasa — cinq cent mille habitants — ces disciples d'Allah sont un peu chez eux. L'islam ne s'y est-il pas implanté dès le septième siècle, dix siècles plus tôt que le christianisme ? Les musulmans — 80 % de la population — y disposent d'une certaine de mosquées et y animent une vingtaine d'organisations sociales. Ils s'alarment de constater que, notamment attirés par le développement du tourisme, des « étrangers », venus de l'intérieur du Kenya, ont envahi « leur » ville, qu'ils y ont

acheté des terrains, des propriétés, qu'ils y font du commerce, et que « ces étrangers-là » sont, hélas pour la plupart, des infidèles. Quant au gouvernement central, parfois qualifié par eux de « bureaucratie chrétienne », les musulmans estiment qu'il défend mal leurs intérêts, ce sont les chrétiens qui ont pignon sur rue et occupent le haut du pavé. « C'est un gouvernement pour les Africains, pas pour les Arabes », se plaint Noor Mehta.

L'irrésistible musulman n'a pas non plus épargné Mombasa. L'Iran et le Libye y ont leurs zélotes et leurs obligés, notamment parmi les jeunes générations. « Chaque année, ici, plusieurs milliers de personnes se convertissent à l'islam, le plus naturellement du monde, sans être gâtés de pétrodollars comme d'aucuns le prétendent », affirme un disciple d'Allah.

Sur la défensive, les chrétiens en viennent à dénoncer ce prosélytisme de mauvais aloi, ce confusionnisme religieux. « C'est le christianisme, pas l'islam, qui aujourd'hui, se répand comme un feu », lance un prêtre catholique qui semble ne pas trop s'inquiéter de l'avenir car c'est, à son avis, « une petite minorité », une poignée d'agitateurs qui essaient de jeter le trouble dans les esprits.

Il n'empêche que cette « petite minorité » a troublé la quiétude de Mombasa où tout le monde s'accorde à reconnaître que, depuis des générations, les différences communautaires religieuses ont vécu en parfaite intelligence. « Nous ne sommes pas des fanatiques », souligne un homme d'affaires, mais, aujourd'hui, ce qui se passe sous nos yeux ressemble à une guerre entre chrétiens et musulmans. La radio kényane le constate récemment : « Il y a un fanatisme grandissant au sein des Eglises. Les gens commencent à insister davantage sur ce qui les divise plutôt que sur ce qui les unit. »

JACQUES DE BARRIN.

Europe

ITALIE : les consultations de M. Gorla

Le nouveau gouvernement pourrait être rapidement formé

ROME de notre correspondant

Comme prévu, M. Giovanni Gorla, démocrate-chrétien, va tenter de se succéder à lui-même. Le chef du gouvernement démissionnaire a reçu, le mardi 17 octobre, du président de la République, M. Francesco Cossiga, le mandat de former un nouveau cabinet de coalition qu'il souhaite constituer avec les cinq mêmes partis : démocrate chrétien, partis socialiste, républicain, social-démocrate et libéral. « Dans la situation où nous nous trouvons, le temps aussi est important », a déclaré le président du conseil Palazzo Chigi aussitôt, a entamé au Président Chigi

(le Matignon italien) les consultations avec les forces politiques de la défunte coalition. Il a commencé ces entretiens avec les dirigeants du Parti libéral (2,2 % des voix) dont la défection pour des dissensions sur le projet de budget 1988 avait causé la chute, le 13 novembre, du premier gouvernement Gorla après tout juste 109 jours d'existence. Les libéraux semblent plutôt satisfaits des dernières propositions qui leur ont été faites, et une solution de la crise pourrait, en conséquence, en être facilitée.

L'épisode a cependant réveillé les appétits et les rivalités entre les partis. Les socialistes et les sociaux-démocrates (ces derniers représen-

tant à peine 3 % des voix) veulent ainsi que le prochain cabinet tire pleinement les conséquences des résultats des référendums sur la justice et le nucléaire, où une majorité de votants s'étaient prononcés pour l'arrêt du maigre programme de construction de centrales et l'instauration d'une responsabilité civile pour les magistrats. Les négociations sur le programme gouvernemental s'annoncent donc ardues, d'autant que la démocratie chrétienne reste partagée sur ces questions et qu'un des partis de la coalition, le PRI (Parti républicain, 3,7 % des voix) avait été le héros de la campagne pour le « non ».

(Intérim.)

POLOGNE : avant le référendum du 29 novembre

Le bureau politique rappelle les limites du « pluralisme socialiste »

Varsovie (AFP). — Le sixième plénum du comité central du POU (Parti ouvrier unifié polonais, le PC polonais), consacré aux réformes politiques que le pouvoir se propose de mettre en application en 1988, commencera ses travaux le 25 novembre, a annoncé, le mardi soir 17 novembre, la télévision nationale.

Le rapport du bureau politique, qui sera examiné par le plénum, a été publié mardi soir également. Ce texte approuve le renforcement du rôle des conseils municipaux — au détriment du pouvoir central — dans le fonctionnement des rouages politico-économiques du pays, et exprime l'accord du bureau politique pour une modification de la loi électorale — multiplication des candidatures — et pour une discussion sur la possibilité de création d'une deuxième Chambre à la Diète (Parlement).

Le bureau politique soutient les projets gouvernementaux de renforcer les cellules d'« autogestion socialiste » sur l'ensemble du territoire et se prononce pour la formation de « clubs de discussion » et d'associations diverses — notamment dans les milieux ouvriers et de la jeunesse — afin de favoriser l'établissement d'une vaste concertation nationale.

Toutefois, le bureau politique du POU rappelle les « limites » du « pluralisme socialiste » qui exclut

d'avance « toute entente » avec la direction du syndicat dissous Solidarité. Sans nommer le mouvement de Lech Walesa, le texte y fait cependant très clairement allusion, soulignant que cette « opposition antisocialiste » agit « contre les intérêts vitaux de la nation » et se cantonne dans « une politique de refus derrière laquelle se cache un souffle venant de l'étranger, aussi bien matériel que politique ».

En revanche, le bureau politique invite au « dialogue » tous les anciens militants de Solidarité qui ne se sont pas enfermés dans « le cercle d'une négation destructrice ».

Le bureau politique adresse aussi une mise en garde à peine voilée à la

hiérarchie et aux prêtres de l'Eglise catholique en Pologne, à qui il demande instamment de ne pas suivre le voie de la politisation.

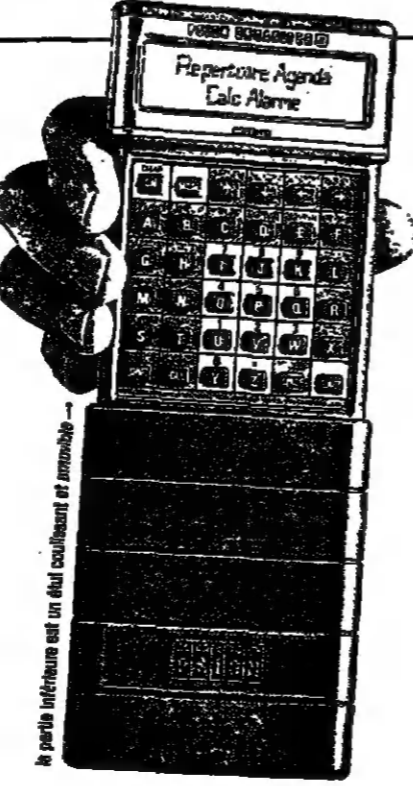
Le bureau politique approuve, d'autre part, la création d'un « comité social des droits de l'homme », qui aura pour tâche de garantir les libertés des citoyens. Mais il se déclare en même temps pour le maintien de la censure en Pologne. Il rejette enfin — implicitement — le pluralisme syndical, estimant que le seul syndicat officiel, l'OPZZ, constitue « une représentation efficace des intérêts professionnels et sociaux de la classe ouvrière ».

20 H R-V AU THEATRE
AVEC LA FEMME A LA CRAVATE NOIRE
 SIGNED: modigliani

Petite et Géniale.

Psion Organiseur II La petite machine géniale

- ☑ C'est un répertoire électronique
Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez "Kovs" et il retrouvera Tchikovsky par exemple).
- ☑ C'est un agenda
Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.
- ☑ C'est une horloge et un calendrier
Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oubliez plus jamais rien.
- ☑ C'est une calculatrice
Précision à 12 chiffres. 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez même créer vos propres fonctions, pour gagner du temps.
- ☑ C'est programmable
Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc... plus de 50 fonctions au total). Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.
- ☑ C'est petit (mais c'est génial)
A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.



Offrez-vous un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC (990 F HT), avec manuel en français et garanti un an. Il est en vente dans les FNAC, les NASA, la Règle à Calcul et dans d'autres magasins. Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12 (10 lignes groupées).

Aware
21 rue Le Peletier 75009 Paris
The generalist consists. Aware est une marque déposée.

LE MEILLEUR JOUR POUR ALLER A DOUALA, C'EST MARDI, MERCREDI OU VENDREDI.

Et la meilleure heure pour aller à Douala c'est 11h20 le mardi, 22h15 le mercredi et 23h59 le vendredi. Si après cela, vous allez à Douala sans y aller avec UTA, c'est vraiment que vous êtes dans un mauvais jour.



C'EST TOUJOURS MIEUX QUAND UTA Y VA.

accordé à Abidjan
ord de francs
plémentaire

Les Français
en Afrique
noire
de Richelieu
à Modigliani

Politique

Après les déclarations de M. François Mitterrand

Les protestations des responsables de la majorité ne masquent pas leur embarras

Pas question d'obéir aux injonctions du président de la République, mais en l'espèce il est prudent d'attendre. Ainsi peut se résumer l'attitude des dirigeants de la majorité après le souhait émis par M. François Mitterrand de voir adopter une loi sur le contrôle du financement des partis politiques avant l'élection présidentielle. Les socialistes de leur côté sont bien décidés à enfoncer le clou planté par le chef de l'Etat.

« Nous n'avons pas à obéir à des injonctions, fussent-elles du président de la République », M. Rossinot. « Nous n'avons pas à obtempérer aux ordres du président de la République », M. Jean-Claude Gaudin. « Le président de la République n'a pas d'ordre à donner au Parlement », M. Pierre Messmer. Sur la forme, la réaction est unanime. Seule fausse note, celle de M. Philippe Vasseur, porte-parole du PR et auteur d'une proposition de loi sur le financement des partis politiques : « nous disons depuis des semaines qu'il pleut ; ce n'est pas parce que le président de la République fait à son tour la même constatation qu'il ne pleut plus ».

Reactions vives, donc, à la façon dont M. Mitterrand « a remoyé en touche », pour reprendre l'expression de M. Gaudin, le ballon qui lui avait été expédié dans l'affaire Luchaire. « Les socialistes ont pas de leçon de morale à nous donner », affirme le président du groupe UDF. « Je trouve suspect que le président de la République ressorte ce dossier au moment où il s'agit de lever les socialistes d'accusations graves portées contre eux à tort ou à raison », ajoute le président du groupe RPR, après la réunion de celui-ci, avant de se déclarer « stupéfait que M. Mitterrand demande au gouvernement et à sa majorité de faire en six semaines ce que les socialistes n'ont pas fait en cinq ans de pouvoir absolu ».

« Nous avons eu tort », reconnaît M. Pierre Joxe. Pour expliquer leur attitude d'abord, le président du groupe PS affirme que les socialistes avaient voulu rechercher un « consensus » sur ce dossier et que M. Louis Mermaz, alors président de l'Assemblée nationale, avait ten-

ter de le faire aboutir par des contacts avec les autres groupes en même temps qu'il cherchait à réformer le règlement de l'Assemblée. Mais cela n'est fait dans la plus grande discrétion. Sur ce point, au moins, M. Messmer ne peut donner tort aux socialistes, puisque lui aussi explique : « Si nous voulons aboutir à un projet, il faut qu'il rencontre un vaste consentement qui dépasse les limites de la majorité quelle qu'elle soit ».

Foin des pudeurs passées. M. Joxe est bien décidé maintenant à pousser

arrivons pas, c'est parce que, une fois encore, le RPR s'opposera à une telle législation ».

Le RPR et le PCF d'accord

Effectivement, si M. Messmer se dit favorable à « une moralisation des acteurs de la vie politique » par une limitation des dépenses électorales et par la publication des patrimoines des hommes politiques, il est

tielle puissent faire des propositions précises.

M. Messmer envisage même la possibilité que cela aille plus vite : le Parlement pourra débattre de ce sujet « quand nous serons prêts, au moment que nous aurons choisi, car, pour faire un travail sérieux, il faut du temps. Il n'est pas impossible qu'en continuant à notre rythme nous soyons éventuellement prêts avant l'élection présidentielle ». M. Rossinot ne dit pas autre chose : « Le Parlement doit se saisir de ce dossier de fond, passionnant et difficile ».

Attendre et voir paraît donc être la ligne de conduite de la majorité. Mardi, en tout cas, elle s'est donnée le moyen de patienter. Lors de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale, elle a bien refusé l'inscription à l'ordre du jour, demandée par M. Joxe, de la proposition de M. Vasseur. Mais elle n'a pas refermé définitivement la porte. Le ministre des relations avec le Parlement a expliqué que le gouvernement souhaite « un travail de réflexion et de synthèse au fond par les commissions des lois des deux Chambres des différentes propositions déjà déposées. Au Palais-Bourbon, le président de la commission concernée, M. Pierre Mazeaud, député RPR de la Haute-Savoie, est immédiatement déclaré prêt à effectuer ce travail.

Un rapporteur, comme le règlement le prévoit, a déjà été désigné pour chacune des sept propositions déjà déposées à l'Assemblée depuis le début de la législature, en général un ami du signataire, comme le veut la coutume. Mais tant que ces textes ne sont pas inscrits à l'ordre du jour de la séance publique, ces désignations sont de pure forme. M. Mazeaud se propose donc de faire la synthèse. Mais à quelle allure ? Il verra, selon sa charge de travail. Et surtout selon la décision que prendra finalement M. Jacques Chirac. « Un parlementaire se déshonore en obéissant aux ordres du pouvoir exécutif », a affirmé, en visant le chef de l'Etat, M. Messmer, apparemment amnésique : n'est-il pas été « beron » au temps des « godillots » ?

THIERRY BRÉMER.

Le reptile du Palais-Bourbon

C'est un reptile bien connu des zoologistes du Palais-Bourbon. Ils l'appellent le « serpent-de-mer-de-la-réforme-du-financement-des-partis-politiques ». La bête familière est venue faire « coucou », le mardi 17 novembre, à ses admirateurs. A l'Assemblée, tout le monde l'aime bien. Tout le monde, sauf M. Claude Labbé (RPR, Haute-Savoie) : « La réforme ? Ce serait un monument d'hypocrisie ; cela ne fonctionnerait dans aucun pays du monde. Et par qui voulez-vous faire contrôler les dépenses ? Par des magistrats ? Regardez la CNCL ! Et écoutez ce que l'on dit des magistrats ! »

Sur ce point précis de la haute estime en laquelle sont tenus les juges, M^{me} Edith Cresson (PS, Vienne) partage l'opinion de son collègue : « Des magistrats, bien sûr, c'est ce qu'il faut à l'esprit quand on pense à des gens intègres ; et je ne souris pas en disant cela (large sourire). Mais moi, je mettrais certainement des commissaires aux comptes, qui sachent compter, et qui puissent dire qu'un meeting dans le Var, avec des lasers et une grande roue, cela coûte tant de brèves ».

A l'image de M^{me} Cresson, tout le monde y va de sa carresse sur la tête du serpent. Les plus enthousiastes, bien sûr, sont les socialistes : « La débâcle d'affaires à laquelle donnent lieu les campagnes est excessive et indécente », s'indigne M^{me} Yvette Roudy (PS, Calvados).

Certains députés UDF ne sont pas en reste, tel M. Philippe Vasseur (PR, Pas-de-Calais), grand serpentophile devant l'éternel, immortel auteur d'une proposition de loi sur le sujet : « Depuis des années, je propose cette réforme. Ce n'est pas parce que le président vient sur nos positions que je vais me mettre à être contre lui ».

Pour attester de sa bonne foi, M. Vasseur exhibe même de son attaché-casse la copie d'une lettre à M. Georges Sarre (PS, Paris), père d'une proposition de loi cousine : « Je lui ai écrit pour que

nous joignons nos efforts. Pas de réponse. Cela doit être le courrier qui marche mal ! J'en parlerai à Longuet... Et rien dans les poches, M. Vasseur ? « Si, si, regardez les finances du PR », réplique le député en sortant de la monnaie de son portefeuille. « Et il y a beaucoup de pièces jaunes », renchérit une collaboratrice.

La loi de la charbonnière

Quant aux centristes, bien sûr, ils n'ont rien contre, mais de loin. M. Pierre Médirgues, ministre de l'équipement, est aussi partisan d'examiner soigneusement les exemples étrangers et... de créer une commission. Il suffisait d'y penser !

Sur un sujet touchant à l'honneur et à la morale, M. Jean-Marie Le Pen, évidemment, ne saurait être en reste. Si la loi l'exige, il rendra public son patrimoine jusqu'au dernier marbronnier du parc de Montretout. Bien, suggère-t-il, « pourquoi ne pas étendre cette obligation aux directeurs de journaux, aux grands patrons, aux présidents de mutualités ? »

Quant à son lieutenant, Jean-Claude Martinez (FN, Hérault), il se surpasse : « Pourquoi légiférer là-dessus ? Que chacun se démerde ! » En revanche, il brille de règlement et le statut de la presse, l'existence de ce pouvoir sauvage, qui n'est actuellement soumis à aucun contrôle ».

Mais, dans la majorité, même les plus enthousiastes trouvent que l'initiative présidentielle arrive un peu tard. « Cela doit être une autre manière d'annoncer, suppose M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron). J'ai relu ses cent dix premières de 1987 : je n'ai pas trouvé trace de financement des partis ».

Ah, n'est-ce pas déjà trop tard ? « Si le président l'a proposé, c'est que cela doit être possible », réplique M^{me} Yvette Roudy, avec le fol... de la charbonnière.

D. SCHNEIDERMANN.



les feux. « Nous avons été offensés, diffusés ; le seul moyen d'en sortir, c'est qu'il y ait un texte sur le financement des partis et qu'il soit discuté publiquement afin que chacun prenne ses responsabilités ».

Pour l'obtenir, il espère profiter des divisions de la majorité : il a fait ses comptes. « Il suffit que soixante-quinze députés de l'UDF nous rejoignent. S'il le faut nous demanderons un vote sur l'ordre du jour. S'il le faut, même, nous recueillerons des signatures pour tenter, conformément à la Constitution, qu'une majorité de députés demandent la convocation du Parlement en session extraordinaire. Plus personne ne doit pouvoir renvoyer à plus tard l'application de ses bonnes intentions. Si nous n'y

copions un financement des partis par le produit de l'impôt, ne serait-ce que parce que cela implique un contrôle par l'Etat des finances des partis. Le PC partage cette opinion. Son bureau politique, réuni le mardi 17 novembre, a, en effet, demandé à son groupe de déposer des propositions de loi sur la « moralisation », mais confirme son opposition à un financement public des partis qui « serait absolument contraire » à leur indépendance.

Faut-il alors ne rien faire ? Nul dans la majorité n'ose le proposer. Si M. Gaudin ne veut pas « agir dans la précipitation », il souhaite que les nombreuses propositions déposées soient examinées par la commission des lois « dans le calme et la sérénité », afin que, le dossier mis à plat, les candidats à l'élection présiden-

**SINGAPOUR!
SINGAPOUR!
SINGAPOUR!
CHAQUE SEMAINE
NOUS RÉPÉTONS
TROIS FOIS
LA MÊME CHOSE.**

En 747 Big Boss et plus précisément tous les mercredis à 20h20, tous les vendredis à 18h20 et tous les dimanches à 22h10. Singapour, c'est toujours plus facile d'y aller avec UTA. Doit-on vous le rappeler?



C'EST TOUJOURS MIEUX QUAND UTA Y VA.

BIBLIOGRAPHIE

Aux Etats-Unis Obsédés par l'argent

Voilà un ouvrage qui arrive à point nommé. Dans le Coup de poing américain, Sophie Huot, journaliste au Figaro, décrit en effet « trente-cinq ans de publicité politique aux Etats-Unis ».

A travers les neuf campagnes électorales présidentielles qui s'y sont déroulées depuis 1952, elle souligne en effet le rôle grandissant que la publicité a joué. De multiples anecdotes illustrent cette enquête, qui montre à la fois la complexité et la variété des sources de financement et l'ampleur des moyens ainsi mobilisés.

L'auteur affirme par exemple : « Obsédés par le besoin d'argent, le Parti républicain et le Parti démocrate ont créé, en 1984, des structures financières « attrape-tout » pour préparer les prochaines échéances. » Malgré la réglementation des ressources et le plafonnement des dépenses imposés par la loi, les Américains reconnaissent l'existence de soft money - l'équivalent en français des caisses noires - dont l'évaluation, pour la campagne présidentielle de 1984, a varié entre 15 et 40 millions de dollars en plus des ressources déclarées et vérifiables. Au total, selon l'auteur, le coût d'une campagne pour un siège de sénateur s'est multiplié par six en dix ans, pour atteindre 120 millions de dollars (soit plus de 600 millions de francs).

Pour les présidentielles, le financement sur fonds publics est en principe total. Chaque candidat a ainsi touché en 1984 20 millions de dollars. Un pactole pourtant insuffisant.

A. P.

★ Le Coup de poing américain, par Sophie Huot. Editions Claude Lattès. 252 pages, 110 francs.

Selon un sondage de la SOFRES

L'affaire Luchaire n'a pas modifié les intentions de vote pour 1988

Réalisé une semaine après le début de l'affaire Luchaire, un sondage d'intentions de vote pour l'élection présidentielle effectué par la SOFRES (1), indique que les Français n'ont pas modifié leur comportement électoral. Les résultats de ce sondage sont conformes, pour l'essentiel, à ceux d'enquêtes précédentes, réalisées avant l'affaire.

Publié le mercredi 18 novembre, dans un groupe de journaux de province (2), le sondage de la SOFRES montre que si les candidats de droite et d'extrême droite sont majoritaires au premier tour, les représentants de la gauche l'emportent dans trois hypothèses sur quatre au second tour. MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen recueillent 52,5 % des suffrages lorsque M. François Mitterrand est candidat, et 59,5 % si M. Michel Rocard porte les couleurs socialistes.

Mais, au second tour, le président de la République est réélu, face au premier ministre avec 56 % des suffrages, et face à M. Barre, avec 52 % des voix. Si M. Rocard sort vainqueur du duel l'opposant à M. Chirac avec 51 % des suffrages,

il est battu par M. Barre qui obtient 54 % des voix.

L'examen des reports de suffrages du premier au second tour montre, qu'opposé à M. Mitterrand, M. Chirac ne recueille que 68 % des voix des électeurs qui se sont prononcés pour M. Barre au premier tour, et 55 % des voix de M. Le Pen. 61 % des électeurs de ce dernier et 75 % de ceux du premier ministre sont prêts à accorder leurs suffrages à M. Barre, lorsqu'il est opposé au chef de l'Etat.

A gauche, M. Mitterrand recueille les suffrages de 71 % d'électeurs communistes, mais 65 % seulement accordent leur soutien à M. Rocard au second tour. En l'absence de leur chef de file, 37 % des électeurs du Front national voteront en faveur de M. Barre, 29 % apporteront leurs suffrages à M. Chirac et 13 % au président de la République.

(1) Sondage effectué du 7 au 12 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.
(2) Les Dernières Nouvelles d'Alsace, la Dépêche du Midi, Le Provençal et la Nouvelle République du Centre-Ouest.

LA MARTINIQUE EN CONCORDE, NOËL AU MÉRIDIEN.

Départ le 21 décembre. Voyage aller en Boeing 747 Air France, 9 jours/7 nuits avec petits déjeuners au Méridien Trois Bets, voyage retour à bord du Concorde le 28 décembre.

Centre d'Informations Jet Tours.
Paris : 47.05.01.95
Lille : 20.06.52.52
Marseille : 91.22.19.19
Lyon : 76.42.80.77
Nantes : 89.66.20.02
Nice : 93.80.88.66.
Toutes agences Air France et agréées.

9 JOURS AU MÉRIDIEN : 18500F.

Jet-tours
REVE PROMIS, REVE TENU!

سكنا من الهم

Politique

sur le financement des partis politiques

La colère de M. Chirac

M. Jacques Chirac et ses amis du RPR sont dans une situation déplaisante. Officiellement, la majorité est tout entière soudée pour crier à l'escamoteur après la contre-attaque du président de la République, qui, pour se dégager du mauvais pas où l'a placé l'affaire Luchaire, a mis le gouvernement au défi de faire voter en janvier un règlement des finances des partis politiques ; mais cette unanimité est de pure forme.

Après tout, depuis bientôt dix ans, l'obstacle à tout projet de clarification des ressources des partis s'appelle le RPR. A l'UDF, on ne voit pas pourquoi on l'oublierait, ni pour quelle raison on aiderait l'allié-rival à se dédouaner d'un passé marqué par une évidente mauvaise volonté. La proposition de M. François Mitterrand a été accueillie avec empressement par M. Philippe Vasseur, porte-parole du Parti républicain, qui y a reconnu ses propres idées, puis avec ferveur par les centristes, apôtres de toujours d'une moralité publique, dont M. Raymond Barre s'est fait le champion.

Le premier ministre et ses partisans, d'ailleurs partagés, se sont retrouvés un peu seuls. Cet inconvénient s'est traduit dans les propos tenus, le mardi 17 novembre, lors du déjeuner hebdomadaire des responsables de la majorité, par un M. Chirac de mauvaise humeur, selon les uns, « remonté », selon d'autres. Le chef du gouvernement, qui avait annulé sa participation à la réunion du bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale, en fin de matinée, afin de garder ses

réflexions pour lui, a vivement dénoncé la manœuvre par laquelle M. Mitterrand avait tenté de se tirer d'affaire. Selon M. Chirac, l'attention soudain portée par le chef de l'Etat aux méurs financières des partis politiques était purement tactique.

La mise en cause implicite des partis de la majorité, qui avaient pu bénéficier plus longtemps que les autres, dans ce domaine, des avantages du pouvoir, devait être contrée, ajoutait le premier ministre, en observant que le PS, dans l'opposition, n'avait pas manqué de mettre en place des circuits de financement efficaces. En tout cas, une chose est sûre à 100 %, a souligné M. Chirac, c'est que « nous [la droite] n'avons pas vendu d'armes à l'Iran », sous-entendu, depuis mars 1986.

Tout cela est bel et bon, mais que faire face à l'initiative du président de la République ? Ne pas s'affoler, voir venir : c'est la position, par exemple, de M. Charles Pasqua, celle, aussi, de M. Jean-Claude Gaudin, qui estiment, l'un comme l'autre, qu'on ne peut pas légiférer en pareille matière en quelques jours. M. Gaudin suggère que M. Pierre Mazeaud, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui a déjà commencé un inventaire des propositions existantes, soit officiellement nommé rapporteur et s'attelle à la compilation de ces textes, à des auditions, etc. S'il paraît opportun, en janvier, d'engager l'examen et le vote d'une loi, le gouvernement pourra en prendre alors, lui-même, l'initiative et demander au chef de

l'Etat de convoquer le Parlement en session extraordinaire, comme M. Mitterrand s'est engagé à le faire.

Se méfier de son rival

Le premier ministre aimerait certainement pouvoir circonvenir, ainsi, la contre-offensive du président de la République à une simple habileté, qui pourrait être vite oubliée, enterrée, comme il se doit, par une commission. Il n'est pas sûr que ses alliés lui en laissent le loisir. Sentant venir le danger, M. Jacques Toubon avait proposé, il y a trois semaines, lors d'un déjeuner des responsables de la majorité, que le RPR et l'UDF proposent conjointement la réunion des partis représentés à l'Assemblée nationale afin qu'ils se concertent sur le problème de leur financement et de sa transparence. M. Gaudin avait objecté, alors, qu'une telle concertation devait se faire dans le cadre du Parlement et de ses procédures. On n'en avait plus parlé. L'idée revient puisque M. Chirac pourrait recevoir en consultation, à Matignon, les chefs de partis.

M. Alain Juppé, lui aussi inquiet des dommages que cette question du financement, habilement maniée par les socialistes et par les barristes, pourrait causer au RPR et à son candidat, était

revenu à la charge dans un entretien avec *Libération*, dans lequel le ministre délégué au budget affirmait la nécessité de légiférer. M. Barre en était bien d'accord, mais, se remémorant ses déboires de 1978 face au RPR, il se prononçait pour la consultation directe du peuple par référendum.

M. Chirac, dont la réponse au président de la République — avec lequel il s'est entretenu en tête à tête mercredi matin comme chaque semaine avant le conseil des ministres — devait être connue mercredi soir, peut-être accréditer l'idée que le RPR serait, seul de son espèce, irréductiblement réfractaire à toute moralisation des rapports entre argent et politique ? Au moment où les tensions s'aiguissent entre les barristes — accusés de dérive centriste depuis que certains d'entre eux ont envisagé la participation de socialistes à leur éventuel gouvernement, et, plus encore, depuis que M. Delors s'est offert à être le premier ministre de M. Barre — et les chiraquiens — auxquels les amis du député de Lyon reprochent de trop ménager M. Mitterrand afin de sauvegarder la cohabitation, — le premier ministre, en mauvaise posture dans les sondages, doit plus que jamais se méfier de son rival autant que de son adversaire.

PATRICK JARREAU.

M. Charles Hernu se défend devant les députés socialistes



Les députés socialistes sont de grands sentimentaux ! Ils avaient été heurtés que pas une fois depuis le début de l'affaire Luchaire M. Charles Hernu ne vienne en parler avec eux. L'ancien ministre de la défense s'est fait pardonner en s'exprimant longuement, le mardi 17 novembre lors de la réunion hebdomadaire du groupe, d'un ton tout à la fois ému et ferme. Il a même justifié ses absences des semaines précédentes, en expliquant qu'il avait voulu attendre que M. François Mitterrand se soit exprimé avant de le faire à son tour.

Sur le fond de l'affaire, M. Hernu n'a, d'après M. Pierre Joxe, rien appris aux élus du PS. Il a quand même expliqué que, dans le cas de Greenpeace, il avait effectivement couvert des militaires. Mais pour les vannes d'armes à l'Iran, il n'avait

jamais donné d'ordre, ni même couvert de son autorité une telle action. « Je n'ai rien à me reprocher, a-t-il ajouté, on a mis en cause mon honneur, cela est ignoble. »

Devant des députés très attentifs, et sensibles à ses propos, M. Hernu a aussi remercié ceux qui « avaient toujours eu confiance » en lui. « Dont moi », a précisé M. Joxe, qui a ajouté que, si des socialistes avaient pu être troublés par les accusations portées contre l'ancien ministre, la suite de l'affaire leur montrerait qu'ils ne devaient pas se laisser impressionner par les attaques dont ils sont l'objet. Aussi la fin de l'intervention de M. Hernu a été vivement applaudie. M. Roland Dumas expliquant pour sa part qu'il s'était montré « très offensif » et « très convaincant ».

M. Messmer met en cause le chef de l'Etat

A l'issue de la réunion du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le mardi 17 novembre, M. Pierre Messmer s'est montré particulièrement sévère envers les déclarations de M. Mitterrand relatives à l'affaire Luchaire. Le président du groupe RPR a affirmé : « Pas un seul député n'a trouvé ses explications satisfaisantes. Pendant trente-deux minutes, le président a exposé ses états d'âme et ses scrupules moraux et expliqué qu'il n'était pas informé. Il est ainsi clair que, bien qu'étant chef des armées, il n'a été sur les affaires militaires — le Rainbow Warrior — Luchaire — ni informé ni averti. Cela est très grave. Il n'a pas non plus recherché avec beaucoup d'énergie à savoir si ses ordres avaient été exécutés ni quels étaient les responsables de ces désobéissances. »

M. Messmer a également insisté sur le lien à établir entre l'affaire des ventes d'armes et la proposition du chef de l'Etat concernant le financement des partis politiques dans laquelle il voit tout à la fois une « opération de diversion », et un « piège » dû à une « illumination soudaine et suspecte » de M. Mitterrand.

« Le talent du prestidigitateur »

Ce thème est repris par M. Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, qui salue dans le *Figaro* de mercredi « le talent du prestidigitateur » et l'accuse « d'esquiver le vrai problème ». ajoutant : « Pour l'affaire Luchaire comme pour l'affaire Greenpeace, M. Mitterrand est pris dans la tenaille d'un dilemme. Ou bien il savait et il ne dit pas la vérité, ce qui est troublant pour un professeur de morale. Ou bien il ne savait pas et il a failli à sa tâche. [Car] un président de la V^e République n'est pas un roi faignant. C'est un vrai chef d'Etat et des armées ». La plupart des députés RPR avaient fait lors de la réunion de leur groupe des réflexions semblables.

● POLYNÉSIE : le maire de Papeete à l'Elysée. — Le maire de Papeete, M. Jean Juventin (div. g.), ancien député, a été reçu le mardi 17 novembre, à l'Elysée, par M. François Mitterrand avec lequel il s'est entretenu de la situation en Polynésie française. « La grève des dockers n'a été qu'un détonateur, a-t-il notamment déclaré au terme de cette entrevue. Les Polynésiens vivent mal, les jours n'ont pas de travail, les grandes communes manquent de logements et il y a un réveil du racisme ». M. Juventin a également regretté la présence en Polynésie de ceux qu'il a appelés des « évangélistes » venus de métropole et de Nouvelle-Calédonie « pour prendre la place des petits Polynésiens ». Il a souligné que le président de la République était très préoccupé par la situation dans les territoires du Pacifique : « Je pense, a-t-il dit le maire de Papeete, qu'il ne vaut pas que ce qui s'est passé en Nouvelle-Calédonie se répète en Polynésie. »

● Le ministre de la défense doute des informations sur des livraisons d'armes par des Transall à l'Iran. — L'information selon laquelle des avions Transall de l'armée de l'air française auraient transporté des armes en Iran, entre 1982 et 1986, est mise en doute par le ministre de la défense. Cette information, publiée par *Lyon-Figaro*, émanait d'un ancien militaire qui assurait avoir lui-même participé aux opérations de chargement sur la base de Strasbourg (*le Monde* du 18 novembre). Au ministre de la défense, on indique que ces « révélations » sont contredites par les éléments actuellement réunis sur les mouvements d'avions, à l'époque, du Commandement du transport aérien militaire (COTAM) et de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les deux seuls utilisateurs, en France, d'appareils Transall.

24 H LA CONVERSATION
AVENUE MONTAIGNE
 SIGNÉ: *Henri-Matisse*

L'HISTOIRE chez Fayard
 Voyage dans l'univers de l'imprimé.
 Un travail passionnant, exemplaire des méthodes et des orientations prises aujourd'hui dans l'Ecole de la Nouvelle histoire.

— Sous la direction de Roger Chartier —
Les usages de l'imprimé
 Fayard
 448 pages 150F

CLASSE GALAXY UTA: AUJOURD'HUI LES HOMMES D'AFFAIRES PEUVENT ENFIN VOYAGER DANS L'ESPACE.

Vers l'Afrique, le Sud-Est Asiatique, le Pacifique ou les USA, en DC 10 ou en 747 Big Boss, choisissez l'espace luxueux de la Classe Affaires Galaxy, vous comprendrez pourquoi c'est toujours mieux d'y aller avec UTA.

UTA

C'EST TOUJOURS MIEUX QUAND UTA Y VA.

cois Mitterrand
 optile
 Bourbon
 EN AMERIQUE
 JAC TOUJOURS

Politique

Le débat interne au Parti républicain

Léotardiens et giscardiens s'affrontent sous l'œil des barristes

M. François Léotard éprouve décidément bien des difficultés à ramener le calme dans les rangs du Parti républicain. Malgré ses déclarations volontaristes pour montrer que « le PR se veut rassemblée autour de son secrétaire général » et que ces accès de fièvre ne sont, en fait, que les symptômes normaux d'une crise de croissance trop brutale, malgré les propos de M. Madelin assurant « qu'il n'y a pas d'état d'âme » dans ce parti, l'épreuve de force continue entre M. Léotard et les giscardiens.

Le bureau politique qui s'est tenu dans la matinée du mardi 17 novembre, et qui fut exceptionnellement long, devait permettre, selon M. Madelin, « d'enterrer la hache de guerre et de fumer le calumet de la paix ». Chacun, en réalité, est plutôt resté sous son tipi, et M. Madelin s'est même brûlé les doigts. Voulu mettre au vote, au terme de cette réunion, une déclaration de soutien à M. Léotard, M. Madelin a dû faire machine en arrière devant l'opposition conjuguée de MM. Hervé de Charette et Raymond Marcellin, qui n'apprécieraient pas que cette initiative ait été prise tout de suite. M. Michel d'Ornano eut noté le dos.

Chacun campe donc sur ses positions. Une fois de plus, M. Léotard a tenté de convaincre tout le monde qu'il n'avait aucune mauvaise inten-

tion à l'égard de M. Valéry Giscard d'Estaing, que tout le parti « avait besoin de sa personnalité et de son talent », mais qu'il était néanmoins certain que lui-même et ses amis « continueraient à dire ce qu'il y avait à dire à l'abri de toute intervention extérieure ». Les giscardiens se sont montrés peu convaincus par ce raisonnement : « N'entrez pas trop vite Giscard », a averti M. d'Ornano. Des hommes d'Etat, il y en a peu dans notre pays et ils resurgissent toujours.

Le rôle de M. Madelin

Giscardiens et barristes se sont trouvés d'accord pour demander que l'on s'occupe de l'élection présidentielle. M. Charles Millon a ainsi jugé singulier que M. Léotard veuille entamer les négociations pour les élections législatives avant même d'avoir clairement défini l'attitude de son parti dans la campagne présidentielle.

La discussion a été aussi particulièrement tendue entre M. Léotard et le président des jeunes giscardiens, M. Richard Marchand. L'accueil fait dimanche dernier à M. Gérard Longuet par ces jeunes a laissé des traces. Pour autant, M. Marchand n'a pas eu les éclaircissements qu'il entendait obtenir sur le projet de constitution d'un mouvement de jeunes au sein même du PR, c'est-à-dire sa concurrence directe avec celui qu'il préside. Un tel projet existe, ébauché lors de la

rencontre organisée le 28 mars dernier entre les ministres libéraux et les jeunes à Paris, et confirmé lors de la dernière réunion des secrétaires fédéraux du 15 octobre.

M. Giscard d'Estaing, mis à part quelques mots de soutien à M. d'Ornano à l'occasion de son « Sept sur sept » du 1 novembre, s'est encore peu exprimé publiquement sur cette affaire. Son entourage se contente d'expliquer « qu'il regarde d'un œil sympathique l'action de ses amis ». Mercredi, l'ancien président de la République devait participer à un dîner offert au Sénat à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des républicains indépendants. M. Léotard sera aussi présent. Le lendemain, M. Giscard d'Estaing doit présider un déjeuner organisé par M. Marcellin et d'autres parlementaires RI. Il serait surprenant qu'il ne saisisse pas l'une ou l'autre occasion pour donner son avis sur cette affaire qui commence à inquiéter les autres parlementaires de la majorité.

Après quelques semaines de ralliement officiel de M. Léotard à leur cause, les barristes ne voudraient pas que le secrétaire général du PR leur arrive trop affaibli. A Matignon, on semble également s'inquiéter de ces soubresauts giscardiens. M. Chirac a longuement regardé mardi M. Madelin lequel paraît vouloir profiter de toutes ces vicissitudes pour se poser en grand réconciliateur. M. Madelin a aussi inscrit sur son agenda une rencontre vendredi avec M. Giscard d'Estaing.

DANIEL CARTON.

La campagne du PCF

Les chercheurs de l'université d'Orsay passent le candidat Lajoinie aux rayons X

Accélérateur de particules, rayons X et astrophysique spatiale : savant en herbe d'un matin, M. André Lajoinie a pris, le mardi 17 novembre, une leçon de choses avec un réel plaisir et un intérêt non feint. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle est allé à la rencontre des « travailleurs intellectuels » sur leurs terres de machines, en l'occurrence les chercheurs de l'université d'Orsay (Essonne).

Chaperonné par le mathématicien du comité central du parti, M. Jean-Pierre Kahane (qu'on dit partant de cette instance), M. Lajoinie s'est familiarisé avec la fixation de l'azote par des cellules végétales, l'utilisation du laser dans les relevés topographiques et la nécessaire formation de spécialistes français, réclamée par les universitaires, pour les programmes Hermès et Ariane. S. L'éleve Lajoinie s'est montré appliqué.

Puis il est passé aux travaux pratiques en animant, pendant près de deux heures, un débat dans une salle « remplie comme on ne l'avait pas vu depuis quinze ans », confiait un homme du hief et du parti. Tout qu'Orsay-faculté compte de cellules grises et communistes avait fait le déplacement. « Pour le redressement du PC apportons-lui notre soutien, et les moyens financiers », annonçait l'affiche d'invitation à l'entrée de la salle de cours.

Après que le professeur Kahane ait invité les rares étudiants, timidement, à venir s'installer aux premiers rangs — car « si vous restez tous au fond, les photographes ne pourront pas travailler ». — M. Lajoinie a fait un rapide exposé,

mélange de ses impressions universitaires matinales et de son moment politique élyséen. « On nous avait dit qu'il fallait aller vers les 80 % de bacheliers, a-t-il remarqué, nous en sommes à des années-lumières. »

Le « rétrécissement absolu »

D'embûte un jeune communiste, tout frais de cette année, qui pensait avoir face à lui son « futur secrétaire général » a arraché le candidat à son espace fédéral. Il s'est étonné que certains camarades de sa section de Palaiseau aient dénoncé « le coup politicien » des démissionnaires de Haute-Vienne. Il s'est graté le tête quand il a vu, à propos du PCF et de l'élection présidentielle : « Même en étant moins fort, il serait plus fort ! » Sur le premier point, M. Lajoinie a répondu que « tout ce qu'il se dit n'est pas forcément juste. Ceux qui ont des désaccords peuvent les faire valoir, mais le vote tranche ». Sur l'évidence du second, il s'est montré très sceptique. « Le ne partage pas ce point de vue. Cette thèse peut entraîner très loin, a-t-il dit, jusqu'au rétrécissement absolu ».

Le président du groupe communiste de l'Assemblée a marqué sa volonté de « poursuivre la bataille contre la sélection par l'argent » à l'université. Il a dénoncé les atteintes à la démocratie qui, selon lui, est en recul. Il s'est prononcé pour l'annulation de la dette du pays-monde, qui pourrait bénéficier de « la réduction immédiate de 40 milliards de francs du budget militaire » proposée par le PCF.

Mis en cause par l'inévitable militant trotskiste de Lutze ouvrière qui ne se laisse jamais d'apporter la contradiction à un dirigeant du PCF, M. Lajoinie a, une fois encore, été obligé de s'expliquer sur la présence de quatre ministres communistes dans les gouvernements socialistes de 1981 à 1984. Fier que les communistes, en 1954, aient été un centre de l'opération de captage de l'armée européenne (CÉD), M. Lajoinie s'est montré persuadé que « les usines fabriquant des avions de guerre peuvent très facilement construire des avions civils de grande qualité ».

Constatant que « des pays comme la Suède ou l'Autriche qui ne sont pas membres de la CEE ne s'en portent pas plus mal », il a clamé son « refus de voir la France soumise à des décisions auxquelles elle n'aurait pas participé » dans le cadre de l'application de l'Acte unique européen qui « n'est pas fatal ». Quant au « Conseil constitutionnel qui se permet de revenir sur des lois votées par le Parlement », il demande sa suppression pure et simple.

M. Lajoinie « ne compte pas sur les petites phrases de M. Mitterrand pour évaluer l'action du gouvernement — car « ce qui est essentiel, c'est l'action des gens dans les entreprises, les bureaux et les universités ».

A la demande de M. Kahane, qui s'est félicité de voir le candidat « passer aussi bien chez les chercheurs qu'à la télévision », les quelques deux cents personnes présentes ont applaudi le professeur Lajoinie.

OLIVIER BIFFAUD.

BIBLIOGRAPHIE

« A mots découverts », de François Léotard Une seule ambition : l'Elysée

Ce n'est peut-être pas un vrai livre, mais c'est un livre vrai. Une longue conversation avec trois amis au coin du feu de la vérité, devant une cheminée où brûleraient en fumée les bûches de la langue de bois et des petits calculs. Un témoignage bâti de mots simples, banals, mais qui passionne, surprend, et qui reste.

Léo raconte Léotard, comme un sageur qui, soudainement libéré du scaphandre étroit de son entourage, éprouverait l'indispensable besoin de venir respirer à pleins poumons sur la grève. François Léotard, pour la première fois, se donne à cœur ouvert, remonte pour le lecteur le chemin escarpé d'une jeunesse torturée, partage devant lui et sans habillage ses déceptions et ses ambitions : cela donne un autoportrait saisissant. Au risque de surprendre sous ceux qui l'avaient rangé au rayon des derniers barils de lessive politique. Au risque aussi de déplaire à tous les beaux esprits du microcosme, qui n'imaginent pas qu'en politique toute vérité peut être bonne à dire.

François Léotard parle de lui, des autres, de ses amis, de ses ennemis, de la politique et de bien d'autres choses. On connaît le Léotard beau parleur, charmeur des médias, ne chassant qu'en bande. On découvre le Léotard mystique, solitaire, sans cesse en quête de lui-même, obsédé par l'essentiel plus que par l'accessoire.

Apporter un autre souffle

Seul au milieu de tous, il dit adorer par dessus tout le silence, lui le ministre en charge de la communication. Il s'affirme préoccupé par son être dans un monde où il n'est question que de paraître. Il se décrit comme humble devant ses propres errements, mais ne cache pas sa grande ambition : c'est ainsi qu'il avoue, paraphrasant Malraux, qu'il fait de la politique sans l'aimer, et qu'il pourrait, du jour au lendemain, saluer cette compagnie. Mais, au terme de ce livre, voilà qu'il prend déjà rendez-vous pour... l'élection présidentielle suivante !

Car la politique reste la trame de cet autoportrait. Sa conquête de Fréjus pour venger le père, le spectacle de la campagne présidentielle de 1981, ses premières armes de chef de parti aux élections européennes de 1984, ses négociations avec Jacques Chirac avant les législatives de mars 1986, ses débuts place de Valois, son retrait de la joute présidentielle : dans ce grand tour de la maison de la droite, François Léotard classe quelques portes avec fracas.

M. Giscard d'Estaing n'est pas épargné. « En 1981, rappelle-t-il, la référence à Giscard était devenue

une sorte de postulat, un rituel qui n'avait plus un grand contenu. » Raymond Barre est frappé par quelques sous-entendus parlants : « A chaque fois, nous voyons renaitre cette tentation d'une aventure solitaire où des hommes, pour des raisons de carrière, de comportement, d'égoïsme, écrasent les formations politiques. » L'UDF est comparée à un « machin » : « C'est toujours ainsi avec l'UDF, ironise-t-il. Quand quelque chose nous est favorable, nous nous écrivons, et quand le RPR a des difficultés nous nous précipitons à son secours. C'est très chrétien ! »

On voit poindre encore l'amarante quand il se dit convaincu que sa candidature à l'élection présidentielle aurait apporté « un autre souffle et un vrai renouvellement à cette majorité ». Mais aucune résignation : « Si, après l'élection présidentielle de 1988, je me fixe comme but de participer quoi qu'il arrive à la suivante, je sais que j'asservirai ma vie à cette ambition, mais sans me mutiler. »

Enfin, François Léotard a le mérite de poser ici clairement et nettement le problème des rapports entre la majorité et le Front national. A tous ses amis, il lance un véritable cri d'alarme : assez de louvoisements, leur intime-t-il, assurant qu'il préfère perdre sa mairie de Fréjus plutôt que de faire alliance avec les amis de M. Le Pen.

Curieux Léo : rien n'est simple pour lui, rien n'est simple avec lui. Comme le montre ce livre, il n'a sans doute pas fini de dérangier. Fort de la justice de son combat libéral, un mot revient aujourd'hui sans cesse dans sa bouche : indépendant. Veste programme, qui résume au fond toute son ambition. A l'heure où certains se demandent si les hommes politiques ne sont pas « tous pourris », ce livre-confession apporte quelque réconfort.

DANIEL CARTON.

* A mots découverts, de François Léotard. Grasset, 274 pages, 84 F.

Grands hommes et petites phrases

Raymond Barre : « Je me souviens de son cours à Sciences-Po. C'était à 2 heures ou 2 heures et demie dans le grand amphithéâtre. Ce n'était pas une heure où l'on pouvait suivre un cours aussi austère avec l'attention qui convenait... Donc les têtes tombaient un peu... La mienne parfois. »

Valéry Giscard d'Estaing : « Il y a un côté oiseau chez Giscard. C'est un prédateur. Il a une très grande capacité : quand il veut tuer quelqu'un, il touche au bon endroit. »

Michel Pomiotowski : « Pour moi, c'était le maréchal d'Empire. Le sabreur au service du souverain, celui qui se couche devant la porte et qui reste fidèle. »

Charles Millon : « J'ai toujours apprécié chez Charles son côté un peu démocrate-chrétien. Sa capacité à soumettre sa vie politique à une exigence de foi. Il n'est pas cynique. Le cynisme m'a toujours choqué dans la vie politique et je trouvais Millon moins cynique que d'autres. »

Michel d'Ornano : « C'est un remarquable négociateur. Personne ne pouvait faire mieux. »

Jack Lang : « Sa popularité ne m'impressionnait pas. Je n'ai jamais éprouvé beaucoup d'intérêt pour sa personne. Je préfère à tout prendre quelqu'un comme Jack Ralite, qui a une vraie

culture, une certaine étoffe et plus d'humilité. »

François Mitterrand : « J'apprécie chez l'homme sa dimension littéraire, son aspect « mauricien ». Son goût du livre et de l'écriture. François Mitterrand est un romantique, ce que l'on ne saurait dire des deux autres. » (MDLR : Jacques Chirac et Raymond Barre.)

Jean-Marie Le Pen : « Il est évidemment difficile de se battre contre lui. Il cristallise tous les mécontentements. C'est un démagogue extraordinaire. Il s'entend comme personne à faire certains instincts qui sommeillent en chacun de nous. C'est le contraire d'un comportement politique digne. »

Michel Rocard : « La tolérance n'est pas en soi un programme politique. (...) Je crois simplement que Michel Rocard va connaître, comme tous les autres, le fantastique tremblement de terre qui est en train de secouer l'architecture déjà malmenée de la maison sociale. »

Laurent Fabius : « Je pense que le plus intelligent (à gauche), le plus dangereux, celui qui a probablement décidé d'aller jusqu'au bout, c'est Fabius. Mais à lui, comme à d'autres, il manque le minimum de charisme sans lequel on reste sur sa faim. »

Les fraudes électorales à Trappes

La déchéance des droits civiques est requise contre cinq inculpés

Un président de bureau de vote dans lequel des « fraudes électorales indiscutables » ont été commises peut-il en être tenu pour personnellement responsable ?

Le procès de huit militants communistes, dont quatre conseillers municipaux de Trappes (Yvelines), accusés de fraude électorale lors des élections municipales de 1983, qui s'est achevé le mardi 17 novembre, doit permettre à la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Versailles de répondre à cette question. Le jugement sera rendu le 15 décembre.

A l'encontre des cinq présidents de bureaux de vote mis en cause, le procureur de la République a requis la déchéance de leurs droits civiques pendant dix ans, une peine de prison avec sursis d'un an et une amende de 15 000 F, en vertu de l'article L 113 du code électoral.

Pour les trois autres prévenus, accusés de « bourrage d'urnes », le procureur a demandé une peine de prison avec sursis d'un an et une amende de 20 000 F, en vertu de l'article L 94 du même code.

Le scrutin de mars 1983, invalidé par le tribunal administratif, avait vu la victoire, avec 129 voix d'avance, de la liste conduite par M. Bernard Hugo, maire sortant communiste (Le Monde du 12 novembre).

Les avocats de la défense, qui demandent la relaxe de leurs clients, ont tenté de démontrer que, si des fraudes ont bien été commises, les présidents de bureaux ne pouvaient en être « responsables » et qu'il n'existe « pas de preuve » de la culpabilité des autres prévenus.

Ils ont rappelé que les électeurs ont confirmé, en juin 1983, leur choix de mars, la liste d'union de la gauche conduite par M. Hingu l'emportant avec 56 voix d'avance.

ALEX LEROUX.

Les derniers points de friction entre la direction et les fédérations contestatrices

La direction du PCF ne se prépare pas un succès, mais un triomphe à l'occasion du vingt-cinquième congrès du parti du 2 au 6 décembre. Dans une déclaration publiée par l'Humanité du vendredi 13 novembre, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, indiquait que sur plus de cent conférences de section (environ deux mille délégués), le projet de résolution de la direction avait été adopté par 97 % des voix (1 % contre et 2 % d'abstentions).

Dans l'Humanité de mardi, M. Laurent, chargé au bureau politique de la liaison avec les fédérations, a communiqué les résultats enregistrés le week-end précédent, à l'occasion des quatre premières conférences fédérales. Dans le Finistère, le projet recueille 169 voix de délégués (trois abstentions) ; dans le Lot-et-Garonne, 156 voix (une abstention) ; dans la Somme, 224 voix (une contre) et dans la Vienne, 100 voix (deux contre et une abstention). « Mon impression est très satisfaisante », a précisé M. Laurent.

M. Le Guen défait chez Peugeot

Il existe cependant quelques sérieux points de friction dans les dernières fédérations où survit une contestation interne : la Haute-Vienne, la Meurthe-et-Moselle et le Doubs.

A Limoges, où le quotidien communiste, l'Echo du Centre, annonce, mercredi, que son directeur-général, M. Denis Tricot, a demandé à être déchargé de ses fonctions, les dirigeants « orthodoxes », qui assument le fonctionnement de la fédération, semblent vouloir apaiser les esprits au sujet de la rumeur contestant le rôle de M. Marcel Rigout dans la Résistance (Le Monde du 17 novembre).

Dans l'Est, M. Claude Billard, qui avait remporté un succès à la conférence de section de Nancy (Le Monde du 14 novembre), a enregistré une défaite à Longwy.

Appuyé par le maire de la commune, le conseiller général communiste, M. Jules Jean, le membre du bureau politique qui « suit » la fédération de Meurthe-et-Moselle, n'a

pas imposé M. Patrick Martin, militant CGT des FTT, au poste de secrétaire de section. M. Fernand Thibert, secrétaire du syndicat CGT-Unité, a été élu par les contestataires. Après trois heures de débat, les délégués critiquent l'emport. A la conférence de Nancy-Est, samedi, les délégués ont bien failli en venir aux mains et une partie d'entre eux a quitté la salle.

Dans le Doubs, M. René Le Guen, membre du bureau politique, qui n'avait déjà pas réussi à imposer les vœux de la direction à Besançon (Le Monde du 11 novembre) a subi un cuisant échec lors de la conférence de section de Peugeot-Sochaux, samedi.

Dans ce bastion communiste ouvrier, la direction fédérale s'entête à obtenir un soutien sans précédent : quarante-sept des cinquante délégués ont voté en sa faveur (deux contre et une abstention). Le projet de résolution, profondément amendé, a été adopté dans les mêmes proportions. Reconnaissant implicitement la légitimité de la direction fédérale, M. Le Guen a indiqué dans la presse locale : « Il faut que les gens dans le Doubs apprennent à être minoritaires dans le parti et qu'ils ne fassent pas de procès d'intention. »

Pins discrètement en Corse du Sud, une fédération contestatrice, on indique que « tout s'est bien passé à Ajaccio et à Sarène ».

O. B.

RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur (Le Monde du 17 novembre), la direction nationale est majoritaire dans les sections nord-est et nord-ouest de Limoges. Par ailleurs, les débats n'ont pas duré une heure trente, mais cinq heures trente, à Saint-Jurien.

Le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

L'AUDIOVISUEL ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économies, qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro).

OISE
OXFORD INTERMEDIATE SCHOOL OF ENGLISH
après par le British Council
21 rue Théophraste Bouchard
75008 Paris
Tel. (1) 48.22.21.82
Fax. (1) 48.22.21.82

L'ANGLAIS A OXFORD
EN COURS PARTICULIERS

Stages intensifs, individualisés toute l'année, toute durée pour écrit et oral
BAC - PREPA MEC
PREPA SCIENTIFIQUES
DEUG - LICENCE
CAPES

Le d

HDU MAT
E S E A N C E

L'info

La fi
Le
de
Jeu

In'y en a

مكتبة الأمل

Politique

A l'Assemblée nationale

Le gouvernement modifie les règles de transmission des entreprises

Les députés ont commencé, le mardi 17 novembre, l'examen du projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises.

Ce texte a été présenté par le ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services, M. Georges Chavanes. Il a

été approuvé par le garde des sceaux, M. Alain Chalonon, qui est pour sa part consacré par les dispositions sur les droits de succession.

Le gouvernement a dû, au cours de la discussion, faire face aux vives critiques de la gauche, partagées par un certain nombre

de députés de la droite. Les députés socialistes ont, en effet, reproché au gouvernement de bouleverser le code civil en permettant, en cas de transmission d'entreprise, à des tiers de bénéficier des avantages de la donation-partage, jusqu'alors réservés aux descendants.

Dans les dix années qui viennent, sept cent mille entreprises, sur les 1,5 millions existantes, feront l'objet d'une transmission ; 30 % des dirigeants de PMI sont âgés de plus de cinquante ans. A elles seules, ces deux données, rappelées par le ministre du commerce, permettent de se faire une idée des difficultés qui attendent nombre d'entreprises dans la décennie prochaine, quand il leur faudra trouver un repreneur. Dans l'industrie, personne n'a d'ailleurs contesté la réalité et l'urgence des mesures à prendre pour faciliter la transmission des entreprises.

Dans son rapport, M. Yves Blet (RPR, Pas-de-Calais) a voulu voir dans le projet Chavanes une des pièces du puzzle mis en place par le gouvernement pour créer « un environnement favorable à la naissance, au développement et à la transmission des entreprises en France ». « Il faut que le chef d'entreprise puisse léguer son affaire à qui lui semble le plus capable d'en assurer la survie, y compris d'ailleurs, le cas échéant, les membres du personnel », a insisté le rapporteur de la commission des lois.

Pour le ministre, M. Chavanes, une bonne transmission d'entreprise

assurera les emplois de demain : « Créons des entreprises, mais évitons aussi de laisser disparaître des entreprises qui existent déjà », a-t-il affirmé, en ajoutant que, « comme la démographie des hommes, la démographie des entreprises est une condition essentielle à la compétitivité à moyen et à long terme ».

Il a expliqué que la loi choisie par le gouvernement est pavée de prudence, et qu'elle demandera dans l'avenir d'autres troupes. « Nous préférons une méthodologie progressive à une grande loi sur la transmission qui bouleverserait d'un coup l'environnement juridique et fiscal des entreprises ». Ce projet permettra en tout cas, a assuré le ministre, « de sensibiliser les chefs d'entreprise au problème de leur succession ».

Le garde des sceaux, M. Chalonon - il qui il a été reproché de ne pas avoir coigné ce projet de loi, - a pris la parole brièvement pour affirmer sa parfaite solidarité avec M. Chavanes. « Ce texte apporte une pièce essentielle au socle des libertés économiques. (...) Il contribuera à la modernisation de nos entreprises sans que la moindre atteinte soit portée à l'orthodoxie

juridique. (...) Le gouvernement a tenu à ce que l'équilibre entre les parties concernées soit respecté, à ce que soient préservés les droits des associés, des créanciers et ceux de la famille ».

« J'attendais aujourd'hui que le ministre de la justice défende énergiquement la modification considérable de nos lois qui nous est proposée », a protesté M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime) après la lecture de l'article du ministre de la justice. M. Chavanes a répliqué que ce projet de loi avait été préparé par le garde des sceaux et qu'il était également signataire de la loi quand elle aura été votée.

« Il faut repartir de zéro »

L'optimisme du rapporteur et des ministres à propos de l'extension aux collatéraux et aux tiers des avantages de la donation-partage n'a pas suffi à l'unanimité. L'article 21 du projet de loi, qui met en place ce dispositif, a été repoussé à l'unanimité début novembre en commission des lois. Le président de cette commission, M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), avait, à l'époque, exprimé son mécontentement devant la pratique législative actuelle, qui consiste à « bouleverser » les règles du code civil pour apporter à des fins fiscales une solution à des problèmes qui sont étrangers au code civil. Dans les couloirs, le député RPR ne cachait pas son irritation.

M. Philippe Marchand, auteur de l'amendement de suppression de l'article 21, a expliqué, pour sa part, que la commission des lois avait supprimé le « dispositif assésiel » de ce projet, puisqu'il ne répondait pas à la question de la transmission des entreprises. « Il faut repartir de

zéro », a déclaré le député socialiste en défendant une question préalable (il n'y a pas lieu de débattre).

« Vous bouleversez les règles de notre droit civil sans que vous apportiez une réponse pratique et efficace, il suffirait d'un aménagement de la fiscalité. (...) Il faut donc que vous proposiez d'alléger la fiscalité. Mais peut-être n'avez-vous pas trouvé auprès du ministre de l'économie toutes les facilités auxquelles vous pourriez prétendre », a expliqué à la tribune M. Marchand, sûr de rencontrer également sur ce point l'approbation de M. Mazeaud.

D'autre part, M. Roger Machart (PS, Haute-Garonne) a rappelé que le Parti socialiste avait déposé une proposition de loi tendant à établir des avantages fiscaux pour les salariés de l'entreprise qui souhaiteraient racheter leur outil de travail.

« Quand on demande aux chefs d'entreprise à quelles difficultés ils se heurtent, ils évoquent l'absence de successeur, le régime fiscal défavorable, les coûts trop élevés », a rappelé M. Olivier Marlière (RPR, Nord). « Il y a des réponses à ces questions », a-t-il affirmé. « Votre texte va dans le bon sens », s'est exclamé M. Pierre Pons (RPR, Puy-de-Dôme), qui a déclaré favorable au système des donations-partages. « C'est une opération publicitaire pour faire croire que le gouvernement se préoccupe du sort des petits commerçants et artisans », a répliqué M. Guy Descolons (PC, Hauts-de-Seine). « C'est dans le domaine fiscal qu'il fallait légiférer », a souligné M. Georges-Paul Wagner (FN, Yvelines). La discussion se poursuivait mercredi.

PIERRE SERVENT.

4 H DU MATIN FIN DE SEANCE

SENE: F.VALLOTTON.

L'info la plus événement.

L'argent

La fin d'un rêve?

Le Monde en Face de Christine Ockrent.

Judi 19 Nov. 20h30.

Il n'y en a qu'une, c'est la Une

Les principales dispositions du projet

Le projet de loi présenté par M. Chavanes comprend trois grands chapitres. Le premier concerne l'allègement du droit des sociétés afin de favoriser le développement et les mutations des entreprises. Le deuxième, l'extension du régime juridique de la donation-partage.

La réduction des droits de succession qui est attachée à la donation-partage ne s'applique actuellement qu'aux donations en ligne directe. L'article 21 du projet de loi prévoit d'étendre ces avantages aux droits de succession supportés par les collatéraux et les tiers.

Ainsi, la transmission des entreprises pourrait se faire du vivant (donation-partage) ou après le décès de leur propriétaire (testament-partage), au profit de toute personne choisie par celui-ci, même s'il ne s'agit pas de ses parents.

« Défendre leurs droits »

Troisième, cette loi vise à ce que la partie prenante à l'acte de donation-partage, à savoir le donataire, ait le droit de défendre ses droits si le texte est utilisé pour transmettre d'autres biens que les entreprises, a précisé le ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services.

Enfin, le dernier chapitre comprend trois mesures fiscales : l'harmonisation du statut fiscal des gérants majoritaires de SARL avec celui du gérant minoritaire, réduction d'impôt de 25 % sur les sommes versées pour les souscriptions en numéraire au capital des sociétés nouvelles constituées entre le 1^{er} janvier 1988 et le 31 décembre 1990 ; la réduction également des droits de mutation sur fonds de commerce.

JEAN FAVIER

Entre le temps des loires de Champagne et des premières audaces au-delà de Gibraltar et celui des Médicis et des Fugger, le marchand médiéval s'est mué en homme d'affaires... A l'heure de la Renaissance, il y a toujours du monde dans la boutique et l'atelier, mais l'or et les épices auront donné à l'Europe des princes et des mécènes...

Jean Favier
De l'or et des épices
Naissance de l'homme d'affaires au Moyen Age

120F
480 pag

FAYARD

Société

JUSTICE

Selon le projet de réforme de l'instruction

A partir de 1989, une chambre spéciale décidera de la détention

Le projet de réforme de l'instruction a été approuvé par le conseil des ministres du 18 novembre. Abrogeant la loi Badinter de 1987, le nouveau texte est bien loin de la « révolution » annoncée par le ministre de la justice il y a quelques semaines. Des pans entiers de la réforme ont, en effet, été gommés. Le ministre de la justice, en outre, doit tenir compte des vives réactions du Conseil d'Etat.

Pour la cinquième fois au moins depuis le printemps dernier, le texte préparé pour une réforme de l'instruction judiciaire, plus « public » que bien d'autres car il touche à l'aspect fondamental de la justice, a été renvoyé au Conseil d'Etat.

Après trois inculpations

Une protestation des syndicats de journalistes du « Monde »

L'intervalle de la CGT-CFDT-SNJ des journalistes du Monde exprime son indignation après l'inculpation de la journaliste du maître de la justice, de ses confrères Bertrand Le Gendre, Georges Marion et Edwy Plenel, et tient à leur témoigner sa solidarité.

Les journalistes n'ont pas que leur travail en révélation. M. Chénier a même lui-même, depuis, la réalité.

Pour des raisons politiques qui mélangent des responsabilités publiques, la vérité serait-elle devenue diffamatoire simplement parce qu'elle dérange ?

Le projet de réforme de l'instruction a été examiné au Conseil d'Etat le 18 novembre. Il abroge la loi de 1987 qui devait entrer en vigueur au printemps prochain, jugée trop stricte et inefficace. D'autre part, elle expose le motif, elle a été modifiée et ne constituait pas un progrès pour les magistrats.

La collégialité, imaginée au départ, ne concerne plus que la mise en délibéré. Lorsqu'il y a eu un avis contraire, le juge d'instruction et lui seul - sans une chambre de détention appelée « chambre des garanties préalables au placement en détention ». Elle sera composée de magistrats désignés par le tribunal de grande instance - dont éventuellement un juge d'instruction qui n'aura pas eu à intervenir de l'affaire. Le juge d'instruction c'est un nouveau - une chambre, en même temps que le dossier. Il sera maître du processus de la détention.

Ce n'est donc pas à l'idée de « détention à la carte » qui permettait au parquet de saisir la chambre de la détention, ou à l'avocat, par ses conseils, lors du débat, que le cabinet du juge d'instruction. On a ainsi renoncé à faciliter le dessaisissement du magistrat et à accroître les prérogatives du parquet à ce stade de l'information judiciaire.

Cette partie de la réforme avait provoqué un tollé et l'on y avait vu la volonté de contrôler des juges trop indépendants. Vraisemblablement entraîné par son entourage plus loin qu'il ne le souhaitait, le ministre de la justice a fait, sur ce point, machine arrière. Cette partie du projet devait entrer en vigueur le 1^{er} mars 1989 au lieu d'octobre 1988 comme il était prévu initialement. Les nouvelles dispositions entrées en effet la création de plusieurs chambres de magistrats et de greffiers.

Au Conseil d'Etat, on a finalement - après bien des péripéties - accordé, le 12 novembre, un avis favorable au projet sous réserve que l'on se réserve un premier instance, les magistrats qui auraient eu précédemment à statuer sur la mise en détention.

Le deuxième volet du projet qui n'a pas changé, porte sur l'accroissement des pouvoirs de la chambre d'accusation. Comme prévu, son président sera nommé par décret du président de la République, pour trois ans, comme les juges d'instruction, et non plus désigné pour un an par l'assemblée générale de la cour. Le président sera élu plus tôt.

Le juge d'instruction et pourra le déléguer à un juge dans lequel aucun acte n'aura été accompli depuis quatre ans. Les dispositions pourront entrer en vigueur au début de l'année. De même, le président général du tribunal ne fixera plus le nombre et le jour de l'audience. Les décisions seront prises « dans un souci de meilleure gestion » par le président du tribunal ou le premier président de la cour, après avis du conseil général.

Enfin, à partir du 1^{er} janvier 1988, le délai d'appel en matière de chambre provisoire sera ramené de trente à quinze jours.

Le texte ne concerne pas l'instruction des affaires de presse qui devraient faire l'objet de dispositions distinctes dans un délai non précisé.

AGATHE LOGEART.

Le premier président de la cour de Paris avertit les juges d'instruction. M. F. Dri, premier président de la cour d'appel de Paris, vient d'adresser aux présidents des tribunaux de grande instance de son ressort une lettre par laquelle il leur rappelle qu'il s'agit de « prendre et partager l'émotion des juges d'instruction, lorsque leur indépendance et la liberté de leurs démarches juridictionnelles leur paraissent mises en cause ou menacées ».

Les juges de la cour de Paris se situent dans le contexte aussi bien de l'affaire Michel Droit que des projets de réforme de l'instruction.

M. Le Pen condamné pour provocation à la discrimination raciale

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national a été reconnu coupable du délit de « provocation à la violence raciale » et à la « discrimination » par la 17^e chambre correctionnelle de Paris le 17 novembre.

Le premier jugement concerne un tract publié en mars 1987 par M. Le Pen, conseiller municipal du vingt-troisième arrondissement de Paris, dans lequel il appelait à la haine contre les peuples (MRAP).

Le tract et les phrases prononcées sur Antenne 2 étaient consacrés au MRAP puisqu'il s'agissait, dans les deux cas, d'expliquer l'attitude de M. Le Pen face à l'immigration. Le MRAP en justice a répondu au président du Front national aux journalistes de « l'heure de vérité » mais une partie des opinions exprimées étant de portée générale, les magistrats ont prononcé une condamnation partielle et affirmé qu'il s'agissait d'un homme sollicitant le suffrage de ses concitoyens.

M. P.

s'exprimer dans une peine d'insertion de la polémique sur des sujets d'ordre politique, qui conduirait à la négation de la liberté d'opinion.

En revanche, les juges déclarent à la fin du dernier paragraphe du tract : « En voulant persuader les électeurs du vingtième arrondissement qu'il y a trop d'immigrés en France, qu'ils contiennent la colère, qu'ils sont essentiels à la perte de l'identité du peuple français, Jean-Marie Le Pen invite les lecteurs à des mesures de discrimination à leur égard [...]. Se trouvent employés des termes volontairement alarmistes [...] susceptibles de faire naître chez certains lecteurs des sentiments de peur de nature à engendrer une haine ou la violence à l'encontre de certaines personnes d'appartenance étrangère ».

De la même manière, le tribunal a condamné M. Le Pen sur Antenne 2 par M. Le Pen pour un comportement négatif et réiste menaçant dès lors les Français dans leur liberté et leur avenir. Il ne peut qu'inciter ses électeurs à les considérer comme des indésirables. Il provoque les auditeurs à la discrimination, à la haine et même à la violence à leur égard.

En conséquence, M. Le Pen a été condamné à deux amendes de 5 000 F et de 3 000 F, et le MRAP à un total de 8 000 F de dommages et intérêts.

Au tribunal de Marseille

Les vols sans effraction de la greffière en chef

La greffière en chef de tribunal d'instance de Marseille, M^{me} Michèle David, trente-six ans, et six de ses complices, dont un commissaire-priseur d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), M. Gérard Gamet, opérant dans les domaines des tutelles judiciaires, second, assisté par M^{me} David et un teneur de bar ayant longtemps exercé la profession de brocanteur, M. Gérard Peyrard, intervenant dans le cadre de procédures successives.

Descript par le président du tribunal, M. Franck Lapeyrière, « deus ex machina » des tutelles marseillaises, M. Garbe n'était théoriquement chargé, dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, que de l'instruction des plaintes d'insolvabilité. Mais au fil des années, grâce à son entourage, il avait su capter la confiance de nombreuses associations tutélaires - dont l'Association tutélaire d'invalides dont il devient administrateur - ainsi que de tuteurs libres et de proposés d'établissements hospitaliers, au point de se comporter comme un gérant de tutelle de fait. L'opération a été menée dans cette ville. Les deux paracheutistes, Yannick Guignou, originaire d'Auray (Morbihan), et Alain Santucci, de Villers-Cotterêts (Aisne), tous deux âgés de vingt ans, ont été appréhendés et placés en garde à vue à la gendarmerie de Castres.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

L'affaire avait été mise au jour en septembre 1984, à la suite d'un vol sans effraction - estimé à 600 000 F - commis dans un appartement de Marseille au préjudice d'une dame âgée. Les soupçons s'étaient rapidement portés sur un inspecteur principal de service d'hygiène de la ville, M. Jacques Garbe, cinquante-sept ans, ami de la victime.

Les écoutes téléphoniques ordonnées par le juge d'instruction chargé du dossier avaient permis d'établir que M. Garbe se trouvait au centre de toute une série d'opérations suspectes concernant de nombreux appartements de personnes reconnues incapables majeures et placées sous tutelle judiciaire. A la suite des premiers renseignements recueillis, la police assistait, en flagrant délit, au pillage d'un appartement par un groupe de personnes dans lequel figurait M^{me} David.

Il est, en fait, ressorti de l'instruction que les détournements ont été commis par deux groupes qui ont d'abord agi séparément avant de se réunir.

Katharina de Fries ne sera pas extradée

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Cass a rendu, le mardi 17 novembre, un arrêt par lequel elle a émis un avis défavorable à la demande d'extradition de Katharina de Fries réfugiée en France depuis 1981, retirée du combat militant, risquant de se trouver aggravée et ainsi il y aurait violation de l'article 3 alinéa 1 de la convention européenne d'extradition. Par le même arrêt la chambre d'accusation a ordonné la mise en liberté de M^{me} de Fries. (Corresp.)

fonde dans une seule organisation structurée et homogène. Le premier avait pour acteurs principaux M. Garbe et un commissaire-priseur d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), M. Gérard Gamet, opérant dans les domaines des tutelles judiciaires, second, assisté par M^{me} David et un teneur de bar ayant longtemps exercé la profession de brocanteur, M. Gérard Peyrard, intervenant dans le cadre de procédures successives.

Descript par le président du tribunal, M. Franck Lapeyrière, « deus ex machina » des tutelles marseillaises, M. Garbe n'était théoriquement chargé, dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, que de l'instruction des plaintes d'insolvabilité. Mais au fil des années, grâce à son entourage, il avait su capter la confiance de nombreuses associations tutélaires - dont l'Association tutélaire d'invalides dont il devient administrateur - ainsi que de tuteurs libres et de proposés d'établissements hospitaliers, au point de se comporter comme un gérant de tutelle de fait. L'opération a été menée dans cette ville. Les deux paracheutistes, Yannick Guignou, originaire d'Auray (Morbihan), et Alain Santucci, de Villers-Cotterêts (Aisne), tous deux âgés de vingt ans, ont été appréhendés et placés en garde à vue à la gendarmerie de Castres.

Le brio-à-brac de l'inspecteur principal

entre M^{me} David et M. Peyrard semble avoir fonctionné de manière plus ponctuelle. La greffière en chef se faisait assister dans ses tâches de chef de service des sociétés par l'ancien brocanteur qui en profitait pour soustraire des meubles et objets revendus, pour l'essentiel, par l'intermédiaire d'un commissaire-priseur de Manosque (qui a été mis en cause). M^{me} David aurait reçu de M^{me} Peyrard une petite somme (de 15 000 F à 20 000 F) et accepté en cadeau un tableau retrouvé à son domicile. Au moment de la découverte des faits, la coopération entre les deux groupes s'annonçait fructueuse, compte tenu des couvertures officielles dont elle bénéficiait.

L'instruction n'a pas permis d'établir le montant des détournements frauduleux réellement commis par les inculpés. Le seul élément d'appréciation est l'estimation de la marchandise volée qui a été retrouvée, soit environ 180 000 F. L'accusation se fonde, d'autre part, sur un petit nombre de cas avérés de pillages d'appartements : huit sur une période de trois ans en ce qui concerne la ville de Marseille.

vacances. D'où l'attitude adoptée par les principaux inculpés qui minimisent leurs responsabilités.

Jacques Garbe, qui se présente à la barre sans assurance, soutient, ainsi, qu'il est victime de son

explications préemptives et le véritable brio-à-brac d'objets découverts à domicile (des cadeaux d'usage par vieilles dames récompense par les magistrats ou des objets appartenant à sa compagnie, voire achetés sur ses deniers personnels) : heureux protecteur du troisième étage auquel l'une de ses relations a cédé un appartement pour 40 000 F et un hôtel meublé (vétuste) pour 20 000 F. Il ne peut nier, cependant, le vol de tout le trésor et les explications auxquelles il a participé de ses yeux de la police.

A la suite de ce brio-à-brac peu scrupuleux, M^{me} David, même dans un ensemble de ménage, affecte une plus grande simplicité. Elle a reconnu ses erreurs mais ne se les explique pas sinon par « un concours de circonstances » et surtout par le « brio » de la justice.

FAITS DIVERS

Deux parachutistes arrêtés après le meurtre d'un Algérien

« Il m'avait regardé d'un sale œil »

Un Algérien, Soussi Bouchiba, trente-deux ans, père de trois enfants, chômeur depuis quelques semaines, a été tué à plusieurs coups de feu, mardi matin 17 novembre, à la sortie d'un établissement de nuit de Castres (Tarn), après une querelle avec deux soldats du régiment parachutiste d'infanterie de marine (RPIMA) stationné dans cette ville. Les deux parachutistes, Yannick Guignou, originaire d'Auray (Morbihan), et Alain Santucci, de Villers-Cotterêts (Aisne), tous deux âgés de vingt ans, ont été appréhendés et placés en garde à vue à la gendarmerie de Castres.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le drame s'est produit à la sortie du Brummel, une boîte de nuit proche de la caserne, après que les soldats Guignou et Santucci, ivres, eurent commencé à porter des coups, sans raison, à Soussi Bouchiba qui quittait l'établissement. Réussissant dans un premier temps à échapper à ses agresseurs, Soussi Bouchiba prenait la fuite et tentait de trouver refuge dans un immeuble situé à plusieurs centaines de mètres du Brummel. C'est là que les deux militaires, qui l'avaient poursuivi, finissent par le rejoindre, le frappent à coups de poing et de pied, avant de l'achopper à coups de couteau, sans que les habitants de l'immeuble, effrayés, interviennent.

La police, prévenue une heure seulement après les faits, devait appréhender les meurtriers, qui ont reconnu être les auteurs de cette agression mardi, lors de leur interrogatoire. Alain Santucci a admis avoir, lui seul, porté les coups de feu mortels, puis que, explique-t-il aux enquêteurs, « l'homme m'avait regardé d'un sale œil ».

Après l'interpellation des deux soldats, le général Michel Guignou, commandant la 11^e division parachutiste, a indiqué dans un communiqué que « l'ensemble de l'armée réprobat le meurtre » et a appelé à « l'autorité militaire » pour « éviter toute interprétation tendancieuse visant à mettre en cause l'ensemble de l'armée ».

lequel elle dit avoir évolué à Marseille. « On a mis ma main sous le botteux », explique-t-elle en rappelant les agissements du précédent greffier en chef (ce magistrat à la retraite est également inculpé de détournements et sera prochainement devant la justice).

Les motivations de son complice, Gérard Peyrard, trente-six ans, résident exclusivement dans la recherche de l'argent. Quant à M^{me} David, trente-cinq ans, qui s'occupe aujourd'hui de l'édition de livres d'art, il ne se reproche que quelques négligences. Les autres inculpés, l'ex-épouse M^{me} Garbe, l'épouse de Peyrard et un autre fonctionnaire des services d'hygiène de la ville de Marseille, n'ont joué, eux, que des rôles secondaires.

GUY PORTE.

Le soldat Alain Santucci doit être un membre de ce que l'armée appelle « rize après boire ». Le 9 juin dernier, le même parachutiste, en compagnie du fils de la teneuse d'un bar, Le 2000, s'était, après plusieurs bagarres avec des Maghrébins, lancé dans une expédition punitive dans le quartier d'Aïlot. Armé d'un fusil à pompe, Alain Santucci avait fait feu contre les volets du domicile d'un ressortissant maghrébin. Inculpé pendant quelques jours et inculpé pour complicité, Alain Santucci devait comparaitre le 25 novembre prochain devant le tribunal correctionnel de Castres.

● Naufrage d'un chateleur espagnol au large de Terre-Neuve : trente-quatre disparus.

Les trente-quatre marins d'un chateleur espagnol en partance depuis le 16 novembre au large de Terre-Neuve sont considérés comme perdus en raison des très mauvaises conditions atmosphériques. Le chateleur espagnol *Hosanna I*, de 62 mètres, et immatriculé au Honduras, a vraisemblablement sombré peu de temps après avoir envoyé un signal de détresse, alors qu'il se trouvait à environ 240 milles au sud-est de Terre-Neuve, près de l'endroit où le *Titanic* avait sombré, il y a soixante-quinze ans, après avoir heurté un iceberg. Les marins du chateleur étaient de nationalité sud-coréenne. - (AFP)

CONCOURS
LE MONDE DU VIN
LES INDICES

INDICE 13
Dans cette question, on parle de « caudales ». « Caudales », voilà encore un mot bizarre ! Mes souvenirs me disent que cela doit avoir un rapport avec le mot « caudal », qui veut dire « relatif à la queue ».

INDICE 14
La chaptalisation est un sujet... La France autorise, dans ce procédé, le vin à des degrés maximum. Alors, avec le sucre, il faut faire attention à ne pas transformer le vin en jus de betterave... Je ne vous en dis pas plus !

INDICE 15
Je crois me rappeler que j'ai déjà bu du bourgogne blanc en primeur.

INDICE 16
Il produit toujours du vin, et je suis sûr que ce n'est pas une ville du Berry.

INDICE 17
Une même lettre est commune à deux propositions. Elle peut avoir plusieurs significations.

INDICE 18
Ça se saurait si c'était espagnol !

INDICE 19
J'ai déjà vu au moins un trois en rouge.

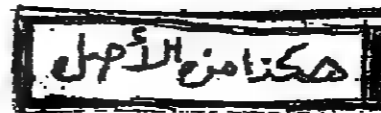
INDICE 20
Après avoir bu leurs deux premiers bordeaux, ils prirent un troisième en bouteille ; le bourgogne suivit enfin.

INDICE 21
Pourquoi est-ce compliqué quand on peut être simple...

INDICE 22
En Alsace, je ne peux que gewurztraminer, riesling... Allez !

INDICE 23
Il est question aujourd'hui du noble-joué. Je n'ai pas de renseignements... L'indice est le roi Louis XI, qui affectait particulièrement une région de France, sans la réponse s'il est encore en vie. Même si ses fillettes n'avaient rien à voir avec lui qu'on voit sur les bords de la Loire...

INDICE 24
Un cépage, qu'est-ce que c'est ? Alors, indice. On ouvre le dictionnaire, voici la définition : « Plan de vigne/variété de vigne ».



Société

MÉDECINE

Une conférence européenne sur les transplantations d'organes

Greffes sans frontières

La conférence des ministres européens de la santé consacrée aux transplantations d'organes s'est achevée le mardi 17 novembre à Paris par l'adoption, à l'unanimité, d'un texte définissant un certain nombre de « lignes directrices » visant, en particulier, à favoriser la coopération européenne. « Chaque fois que cela est possible, indique ce texte, tout organe qui, selon des critères médicaux, ne peut pas être utilisé avec des perspectives de succès dans l'Etat du donneur devrait être offert, selon les mêmes critères, à des patients d'autres pays, de préférence par l'intermédiaire d'organisations d'échanges européennes sur une base strictement non commerciale. »

« L'Europe des greffes s'organise et la France veut jouer un rôle moteur dans cette affaire : on ne peut pas, un soir, dans l'entourage de M^{me} Michèle Barzach, ministre chargé de la santé et de la famille, une réelle mobilisation de l'ensemble des européens en faveur de la transplantation d'organes. Plus de quatre Français sur cinq ignorent donc que, en vertu de la loi Caillaud du 21 décembre 1976, tout sujet de nationalité française peut être considéré comme un donneur potentiel d'organes. Pourtant, 75 % des personnes interrogées se déclarent prêtes à faire don d'un organe si elles étaient en état de santé parfaite. »

« Se laisser tenter par des organes viables est un crime social », dit-il y a quelques mois le professeur Christian Cabrol (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris). La sous-information du grand public devrait aujourd'hui l'amener à ces propos. D'autant que ce ne sont pas les bonnes volontés qui manquent. Apparemment, du moins, car selon un récent rapport remis par le professeur Gérard Benoit (hôpital de Bioère) à la direction des hôpitaux, il % seulement des accepteraient de donner de leur vivant un de leurs reins pour sauver un membre de leur

pancréas, poumon) ou de leur rein. Tout passerait-il comme si, faute d'informations, les gens manquaient de générosité ? Le 4 mars dernier, M^{me} Barzach a annoncé une série de mesures visant à développer la pratique des greffes d'organes (le mardi 6 mars). Elle avait en particulier annoncé des objectifs chiffrés devant

être atteints - à l'horizon 1989 - : 1 750 greffes de rein, 200 greffes cardiaques, 270 greffes de foie et 80 greffes de pancréas. Sans le lancement d'une grande campagne d'information et de dons d'organes, ces objectifs pourraient être atteints ?

ILE-DE-FRANCE

M. Chirac prend des mesures pour le maintien des familles dans Paris

Le maire de Paris veut « maintenir au maximum le nombre de familles dans la capitale. Il a présenté, le mardi 17 novembre, une série de mesures en faveur des familles de plus de deux enfants. Pour la plupart, ces mesures, qui seront examinées lundi prochain par le Conseil de Paris, confirment et étendent des décisions adoptées au mois de mai dernier. Elles prennent place dans une politique globale visant à améliorer la situation des familles, des personnes âgées, des handicapés et des jeunes. Paris, ville de vieux, de solitaires et d'incapables ? En l'espace d'une génération - trente ans - la proportion de ménages composés d'une seule personne est passée d'un tiers à la moitié. En même temps, le confort et la taille des logements se sont accrus, mais leur nombre a diminué. Pour endiguer et combattre ce qu'il appelle « la montée impressionnante de la solitude », M. Jacques Chirac se fixe des priorités : rendre les personnes âgées moins dépendantes, aider les familles à se loger et à vivre dans la capitale, lutter contre la pauvreté et tenter de prendre en compte les problèmes des jeunes.

C'est surtout pour les familles nombreuses que sont les nouvelles mesures. Le 1^{er} janvier prochain sera créée la « Paris-famille ». Elle sera attribuée aux familles ayant au moins trois enfants à charge ou un handicapé, domiciliés à Paris depuis au moins ans. Aucune aide financière ne sera exigée. Cette carte ouvrira un crédit de 2 000 F par an destiné à rembourser des dépenses de transports, de sténographes, de gardes, d'activités pour les

enfants, etc. Elle permettra l'accès gratuit aux musées, parcs et jardins et, ultérieurement, à d'autres équipements. Elle accordera une réduction annuelle de 1 800 F sur la facture d'électricité si la famille a trois enfants n'acquiescés III F d'impôts sur le revenu plafonné augmenté de 5 000 F par enfant supplémentaire. L'aide au logement sera portée à quatre enfants sera étendue à deux de trois enfants qui consacrent 20 % au moins de leurs revenus à la location, et dont le loyer mensuel est inférieur à 1 100 F. Elle s'élèvera à 1 200 F par mois pour trois enfants, 1 000 F pour quatre et 200 F par enfant supplémentaire. Ces mesures coûteront à la Ville quelque 50 millions de francs pour la « Paris-famille » pour l'allocation de congé parental d'éducation que la Mairie de Paris avait instaurée en 1981 et qui vient d'être reprise en charge par l'Etat.

La critique des élus socialistes au Conseil de Paris, à leur égard, est nuancée : approbation de principe, condamnation des modalités. Comme aucune condition de ressources n'est fixée pour obtenir la carte Paris-famille - les contribuables les plus modestes financent les familles huppées de la capitale, qui, pour la majorité d'entre elles, ne demandent rien », déclare M. Georges Sarre, député de Paris et président du groupe socialiste au Conseil de Paris. « L'électoratisme à des limites », conclut-il.

CH. V.

DÉFENSE

De nombreux couples de militaires séparés par les mutations Le célibat en garnison

Un couple de militaires est, c'est-à-dire un couple dont l'un des conjoints est militaire d'active, vit aujourd'hui, en France, en situation de « célibat géographique », pour reprendre l'expression utilisée par les armées qui désigne l'obligation de vivre séparés, en raison de la distance de l'un par rapport à l'autre. Le « célibat géographique » apparaît comme la solution la plus possible lorsque le couple ne peut prendre en compte les contraintes de la professionnelle, sans déqualification ou sans interruption. Cette situation, qui est un plan de la vie de l'armée et de la scolarité des enfants, est le résultat de l'extrême mobilité professionnelle des militaires d'active, officiers et sous-officiers. Dans un rapport rédigé au nom de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, le député, M. Guy-Michel Chauveau (PS, Sarthe), a demandé au ministre de la Défense de mieux prendre en compte les mutations et de la disponibilité des militaires.

Conjoints sans emploi Selon le rapport parlementaire, 20 % du personnel officiers et sous-officiers, chaque année, touchés par une mutation, ce qui représente plus de quarante mutations dans les armées et la gendarmerie. Cette mobilité géographique est une nécessité de l'état militaire. Mais, aujourd'hui, un militaire d'active sur quatre estime, en enquêtes récentes, que les mutations sont trop fréquentes, voire excessives, même si elles conditionnent leur avancement. Chauveau indique, dans son rapport, que les militaires militaires en carrière à 7 % depuis 1978, alors qu'ils exercent leur activité dans des conditions difficiles.

ment, la scolarité des enfants, dans le coût de leur éducation, dans les risques de chômage par le conjoint. La profession de militaire est un handicap pour l'emploi du conjoint dans le secteur privé. Ainsi, 60 % des conjoints des militaires interrogés, qui possédaient un emploi au moment de leur mariage, y ont aujourd'hui perdu. De même, 16 % des couples choisissent, en solution à la séparation géographique. L'on fait le calcul des dépenses entraînées chaque année par les mutations. Elles sont de l'ordre de 700 milliards de francs les frais de transport des militaires par le transport aérien, les compléments de salaire, les indemnités de charges sociales et par les frais consentis par l'Etat pour la perte d'un domicile.

Malgré le rapport de M. Chauveau souligné, d'autre part, que le coût de la vie des militaires est une préoccupation des militaires. Certains cadres de la Défense atteignent au plus de cinquante heures, certains cadres de la gendarmerie à la périphérie des grandes villes, voire de la capitale, pour des spécialités précises et, même, soixante-trois heures à la garde républicaine à Paris. Ces conditions de travail risquent d'être d'autant plus mauvaises qu'elles ne donnent pas lieu à une rémunération supplémentaire. « Au contraire, note le rapport parlementaire, la condition militaire s'est dégradée par rapport à la situation acquise lors de la refonte des armées en 1975. Les armées évaluent la baisse du pouvoir d'achat des militaires à 7 % depuis 1978, alors qu'ils exercent leur activité dans des conditions difficiles.

RELIGIONS

Le délégué du pape auprès des traditionalistes arrive en France. - « Viateur apostolique » chargé par Jean-Paul II d'une mission d'information sur la Fraternité Saint-Pierre de Mor Lefebvre, le cardinal cardinal Gagnon se rendra, du 21 novembre au 3 décembre, en France dans les lieux de traditionalisme. On ne sait pas seulement qu'il sera le 22 et 23 novembre à Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris 5^e), où il assistera le dimanche à la messe. Après la France, le cardinal Gagnon se rendra en Allemagne fédérale et donnera ses conclusions au pape.

Le 17 novembre, en Tchecoslovaquie pour les obéances de Julius Gabriel, administrateur apostolique de Trnava. La mort de ce dernier réduit à quatre le nombre d'évêques dans ce pays, qui compte treize diocèses, mais où, depuis quinze ans, le Vatican ne nomme plus d'évêques. Le 22 octobre, au Pire Valley, en Belgique, les compagnons français du 22 octobre. L'enquête menée par les autorités algériennes et le rapport d'autopsie du professeur Mehdi, directeur de l'Institut médico-légal d'Alger, ont conclu à une mort par déshydratation. Egaré dans le désert, il se trouvait au Burkina-Faso, où des hommes avaient épuisé leurs réserves d'eau, ce qui a entraîné l'espoir d'être repérés.

CONCOURS LE MONDE DU VIN COMMANDEZ VOS NUMÉROS MANQUANTS Cochez les numéros des vignettes qui manquent. Nous vous ferons parvenir les numéros correspondants (franco de port).

N° 1 4,50 F oct. 17 oct.	N° 2 6,00 F oct. 18 oct.	N° 3 4,50 F oct. 20 oct.	N° 4 4,50 F oct. 21 oct.	N° 5 4,50 F oct. 22 oct.	N° 6 4,50 F oct. 23 oct.
N° 7 4,50 F oct. 24 oct.	N° 8 6,00 F oct. 25 oct.	N° 9 4,50 F oct. 27 oct.	N° 10 4,50 F oct. 28 oct.	N° 11 4,50 F oct. 29 oct.	N° 12 4,50 F oct. 30 oct.
N° 13 4,50 F oct. 31 oct.	N° 14 6,00 F oct. 1 oct.	N° 15 4,50 F oct. 2 oct.	N° 16 4,50 F oct. 3 oct.	N° 17 4,50 F oct. 4 oct.	N° 18 4,50 F oct. 5 oct.
N° 19 4,50 F oct. 7 oct.	N° 20 6,00 F oct. 8 oct.	N° 21 4,50 F oct. 10 oct.	N° 22 4,50 F oct. 11 oct.	N° 23 4,50 F oct. 12 oct.	N° 24 4,50 F oct. 13 oct.

NOM : _____ PRÉNOM : _____
CODE POSTAL _____ LOCALITÉ : _____
Envoyez le bon de commande avec votre règlement et des exemplaires de Le Monde, service client, 7, rue des Italiens, 75001 Paris.

REPÈRES

Education

La rentrée dans les collèges

La ministre de l'Éducation nationale publie dans le Bulletin officiel du 12 novembre la note de service destinée à préparer la rentrée 1988 dans les collèges. Caus-eil devront avoir tous entrepris la « rénovation » pédagogique introduite progressivement depuis 1984. Chaque établissement devra se doter d'un « projet » pour cinq ans fixant des objectifs, tels que l'augmentation du taux d'admission en seconde, et la diminution du nombre des sorties avant la fin des études. Le texte insiste sur le travail personnel des élèves et sur la qualité de l'enseignement. En sixième, les seront « priés en charge personnellement par leurs professeurs » avec le concours des parents « dans certains cas ».

Différentes formules de regroupement des élèves - groupes de rattrapage intensif, ateliers de lecture, groupes de niveau par matière - seront développées pour permettre de « consacrer davantage de temps aux élèves qui en ont le plus besoin ». Pour certains élèves, les programmes de sixième et de cinquième pourront être étalés sur trois ans, et des emplois du temps variables d'un trimestre à l'autre pourront être mis en place dans quelques matières. La note précise aussi les modalités d'une rénovation de « classes pré-professionnelles de niveau » (CPNP) destinées aux élèves en difficulté.

Euthanasie

85 % des Français seraient favorables au droit à la mort

Selon un sondage SOFRES (Reims) de l'Association pour le droit à la mort, publié par France-Soir, le 18 novembre,

Racisme

Une grande manifestation à Paris le 29 novembre

Désireux de mobiliser les Français « contre le racisme et la xénophobie, pour l'intégration et l'égalité des droits », avant le congrès électoral du MIV, le 29 novembre, président de SOS-Racisme, et Philippe Durruti, président du syndicat des étudiants UNEF-ID (proche du parti socialiste), appellent à une manifestation le dimanche 29 novembre à Paris. Un grand nombre d'organisations, dont le MIV, le MIV, le MIV, se sont associés à cet appel, parmi lesquels la FEN, le CFTD, le PS, le PCF, la Ligue communiste révolutionnaire, le Front communiste révolutionnaire, le Syndicat de la magistrature, la Fédération des conseils de parents d'élèves, le CNADE, l'ATD-Quartier, et le CNADE. Aucune personne ne figure dans la liste des signataires, mais les organisateurs espèrent la participation la plus large possible à cette manifestation qui aura lieu de Montparnasse à la Bastille et sera animée par plusieurs orchestres.

Personnes âgées

Les hospitaliers demandent un ministre

Pour coordonner l'action gouvernementale dans le domaine des personnes âgées, nous ne souhaitons ni un secrétaire d'Etat, comme c'était le cas avant 1981, ni un délégué auprès du premier ministre, comme le propose le récent rapport déposé par M. Théo Braun, mais « un ministre à part entière qui soit un patron ». C'est ce qu'ont déclaré, mardi 17 novembre à Paris, les dirigeants de l'importante fédération d'assistance privée qui reçoit cent trente mille personnes âgées et handicapées dans ses mille quatre cents établissements. La fédération a également rejeté l'idée d'une « assurance personnes âgées » qui couvrirait, à titre individuel, les risques de la vieillesse d'indépendance due au grand âge.

Racisme

Une grande manifestation à Paris le 29 novembre

Désireux de mobiliser les Français « contre le racisme et la xénophobie, pour l'intégration et l'égalité des droits », avant le congrès électoral du MIV, le 29 novembre, président de SOS-Racisme, et Philippe Durruti, président du syndicat des étudiants UNEF-ID (proche du parti socialiste), appellent à une manifestation le dimanche 29 novembre à Paris. Un grand nombre d'organisations, dont le MIV, le MIV, le MIV, se sont associés à cet appel, parmi lesquels la FEN, le CFTD, le PS, le PCF, la Ligue communiste révolutionnaire, le Front communiste révolutionnaire, le Syndicat de la magistrature, la Fédération des conseils de parents d'élèves, le CNADE, l'ATD-Quartier, et le CNADE. Aucune personne ne figure dans la liste des signataires, mais les organisateurs espèrent la participation la plus large possible à cette manifestation qui aura lieu de Montparnasse à la Bastille et sera animée par plusieurs orchestres.

Sciences

M. Georges Canguilhem et Jean-Pierre Serre lauréats du CNRS

La médaille d'or du CNRS national de la recherche scientifique pour 1987 vient d'être attribuée au philosophe, historien des sciences, Georges Canguilhem et au mathématicien Jean-Pierre Serre. [Normalien et philosophe, M. Canguilhem a succédé, en 1955, à Jean Piaget comme professeur à la Sorbonne. Il fut élu à la même époque à l'Académie de l'histoire des sciences et des techniques de l'Académie internationale d'histoire des

SIDA

Deux ans de prison pour relations sexuelles

Un ancien militaire américain, âgé de quarante-six ans, a été condamné par un tribunal de Nuremberg (RFA) à deux ans de prison ferme pour avoir eu des rapports sexuels sans protection et sans prévenir ses partenaires des dangers qu'ils couraient, qu'il se soit agité du SIDA, ou tout au moins qu'il était séropositif. Le procureur avait demandé une peine de trois ans et six mois de prison ferme, pour « violation de la loi ». Le condamné a décidé d'en appeler à la Cour suprême ouest-

Toxicomanie

Une banque de données française

La première banque de données française sur les toxicomanies devrait être mise en service au début de l'année 1988. Appelée Toxicbase, elle sera coordonnée par le Centre national de documentation sur les toxicomanies (CNDT) et rassemblera cinq années de recherche et de soins : l'hôpital Mozart au centre d'Alger (Paris), le Centre de documentation sur la toxicomanie (Bordeaux), l'Institut de recherches spécialisées pour la formation-information-prévention et recherches sur la toxicomanie (Reims) et la DASS de Bobigny. Les données en anglais et en français pourront être consultées par le public dans ces centres.

Sports

Jacques Anquetil, l'élégance dans l'effort

(Suite de la première page.)

« Jacques Anquetil est ce qu'on a vu de mieux sur une bicyclette », disait de lui Raymond Poulidor, son rival devenu son ami, le seul qui parvint à le mettre en difficulté dans le Tour de France, sans réussir toutefois à lui arracher le maillot jaune.

Quant à Raphaël Géminiani, son directeur sportif, il a défini le champion normand cette définition à l'emporte-pièce, « un moteur turbo, un ordinateur et un alambic ». Ron-

leur hyperpassant qui possède la faculté de se surpasser lorsque les circonstances l'exigent et calculeur intelligent, soucieux de ne pas produire d'efforts inutiles, Jacques Anquetil s'accorde par ailleurs un certain nombre de libertés avec le régime tel qu'on le connaît pour un sportif de haut niveau. Il préfère la bière ou le whisky à l'eau minérale, laquelle, de son propre aveu, ne lui convient pas.

Cette singulière discipline, plus proche des lois de Thalèse que des

méthodes conventionnelles est l'origine d'excès gastronomiques qui n'affectent pourtant pas ses performances. « Maître Jacques » en éprouve une satisfaction d'autant

l'astronomie, la contemplation des étoiles l'ayant peu à peu persuadé, selon ses termes, de l'aspect dérisoire des choses terrestres, et cette disposition d'esprit l'a peut-être aidé à supporter l'agression de la maladie. A travers ses multiples fonctions : commentateur à la radio et à la télévision, directeur technique des routiers professionnels français à l'occasion du championnat du monde et directeur de course sur la route de Paris-Nice ou du Grand Prix de Midi-Pyrénées, Jacques Anquetil était resté fidèle au cyclisme.

Son courage était légendaire, à vélo comme dans la vie. Jusqu'à ses derniers instants, il a fait preuve d'une volonté admirable. C'était un homme fort et sérieux.

JACQUES AUGENDRE.



plus vite qu'il se plait à cultiver le paradis et qu'il aime parfois choquer à défaut de convaincre.

Dans un livre intitulé *Je suis comme ça*, publié bien avant sa retraite, il a écrit : « S'il n'y avait que des champions, voici le programme que je conseillerais à la veille d'une course : un foin aux châtagnes, une bouteille de champagne et une femme. Malheureusement, il n'y a pas que des champions. »

Ennemis de la médiocrité sous toutes ses formes, obéissant en permanence à sa propre inspiration, cet incomparable champion du monde de l'heure (46,158 km à Milan en 1956), le vainqueur du Tour de France (47,493 km en 1967 sur la même piste du Vigorelli, mais sa performance ne fut pas homologuée, en raison d'un constat de carence lors du contrôle antidopage). Jacques Anquetil était chevalier de la Légion d'honneur.

Un palmarès exceptionnel

Né le 8 janvier 1934 à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), Jacques Anquetil, technicien de Sotteville-lès-Rouen, débute dans le cyclisme à l'Auto-cycliste Sottevillais, sous la direction de son oncle régional, André Boucher. Dès 1952, Jacques Anquetil révèle ses qualités de rouleur en remportant le maillot des As de Paris-Normandie. Peu après, il devient champion de France amateur sur route et l'année suivante, il débute chez les professionnels par une éblouissante victoire dans le Grand Prix de France. Incorporé à l'équipe La Perle sous la conduite de Raymond Poulidor, Jacques Anquetil est ensuite le leader des groupes Helvet, Gitane-Saint-Raphaël, Ford-France et Bic. Ses directeurs sportifs sont alors Paul Wiegant, Raymond Louviot, Raphaël Géminiani, Maurice de Muer, et il dispute plusieurs fois le Tour de France à la tête de l'équipe de France sous les ordres de Marcel Bidot.

Vainqueur du Grand Prix des Maires à neuf reprises (1955 - 1954 - 1955 - 1956 - 1957 - 1958 - 1961 - 1966 - 1968), Anquetil a été le premier coureur à gagner cinq Tour de France (1957 - 1961 - 1962 - 1963 - 1964). A son palmarès figurent également le Tour d'Italie (1960 - 1964), le Tour d'Espagne

(1963), Paris-Nice (1957 - 1961 - 1963 - 1965 - 1967), le Critérium du Dauphiné libéré (1959 - 1966), les Quatre Jours de Dunkerque (1958 - 1959), le Tour de France (1957), le Tour des Pays basques (1969), Gand-Wevelgem (1964), Bordeaux-Meyzieu (1961), Liège-Bastogne-Liège (1966) et le Critérium des As (1959 - 1960 - 1963 - 1965). Indépendamment du Grand Prix des Nations, il s'est distingué dans le Grand Prix de Lugano (1953 - 1954 - 1958 - 1960 - 1961 - 1966), le Grand Prix de Luchaux (1955 - 1957 - 1959 - 1960), le Grand Prix de Forti (1960 - 1961 - 1965) et le Trophée Baracchi (1962), Stablinet (1965) et Gimond (1968). Curieusement, Anquetil n'a jamais été champion du monde, ni champion de France sur route ; cependant, il a détenu le titre de champion de France de l'heure en 1955 et 1967, champion du monde de l'heure (46,158 km à Milan en 1956), le vainqueur du Tour de France (47,493 km en 1967 sur la même piste du Vigorelli, mais sa performance ne fut pas homologuée, en raison d'un constat de carence lors du contrôle antidopage).

Jacques Anquetil était chevalier de la Légion d'honneur.

La retraite d'un ancien maillot jaune

Les adieux de Joop

Au terme d'une carrière de dix-sept ans dans les rangs professionnels, Joop Zoetemelk, le plus français des coureurs néerlandais, a annoncé à la compétition. C'est à Gemigny-l'Évêque, près de Mesux (Seine-et-Marne), où il habite, qu'il a fait ses adieux, dimanche 15 novembre.

Routier, d'une qualité exceptionnelle, il aura eu le double mérite de durer et de se soustraire au déclin, en évitant la course de trop. Sa longévité est équivalente à celle de Raymond Poulidor, qui fut son équipier et qui s'inspira de ses mêmes méthodes.

Révisé par sa victoire dans le Tour de l'Avenir en 1969, Zoetemelk devint champion du monde professionnel seize ans plus tard, à l'âge de trente-neuf ans. Et il participa neuf fois au Tour de France, se classant deuxième à

cinq reprises, avant de renouer enfin le maillot jaune sur les Champe-Élyées en 1980.

Bien qu'il ait affronté Marcix puis Hinault, Joop Zoetemelk ne coexistait, à l'exception de parévanche, un palmarès d'une grande richesse où figurent Paris-Nice, le Tour d'Espagne, la Flèche wallonne, le Grand Prix d'automne, le Tour de Normandie, le Polymultiplié, le Critérium des As et l'Amstel Gold Race. Pourtant, un grave accident au cours du Grand Prix Midi-Libre faillit interrompre définitivement sa carrière en 1974. Il dut à son directeur sportif Louis Caput d'avoir la vie sauve. Pour Poulidor, cette chute nous a privés de l'un des plus grands champions de l'ère moderne.

J. A.

Au Tribunal civil de Paris

Le rugby à XIII perd son nom

La première chambre du Tribunal civil de Paris a rendu, le mardi 17 novembre, un jugement par lequel elle impose à la Fédération française de rugby à XIII le changement de dénomination avant deux mois, sous peine de se voir infliger le paiement d'une amende de 500 F par jour de retard.

Dans un premier jugement rendu le 29 septembre dernier, le Tribunal, saisi par la Fédération française de rugby (FFR), avait ordonné cette modification sans toutefois s'opposer à l'utilisation du mot « rugby », comme le souhaitait la Fédération française de rugby dans une demande jugée « excessive ».

En outre, les magistrats donnaient acte à l'Association condamnée de son intention d'utiliser le nom de « Ligue française de rugby à XIII » mais invitaient les parties à « améliorer leurs relations d'une façon moins belliqueuse », leur suggérant d'établir « sportivement » un pacte dont le tribunal pourrait constater l'existence.

Le Tribunal a constaté qu'un accord n'est intervenu ni sur le point d'interdire et en tire les conséquences par le prononcé de la mesure coercitive de l'astreinte avant de condamner la Fédération française de rugby à XIII au franc symbolique de dommages et intérêts.

France espoirs (moins de vingt et un ans) s'est qualifiée pour les quarts de finale du championnat d'Europe en faisant match nul (2-2) avec la RDA, le mardi 17 novembre à Besançon.

● TENNIS : Masters féminins. - Les rencontres du premier tour, disputées le mardi 17 novembre à New-York, ont donné les résultats suivants : M. Navratilova (St. U.S.) b. C. Kohde-Kilsch (RFA) 4-6, 6-3, 6-4; M. Navratilova (St. U.S.) b. C. Lindqvist (Sué.) 6-4, 7-6; R. Feggi (It.) b. H. Mandlikova (Tch.) 7-5, abandon.

● FOOTBALL : championnats d'Europe espoirs. - L'équipe de

Les pleurs de Poulidor

« Je crains de ne pas le revoir », avait dit Raymond Poulidor en partant pour la Martinique où il effectuait le semaine dernière une tournée en compagnie de plusieurs coureurs dont Jean-François Bernard. Avant de prendre l'avion, il a téléphoné à son ancien rival, devenu son ami, pour prendre de ses nouvelles et le réconforter, mais quand Jacques Anquetil lui a dit, d'une voix faible : « Je souffre. C'est encore plus dur que dans le Puy-de-Dôme », Poulidor n'a pu retenir ses larmes.

● BASKET-BALL : championnats de France. - La douzième journée, disputée le mardi 17 novembre, a donné les résultats suivants : *Saint-Etienne b. Lorient 97-91, Limoges b. *Nantes 101-95, *Nantes h. Avignon 83-79, *Racing-CP h. Tours 82-73, Orthez b. *Moulhouse 91-86, Cholet b. *Caen 72-70, *Vichy 85-81, Villeurbanne b. *Rennes 83-81. Classement : 1° Cholet, 34 pts; 2. Limoges et Nantes, 32; 4. Orthez et Monaco, 30; 6. Villeurbanne, 28.

● FOOTBALL : championnats d'Europe espoirs. - L'équipe de

BLA

BLA

BLA

L'EUROPE DU FUTUR ARRETONS D'EN PARLER FAISONS-LA.

L'Europe sans frontières, quel rêve! Bla bla bla... La "Communauté", quel pari insensé! Bla bla bla... Stop! L'Europe du futur, arrêtons d'en parler, faisons-la!

Face à ce challenge, la synergie entre tous les métiers de l'entreprise est indispensable. En avril 88 et plus que jamais, le SICOB s'attachera à fédérer l'ensemble des technologies de communication de l'entreprise, fidèle à sa vocation depuis 38 ans.

Le SICOB tient le pari européen avec un seul but: programmer le succès pour tous en 1992.

SICOB

LES RACINES DU FUTUR.

مكتبة الأمل

(Publicité)

adieux de Joop
 XIII perd son...

DU FUTUR
 Y'EN PARLER
 NS-LA

Ce livre n'est pas un essai politique ordinaire. Il ne retrace pas les étapes de la cohabitation et ne nous révèle pas le nom du prochain président. Il décrit, avec une joyeuse férocité, l'ampleur de la coupure qui existe aujourd'hui entre les Français et ceux qui les gouvernent.

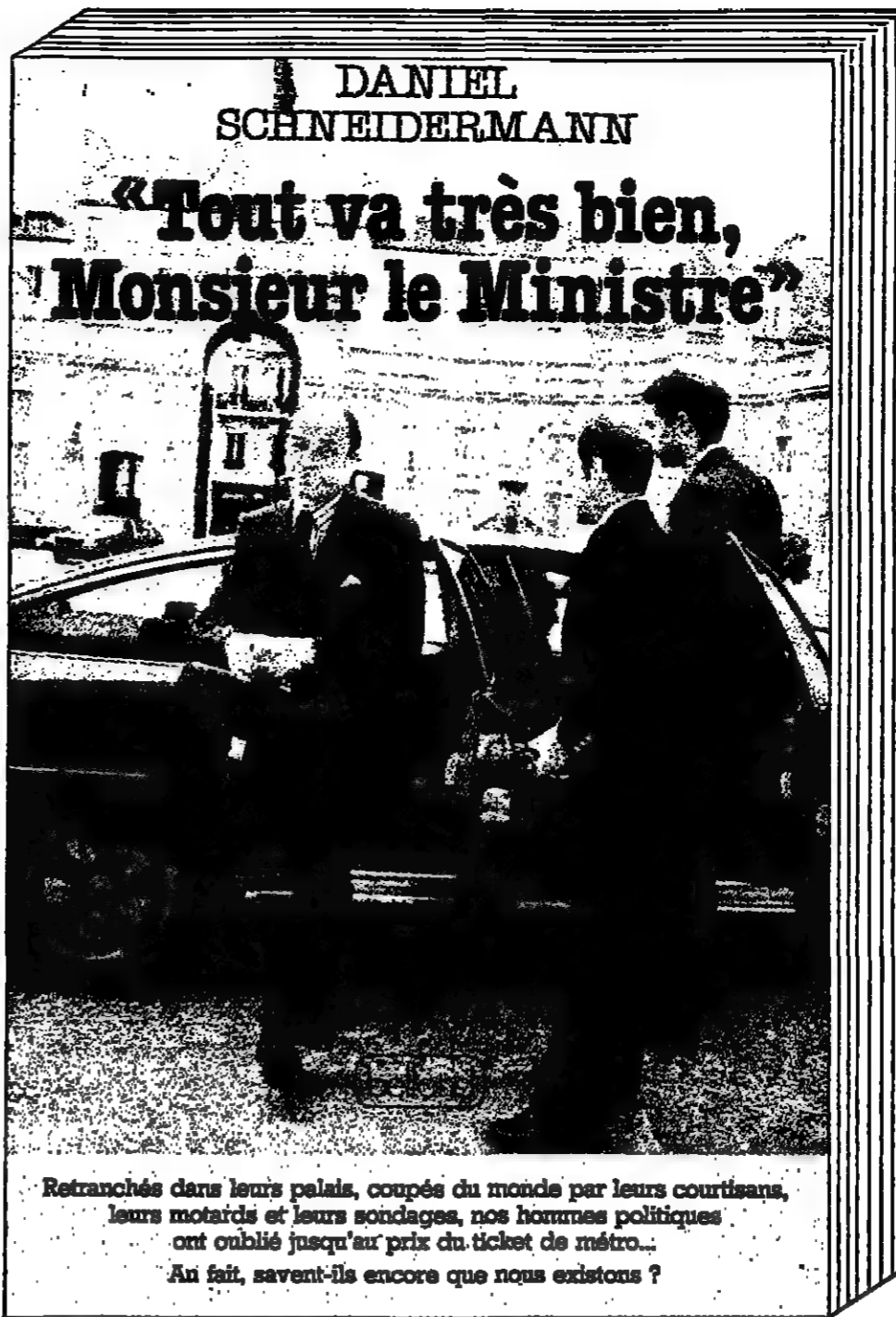
En effet, s'ils prétendent faire notre bonheur, les hommes politiques vivent pourtant dans un autre monde. Aucun problème quotidien ne les assaille. Depuis combien de temps Barre, Chirac, Lang, Léotard, Mitterrand, Rocard et les autres n'ont-ils pas pris le métro, acheté une baguette de pain, rempli une feuille de Sécurité sociale ou payé une contravention ?

De voyages officiels et grand-messes militantes, d'inaugurations d'usines-pilote, en visites guidées dans la France profonde, les princes de la République vivent en vase-clos.

Ce document qui brise la « loi du silence » chère au « micro-cosmos » passionnera tous ceux qui suivent avec un scepticisme amusé ou exaspéré les péripéties de la vie politique.

Daniel Schneidermann est journaliste au Monde.

Collection « Documents » dirigée par Alexandre Wickham



Tous deux ont été Premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing. Depuis plus de dix ans, ils ont appris à se connaître, à se juger et à se... détester. Entre eux, la coexistence n'a jamais été radieuse. Au-delà des querelles d'héritage sur le gaullisme et des consensus apparents sur le libéralisme, des « petites phrases » et des grands discours, des vraies divergences et des fausses réconciliations, des photos de famille au Puy-du-Fou et des déjeuners secrets, c'est l'avenir politique de la France qui est engagé dans le duel Chirac-Barre.

A l'approche de l'échéance présidentielle, la dimension humaine et affective de cette rivalité pèse au moins autant que le rapport de force entre la droite et la gauche.

Dans ce récit — qui révèle le dessous des cartes de la cohabitation — les stratégies de conquête du pouvoir des deux hommes se dessinent assez crûment...

Sylvie Pierre-Brossolette est chef d'enquêtes à L'Express.

Dominique de Montvalon est rédacteur en chef-adjoint à L'Express, responsable du service « France ».

Collection « Documents » dirigée par Alexandre Wickham.

belfond

OB
 DU FUTUR

Pinu

Communication

La guerre des radios commerciales

RTL est la première radio de France. C'est un fait. Et malgré la légère baisse d'audience qu'accusent les résultats du mois d'octobre, personne ne conteste à la station de la rue Bayard sa place de leader. Pourtant dans son sillage, quelle empoignade entre les radios commerciales qui se disputent le marché publicitaire. La lutte, certes, n'est pas nouvelle, et chaque sondage apporte traditionnellement son lot de communiqués contradictoires et triomphants. Mais voici que, depuis plusieurs semaines, le trio qui formaient Europe 1, France-

Inter et RMC a vu débarquer dans ses rangs une intruse - NRJ, - peu soucieuse des usages et grisée par un succès récent. La FM, pensait-on, était faite d'une amorce de radios hétérogènes qui n'étaient pas près d'ébranler les citadelles périphériques. Aujourd'hui, l'illusion se dissipe. La FM est un bloc compact qui, selon l'enquête 55 000 de Médiamat, occupait en octobre 34,3 % des parts d'audience, contre 45,4 % seulement pour l'ensemble des périphériques. Radio-France et le secteur public qui

restent à l'écart de la lutte commerciale, en totalisent 17,5 %. Pis ! Ces mêmes résultats - pourtant moins favorables à NRJ que ceux du mois précédent - ont confirmé que « la plus belle radio » avait durablement franchi la « barre » des 10 % de parts de marché. Un pourcentage qui lui permet de jouer dans la cour des grands, puisque RMC n'en détient que 6,8 %, France-Inter 11,8 % et Europe 1, pourtant en hausse, 12,8 % !

NRJ laisse toujours à bonne distance les réseaux FM concurrents. Le deuxième, Nostal-

gie, ne « fritte » encore qu'avec les 4 % de parts d'audience, quand Fun, Skyrock ou Kiss FM, dynamiques pourtant, sont encore plus en arrière. Nul doute, pourtant, que la poussée irrésistible de la FM ne s'en tiendra pas là et qu'il sera de plus en plus difficile de parler de la radio ou des radios comme avant. A côté des stations généralistes et d'information, prendront progressivement place de grandes stations musicales, au contenu très diffé-

RTL

La valeur refuge

Première, RTL est résolument tout au long de la journée, de 5 heures à 18 h 45, et la fidélité qui caractérise son audience pourrait aussi s'appliquer aux rendez-vous fixés par ses journalistes et animateurs. Une équipe « maison » avec ses « stars maison » (Philippe Alexandre, Patrick Sabatier, Fabrice, Anne-Marie Peysson, Philippe Bouvard). Aucun doute, Philippe Labro, directeur général des programmes, a su agir avec doigté. Les changements de la grille ont été introduits à doses homéopathiques : équipes discrètement rajoutées. « RTL est une ancre, explique Philippe Labro, presque une valeur refuge qui joue à la fois le professionnalisme et la durée ».

Son public est sensiblement plus rural que celui d'Europe 1 ; plus populaire aussi (ouvriers et employés représentent 41 % de l'audience totale), plus féminin (53 %). Une cible de choix pour les publicitaires en quête de ménagères (48 %). Aucun souci donc pour ses responsables, sinon... cette légère érosion que révèlent les sondages étalés sur deux ans et qui peut préfigurer un grignotage lent mais irréversible entrepris par la famille FM. Encore RTL dispose-t-elle de... Traditionnellement caractérisée au nord (62,6 % de son audience réside dans le quart nord-est du pays), elle a été que peu érodée - et reçue - dans le Sud et tient à un gisement d'audience qui, si elle s'attaque à quelques rendez-vous, elle est volatile. Sa grande passion - l'information - la calomnie aux heures du matin, le fameux 7-9, où à certains moments,

ANNICK COJEAN.

Europe 1

La stratégie du risque

Europe 1 vit l'inquiétude. Dans une véritable hantise. Celle d'une chute continue de son audience qui la ferait décrocher du peloton de tête des grandes stations commerciales. Que NRJ crie - précipitamment - victoire, et affiche dans la presse une deuxième place derrière RTL que les sondages suivants ne viennent pas confirmer, et le vice-PDG d'Europe 1, M. Jacques Lehn, croit nécessaire de monter au créneau. Et de rappeler que l'audience de RTL n'est composée que de VIP ! Les « vingt-cinq-quarante-neuf ans » n'y sont pas surreprésentés ? Ne constituent-ils pas 47,3 % des auditeurs de la radio, contre 39,8 % seulement de la population française ?

Europe 1 version Elkabbach - son directeur d'antenne depuis février 1986 - recherche en effet délibérément le haut-de-gamme. Il programme Harlem Désir quand d'autres empiètent avec « Stop ou encore ». Cherche à s'attirer les collaborations de M. Jacques Delors ou de M. Valéry Giscard d'Estaing. Monte des coups, fait de l'émission « Découvertes », l'un des mass du Tout-Paris politique et culturel.

Si l'écoute d'Europe 1 est moderne, elle est sensible aux modes. Si elle affiche un esprit curieux, elle se fait volontiers critique. Si elle s'attache à quelques rendez-vous, elle est volatile. Sa grande passion - l'information - la calomnie aux heures du matin, le fameux 7-9, où à certains moments,

Europe 1 fait presque jeu égal avec RTL.

Reste que bonsoir par France-Inter, talonnée par NRJ, Europe 1 doit absolument fidéliser ses auditeurs et juguler l'audience dont elle est victime depuis plusieurs années. Europe 1 aujourd'hui impose une stratégie du risque.

PIERRE-ANGEL GAY.

RMC

Entre le national et le régional

Toute la vie est au programme. La dernière campagne de promotion de RMC - la station du sud de la Loire - s'affiche sur les murs de la capitale. Paradoxe ? En apparence seulement pour un périphérique monégasque qui a toujours

hésité entre le statut - valorisant - de radio nationale, et celui - complexe - de station multirégionale.

Pendant longtemps, cette ambiguïté même a fait son succès. Europe 1 et RTL ne franchissaient ni la barrière des Alpes, ni celle du Massif Central. RMC pouvait classer en toute quiétude les mêmes catégories d'auditeurs que ses rivaux du nord.

Elle ne s'en est pas privée, comme le prouve son toujours familiale, exclusive et ménagère, copie de celle de la station de la rue Bayard. Comme RTL, RMC réalise ses meilleurs résultats de 7 et 9 heures du matin. Comme RTL, elle continue à « faire du tabac » après le départ des bambins à l'école.

Mais la comparaison n'est pas la même. Les changements fréquemment opérés à sa tête par l'état, son tuteur, la station a, contrairement à

RTL, souffert des incessants remaniements de programmes provoqués par chacun de ses maîtres éphémères. Quand la FM et les réseaux ont émergé, la station a durement accusé le coup. Elle a cru répliquer en débarquant à Paris. Mais c'est du sud que vient le danger. L'implantation de RTL et d'Europe 1 dans les villes de Provence ou du Languedoc, constitue autant de chevaux de Troie dans une chasse de moins en moins gardée. RMC doit aujourd'hui choisir. Se « nationaliser », se banaliser pour « monter » dans la capitale, au risque de délaier ses fidèles ? Ou bien « garder l'accent » ensoleillé, au risque de paraître exotique, passé l'Ardèche ou la Drôme.

P.-A. G.

NRJ

La station fast food

Depuis quatre ans, elle vole. Depuis deux ans, on la mesure.

	AUDIENCE CUMULÉE (1) (en %)				DURÉE D'ÉCOUTE (en minutes)				PART DU MARCHÉ (2) (en %)			
	1987		1986		1987		1986		1987		1986	
	Oct.	Juin	Oct.	Juin	Oct.	Juin	Oct.	Juin	Oct.	Juin	Oct.	Juin
RTL	20,1	20,5	21,3	23,1	167	165	171	167	24,9	24,4	26,3	26,2
EUROPE 1	14,7	14,2	16,5	18,4	117	118	116	133	12,8	12	13,8	16,7
RMC	6,5	6,3	7,8	8,1	140	145	135	153	6,8	6,6	7,5	8,4
NRJ	10	10,4	7,3	6,4	140	152	154	170	10,3	11,3	8,1	7,5
FRANCE-INTER	15,4	14,9	17	16,8	104	102	108	102	11,8	11	13,2	11,7

(1) Audience cumulée (en %) : c'est le nombre d'auditeurs ayant écouté la station au moins une fois dans la journée. Un point représente 435 000 auditeurs.
(2) Part d'audience ou part de marché : Indicateur synthétique calculé à partir de l'audience cumulée et de la durée d'écoute de chaque radio. Donne le volume d'écoute globale de la radio.

A. Co.

8. FLEXIBLE INDUSTRIAL AUTOMATION.

FOIRE DE MILAN, 21-25 MARS 1988

Venez maîtriser le processus de production.

8. FLEXIBLE INDUSTRIAL AUTOMATION, l'exposition mondiale des systèmes pour l'automatisation industrielle organisée sous les auspices d'UCIMU - SISTEMI PER PRODURRE, aura lieu à Milan du 21 au 25 mars 1988. Suivant le changement de la précédente dénomination de la manifestation, qui était limitée à la commande numérique et à la robotique, l'exposition a étendu son domaine. La nouvelle exposition offre un panorama complet des systèmes de production, de coordination, de commande et de contrôle ainsi que de tous les autres éléments essentiels de l'Usine Automatique.

8. FLEXIBLE INDUSTRIAL AUTOMATION est le milieu idéal pour présenter votre "know-how". Vous serez les bienvenus. Venez maîtriser le processus de production.

Informations: 8. FLEXIBLE INDUSTRIAL AUTOMATION c/o CEU - Centro Esposizioni UCIMU - Viale Fulvio Testi, 128 - 20092 Cinisello Balsamo (MI) - Italie - Tél. (02) 2497.1 - Télex 320212 CEU 1 - Téléfax (02) 2497349

ORGANISÉE SOUS LES AUSPICES DE UCIMU

L'EXPOSITION MONDIALE DE SYSTEMES D'AUTOMATISATION INDUSTRIELLE LA PLUS COMPLETE.

Le rè...

Farouk R...

LA DE NA...

سكنا من الأهل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le Ballet du Kirov au Palais des Congrès

Le règne des pointes

Le Ballet du Kirov de Leningrad n'était pas venu à Paris depuis 1952. Ils sont installés jusqu'au 10 janvier au Palais des Congrès, où ils présentent six programmes. Et l'on pourra voir que l'influence occidentale s'est étendue sur ce temple du classique le plus pur.

AUX orties, un jour va l'autre, les chaussons de pointes ? Au placard, les tutus blancs de Giselle et du Lac des cygnes ? La question peut se poser légitimement à l'Ouest, surtout en France, où la danse moderne connaît l'éclosion que l'on sait : le ballet classique a-t-il un futur ? « Oui », répond Oleg Vinogradov, le sveitviðtali brennandi quinquagénaire directeur du Ballet du Kirov de Leningrad. A condition que les trois temples de leur spécificité ; que Copenhague ne perde jamais le style Bouvionville, l'Opéra de Paris ses très belles jambes et le Kirov ses bras incomparables.

Le hasard des programmations faisait parfois bien les choses, on va pouvoir juger sur pièces : à Paris, où le Ballet de l'Opéra vient de s'éteindre par sa rentrée dans le Lac des cygnes, débouquent en même temps le Ballet royal du Danemark (pour trois soirs, avec la Sylphide) et le Ballet du Kirov (pour deux mois, avec six programmes). Une manière de réunion au sommet.

Un coup d'alle impatient vers Leningrad, où étaient affichés trois des ballets qui seront donnés à Paris, nous a fait avancer l'appel. Vert pistache rehaussé de

crème Chantilly comme tant de monuments de cette ville pour gourmets d'architecture (les autres sont fraise écrasée au banane), le Théâtre Kirov tient son nom, depuis 1935, d'un chef du Parti communiste truffé de balles l'année précédente, probablement un cadeau de son ami Staline dont il n'approuvait pas les méthodes. C'était autrefois le Théâtre Mariyanski, où d'imposants fantômes flottaient dans un ravissante salle bleu : ici naquirent les Godounov, la Dame de pique et le Prince Igor ; ici chanta Chahapine. Ici déboutèrent les oiseaux de feu qui allaient à Diaghilev à ses Ballets russes à la conquête de l'Occident : tous formés à l'École impériale de Saint-Petersbourg - aujourd'hui Institut Vaganova, en mémoire de l'illustre professeur qui y enseigna de 1919 à 1931.

Dans son bâtiment, rue Rossi, impossible de considérer d'un oeil sec les barres de bois sur lesquelles ont transpiré Nijinski, Pavlova, Karavina, Spassivtsova, Olanova, et, plus près de nous, le trio des dissidents, Rudolf Noureïev, Natalia Makarova et Mikhail Baryshnikov.

Et l'on peut voir, dans la galerie de portraits de son musée, combien de sang français coule dans les veines du ballet russe. C'est un Français, Landé, qui fonde l'École impériale en 1738. Après l'Autrichien Hilferding et l'Italien Angiolini, les maîtres de ballet s'appelleront Français, qui passent pour avoir inventé le collant chair des danseuses, Jules Perrot, le co-auteur de Giselle, enfin Marius Petipa, le Marseillais, qui passera plus d'un demi-siècle de sa vie à

Saint-Petersbourg et y créera cinquante-quatre ballets, dont la Bayadère, Ilma Quichotte, Paquita, la Belle au bois dormant, le Lac des cygnes.

« Le Kirov, dit Oleg Vinogradov, est un théâtre unique, qui a choisi en toute lucidité le statut de musée des chefs-d'œuvre de la chorégraphie. Pareil héritage ne se retrouve que partiellement dans le reste du monde. Nous donnons presque tous les ballets qui ont pu être conservés du passé : ils constituent un tiers de notre répertoire. Les autres sont composés de classiques soviétiques comme Spartacus ou La Fontaine de Bakchissarai, et le dernier tiers de ballets contemporains. » Qu'est-ce que le public préfère ? « Ce qui est bon. L'Amérique au Japon aime le Lac, la Belle, Giselle, la Sylphide : nous avons mis du temps à comprendre pourquoi. C'est que dans tous ces ballets il y a la base de tout ce qui suivra de moderne. Béjart et Kylan, nourris au départ de la même tradition, ont remporté ici des succès énormes. »

La troupe comprend deux cent dix danseurs et danseuses (la moitié seulement viennent à Paris, pour ne pas affaiblir Leningrad) et se produit quinze à dix-sept fois par mois au Kirov : « Pour bien danser, il faut beaucoup danser », dit Vinogradov.

Comment dansent-ils, depuis leurs dernières visites à Paris, en 1978 et 1982 ? Très bien, certes, mais... comment bien ? Le problème, avec le Kirov, est que son histoire et son prestige nous font placer la barre exagérément haut. Une cinquième position mal fermée et nous voilà prêts à gémir : « Le Kirov n'est plus ce qu'il était. » Il reste l'une des toutes premières compagnies du monde, mais quelques-uns semblent s'égarer de la poésie, de ses « bras incomparables ». On était passé la magie dans les Ombres, extrait de la Bayadère, où une théorie de blancs fantômes apparus à un être et entrelacés d'impeccables arabesques ? Technique, il était surprenant de voir la nouvelle étoile alpha, qui répond au nom ensorceleur d'Alina Assylmouratova, exécuter dans le Corsaire des fouettés déportés de trois bons mètres sur le plateau (il convient comme on lui de les danser « dans une assiette »), et avec un pied droit fort mal tendu. Qui n'aurait eu que chétive importance si elle avait démontré par ailleurs une personnalité hors du commun.

Du Corsaire, grande machine exotico-romantique en trois actes, très vaguement inspiré de Byron, l'Occident ne connaît qu'un extrait fameux, ce « pas de deux » si chéri des danseurs qu'il fut présenté cinquante et une fois à la compétition de Varna 1986, sur cent quatre-vingt morceaux des concours. Sa première version, londonienne, date de 1837. Celle de Paris, due à Mazilier en 1856, est l'une des multiples versions russes qui se sont succédé pratiquement jusqu'à nos jours, avec éclipses.

De Petipa, qui ne monta pas moins de cinq fois le Corsaire, est signée la chorégraphie de celui que présente aujourd'hui le Kirov. Lui seul, sans doute, y reconnaît ses petits (pas), mais enfin admettons que celui qui est dans



Le chevalier à la peau de tigre : Galina Mezentseva et Eldar Allou.

pure est de lui, pantomimes mise en scène variant avec les arrangements.

Il faut renoncer à résumer l'action : enlèvements, perfides marchands d'esclaves, hardis corsaires, pacha lubrique, bouquet de fleurs soporifiques... Tout ce n'est pas très clair mais sert de prétexte à des danses algériennes, danses palestiniennes, danses odalisques, « Jardin enchanté » où s'ébattaient deux dragées roses. Deux tableaux très réussis (Delacroix est passé par là) : le naufrage, le prologue, et la finale finale de l'œuvre. L'ouvrage a été monté avec un attendrissement fait d'instinct et de nostalgie : qu'il est permis de partager en le voyant.

Quelque chose danse dans les têtes

Quant à Potemkine, prononcez « Pateimkine » et n'attendez ni l'arrivée de D'Amico ni le landau de l'empereur. Son auteur, Oleg Vinogradov, est le plus grand sujet de fierté, a voulu « échapper à l'influence du film général de Serge Eisenstein ».

Dans un film impressionnant de Teimouraz Mourvanidze, deux plaques d'acier à gros rivets et gueules de canon évoquant l'univers soviétique cuirassé, il semble avoir été l'invention chorégraphique à la limite de l'expressionnisme. Le corps de ballet masculin, qui tire peu la couverture à soi dans les œuvres classiques, tient

ici la vedette : trente-deux matelots humiliés et opprimés vont peu à peu relever la tête et se dresser vers la révolte - chorégraphie ne cachant pas qu'il s'agit de toutes les révoltes contre tous les pouvoirs. La Mort, squelette blanc peint sur maillot noir, danse langoureux pas de deux avec ses victimes - mais plutôt passer au fil de sa faux que de révéler le coup de théâtre final.

En un mot, l'interprétation de ces trois ballets nous a paru plus intéressante qu'inspirée. Les ballets de passage ? A Paris, la troupe mettra-t-elle plus de cœur à l'ouvrage ? A Leningrad, nous n'avons éprouvé le même sacré qui salue l'exceptionnel qu'à l'apparition, dans le Corsaire, de Farouk Rouzimatov (voir notre article). Mais nous sommes ici quelques-unes des meilleures des précédentes : l'ébouriffante Olga Tchentchikova, que ses fans ont plus commodément appelée Technikova, Galina Mezentseva la torturée, Lioubov Kozlovskaya la suave, Tatiana Terenteva ou « Je peux tout faire ». Et nous découvrirons deux autres « spécialement préparés pour Paris » : Julia Makhalina et Veronika Ivanova.

Une étoile soviétique, aujourd'hui, n'a peut-être plus besoin de faire le pari de la liberté pour danser des œuvres occidentales. Le premier signe de dégel sur la Neva fut observé en 1978, lorsque Mikhaïl Petit vint monter au Kirov sa Notre-Dame de Paris : il était jusque-là interdit d'inviter des chorégraphes étrangers. Mikhaïl Béjart, en juin der-

nier, a collaboré pendant un mois avec la troupe du Kirov. Il y eut échange de danseurs, navette de chorégraphes. On a pu voir la réalisation de ce mélange à la télévision, le 27 juin, dans l'émission « Nuit blanche de la télévision de Leningrad. » Et Balanchine, enfin, apparition au répertoire du Kirov, c'est un événement, en avril prochain, avec Sérénade et Symphonie nocturne.

Quelques danses dans les têtes, décidément, à l'Est. Au musée de l'Institut Vaganova, dans le maillot à pétales du Spectre de la Rose, les danseuses de Pavlova et les effigies des gloires maison, nous avons demandé, la bouche enfarinée, où étaient les photos des danseuses. « Cela vient bientôt », nous fut-il répondu dans un gracieux sourire, dès que le rideau sera agrandi et disposera de ses salles... D'ailleurs, Baryshnikov a été invité à Moscou, et le sort de Leningrad s'en demande. Nouriev vient enfin de recevoir, après vingt-six ans d'attente, un visa pour l'URSS.

Quant à Béjart, il inaugure sa installation à Lausanne, le 27 novembre prochain, avec une création intitulée Souvenir de Leningrad. « Une sorte de carnet de notes à la Balanchine », dit-il, où il fait revenir Bim, le petit maître de Paris. Dans ces nouvelles aventures, Bim rencontrera, entre autres, Léline, Marius Petipa et Pierre le Grand.

SYLVIE DE NUSSAC.
* Palais des Congrès 20 h 30.

Farouk Rouzimatov

Ce félin taciturne de vingt-quatre ans a été chargé, à l'avance, de la lourde responsabilité d'être « la révélation de la tournée du Kirov à Paris ». « Cela ne me fait pas peur, dit-il, je suis juste un peu inquiet. » C'est d'escarboucle et boucles de bois, la narine fatale et le cerne prometteur, il a été détecté dans son Ouzbékistan natal par un groupe de talents scouts leningradois, qui l'ont invité à venir subir un examen à l'Institut Vaganova. Il n'avait jamais dansé, il avait dix ans. Il est venu par curiosité ; on l'a déclaré bon pour le service chorégraphique, il est resté « plus perturbé par le climat que par la séparation familiale ». Et, après ses huit années d'études réglementaires, il est entré dans le Ballet du Kirov, où il a bientôt été promu soliste.

Béjartien que nature, il incarne ce que l'on appelle « le nouveau style » qui caractérise le Kirov : se mouvant avec une liberté en scène, chaque pas est un défi à chaque nerf en action, gagnant en souplesse générale ce qui est peut-être perdu de spectaculaire dans les sauts.

Consultez les distributions. A Paris, il dansera Giselle, le Lac des cygnes, les Ombres, et aussi, dans les soirées d'extraits de ballets, des morceaux béjartiens appris à Leningrad en juin dernier. Ses rêves : « Je voudrais un jour entreprendre avec Béjart. Et danser du Balanchine : je n'en ai vu jusqu'ici que sur bandes vidéo. »

UGC BIARRITZ - UGC ODÉON - CMC BEAUBOURG LES HALLES - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
VF : UGC GOBELINS - UGC MOULIN ROUGE - UGC ECRAN GÉRARD PHILIPPE, SAINT-DENIS

APRES "LA BALLADE DE NARAYAMA"

ZEGEN

LE SEIGNEUR DES BORDELS

LE NOUVEAU FILM DE SHOHEI IMAMURA

MUSIQUES

Cinquantième anniversaire de la mort du compositeur Albert Roussel

Les secrets

Le cinquantième anniversaire de la mort d'Albert Roussel est l'occasion d'un regain d'intérêt pour ce compositeur singulier, contemporain de Debussy et de Ravel...

Quand les chiens aboient, il faut bien que la vaine passe... L'Année Ravel, donc, est passée, avec son cortège de publications...

Les mânes de Roussel, modestes et réservés comme il l'était lui-même, répugnant à se mêler au tumulte du monde musical...

C'est qu'en effet la vocation de Roussel semble avoir été exceptionnellement tardive. Né à Tournon...



Albert Roussel en mars 1937

Enfin, en 1892 (à vingt-trois ans), il épouse un petit quatuor à cordes...

Le subterfuge réussit : en 1894, Roussel obtient un congé qu'il veut mettre à profit pour approfondir ses connaissances musicales...

En 1912, mais il a acquis en quelques années une célébrité exceptionnelle pour un « classique »...

Décidément musicien

C'est étonnant de ce que fera Roussel, sous la direction de ce premier professeur, puis de lui-même...

Mis devant l'obligation de choisir entre deux vocations, Roussel envoie sa démission au ministre de la Marine...

Rigueur, austérité, goût du classicisme (voire du formalisme), tels les maîtres de la Renaissance, culte de Beethoven, de Wagner et de Franck...

Comme Ravel ou Florent Schmitt, Roussel ne resta insensible à l'appel des sirènes debussystes, mais d'après ses contemporains qui accueillirent ses premières compositions...

En effet, que ce soit à Paris, à Vienne, à Berlin ou ailleurs, Roussel verrait l'avènement de ce qu'on a appelé le néoclassicisme...

Tout en étant l'élève de d'Indy, Roussel, dont les progrès furent remarquables, fut bientôt chargé d'enseigner le contrepoint...

Roussel a quarante-trois ans en 1912, mais il a acquis en quelques années une célébrité exceptionnelle pour un « classique »...

Livres

Les livres les plus remarquables monographies d'Arthur Hoérée (1938) et de Dom Angelico Surchemin (1967) n'ont pas perdu de leur intérêt...

Puis un hommage réalisé conjointement par l'École normale de musique et la SACEM, comportant, outre une discographie et une bibliographie très complètes...

Enfin, le Centre interdisciplinaire de Saint-Étienne, vient de publier le Carnet de bord d'Albert Roussel, annoté par Daniel Kawka (203 p., 135 F. Tél. : 77-25-22-02).

d'un solitaire

A la demande du nouveau directeur de l'Opéra, Jacques Rouché, il se lance dans la composition d'un grand opéra-ballet, Padmévari, inspiré d'un ancien récit de l'Inde...

En effet, que ce soit à Paris, à Vienne, à Berlin ou ailleurs, Roussel verrait l'avènement de ce qu'on a appelé le néoclassicisme, marqué par le retour à Bach, à Mozart, à formes arrêtées, à la musique pure sinon dure...

Renouvellement épanouissement

Roussel reconnaît par la suite qu'il était allé un peu loin, mais il lui fallait peut-être éprouver certaines limites avant de se stabiliser définitivement...

Sans jeter d'ombre sur ses meilleures œuvres d'avant-guerre, celles qui succèdent à la Suite en fa, possèdent, en effet, une spécificité si forte qu'on ne voit plus l'apport de Roussel qu'à travers elles...

Mais, plutôt que d'un renouvellement, c'est d'un épanouissement qu'il faudrait parler, car les Roussels étaient présents dans sa manière depuis le début...

Si l'on voulait replacer l'œuvre de Roussel dans le cadre étroit du néoclassicisme, on s'apercevrait vite qu'elle débordait de tous les

côtés : ses effets d'orchestre éclatants, le rapprochement de Berlioz, ses pulsations régulières dans les crescendos évoquant le jazz...

C'est peut-être cette ample respiration qui permet à la musique de Roussel de ne jamais tomber dans la froideur des œuvres « motoriques »...

Ainsi, par un savant jeu de couleurs éclatantes mais jamais tout à fait pures, de rythmes précis mais changeants, d'harmonies classiques détournées, Roussel s'est créé un langage entièrement personnel...

GÉRARD CONDÉ

Concerts

Pour discrète qu'elle soit restée, la célébration du cinquantième anniversaire de la mort d'Albert Roussel aura été l'occasion de nombreuses manifestations...

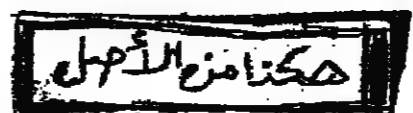
Enfin le festival dû à l'initiative du Groupe vocal universitaire de Saint-Étienne dans divers lieux de la ville : Symphonie n° 3 et Bacchus et Ariane, le 18 novembre, par l'Orchestre de Bordeaux...

GALERIE FÜRSTENBERG 8, rue Jacob (6^e) Tél. 43 25 89 58 CHAPELAIN-MIDY peintures de 10 à 13 H, 14 à 18 H (sauf lundi) jusqu'au 24 décembre

GALERIE FELIX VERCEL 9, avenue Maignon - Paris 8^e Tél. 42 56 25 19 EPKO peintures récentes novembre 5 décembre

A LA MONNAIE DE PARIS 11, quai de Conti - 75006 PARIS SCULPTEURS DE RÊVES L'ATELIER BUSATO Tous les jours de 12 h à 18 h, jusqu'au 30 décembre sauf 11 novembre et Noël

EXPOSITION « COTÉ JARDIN » SYLVIE RICHARDIERE Tout d'abord elle crée toute seule à Paris, avec 500 F et un arrosoir une toute petite entreprise de location de plantes qui grandit; elle entretient des jardins, crée des terrasses... Exposition « COTÉ JARDIN » - Espace Vendôme-UAP - 9, place Vendôme - 75001 Paris. Ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Sylvie Richardière-MANTOUT 43, rue Belles-Feuilles 75116 Paris Tél. : 47-27-98-39



CINÉMA

Le Festival du cinéma espagnol à Paris

Les fureurs de l'humour

Le ministère de la culture espagnol, l'institut du cinéma et des arts audiovisuels, organisent à Paris, du 18 au 24 novembre, un Festival du cinéma. Douze films sélectionnés en France, qui racontent l'évolution des mentalités, montrent les blessures mal cicatrisées, marquent la diversité des talents.

ILS sont une troupe de comédiens errants, quelques enfants de la belle, qui pêtinent sur les routes boueuses et s'arrêtent dans les villages, colent leurs fausses barbes, cachent leur fatigue dans le fard. Ils sont payés d'un

Voyage nulle part a été converti en prix - meilleur film, meilleur acteur, meilleur scénario, meilleur réalisateur. Mais, parmi les films présentés à Paris, la Vie joyeuse, de Fernando Colomo, Prix spécial du jury à Vevey, est sans doute le plus populaire - il était depuis sept ans dans une salle de mille places à Madrid. Il faut vraiment être de la maison pour saisir le sel de cette comédie vraiment légère, celle d'un ministre de la santé qui attrape une MST... L'acteur, paraît-il, ressemble à un vrai ministre, d'où le succès de cette comédie lourdingue, fabriquée à la va-vite mais qui, du moins, se passe aujourd'hui. Sans même parler de l'humour de la Vie joyeuse de Bernarda, classiques intemporels venus de la scène,

movida, dont le star, Pedro Almodovar, est représenté au Festival par un film tourné en 1986, déjà montré à Rio, Toronto et Bruxelles : Matador. Histoire d'un tueur d'innocentes d'un caractère blessé qui, ne pouvant plus tuer de taureaux, tue des jeunes filles, et d'une avocate qui tue ses parents comme les taureaux. C'est un drame à l'espagnole, d'un coup de dague à l'échine.

des palais, confinés sur une scène minuscule, interprétaient avec majesté des textes théologiques. Les autres, les réalisateurs, jouaient en plein air dans les cours, sans décors, sur d'étroites estrades, avec l'emphase d'un jeu sur quoi tout le spectacle reposait. Les uns et les autres interprétant les pièces - dites d'honneur, ou bien d'intrigue, ou encore métaphysiques - de Calderon, de Lope de Vega... Auteurs prolifiques dont, en Espagne comme ailleurs, on représente toujours les titres en quatre mêmes lieux.

de passivité routinière, on ne rencontre pas davantage de coproductions avec l'Espagne. On y rencontre tout au plus des réalisateurs qui ont travaillé au Vieux Continent. Mais peut-être faut-il attendre que son entrée dans la Communauté européenne soit parfaitement normalisée de part et d'autre des Pyrénées. Ce n'est pas si simple. Souvent on a l'impression d'un complexe de l'isolement. Le mot revient tout le temps, à la fin comme une justification ou un défi : « Nous avons été si longtemps isolés, nous ne pouvons tout sans rien générer », dit Ana Belen, ce qui est exact. Tous reconnaissent que la situation a précédé de longtemps le franquisme, mais que le franquisme l'a confortée, en faisant de la manière de façon à encourager le nationalisme, y compris dans les domaines artistiques.

Programme
18 novembre - 14 h 30, 16 h 45, 20 h 30 : El Lute, marche ou crève, de Vincente Aranda, avec Imanol Arias, avec Ana Belen.
19 novembre - 14 h 30, 20 h 15 : Le Forêt, de Juan Luis Cuervo, avec Fernando Rey, Fernando Valverde.
16 h 35, 20 h 20 : La Vie joyeuse, de Fernando Colomo, avec Victoria Forque, Antonio Banderas.
20 novembre - 14 h 30, 20 h 15 : Divines paroles, d'après Valde Inclin, par Juan Luis Sanchez, avec Ana Belen, Imanol Arias.
16 h 35, 22 h 15 : Tant qu'il y aura de la lumière, de Felipe Vega.
21 novembre - 14 h 30, 20 h 15 : Matador, de Pedro Almodovar, avec Assumpta Serna, Victoria Bandera.
16 h 35, 20 h 15 : La Vie joyeuse, de Fernando Matji, avec Ana Belen, Joan Potau, Imanol Arias, Patxi Catala.
22 novembre - 14 h 30, 20 h : L'Année des lumières, de Fernando Trueba, avec Jorge Sanja, Imanol Arias.
16 h 35, 22 h 15 : Voyage nulle part, de Fernando Fernan Gomez, avec Ana Belen, Laura del Sol.
23 novembre - 14 h 30, 16 h 15 : Mon Général, de Jaime Arminan, avec Fernando Rey, Imanol Arias, Feman Gomez.
16 h 35, 22 h 15 : Laura, de Juan Luis Cuervo, avec Ana Belen, Imanol Arias, Juan Diego.
24 novembre - 14 h 30, 16 h 35, 20 h, 22 h 15 : La Mort de Bernarda, d'après Garcia Lorca, par Mario Camus, avec Ana Belen, Imanol Arias, Florida D'Amica.
Renseignements : 43-59-29-46, Mairie de Paris.
D'autre part, la cinémathèque du Centre Georges-Pompidou organise une rétrospective du cinéma espagnol des trente dernières années, du 20 janvier au 11 mars, puis du 16 mars au 18 avril.
Enfin, la Biennale du cinéma espagnol de Nancy propose, du 24 novembre au 11 décembre, des rétrospectives de Begoña Luna, Pedro Almodovar, Juan Chavari, Montxo Armendariz (vingt-sept heures), Miguel Gutierrez Aragon (une sélection de films inédits en France).
Renseignements : 50-45-00-11.



José Sacristán, Fernando F. Gomez, Laura del Sol et Juan Diego dans le Voyage nulle part.

d'une chambre mitée pour la nuit. Pourtant ils vivent, aiment, espèrent on ne sait d'ailleurs pas trop quoi. Quelque chose à raconter.

Dans une maison de retraite, Carlos, fils d'Arturo, raconte. Il se confie au psy maison, sa vie défile en retours arrière - ses amours, l'arrivée d'un fils oublié, les beuveries, la déchéance, les morts, la réussite, le prix du meilleur second rôle, la déchéance à nouveau... Il ment bien sûr, se sert du vrai pour se bâtir du faux, mais plausible. Ce n'est pas pour les autres. C'est lui qui a besoin d'y croire. Et en valant avec Marilyn il s'en va pour le voyage vers nulle part.

Le Voyage nulle part fait partie de la Semaine du cinéma espagnol qui se tient du 18 au 24 novembre au Gaumont Colisée. C'est un film de Fernando Fernan-Gomez, un très grand comédien et auteur. Il a tiré le scénario d'un roman écrit à partir d'une série radiophonique qu'on lui avait commandée en lui laissant choisir le sujet. Comme il est fils et petit-fils de comédiens, il a utilisé ses histoires mille fois entendues qui font partie de la légende du théâtre, et sa profonde connaissance des gens et son expérience, l'expérience de la peur. A sa première grande peur, il avait six ans. Sa mère jouait une pièce où il fallait un enfant. Celui qui était prévu est tombé malade, on l'a obligé à le remplacer. Soixante ans plus tard, il se souvient encore d'un trac qui ne l'a pas quitté.

En fait, le métier familial ne le tentait guère. Il aurait préféré devenir professeur, mais a dû gagner sa vie. La scène lui était ouverte, ça marchait mieux que les études. Pendant la guerre - la guerre civile, - il souhaitait parfois que les bombes le débarrassent de la représentation. Il a quand même réussi à surmonter cette torture jusqu'à il y a environ huit ans. Là il s'est dit : à quoi bon souffrir, et a décidé de se consacrer au cinéma. Car c'est le public qui lui fait peur, cette présence multiple, ces réactions imprévisibles, et, dit-il, impossible à intégrer au jeu.

les autres productions de la semaine parlent du passé, de l'époque Franco, fort longue il est vrai, et dont toutes les blessures ne sont pas guéries. A partir d'une anecdote peut-être réelle (dans la confusion de la bataille, des malades mentaux échappés d'un asile se mêlent à un groupe de combattants), la Guerre des fous, de Manolo Matji, est une parabole sur l'absurdité des idéologies fratricides, les incertitudes de la raison et des identités. A la rigueur, on pourrait penser aux Nègres de Genet...

El Lute, marche ou crève, de Vincente Aranda, raconte comment un chiffonnier, pris dans un casse qui se termine par un meurtre, devient une sorte de héros national, parce que la police monte l'affaire en épingle pour faire oublier une série d'attentats antifranquistes - c'est une légende vraie. De plus El Lute n'a jamais trahi ses copains, s'est évadé plusieurs fois, a suivi des études de droit en prison, et écrit ses Mémoires. Le film - un film d'action soigné, efficace, où le monde des marginaux est montré avec un réalisme stylisé beau et cruel - s'achève au moment où El Lute est repris, après sa première évasion. Le personnage de fiction rencontrant la même popularité que le personnage réel, la suite est en cours de tournage.

Mais, étant donné l'âge des réalisateurs, qui ont évidemment tendance à puiser dans leurs souvenirs, on assiste beaucoup aux aventures d'adolescents fébriles qui ont bien du mal à vivre leur sexualité, brimée par l'Eglise et la Phalange. On trouve autant de vitalité, et moins de sens concret, moins de sensibilité que dans les films anglais actuels, qui démontrent avec une sourde satisfaction les relents de morale victorienne toujours en vigueur dans les années 50, à la charnière des swinging sixties.

Les swinging sixties, avec quinze ans de retard, ont été importés en Espagne à la mort de Franco, qui n'a pas appelé la

l'underground allemand des années 60 et le place entre Rosa von Praunheim et Robert von Achenren.

Ce qui est très espagnol, chez lui, est cet humour crispé qui va jusqu'à la fureur, jusqu'à une folie totalement tragique dans presque tous les films à un moment ou à un autre. Même dans les comédies, même dans les scènes de tendresse, les personnages donnent l'impression de se battre, le qui-vive, au bord de l'exaspération, prêts à toutes les réactions, même crainte du ridicule, au contraire. Impression due le plus souvent aux comédiens, y compris quand ils s'en tiennent à un jeu monolithiquement sérieux. Il la façon d'Imanol Arias (El Lute, Divines paroles). Un exemple récent est Angela Molina, qui interprète les situations les plus extravagantes avec un superbe équilibre. Mais son visage est ainsi modelé que la moindre lumière et pose un masque févrex.

Dans le Voyage nulle part, Fernando Fernan-Gomez interprète un vieux comédien dépassé, qui, au cours d'une audition pour un film, se fait larguer sans comprendre pourquoi : « Mais ma réplique est dramatique, il faut que je le sache... » Les acteurs espagnols, d'une manière générale, ne craignent pas de « montrer », avec beaucoup de noblesse souvent, de finesse aussi. Comme on dit « ils en font », et tant mieux s'ils savent le faire, si, comme Fernando Fernan-Gomez, ils savent se rendre proches en laissant passer à travers le filtre de l'ironie une formidable force d'émotion.

Fernando Fernan-Gomez dit qu'il n'y a pas tellement de différence entre les grands acteurs et les ringards de son film. Au fond c'est vrai, il y a seulement une différence de talent. Les uns et les autres vivent les mêmes galères, les mêmes utopies, ont puisé aux mêmes sources, ont les mêmes ancêtres lointains, qui sont de deux sortes. Ceux

Par-delà l'océan

Aujourd'hui, à Madrid, un théâtre, dirigé par un très grand auteur d'origine catalane, Adolfo Marcillach, est chargé de faire revivre les classiques espagnols. Autant dire qu'il se consacre au théâtre d'or. Les pièces jouées par Marcillach et ne sont pas toutes des chefs-d'œuvre. La principale difficulté est de trouver des acteurs pour jouer. La tradition s'est perdue. Les jeunes, dit Adolfo Marcillach, ne savent plus rythmer la versification très sophistiquée des baroques. En fait, ajoute-t-il, la tradition s'est perdue. De siècle en siècle, quelques grands auteurs ont donné leur interprétation personnelle, plus ou moins bien imitée par les disciples. Mais l'enseignement dans ce domaine semble devoir être inventé.

Le besoin d'un tel effort n'est pas évident. On pense plutôt à une action volontariste du ministère de la culture. L'affaire date de deux ans, il est trop tôt pour mesurer son efficacité. Le premier spectacle d'Adolfo Marcillach a été créé - et coproduit - à Buenos-Aires. Le langage facilite le contact. Pourtant, les gens de spectacle disent regarder vers l'Europe. Et, par exemple, Luis Pasquel, directeur du théâtre dramatique de Madrid, a fait ses études chez Brecht et Strebler. Il est totalement européen. Son théâtre est devenu « Théâtre de l'Europe à Madrid ». Il apporte un air neuf sur le scène espagnole : il est l'enfant chéri de la presse et des spectateurs.

Son art demeure exceptionnel. L'Argentine et le Mexique principalement offrent un marché naturel pour les tournées de théâtre et de variétés. Les acteurs espagnols y sont appréciés. Les films s'y vendent bien, compte tenu de l'emprise hollywoodienne. Mais l'intérêt des producteurs est culturel plus que commercial : l'argent est mis à labe et met longtemps à rentrer.

L'obsession de l'isolement

Dans le pays même, les films des distributeurs n'est pas de tout repos. Dans un rapport que lui a commandé le ministre de la culture, Elias Quejedo (producteur de Taxia, de Vingt-Sept Heures) fait remarquer que dans certaines régions on peut calculer une fraude de 35 % sur les recettes. Dans ce même rapport, il réclame une aide à la production - contre le cinéma américain - et à la coproduction - avec la CEE. Mais qu'il ait rarement d'accord avec Luis Megino - producteur du Millier du ciel, de Delamant dans le jardin, - tous deux - et d'autres - se rejoignent sur un point important : il ne faut plus penser cinéma, mais distribution.

Ils suivent leur ex-directrice du cinéma - aujourd'hui passée à la télévision, qui s'était publiquement humiliée à l'égard de ses quarante films français offerts dans l'année aux cinéastes espagnols, tandis que les productions espagnoles sont achetées par les chaînes françaises. C'est évidemment regrettable, car il y a tant plus quand des personnalités comme Alfonso Garcia Robles ou Fernando Fernan-Gomez demeurent pratiquement inconnues en France. On se demande d'ailleurs pourquoi, si ce n'est pour

Toute culture est ouverte ou n'est pas. Le théâtre espagnol, comme le Théâtre des Nouveaux Tendances, veut à des recherches de formes, de langages dramatiques et scénarographiques. Il est surtout ouvert dans plusieurs villes d'Espagne, fait largement appel à l'étranger (Gilda Bourdet doit venir et travailler), mais l'équipement est souvent succinct et le public clairsemé.

L'atavisme joue. La mode a voulu jeter aux orties les us et traditions. L'après-movida retrouve les racines des racines folkloriques. Le flamenco est entré à l'université de Grenade, les films s'ouvrent un peu partout. Les mains crispées sur le gilet, les yuyos madrilénes répliquent à la talonnette face à leurs épouses qui claquent les doigts : la sevillana est la danse à la mode depuis déjà plusieurs mois dans les boîtes. La nuit est venue à Madrid, elle commence à 2 heures du matin, quand un travesti basque en mini-jupe rouge chante avec émotion Adios Marilyn devant un public où de longues bougies entourent un choro de l'éternelle idole. Le vrai folklore.

COLETTE GODARD.

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne (7^e) - M^e Varenne
Ornement de la Durée
Duncan, Ruth St-Denis, Villany, Fuller
Photographies : Collection Auguste-Rodin
Tous les jours, sauf mardi, 10 h - 17 h, DU 30 SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE

Rencontres du Théâtre
EN VAL DE MARNE
organisée par le Conseil Général du Val de Marne
dans le cadre de son 20^{ème} anniversaire
15 COMPAGNIES • 4 CREATIONS • FORUMS
JOURNÉE DES AUTEURS • THÉÂTRE JEUNE PUBLIC...
18, rue Eugène Varlin - Villejuif - 93 26 15 02 - Métro Paul-Valentin-Couturier

AUBERVILLIERS GROUPE TSE
Du 26 novembre au 3 janvier
MAISON DE POUPEE
en scène : Henrik Ibsen
en scène : Claude Santelli
Jean-Marc Bory, Mathieu Fillion, Gilbert, Jean-Jacques Moreau, Magalie Renoir, Claire Wauthion, Wladimir Yordanoff
LEQUEL EST FOU DE NOUS DEUX ?
en scène : Luigi Pirandello
en scène : Philippe Brigaud, Michel Duchaussoy et Philippe Brigaud
THÉÂTRE DE LA COMMUNE Loc. 48 34 67 67 FNAC

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim. 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

L'AVENTURE LE CORBUSIER, 1927-1965. Grande galerie. Jusqu'au 3 janvier.

LUCIO FONTANA. Rétrospective. Musée (3^e étage). Jusqu'au 11 janvier.

VINCENT CORPET, HENRI DES-GRANDCHAMPS, PIERRE MOL-NAUD, FRANÇOIS PERRODIN, MARIE-FRANÇOISE POUTAYS, MICHEL VERLUX. Galeries contemporaines (rez-de-ch. mezzanine). Jusqu'au 22 novembre.

REBUS-ORNET en Quatre les choses en prenant par des mots. de M.-H. de Larminat. Atelier. Jusqu'au 5 décembre.

CENSURES. De la III^e à la V^e République. Galerie de la III^e (2^e étage). Jusqu'au 11 janvier.

GIOVANNI MICHELACCIO. Dessins d'architecture. CCI jusqu'au 4 janvier.

FAIRE LA VILLE EN SUÈDE. Centre d'information de la CCI. Jusqu'au 30 novembre.

MÉMOIRES DU FUTUR. Bibliothèque et technologies. Galerie de la CCI. Jusqu'au 18 janvier.

PIERRE DUBREUIL. Salle d'art graphique. Jusqu'au 4 janvier.

TELEMATIQUE ET CRÉATION "Programme Mosalk". Jusqu'au 14 janvier.

L'UNIVERS D'HERGE. Jusqu'au 7 janvier.

IMMIGRATION D'EN FRANCE. Galerie du Musée. Jusqu'au 4 janvier.

Musées

FRAGONARD. Jusqu'au 11 janvier. Entrée : 2 F. Le samedi : 20 F. Galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h.

TROIS DES PRINCES CELTES. Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. Photographies en relief. Grand Palais, avenue de Wagram (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 1 janvier 1988.

MAC 5000/ART 67. Peintures. Grand Palais. Voir ci-dessus (42-56-09-24). Jusqu'au 27 jusqu'à 22 h. Jusqu'au 28 novembre.

CHICAGO. NAISSANCE D'UNE MÉTROPOLE. Jusqu'au 3 janvier. Le Théâtre des Champs-Élysées, Espace Beethoven. Dessins inédits. Bernard, photographes. Centre d'Emmanuel Frémont pour l'histoire d'Art, opéra de Mermoz : Paris de Chateaubriand et le Pigeon. Jusqu'au 27 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellecour (45-09-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h. Entrée : 21 F. le dimanche 11 F.

DE GRECO A PICASSO. Jusqu'au 3 janvier. SOLEIL ET OMBRES. L'art pictural du XX^e siècle. Jusqu'au 3 janvier. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-63-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. demi-tarif : 20 F.

LE SIÈCLE DE PICASSO. Du 10 octobre au 3 janvier. L'IMAGINATION NOUVELLE : LES ANNÉES 70-80. Jusqu'au 22 novembre. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 19 h, le mercredi jusqu'à 20 h 30.

ESPACISME 1947. DYNAMIQUES ET INTÉRIEURS. Musée d'Art moderne. ARC (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 novembre.

PICASSO DESSINATEUR. Musée Picasso. Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). De 9 h à 19 h 15. Jusqu'au 4 janvier.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

REGALIA. Instruments de sacre utilisés dans la Révolution. Les « Honneurs de Charlemagne ». Le Louvre (42-60-39-26). Département des objets d'art. Entrée Salles Germain/Auzanerois. Sauf mardi, de 9 h à 5

17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 11 janvier.

KUONST HALL. Les Trois Galeries. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 4, rue d'Anjou (47-03-81-26). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 novembre.

JOUVET, DULLIN, BATTY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. Tous les jours de 12 h à 18 h sauf les 24, 25 décembre ainsi que le 1^{er} janvier. Du 20 novembre au 31 janvier.

VERGENNES (1719-1797) et la peinture française de la France à la veille de la Révolution. Musée-Opéra de la Ville, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

SCULPTEURS DE RÈVES - L'ATELIER BUSATO. Monnaie de Paris, 11, quai de Conti. Sauf le 25 décembre, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 décembre.

LE SOJET DE BOSS. De tous les temps, de tous les pays. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 février.

ARNE JACOBSEN. Architecte et designer danois 1902-1971. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 novembre au 31 janvier.

LA TABLE D'UN BOL. L'effort de la vieillesse à la cour de Louis-Philippe. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

ORNEMENT DE LA DURÉE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 30 novembre.

LA MAISON INTELLIGENTE. Musée de l'Industrie, 30, avenue Corintia-Carlier (40-05-72-72). Jusqu'au 17 janvier.

BOUALDES. Cité des Sciences et de l'Industrie (voir ci-dessus) Jusqu'au 26 décembre.

L'ART DE LA RELIURE (XVII^e-XVIII^e siècles). Conservatoire national des arts et métiers, 251, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Jusqu'au 15 janvier.

AUGUSTE PÉROU : via, pouvoir et mort. Musée de l'Homme, palais de Chaillot (45-33-70-60). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Jusqu'au 19 janvier 1988.

ESPACE FRANÇAIS. Visions et Anémisme. VVP, 46bis X^e étage, Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, jusqu'au 4 janvier.

ALGERIE. EXPRESSIONS MULTIFORMES. Jusqu'au 15 janvier.

RENZO PIANO. Projets et réalisations. Chapelle de la Sorbonne. Sauf lundi, de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 17 décembre.

MARIO MERZ. Chapelle Saint-Jacques de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h à 18 h 30. Entrée : 2 F. Jusqu'au 31 décembre.

GRANDVILLE. Dessins originaux. Centre d'Emmanuel Frémont pour l'histoire d'Art, opéra de Mermoz : Paris de Chateaubriand et le Pigeon. Jusqu'au 27 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellecour (45-09-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h. Entrée : 21 F. le dimanche 11 F.

DE GRECO A PICASSO. Jusqu'au 3 janvier. SOLEIL ET OMBRES. L'art pictural du XX^e siècle. Jusqu'au 3 janvier. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-63-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. demi-tarif : 20 F.

LE SIÈCLE DE PICASSO. Du 10 octobre au 3 janvier. L'IMAGINATION NOUVELLE : LES ANNÉES 70-80. Jusqu'au 22 novembre. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 19 h, le mercredi jusqu'à 20 h 30.

ESPACISME 1947. DYNAMIQUES ET INTÉRIEURS. Musée d'Art moderne. ARC (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 novembre.

PICASSO DESSINATEUR. Musée Picasso. Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). De 9 h à 19 h 15. Jusqu'au 4 janvier.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

REGALIA. Instruments de sacre utilisés dans la Révolution. Les « Honneurs de Charlemagne ». Le Louvre (42-60-39-26). Département des objets d'art. Entrée Salles Germain/Auzanerois. Sauf mardi, de 9 h à 5

17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 11 janvier.

KUONST HALL. Les Trois Galeries. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 4, rue d'Anjou (47-03-81-26). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 28 novembre.

JOUVET, DULLIN, BATTY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. Tous les jours de 12 h à 18 h sauf les 24, 25 décembre ainsi que le 1^{er} janvier. Du 20 novembre au 31 janvier.

VERGENNES (1719-1797) et la peinture française de la France à la veille de la Révolution. Musée-Opéra de la Ville, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

SCULPTEURS DE RÈVES - L'ATELIER BUSATO. Monnaie de Paris, 11, quai de Conti. Sauf le 25 décembre, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 30 décembre.

LE SOJET DE BOSS. De tous les temps, de tous les pays. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 février.

ARNE JACOBSEN. Architecte et designer danois 1902-1971. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 novembre au 31 janvier.

LA TABLE D'UN BOL. L'effort de la vieillesse à la cour de Louis-Philippe. Musée des Arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

ORNEMENT DE LA DURÉE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Jusqu'au 30 novembre.

LA MAISON INTELLIGENTE. Musée de l'Industrie, 30, avenue Corintia-Carlier (40-05-72-72). Jusqu'au 17 janvier.

BOUALDES. Cité des Sciences et de l'Industrie (voir ci-dessus) Jusqu'au 26 décembre.

L'ART DE LA RELIURE (XVII^e-XVIII^e siècles). Conservatoire national des arts et métiers, 251, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Jusqu'au 15 janvier.

AUGUSTE PÉROU : via, pouvoir et mort. Musée de l'Homme, palais de Chaillot (45-33-70-60). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Jusqu'au 19 janvier 1988.

ESPACE FRANÇAIS. Visions et Anémisme. VVP, 46bis X^e étage, Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, jusqu'au 4 janvier.

ALGERIE. EXPRESSIONS MULTIFORMES. Jusqu'au 15 janvier.

RENZO PIANO. Projets et réalisations. Chapelle de la Sorbonne. Sauf lundi, de 12 h à 19 h 30. Jusqu'au 17 décembre.

MARIO MERZ. Chapelle Saint-Jacques de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital. Sauf lundi, de 12 h à 18 h 30. Entrée : 2 F. Jusqu'au 31 décembre.

GRANDVILLE. Dessins originaux. Centre d'Emmanuel Frémont pour l'histoire d'Art, opéra de Mermoz : Paris de Chateaubriand et le Pigeon. Jusqu'au 27 janvier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellecour (45-09-11-11). Sauf lundi, de 10 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 21 h. Entrée : 21 F. le dimanche 11 F.

DE GRECO A PICASSO. Jusqu'au 3 janvier. SOLEIL ET OMBRES. L'art pictural du XX^e siècle. Jusqu'au 3 janvier. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-63-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. demi-tarif : 20 F.

LE SIÈCLE DE PICASSO. Du 10 octobre au 3 janvier. L'IMAGINATION NOUVELLE : LES ANNÉES 70-80. Jusqu'au 22 novembre. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 19 h, le mercredi jusqu'à 20 h 30.

ESPACISME 1947. DYNAMIQUES ET INTÉRIEURS. Musée d'Art moderne. ARC (voir ci-dessus). Jusqu'au 22 novembre.

PICASSO DESSINATEUR. Musée Picasso. Hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). De 9 h à 19 h 15. Jusqu'au 4 janvier.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

REGALIA. Instruments de sacre utilisés dans la Révolution. Les « Honneurs de Charlemagne ». Le Louvre (42-60-39-26). Département des objets d'art. Entrée Salles Germain/Auzanerois. Sauf mardi, de 9 h à 5

26, rue Falguère (43-23-39-47). Jusqu'au 5 décembre.

AMOUR CONSTANT AU-DELA DE LA MORT. Mexico au-delà de l'atlantique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Jusqu'au 28 novembre.

LE SYMBOLISME LE REALISME. Centre Waldo-Bruzailles, 127-129, rue de Valenciennes (42-71-26-16). Jusqu'au 31 janvier.

RAFAEL BORDALO PINHEIRO et la société du XXI^e siècle. Centre culturel portugais, 51, rue de Valenciennes (47-20-85-83). Jusqu'au 28 novembre.

CLAUDE COULET. Centre culturel canadien, 5, rue de Châteauguay (45-51-35-73). Sauf le lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 13 décembre.

FORMES SUÉDOISES SUR TEXTILE. Tisser lesperchés 1952-1987. Centre culturel suédois, 11, rue de Payenne (42-71-82-20). De lundi à vendredi, de 12 h à 18 h ; Samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Du 19 novembre au 31 décembre.

MAX REGER. Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna. Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 décembre.

LE RECHRISTIANISME, de 1894 à nos jours. SABINE WEISS. Jusqu'au 11 décembre (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 25 novembre.

JAN BEUTNER. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 décembre.

FLAVIO PAOLUCCI. Jusqu'au 11 décembre. SABINE WEISS. Jusqu'au 11 décembre. GUNTHER FRIETZEL. Sculpteur II, jusqu'au 10 décembre. Salle des Artistes, 11, rue de Valenciennes (42-71-44-50). Bourgeois ; Bignon. Nouvelles tendances. Nouveaux médiums. Jusqu'au 13 décembre. Galerie-Information, 32, rue des Francs-Bourgeois. Institut culturel suisse (42-71-44-50).

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 décembre.

HARRY O. MEISSNER. Transparences et transparences. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 décembre.

PRÉTEXT. PORTE POUR TOUS LES AGES. Musée de la poésie (42-36-27-53), 101, rue Rambuteau. Entrée libre tous les jours, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 27 novembre.

FRANÇOIS STAHLY et PARVINE CURJE. Fondation Moss Bismarck, 34, Avenue de New-York. Sauf dimanche, de 10 h à 19 h. De 19 novembre au 12 décembre.

Galleries

MODERNES FOR EVER. Galerie Pierre Bernat, 11, avenue de l'Écluse (42-52-52-73). Jusqu'au 19 décembre.

LES PAYSAGES. LA RONDE DES SAISONS DANS LES ÉCOLES DU NORD. Galerie Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 11 janvier.

CHASSE-POT. Œuvres de 1971 à 1987. Galerie Fanny Bernat, 111, 133, boulevard Haussmann (45-43-32-00). Toutes galeries et bureaux de la galerie Bernat. Le lundi, de 10 h à 18 h. Messine (45-42-25-04). Jusqu'au 11 décembre.

SOUVENIRS DE MARBRE. Galerie E. Koutoulidi, 4, rue de l'Échelle (42-60-65-83). Jusqu'au 31 décembre.

EXPRESSIONNISMES. Couleur et Formes. Galerie Fabien Bernat, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 11 décembre.

MULTI-EXPRESSIONNISMES ET MODERNES. Galerie Daniel Bernat, 24, avenue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 19 décembre.

LES PAYSAGES. LA RONDE DES SAISONS DANS LES ÉCOLES DU NORD. Galerie Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 11 janvier.

LETTRES, ART - ART CONCEPTUEL. Galerie Christiana Chouza, 30, rue de Lisbonne (45-43-36-06). Jusqu'au 11 décembre.

ROGER ACKLING. Palais Longueville, 57, rue du Temple (43-78-11-71). Jusqu'au 21 novembre.

ALEJANDRO. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'à fin novembre.

ALFRED BRONCKA. Galerie Saint-Hippolyte, 22, rue de Seine (45-54-66-75). Jusqu'au 19 décembre.

JOHN HILLIARD. Galerie Saint-Hippolyte, 22, rue de Seine (45-54-66-75). Jusqu'au 19 décembre.

ALAIN JACQUET. Galerie Michel Vidal, 56, rue de Flandre-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 21 novembre.

LAPICQUE. Mythologie marine. Galerie Saint-Hippolyte, 22, rue de Seine (45-54-66-75). Jusqu'au 19 décembre.

LEWANDOWSKI. Convergences, 99, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 19 décembre.

LOIC MADEC. Galerie Lucie Well-Seligmann, 6, rue Bonaparte (45-71-95). Jusqu'au 5 décembre.

RAFAEL MAHDAVI. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (42-26-91-10). Le lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 19 décembre.

MAURICE MAILLARD. Galerie Marie Puccard, 3, rue Jacques-Callot (40-64-03-08). Jusqu'au 5 décembre.

MARIEA MAKELA. Galerie Antoine Coudan, 29 17, rue Keller (45-38-75-31). Jusqu'au 5 décembre.

MASSON. Peinture et dessin, 1931-1963. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-34). Jusqu'au 31 décembre.

LE ŒUVRE SCULPTÉ. Artériel, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Du 19 novembre au 1 janvier.

MICHAUX. Galerie Di Mée, 5, rue de Bonaparte (43-54-10-98). Jusqu'au 19 décembre.

JACQUELINE LEVITTE. 11, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 23 novembre.

BOSSET. Galerie L'âtre du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (49-04-86-40). Du 21 novembre au 24 décembre.

DANIEL PANDINI. Galerie Charley Cavalier, 27, rue de la Ferrière.

FRANÇOIS PRINER. Galerie Bégin, 52-54, rue du Temple (42-72-89-84). Jusqu'au 5 décembre.

GASTON-LOUIS ROUL. 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 décembre.

SARMIENTO. Galerie Keller, 11, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 21 novembre.

JUAN USLE. Palais Fuzich, Cadet, 77, rue de Valenciennes (42-78-08-36). Jusqu'au 11 décembre.

TEFF WALKER. Galerie Ghislaine Husson, 5 bis, rue des Saussaies (87-60-81). Jusqu'au 23 novembre.

ZOÉ. Comptoir de la Photographie, Cour de Bel-Air, 56, rue de Flandre-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 8 décembre.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Guya. La terrasse. Hôtel de Ville. Galerie d'exposition. Jusqu'au 13 novembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent et un. Galerie d'exposition, 22, rue de la République. Jusqu'au 11 janvier.

BRETAGNE-SUR-ORGE. Albert Ayres. Centre culturel Gérard-Philipp. Rue Henri-Dunant (60-84-38-68). Jusqu'au 21 novembre.

CORREIL-ESSONNES. Photos réalisées de François Bonillon. C.A.C. Pablo Neruda, 27, rue Marcel-Cochin (60-80-00-72). Jusqu'au 22 novembre.

CRÉTIEL. Parcours. Rétrospective de J.-P. Lehoucq. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-99-90-50). Jusqu'au 20 décembre.

LA DÉFENSE. Art d'Action. La Galerie. Bld de la Défense (43-26-14-70). Jusqu'au 17 janvier.

FRESNAY. Années de Gary. Bourgeois, 41, rue Maurice-Tizac (46-68-08-05). Jusqu'au 24 novembre.

ESSY-LES-MOULINEAUX. Philippe municipal, 16, rue Auguste-

CHRISTIAN HERARD. Galerie Procrustes, 35, rue de Valenciennes (43-54-92-01). Jusqu'au 12 décembre.

GÉRARD BÉRINGER. Portraits d'apparat. Galerie Berggren, 70, rue de Valenciennes (42-22-82-12). Jusqu'au 21 novembre.

PIERRE BEITENCOUKY. Galerie Caroline Carré, 14, rue Godefroy (43-54-57-67). Jusqu'au 21 novembre.

BYRAN. Galerie Louis Carré et C^o, 10, avenue de Montaigne (45-62-57-07). Jusqu'au 12 décembre.

FRANÇOIS BOISSONNET. Galerie Beaumont, 21, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 28 novembre.

CHRISTOPHE BOUTIN. Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 11 décembre.

BOMMAGE à LEO CASTELLI. Galerie David Tompkin, 30, rue Beaumont (42-72-14-10). Jusqu'au 28 novembre.

BRUNO CECCHIELLI. Yvon Lambert, 5, rue des Grands-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 25 novembre.

CHRISTEL. Galerie Cailin Métrich, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 décembre.

LEONARDO CREMONINI. Galerie David Tompkin, 30, rue Beaumont (42-72-14-10). Jusqu'au 28 novembre.

DADO. Galerie Lacombe-Prestat, 23, rue Saint-Croix-de-la-Bronnoise (42-74-02-30). Jusqu'au 21 novembre.

FRANÇOIS DUBOIS. Galerie de la Ville, 23 bis, rue de Valenciennes (43-41-05-63).

JEAN DEBOUTILLE. Galerie Talenti, 13, rue de Valenciennes (42-25-90-83). Jusqu'au

CINEMA

Les exclusivités

LES AILES DU DESIR (Fr.-All. v.o.): Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2er (47-42-60-33); Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18); Gaumont Colisée, 6 (43-59-29-46); La Bastille, 11e (43-54-07-76); Ecranal, 12e (47-07-28-04); Gaumont Aléa, 14e (43-27-84-50); Biévenne Montparnasse, 15e (45-44-25-02); v.f.: Biévenne Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

Publicis Champs-Élysées, 11e (47-20-76-23); 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81); Ecranal, 12e (47-07-28-04); Fauvette, 13e (43-31-56-86); Gaumont Parisiana, 14e (43-35-30-40); Gaumont Aléa, 14e (43-27-84-50); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79); v.f.: Gaumont Opéra, 2er (47-42-60-33); Rex, 2e (43-36-83-93); Miramar, 14e (43-20-89-52); UGC Convention, 5e (45-74-93-40); Pathé Clichy, 18e (43-22-46-01); Trois Secrétain, 18e (42-06-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.): George V, 8e (45-62-41-46). LES INCORRUPTIBLES (A. v.o.): Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); UGC Danton, 6e (43-25-10-30); George V, 8e (45-62-41-46); Miramar Concorde Pathé, 8e (43-59-82-82); UGC Biarritz, 9e (45-62-20-40); La Bastille, 11e (43-54-07-76); Kinopanorama, 15e (43-06-50-30); Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06); v.f.: Rex, 2e (43-36-83-93); UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94); Forum Opéra, 2e (47-42-60-33); UGC Lyon Bastille, 12e (43-01-01-59); La Galaxie, 13e (45-80-18-03); UGC Gobelin, 13e (43-36-23-44); Miramar, 14e (43-20-89-52); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00); Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27); La Maitrie, 17e (47-48-06-06); Images, 18e (45-22-47-94); La Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNEE (A. v.o.): 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, ven. 22 h, dim. 17 h 15. LE BAISER DE MINUIT (Fr.-A. v.o.): Templiers, 5e (42-72-94-56) jeu. ven. sam. dim. lun. 20 h 10. LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNEE (A. v.o.): 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, ven. 22 h, dim. 17 h 15. LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNEE (A. v.o.): 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, ven. 22 h, dim. 17 h 15.

JEAN DE FLORETTE (Fr.): Templiers, 5e (42-72-94-56) l.j. à 15 h 45. LES JOUES ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A. v.o.): Victoria, 1er (45-08-94-14) l.j. film à 13 h 35 et 20 h 10 + sam. 0 h. LILY MARLEEN (All. v.o.): Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) l.j. à 17 h 35. LE LOCATAIRE (Fr. v.o.): Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) l.j. à 14 h (version anglaise).

4 ven. sam. séances 0 h 20 film 8 mm après. TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.): Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 10 h T.U. 15 F., sam. 13 h 45. TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.): Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h, dim. 13 h 45. TOP GUN (A. v.o.): Grand Pavois, 15e (45-34-46-85) jeu. lun. mar. 16 h, jeu. 17 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h 45.

DE 20 H A 4 H DU MATIN JEUDI 19 NOVEMBRE MATISSE, MODIGLIANI, VALLOTON... INAUGURENT DROUOT-MONTAIGNE AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES 15, AVENUE MONTAIGNE 75008 PARIS

PROGRAMME D'INAUGURATION La Compagnie des commissaires-priseurs de Paris vous invite: JEUDI 19 NOVEMBRE 20 H A 4 H DU MATIN: Exposition de Compagnie "Les Temps Forts de Drouot-Richelieu" et exposition "Collection Georges RENAND".



CINEMA

Les festivals

CHARLES CHAPLIN. Studio 43... FESTIVAL LUIS BUNUEL... FESTIVAL D'AUVERGNE... HOMMAGE A ANDREI KONCHALOVSKIY... HOMMAGE A NIKITA KHROUSHCHEV... JEAN-LUC GODARD... FEMMES FATALES... LES QUATRIEMES NUITS DU DESIN ANIME... LES CHEFS-D'OEUVRE DE L'HUMOUR ANGLAIS...

dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; The Shanghai Gesture... FESTIVAL LUIS BUNUEL... FESTIVAL D'AUVERGNE... HOMMAGE A ANDREI KONCHALOVSKIY... HOMMAGE A NIKITA KHROUSHCHEV... JEAN-LUC GODARD... FEMMES FATALES... LES QUATRIEMES NUITS DU DESIN ANIME... LES CHEFS-D'OEUVRE DE L'HUMOUR ANGLAIS...

14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Taurus de danse... MARYLIN MONROE... MARLENE DIETRICH... MONTY PYTHON... NUIT DE LA BOUÉE... RETROSPECTIVE DAVID NEVES... WIM WENDERS...

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi...

Mercredi 18 novembre

TF 1 20.30 Variétés: Sacré soirée... 20.30 Le grand féliciteur... FR 3 20.35 Théâtre: Elvira Jeannot... CANAL PLUS 21.00 Cinéma: P.H. Monks aux deux croissants... LA 5 20.30 Variétés: Colerico... FRANCE-CULTURE 20.30 Tira la langue... FRANCE-MUSIQUE 20.30 Concert...

Jeudi 19 novembre

TF 1 15.35 Quatre à Vincennes... A 2 14.35 Magazine: Domestique... FR 3 15.00 Flash d'information... CANAL PLUS 15.35 Documentaire: Les myrthes de l'Orénoque...

21.00 Cinéma: P.H. Monks aux deux croissants... 21.00 Cinéma: P.H. Monks aux deux croissants... 21.00 Cinéma: P.H. Monks aux deux croissants... 21.00 Cinéma: P.H. Monks aux deux croissants...

VOTRE TABLE CE SOIR. DINERS. RIVE DROITE. DAREOUM, JOHN JAMESON, RELAIS BELLMAN, COPINACQUE, LINDERA PAVILLON, L'ARISTOCRATE, L'ATLANTIQUE, LE PICHET. RIVE GAUCHE. AUBERGE DES DEUX SIGNES, CHEZ FRANÇOISE, RESTAURANT THOUMIEUX. SOUPERS APRÈS MINUIT. LA TOUR D'ARGENT. DINERS-SPECTACLES. BALADIN RIVE GAUCHE.

Audience TV du 17 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN). Table with columns: HORAIRES, FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %), TF 1, A2, FR3, CANAL+, LA 5, M6.



Informations « services »

Le Carnet du Monde

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 novembre à 9 h TU et le jeudi 19 novembre à 24 h TU.

Les hautes pressions qui protègent la France depuis plusieurs jours commencent à s'affaiblir : elles permettront ainsi l'entrée d'une perturbation active sur notre pays à partir de jeudi.

Jeudi, toujours du soleil au sud, arrivée de la pluie sur la moitié nord.

De l'Aquitaine et du Poitou-Charentes à Rhône-Alpes et aux régions méditerranéennes, les brouillards matinaux encore nombreux laisseront place à une après-midi ensoleillée. Toutefois les passages mougeux seront plus abondants du Poitou-Charentes au nord du Massif Central et au nord des Alpes.

De la Bretagne et des Pays de Loire à la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace, l'Île-de-France, la Normandie et le Nord, un temps gris et humide s'instaura dès le matin.

Les pluies, d'abord miteuses, se renforceraient le Nord en cours d'après-midi.

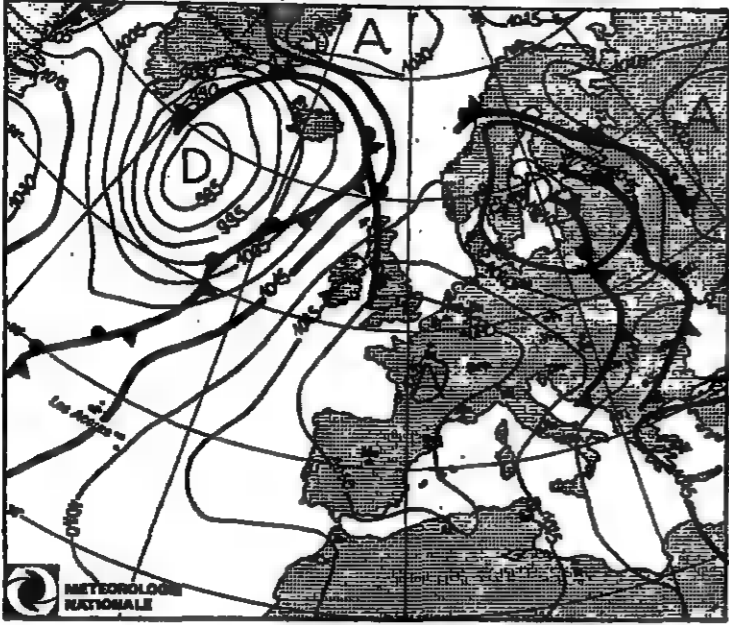
Le vent restera faible sur la moitié sud du territoire. En revanche, il deviendra modéré de secteur ouest sur la moitié nord, et pourra souffler assez fort près de la Manche.

Du point de vue températures, elles avoisineront un minimum de 0 à 2 degrés des Pyrénées au Massif Central, au Jura et à Rhône-Alpes. Le thermomètre risque même de descendre en dessous de 0 degré par endroits.

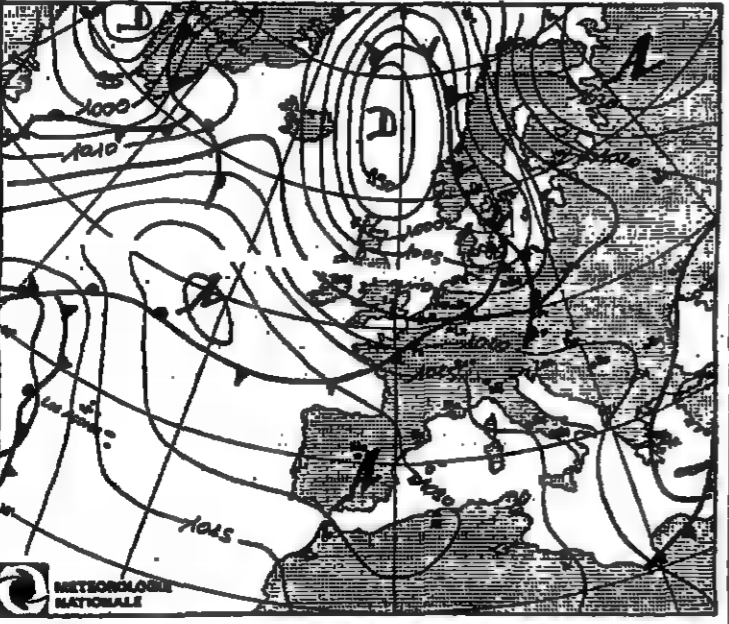
Près de la Méditerranée, elles seront de l'ordre de 5 à 10 degrés. Sur la route de la France, elles varieront entre 4 et 8 degrés.

Dans l'après-midi, elles atteindront un maximum de 10 à 14 degrés sur la majeure partie du pays, de 11 à 18 degrés de l'Aquitaine à la Provence d'Azur et à la Corse.

SITUATION LE 18 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



TEMPERATURES maximales - minimales temps

le 17-11 à 6 heures TU et le 18-11-1987 à 6 heures TU

FRANCE	T	N	C	LOS ANGELES	T	N	C
ALGER	20	7	D	LOS ANGELES	20	12	A
BARCELONE	17	4	B	LUXEMBOURG	19	11	D
BRESCIA	11	2	B	MARSEILLE	19	11	D
BREST	14	9	N	MEXICO	24	11	B
CAEN	13	7	C	MILAN	14	11	B
CHERBOURG	13	9	D	MONTREAL	15	-1	B
CLEMONT-FERRAND	13	1	B	MOSCOU	3	1	A
DIJON	13	3	B	MUMBAI	25	11	P
GRENOBLE-SARRE	16	1	D	NEW-YORK	19	11	P
LILLE	12	9	C	OSLO	7	1	B
LIMOGES	12	5	D	PALMARENEAL	20	11	B
LYON	12	5	D	TEHRAN	13	4	D
MAISELLEMAIR	16	6	N	ESKABANDER	21	22	C
NANCY	10	9	C	HONG-KONG	18	6	D
NANTES	15	11	C	SINGAPOUR	31	24	N
NICE	15	11	C	STOCKHOLM	7	5	C
PARIS-MONTAIGNE	10	9	C	SYDNEY	26	20	N
PAU	16	11	C	TOKYO	17	8	N
PERPIGNAN	18	11	D	TORONTO	22	15	A
RENNES	15	5	B	VIENNE	12	11	B
STRASBOURG	12	11	C	VIENNE	11	6	A

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4617

1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

HORIZONTALEMENT

I. Une personne qui fait la vie. - II. Extraire. - III. Est comme un mort. Oh il n'y a rien à prendre. - IV. Un mot plus heureux qu'un roi. Sont parfois traités de punaises. - V. Qui n'avait quand on l'a déclaré. - VI. Un mot qui se dit en marge. - VII. Se met à la disposition de celui qui veut commander. Coup d'œil. - VIII. En rouge pour une capitale. - IX. Qu'on peut considérer comme une découverte. Une ville de Suisse pour l'Allemand. - X. Anquet un n'a pas touché. - XI. Tout il fait imaginaire.

VERTICALEMENT

1. Une maladie des articulations. - 2. Une gardienne de la famille. Qui peut ne pas être qu'après plusieurs coups. - 3. Une amie d'autrefois. Un dieu dans on peut penser qu'il a été tué par le grand saint. - 4. Une invitation à faire le grand saint. Très utile pour celui qui ne peut pas se mettre dans le bain. - 5. Des caractères d'autrefois. Couleur qui évoque une omelette. - 6. Travail qui exige une bonne mise au point. - 7. Étudiez par ceux qui veulent tout savoir sur la basilique. - 8. Peut servir d'appel. Une manifestation qui laisse les gens sur le derrière. Article étranger. - 9. Le Grand est couvert de dunes. Pour faire la peau. Personnel.

Solution du problème n° 4616

Horizontalement

I. Eclaircie. - II. Nausée. Ut. - III. Tri. TNT. - IV. Rite. Aime. - V. As. Mai. - VI. Iérémie. - VII. Névés. - VIII. Emotive. - IX. Urne. Ote. - X. Sot. Irène. - XI. Bégin. Tu.

Verticalement

1. Entraineuse. - 2. Cariste. Rot. - 3. Luit. Evénement. - 4. Us. Ecrou. - 5. Set. Ass. In. - 6. Léa. Tort. - 7. Timidité. - 8. Ru. Man. Vent. - 9. Etreinte. Ea.

JOURNAL OFFICIEL

publié au Journal officiel du mercredi 18 novembre 1987 :

DES DÉCRETS

• N° 87-919 du 16 novembre 1987 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat et des personnels des collectivités territoriales.

• N° 87-921 du 17 novembre 1987 relatif aux indemnités des personnes apportant leur collaboration à la commission des recours instituée auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides.

Le Monde DES LIVRES

demain notre supplément

Naissances

Martine et Jean-Marie KARMAN, ainsi que François, Alexis et Olivier, sont heureux d'annoncer la naissance de Marc.

63, cité Cardillac, 12000 Rodez.

Mariages

Danièle DELESTRE et Régine MARESTIN.

Le mariage religieux a eu lieu le 17 novembre à Bordeaux le 17 novembre 1987.

7, avenue Auguste-Ferrot, 33110 Le Bouscat.

M. Claude Bertrand, M. et M^{me} Jean-Louis Bertrand et leurs enfants, Christiane et Marc-Jean Bernard et leurs enfants, Marc et Nicole Bertrand et leur fils, familles Bertrand, Goujon, Bonneville, Haguet, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. A.J.C. BERTRAND, inspecteur d'académie honoraire, lieutenant-colonel de l'armée de l'air (CR), officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'Ordre de Mérite, croix de guerre 1939-1945, commandeur des Palmes académiques, survenu le 10 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Le mariage religieux et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue du Tonkin, 69100 Villeurbanne, 12, avenue de la Liberté, 63800 Courson, 13, boulevard Bellevue, 06130 Grasse.

On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Solange CONTE, directrice honoraire du lycée de la Beule, survenue à Faches-Thumières (Nord), à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques auront lieu le 20 novembre 1987, à 10 heures, en l'église d'Évryville (Meuse).

Ni fleurs ni couronnes, des dons à l'ARC, CCP 909 U Paris.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.

M. et M^{me} Cheneil, 467, avenue du Maréchal-Ledoux, 59155 Valenciennes.

Françoise Gardès-Madray, et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Simone GARDÈS-PUGENS, avocate honoraire, décédée à Toulouse, le 16 novembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

M. Guy de KEGHEL, M. et M^{me} Robert Moutalant, M. et M^{me} Nicole Daurès de Keghel, M. et M^{me} Alain de Keghel, M. et M^{me} Benjamin de Keghel, M^{me} Yvette de Keghel, M. Jean-Claude Thouty, leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy de KEGHEL, survenu le 14 novembre 1987, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité.

Chappes, 63720 Ennezat, Dakar.

Obituaires

M. et M^{me} Jacques Kryn, M. et M^{me} I. Pierre Kryn, leurs enfants et petits-enfants, Iridia Pesson, gouvernement, ses parents et amis ont la tristesse de faire part du décès, le 13 novembre 1987, de

M^{me} veuve Gaston KRYN, née Anikée Le Quec d'Estremesse, âgée de quatre-vingt-quatorze ans.

Le service religieux a eu lieu le 17 novembre à Saint-Pierre de Chaillot, sa paroisse, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Saint-Ouen, dans l'intimité familiale.

(Vaucluse), 60200 (Oise).

Georgette, Olga, Claude, Paul, ses enfants, leurs conjoints, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ont la très grande tristesse de faire part du décès, à son quatre-vingt-quatorzième année, de

M^{me} LEVY, née en 1900, épouse de M. Léon Levy, chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

90 A, boulevard Notre-Dame, 13006 Marseille.

M. Paul Marquis, M. et M^{me} Marthe et Marc Bousquet, M. et M^{me} Françoise et Dominique Bouterin, M. Philippe Marquis et M^{me} Lucile Cazeneuve, leurs enfants, Alexandra, Michael, Emmanuelle, Grégory, Thibault, Anaïs, ses petits-enfants, M. et M^{me} Bonneset, Courtois, Darand, Folschewaller, Gruson, Mugnier, ont l'honneur de faire part du décès de

M^{me} Françoise MARQUES, survenue le 15 novembre 1987, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de l'Isle-sur-la-Sorgue, le mercredi 18 novembre 1987, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Marie Martin-Chauffier, son épouse, Luc et Odile Martin-Chauffier, Gilles et Elisabeth Martin-Chauffier, Emmanuelle et Patrick Le Manif, ses enfants, Sophie, Daphné, Justine et Yann, ses petits-enfants, Hélène Martin-Chauffier, Lucie Vige-Breton, ses sœurs, M^{me} Annette Bertin, ont la douleur de faire part du décès de

Jean MARTIN-CHAUFFIER, chevalier de la Légion d'honneur, officier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, croix de guerre 1939-1945, survenu le 15 novembre 1987, à l'âge de soixante-cinq ans.

Le service religieux aura lieu le jeudi 19 novembre, à 15 heures, à l'Église-Moineaux.

Anna Fleury, il nous a préféré les deux en l'honneur du GERC (Groupe d'études et de recherches cancérologiques), hôpital Avicenne, 93000 Bobigny.

92, quai Louis-Blaïvis, 75016 Paris, Kergatel.

Nos abonnés bénéficient d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sans préjudice de la prime à leur envoi de deux bandes pour justifier de leur qualité.

La Fédération nationale

La Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes, part du décès de

Jean MARTIN-CHAUFFIER, membre de son comité d'honneur, ancien déporté de Buchenwald, commandant de Wansleben, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, médaille militaire, croix de guerre.

obsèques auront lieu le jeudi 19 novembre 1987, à 15 heures, à l'Église-Moineaux (Marbais).

10, rue Leroux, 75116 Paris.

(Né le 19 septembre 1922, à Paris, M. Jean Martin-Chauffier débuta comme attaché de presse de l'ambassade de France auprès de Saint-Sigis en 1945, au sortir de la Résistance. Directeur des Informations du Centre d'études de politique étrangère entre 1947 et 1949, il rejoignit le journalisme au service étranger du Parisien libéré, puis de Paris-Presses entre 1951 et 1953. Rédacteur en chef adjoint du Figaro littéraire jusqu'en 1970, il devint rédacteur en chef technique, puis de 1974 à 1978, rédacteur en chef du Figaro.)

Docteur Pierre ROUMEGUÈRE, psychanalyste à Dail, directeur de France à Bangui, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre palme 1939-1945, médaille de la Résistance,

brutallement, l'âge soixante-quatorze ans, le vendredi 12 novembre 1987, à son domicile.

Que la pensée de Pierre soit toujours présente pour ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

M. et M^{me} René Jacques, et leurs enfants, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès accidentel d'

Emmanuel JACQUES, de trouver ici l'expression de leur plus profonde gratitude.

Une messe sera célébrée le jeudi 18 novembre 1987, à 18 h 30, en l'église Notre-Dame, place du Chapelle, à Bordeaux.

Jacqueline Prieur, touchée par les marques de sympathie et d'amitié témoignées au décès de

Raymond PRIEUR, remerciements à ceux qui sont venus lui rendre visite.

Communications

L'Académie des sciences et politiques a organisé dans le cadre de l'économie politique, statistique et finances, du fauteuil de M. Robert Marjolin, le 15 avril 1987, la clôture du dépôt de candidature le 15 janvier 1988. Election le 15 janvier.

Soutenances de thèses

Université Paris-I : jeudi 19 novembre 1987, à 10 heures, salle C-23-04, centre P.-Mendès France, M. Rabin : « Une approche régionale du marché du travail allemand : le Land de Bade-Wurtemberg ». Spécialité économique et sociale.

LA BIBLIOTHÈQUE DES ARTS

vous prie de lui faire l'honneur de la présentation de ses livres sur

L'ORIENT

Chine - Japon - Thaïlande

Le jeudi 19 nov. 1987 de 17 h à 20 h signent leurs livres

3, RUE CORNELLE, 75006 PARIS TEL : 46-34-06-62 COCKTAIL - R.S.V.P.

ON NE PEUT RIEN CONTRE LE TEMPS

ON PEUT BEAUCOUP CONTRE LA GRIPPE

VACCIN MUTAGRIP

PASTEUR VACCINS

HOTEL DES VENTES DE SCEAUX

1, rue de la République

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 14 h 30

FOURRURES, BIJOUX, TABLEAUX MODERNES, OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT

Michel SIBONI commissaire-priseur

Tel. : 46-60-84-25

VENTE A FONTAINEBLEAU

GRAND THEATRE MUNICIPAL DE FONTAINEBLEAU

3, rue de Richelieu

SAMEDI 21 NOVEMBRE à 21 h

(Exposition de la salle de concert) du 20 novembre à 9 h 15 h

Tel. : s/pl. samedi (1) 9/18 h

120 TABLEAUX MODERNES

M^{me} OSENI commissaire-priseur

5, rue Royale, 77300 FONTAINEBLEAU Tel. : (1) 46-22-27-62

EMPIRE FOURRURES

Par autorisation préfectorale

LIQUIDATION TOTALE

les jeudi 19, vendredi 20, samedi 21, dimanche 22, et les jours suivants. CREDIT

6, rue Wagram, Entrée 21, rue Beaujon 1^{er} étage Paris 8^e. Tel. 46.22.36.60. Métro Étoile. OUVERT DIMANCHE

Le Monde EDUCATION

Les petits Turcs de Berlin

AUCUN mur n'a encore été percé à Berlin-Ouest. L'allemande de son quartier turc de Kreuzberg. Cette ligne de démarcation-là est douce : les Weinstübe cossus se changent, imperceptiblement, en turcs, quelques drapeaux frappés du croissant et de l'étoile surgissent sur des devantures. Des banderoles éraflées strient les façades des « squats », tandis que les librairies alternatives et qu'éclatent sur les murs le malaise du quartier : « *Ché est tu vie ?* », ou plus couramment « *Amis Raus!* », version germanique du classique « *Get gone!* », graffiti adressé aux soldats américains qui contrôlent le secteur.

Dégradé, crissant entre une ligne de béton armé et le mur, au centre de la ville, Kreuzberg compose un curieux *melting pot* où cohabitent des familles turques, des gauchistes — qui ont remplacé les habitants précédents, au fur et à mesure de leur départ pour des quartiers plus huppés — et des grands-mères, qui n'ont pas pu, ou voulu, suivre l'exode. Un mélange étonnant et potentiellement détonant, enclavé de pauvreté dans une ville elle-même enclavée, mais qui tente l'oublier en brillant mille feux de l'Occident. En juin dernier, pour la visite du président Reagan, le quartier avait été évacué : quelques semaines auparavant, la population de Kreuzberg avait été violemment expulsée pour la première fois, et l'on avait vu des adolescents marcher sur les vieilles maisons allemandes piller un coiffeur à un supermarché incendié.

Ce « copinage » entre les petits Ali et Grossmutter berlinoises est l'une des tentatives intercul-

relles vécues choisies pour illustrer une méthode d'apprentissage simultané des deux langues — turc et allemand — expérimentée depuis quatre ans, dans trois écoles du quartier. On s'est aperçu depuis longtemps que les jeunes Turcs de la seconde génération, même à Berlin, parlent mal l'allemand. Leur communauté vit très repliée sur elle-même : jusque dans les cours de récréation, les enfants parlent turc entre eux. Ils n'ont ni l'allemand qu'une connaissance réceptive ni restent incapables de s'exprimer. D'où l'idée d'un enseignement bilingue précoce.

Deux institutrices

A la Nürtingen Grundschule, une école maternelle de Kreuzberg, qui dispose de deux classes, près de cinq cents des six cents élèves sont étrangers et dix-sept des vingt-quatre classes accueillent uniquement des enfants turcs. Dans les deux premiers niveaux (CP et CE 1 français), on a remplacé les leçons de turc, autrefois séparées du cursus allemand, par un enseignement en double commande. Deux institutrices, l'une allemande, l'autre turque, sont présentes dans la classe et interviennent alternativement. Ce matin, Mehmet, Fadim, Yusuf, six ans, et leurs camarades, sont invités à s'exprimer à partir de propositions sur le thème du ballon (1). Réunis en un petit groupe de douze — la moitié de la classe — ils sont vifs et attentifs, mais se montrent nettement moins bavards en allemand que dans leur langue maternelle.

La méthode s'efforce d'abord de faire apparaître les similitudes

Les Turcs sont majoritaires dans le quartier de Kreuzberg à Berlin-Ouest. Dans certaines écoles, leurs enfants apprennent à la fois le turc et l'allemand.

de son entre les deux langues, puis aborde les différences. « *A chaque étape, il s'agit de transférer les capacités d'une langue sur l'autre : les progrès en turc débouchent sur des progrès en allemand, et les apprentissages sont coordonnés* », explique M^{me} Monika Nehr, une linguiste spécialement formée par la municipalité pour l'expérience.

Deux manuels — l'un en allemand, l'autre en turc — et un recueil d'exercices ont déjà été publiés. Ils sont l'œuvre d'un provisoire — d'un long séminaire politico-pédagogique amorcé dans les années 70. A cette époque, le problème des immigrants à intégrer dans les écoles, et les socialistes, alors majoritaires au Sénat (le gouvernement de Berlin), proposent une politique volontariste d'intégration, excluant la langue turque de la scolarité obligatoire. L'échec est total, car les enfants, dans un milieu non germanophone, ne peuvent pas suivre le système scolaire allemand. L'introduction d'instituteurs turcs dans les écoles de Kreuzberg, n'améliore pas la situation, car ils sont eux-mêmes à peine bilingues et pédagogiquement isolés de leurs collègues.

Un débat houleux au sein de la gauche enseignante s'abouitit qu'après l'échec, en 1981, d'une majorité chrétienne-démocrate au Sénat. La dégradation de la situation sociale du quartier est telle que le nouveau

puvoir de droite est amené à soutenir une expérimentation pédagogique par des enseignants de gauche, qui aboutit aux classes bilingues actuelles. Mais l'opposition est un peu désarmée par le nouveau discours des chrétiens-démocrates favorables à l'intégration. « *Nous espérons que les élèves turcs resteront à Berlin* », déclare M^{me} Hanna-Renate Laurien, ministre de l'éducation du Land de Berlin-Ouest et maire adjoint de cette ville. *Mais ils devront pour cela acquiescer la nationalité allemande.*

Partir ou s'intégrer

Partir ou s'assimiler, telle est en effet l'alternative radicale que propose le gouvernement berlinois aux jeunes Turcs, persuadé qu'une troisième voie ne mènerait qu'à la création d'une ville turque, perspective exclue dans une cité aussi consignée que Berlin-Ouest. Pourtant, les Turcs de Berlin sont très loin de se sentir citoyens de cette ville. Même pour les jeunes nés sur place, l'acquisition de la nationalité allemande n'est pas automatique et les barrières sociales et culturelles s'opposent à l'intégration.

Si la présence globale des élèves étrangers frise 20 % des effectifs scolaires totaux à Berlin, elle tombe à moins de 6 % dans les lycées. Dans l'enseignement primaire, les autorités ont fixé à 30 % de l'effectif des élèves allemands de chaque classe le seuil maximal pour l'admission des enfants étrangers non germanophones. Mais la forte concentration de ces enfants dans certains quartiers ne permet pas de l'appliquer. Une tentative de *busing* (transport des élèves destinés à répartir les étrangers) a échoué devant l'hostilité des parents. Même le système de formation en alternance (*dual system*) n'est qu'entrouvert aux étrangers (10 % des places en bénéficient, contre les deux tiers des Allemands).

Les jeunes filles turques en particulier cumulent les handicaps, elles qui sont parfois autoritairement « excitées » de Berlin par leurs parents vers des internats en Turquie à l'âge de l'adolescence. Aysen, quinze ans, élève au Marie-Curie Gymnasium (lycée) le sait bien : elle s'accroche à ses cours comme par instinct d'éman-

ciation. Dans sa classe, on ne la remarque pas seulement parce qu'elle porte en permanence un fichu blanc à gros pois roses, mais parce qu'elle lève inlassablement le bras pour répondre aux questions. Imbattable sur l'emploi de l'impréatif en cours de français, c'est elle qui traduit la première la phrase proposée ce matin-là par le professeur : « *Parlez-moi de l'amour* », lance-t-elle, triomphante, avec son savoureux accent turco-berlinois.

Aysen symbolise sans doute l'intégration progressive de la seconde génération turque dans l'ancienne capitale du Reich. Avec ses parents, elle parle turc, mais elle n'utilise que l'allemand avec ses frères. Son pays n'est pas la RFA — elle n'a jamais quitté Berlin — mais guère plus la Turquie, d'où elle est partie à l'âge de sept ans. Peut-être est-ce Berlin, où elle affirme se sentir bien, même si elle n'a nullement l'intention de devenir allemande. Son voisin de pupitre est grec, et une iranienne fréquente la même classe. Autant dire que le professeur d'histoire doit user de beaucoup de tact lorsqu'il aborde certains événements.

Le choc des cultures et des idéologies ne va d'ailleurs pas sans scandale. Les autorités scolaires de Berlin viennent de découvrir qu'un manuel en turc qu'elles avaient contribué à financer com-

prenait un chapitre pour le moins douteux. Sous prétexte d'humour, il assimilait les Américains au capitalisme, les Allemands à la guerre et les juifs à l'argent. L'ouvrage, utilisé depuis plusieurs années, n'avait jamais été traduit.

Et la ville a récemment gagné le procès qui l'opposait à une famille turque qui refusait d'envoyer une jeune fille au cours — obligatoire — d'éducation physique.

Pourtant quelques signes ne trompent pas : 60 % des Turcs choisissent dès la fin de l'école primaire l'anglais comme première langue vivante, option qui révèle leur désir de poursuivre des études secondaires. Dans les écoles berlinoises, le turc n'est déjà plus considéré comme une langue étrangère, et bien des classes fermentaient, au grand dam des enseignants, si les élèves étrangers venaient à quitter la ville. Mais le temps n'est pas encore venu où les Turcs de Kreuzberg pourront conjuguer à tous les modes, à tous les temps, le fameux « *Ich bin ein Berliner* » de Kennedy.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Lors d'une visite à Berlin organisée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1988-1989

ÉTUDIANTS DIPLOMÉS DE 3^e CYCLE, JEUNES CHERCHEURS ET JEUNES ARTISTES FRANÇAIS*

Vous qui souhaitez acquiescer une spécialisation, poursuivre des recherches doctorales ou postdoctorales, améliorer vos connaissances linguistiques à l'étranger,

des programmes de BOURSES existent pour les pays suivants :

SPECIALISATION ET RECHERCHE		STAGES UNIVERSITAIRES SPÉC.	
PAYS	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES	PAYS	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES
EUROPE DE L'OUEST			
ALLEMAGNE (D.A.R.)	30 JANVIER	URSS	15 FÉVRIER
AUTRICHE	15 FÉVRIER	YOUGO-SLAVIE	31 DÉCEMBRE
BELGIQUE (Cours d'études à l'étranger)	30 MARS	PROCHE ET MOYEN-ORIENT	
BELGIQUE	1 ^{er} FÉVRIER	EGYPTE	2 FÉVRIER
DANEMARK	15 FÉVRIER	ISRAËL	15 DÉCEMBRE
ESPAGNE	1 ^{er} FÉVRIER	KOWEÏT	30 MARS
FINLANDE	15 FÉVRIER	SYRIE	30 MARS
GRANDE-BRETAGNE (Bourses de recherche)	15 FÉVRIER	AMÉRIQUE	
GRANDE-BRETAGNE (Oxford - sans bourse d'étude)	1 ^{er} MARS	AUSTRALIE	15 JANVIER
GRÈCE	1 ^{er} AVRIL	CHINE	1 ^{er} MARS
IRLANDE	15 MARS	CORÉE	31 OCTOBRE
ISLANDE	15 MAI	INDE	31 DÉCEMBRE
ITALIE	21 DÉCEMBRE	INDONÉSIE	15 JANVIER
ITALIE	30 JANVIER	JAPON (recherche)	15 OCTOBRE
NORVÈGE	15 JANVIER	Nouvelle-Zélande	15 DÉCEMBRE
PAYS-BAS	15 JANVIER	PHILIPPINES	15 DÉCEMBRE
SUÈDE	1 ^{er} FÉVRIER	THAÏLANDE	15 JANVIER
SUISSE	1 ^{er} MARS	AMÉRIQUE DU NORD	
TURQUIE	31 MARS	CANADA (Cours d'études à l'étranger)	12 DÉCEMBRE
EUROPE DE L'EST			
ALLEMAGNE (R.D.A.)	1 ^{er} FÉVRIER	ÉTATS-UNIS (Cours d'études à l'étranger)	1 ^{er} DÉCEMBRE
BULGARIE	31 DÉCEMBRE	ÉTATS-UNIS (Cours de langue)	2 MARS
HONGRIE	31 DÉCEMBRE	AMÉRIQUE CENTRALE et du SUD	
POLONIE	31 DÉCEMBRE	BRÉSIL	5 JANVIER
ROUMANIE	31 DÉCEMBRE	COLOMBIE	1 ^{er} JUILLET
TCHÉCOSLOVAQUIE	31 DÉCEMBRE	MEXIQUE	30 NOVEMBRE
		VÉNÉZUELA	5 JANVIER

* Les artistes professionnels peuvent également postuler une bourse de création dans le cadre du programme « *VILLA MEDICIS HORS LES MURS* ».

Pour toutes précisions, veuillez adresser un curriculum vitae et un projet d'études ou de recherche indiquant le pays sollicité au :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques
Direction de la Coopération Scientifique, Technique et du Développement
Division de la Formation des Français à l'Étranger
34 RUE LA PEROUSE 75116 PARIS CEDEX 16

Concours de journaux lycéens

Le quatrième concours de journaux lycéens Scoop en stock organisé par le Centre de documentation et d'information lycéen, avec, cette année, le soutien du Monde, est ouvert à tous les lycéens et collégiens qui désirent ou veulent créer un journal, avec ou sans la participation de leur établissement.

Le concours se déroulera en deux phases : l'une régionale, l'autre nationale. Les journaux doivent être envoyés avant le 15 février. Les prix seront annoncés lors du Salon de l'Étudiant le 27 mars. Les lauréats du premier prix verront leurs articles publiés dans le Monde Campus.

* Pour tous renseignements : CDIL, 38, rue de Bellefond, 75009 Paris. Tél. : 45-26-29-32.

BAC 88
HEG - SCIENCES PO - BACCALAURÉAT
21 43 03 01 66

STAGES INTENSIFS TERMINALES B.C. et D. NOËL - PAQUES

PREPASUP
23 rue Cambes 75116 Paris
enseignement privé secondaire
21 43 03 01 66

Enseignement supérieur privé et formation continue

CESCE

Centre d'études supérieures de la communication d'entreprise

Formation intensive

la Communication multimédias : écrit, radio, vidéo, télématique

Communication externe et interne, relations presse et publiques, communication globale.

SESSIONS DE 6 MOIS : Février-Juillet / Septembre-Février
Enseignement théorique et pratique, stage

Admission : BAC + 2 ou expérience professionnelle

Renseignements-inscriptions

CESCE : 107, rue de Valenciennes - 75013 PARIS. Tél. : (1) 45-85-89-21

Enseignement supérieur privé et formation continue

ISTV

Institut supérieur de la télévision et de la vidéo

Former des professionnels d'un type nouveau au carrefour de la création et du marché

SESSIONS DE 6 MOIS : Février-Juillet / Octobre-Mars
Admission : BAC + 2 ou expérience professionnelle

Renseignements-inscriptions

ISTV : 107, rue de Valenciennes - 75013 PARIS. Tél. : (1) 45-85-89-21

مكتبة الأهل

Le Monde CAMPUS

Cachan mise sur la recherche technologique

Il n'est plus nécessaire de présenter les autres écoles normales supérieures. Au fil des décennies, elles se sont fait un nom et une réputation d'excellence. Ulm à Sévres, maintenant fusionnées, Saint-Cloud et Fontenay, désormais regroupées autour des disciplines littéraires et des sciences humaines, ouvrent la voie aux plus hautes fonctions de l'éducation nationale, de la recherche, de l'administration ou des entreprises privées. Quant à Normale Sup de Lyon, les débats qui ont entouré sa conception à partir de la décentralisation des établissements scientifiques de Saint-Cloud lui ont assuré, à peine sortie de terre, une renommée immédiate (la *Monde* du 11 septembre).

Dans ce paysage des écoles normales supérieures, l'ENS de Cachan occupe une situation particulière. L'ENS de Cachan. Mais sans s'y arrêter. Presque pour mémoire. Qu'y fait-on ? A quoi sert-elle ? Beaucoup seraient bien en peine de le préciser. Il s'agit pourtant du seul établissement national ayant vocation à former des enseignants-chercheurs en technologie préparant, à titre de disciplines d'agrégation, depuis les mathématiques, la physique et la chimie, jusqu'à la mécanique ou l'électricité, sans oublier les arts plastiques, la biochimie ou l'économie. Il s'agit aussi de l'école normale supérieure la plus importante en nombre, avec près de 1200 élèves répartis sur quatre ans et quelque 330 candidats à l'agrégation cette année.

Malgré ces signes distinctifs, Cachan n'a pas encore réussi à sortir d'un anonymat relatif. En réalité, le discret dédain qui l'entoure n'a rien de vraiment surprenant. L'école n'a-t-elle pas été placée, lors de sa création en 1912, sous la houlette du ministre de l'Industrie ? N'a-t-elle pas attendu un demi-siècle pour quitter les locaux de l'école des arts et métiers qui l'abritait, pour s'installer sur un véritable campus de 25 hectares et pour rejoindre en 1965 le giron de l'éducation nationale ? N'était-elle pas dirigée, jusqu'au début des années 70, par un inspecteur général de l'enseignement technique et non par un universitaire ? Elle s'appelle-t-elle pas, jusqu'en 1981, l'école normale supérieure « de l'enseignement technique » (ENSET), avec pour mission historique de former le gratin des professeurs des lycées techniques ?

Dans une France dominée par le poids des humanités classiques,

L'École normale supérieure de Cachan rêve de devenir le grand centre de recherche dont l'enseignement technique et l'industrie ont également besoin.

puis par l'impérialisme des mathématiques, il est malaisé de prétendre développer des formations de haut niveau à la technologie. D'autant que tout ce champ de formations supérieures jusqu'à ces dernières années concédées sans remords aux écoles d'ingénieurs.

M. Marcel Bonnalet, directeur de l'école depuis l'été 1985, n'ignore rien de ces handicaps. Ce physicien de formation a eu tout le loisir de mesurer le déficit dont souffre, en France, l'enseignement technique. De son expérience comme directeur de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Nancy, puis de l'INSA de Lyon, dans les années 60, puis des années passées à la tête du rectorat d'Amiens dans les années 70 à Nantes entre 1981 et 1985, il tire un constat sans complaisance. « *Mes perceptions, il croit, estime-t-il, que la démocratisation sociale ne peut s'atteindre que dans l'ordre des services, c'est-à-dire dans le seul secteur tertiaire. Mais on refuse toujours de voir que ce dernier est directement affecté par les progrès acquis dans le secteur secondaire. Il faut dire que nous n'avons pas dans l'enseignement technique.* » Alors que l'enjeu est crucial : « *Un enseignement technique moderne est l'unique moteur de notre stratégie de développement.* »

Mécanique et mécanismes

Il n'y avait pas meilleur terrain d'aventure que l'école de Cachan pour cette cause. Le plaidoyer tient en trois points : innovation pédagogique, recherche et ouverture sur l'industrie — qui tracent les grandes lignes d'un projet ambitieux amorcé à la fin des années 70 et vigoureusement accéléré depuis deux ans, à la faveur de la restructuration de l'ensemble des écoles normales supérieures. Il convient tout d'abord, selon M. Bonnalet, de « reconceptualiser l'enseignement de l'école ». « *Il n'y a pas, estime-t-il, d'approche plus disruptive de la technologie que celle de la technique.* » Or, à tous les niveaux des formations nationales, y compris dans les

agrégations de technologie depuis une vingtaine d'années, « *on privilégie la fonction technique par rapport à la fonction conceptuelle : on confond mécanique et technologie.* »

Cachan doit donc devenir, à ses yeux, le laboratoire qui permettra de promouvoir une conception « *ensemble* » des formations à la technologie, articulées étroitement les dimensions conceptuelle et opérationnelle. Ainsi, il faut, dans des universitaires de Paris-VI, à la définition d'une agrégation de haut niveau qui associe les mathématiques, la mécanique et l'informatique. Là même, il s'interroge sur l'absence, en France, d'une agrégation d'informatique qui pourrait être basée sur la logique formelle, la théorie des langages, l'algorithmique et la programmation, bref sur un champ théorique et pédagogique non négligeable. Dans les années à venir, il veut jouer le rôle pilote que l'école de Cachan entend jouer dans la définition des formations technologiques supérieures.

Au-delà de ce pôle d'innovation pédagogique, Cachan veut également devenir, dans les domaines des sciences fondamentales et de la technologie, un pôle de recherche capable de supporter la comparaison avec les meilleurs centres universitaires nationaux et internationaux. Il est vrai que l'ancien ENSET, concentré sur la fixation des professeurs des lycées techniques, a longtemps fait l'impasse sur la recherche. Depuis une quinzaine d'années, elle s'efforce de combler ce retard. Six laboratoires ont été créés : le laboratoire de mécanique et technologie (LMT), associé au CNRS et regroupant près de vingt chercheurs dans les domaines de la mécanique des matériaux, du génie civil, de la conception assistée par ordinateur ou de la mise en forme ; le laboratoire universitaire de recherche en production automatisée (LURPA), dont la trentaine de chercheurs dispose à Cachan d'un atelier automatisé flexible original ; le laboratoire d'électricité, signaux et robotique (LESIR), qui pilote, sur le plan national, le groupement de recherche coordonnée (GRECO) électronique ; le laboratoire d'étude des matériaux par spectrométrie d'électrons (LIESSE) ; enfin deux laboratoires de physiologie biochimique et de chimie.

Aspiration vers le haut

L'actuelle direction de l'école a multiplié les efforts pour développer ce capital : en réunissant sensiblement les équipes de travail, en incitant systématiquement les professeurs de l'école à s'investir dans la recherche ou encore en préparant la création de deux nouveaux laboratoires dans des domaines en développement : l'automatique et l'informatique (gestion assistée par ordinateur) d'une part, la création industrielle et le design d'autre part. Sans oublier la formation du plus en plus poussée des élèves à la recherche et par la

Cette aspiration vers le haut est la parité avec les autres écoles normales supérieures (Ulm et Lyon) a eu un effet décisif sur l'orientation des élèves. Si la quasi-totalité passait l'agrégation en fin de troisième année et font un DEA (diplôme d'études approfondies) en quatrième année, de moins en moins nombreux — sur cinq environ — sont ceux qui commenceront leur carrière dans un lycée technique, comme autrefois. La plupart s'orientent vers l'enseignement supérieur ou assimilé

(classes préparatoires, instituts universitaires de technologie), ou vers la recherche dans les laboratoires universitaires ou de grandes entreprises.

Une telle mutation soulève un problème de taille : qui va assurer l'avenir de la formation des professeurs des lycées techniques ? En voulant devenir une école normale supérieure à part entière, Cachan n'est-elle pas en train d'abandonner sa vocation initiale de « *l'école* » ? L'outil de formation des maîtres, comme le craignent certains « anciens » ? Pas du tout, répond l'actuelle direction. Elle il convient, désormais, de jouer le fond sur l'ensemble du clavier que constitue le CNET, aujourd'hui rattaché à l'école. Or le Centre national de l'enseignement technique est composé de deux réseaux de lycées expérimentaux, du réseau de formation des inspecteurs de l'enseignement technique et du réseau de formation des professeurs de l'enseignement technique, qui se précisent pour préparer les candidats au CAPET (certificat d'aptitude à l'enseignement technique) et d'alimenter les lycées techniques en professeurs certifiés. Autrement dit, le rôle de l'ENS n'est plus de former directement des enseignants du secondaire, mais de renforcer son effet de rayonnement et d'entraînement sur l'ensemble de la filière technique de l'éducation nationale. Encore faudra-t-il, pour gagner ce pari, que les pouvoirs régionaux, maintenant responsables des lycées, acceptent de jouer le jeu.

Un pôle de transfert technologique

Or, pour l'école de Cachan, un impératif s'impose : s'ouvrir sur la haute industrie, multiplier les partenariats et les partenariats avec les entreprises et devenir un pôle de transfert technologique dynamique. Des conventions ont été signées récemment avec de grandes firmes comme Renault, Matra, la SNECMA ou l'Aérospatiale pour créer un flux régulier de commandes pour les élèves ou d'actions de formation pour les ingénieurs, mais surtout pour développer, en commun, recherches et applications. Sur la base de trocs équilibrés entre des équipements très coûteux et le gisement de matière grise de l'école, Cachan entend jouer le rôle de laboratoire d'expérimentation et de développement pour des machines très sophistiquées qu'elle ne pourrait offrir autrement. Et développer ainsi son potentiel pédagogique de recherche.

D'autre part, l'ENS a mis il y a quelques mois, avec l'UT de Clermont et l'ensemble des composantes du CNET, un pôle d'innovation technologique en production pour le sud de la région Ile-de-France. Soutenu par le ministère de la recherche et les instances régionales, Innotech Sud met ses compétences — en particulier dans les domaines de la production, de la robotique, de l'informatique industrielle et de la gestion automatisée — au service des PME de la région. Qu'il s'agisse des entreprises les plus importantes ou des PME les plus performantes, M. Bonnalet est convaincu que « *la cause de l'enseignement technique ne gagnera pas à l'intérieur de l'éducation nationale, mais en dehors, auprès des entreprises.* »

Repenser l'enseignement de la technologie, ouvrir l'école sur l'université, la recherche et l'industrie, rayonner sur l'ensemble des formations du second degré, autant de défis pour la direction de l'école normale supérieure de Cachan. Autant de conditions nécessaires — mais sans doute loin d'être suffisantes — pour provoquer un déclin décisif en faveur de l'enseignement technique, ce malade du système éducatif français.

GÉRARD COURTOIS.

A ces tarifs vous pouvez maintenant vous offrir le style American Airlines.

NEW YORK 3950 F

CHICAGO 4605 F

DALLAS / FORT WORTH 4945 F

LOS ANGELES 5390 F

SAN FRANCISCO 5390 F

LAS VEGAS 5585 F

HOUSTON 4945 F

SAN DIEGO 5430 F

NEW ORLEANS 5285 F

PHOENIX 5430 F

DENVER 4985 F

DETROIT 4680 F

SEATTLE 5430 F

CINCINNATI 4985 F

RALEIGH / DURHAM 4530 F



American Airlines. The American Airline®

* La compagnie typiquement américaine.

Tarifs en classe économique. Validité du 1.10.87 au 14.05.88, dans la limite des places disponibles. Emission et paiement du billet dans les 24 H suivant la réservation, frais d'annulation avant le départ 1500 F. Tarif minimale du billet 1400 F. Tarifs susceptibles de modifications sans préavis. Carte de sécurité : TIT.

Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22

(Publicité)

ESSEC

ADMISSION SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, pharmacien, d'IEP, ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après épreuves de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

L'objectif est de leur donner une formation à la gestion du plus haut niveau en dix-huit mois (rentrée fin août) ou deux ans. La pédagogie et l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un professorat réputé ont fait de l'ESSEC un des tout premiers centres européens de gestion et de management.

- Prochaine session pour la rentrée 1988 : 14, 15, 16 mars
- Date limite dépôt des dossiers de candidature : 15 janvier 1988.
- Documentation : d'inscription :

ESSEC-Admissions BP 105
95021 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. : (1) 30-38-38-00
ESSEC, Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat

L'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE
L'EDUCATION NUMÉRO DE NOVEMBRE EN VENTE PARTOUT

ESCE

ISTV

Institut supérieur de la télévision et de la vidéo

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONCANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Directeur des relations humaines

500 000 F +

Une société performante et de notoriété mondiale (700 personnes) recherche un groupe français de premier plan, recherche son Directeur des relations humaines.

Rattaché au PDG et membre du Comité de Direction, il poursuivra et développera la politique dynamique de son prédécesseur qui lui donnera une connaissance approfondie de la société avant son départ en retraite.

Dialogues, négociations, mobilisation, participation, seront les axes principaux de sa gestion sociale, au sein d'une société dont l'esprit de corps et l'engagement du personnel constituent un des moteurs essentiels de sa réussite.

Ce poste doit ne peut convenir qu'à un candidat de premier plan, ayant une solide expérience de la fonction (environ 8 à 10 ans), il sera porteur d'un projet d'entreprise, assurera favorablement des responsabilités de la fonction, tant sur le plan des relations sociales que de l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation.

Des qualités marquées de rayonnement et de communication constitueront de réels atouts.

Zone région Sud-Est

Boite sous réf. 45A 808 7M
Direction oblique

Membre de l'agence **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Laboratoire pharmaceutique mondialement réputé grâce à la qualité et à la technicité de nos produits, nous recherchons le

Directeur général de notre filiale française

- En liaison directe avec le siège, vous conduirez notre politique marketing et commerciale (planification, budget, réalisation et contrôle) et vous assurerez le développement de l'organisation interne (hommes, logistique).
- Vous disposez d'une solide expérience marketing, de préférence dans le domaine des biens de consommation à forte valeur ajoutée. Vous avez de bonnes connaissances en finance et administration, acquises par exemple dans la gestion d'un centre de profit, et vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise. Votre dynamisme et votre autorité sont largement reconnus.
- Nous vous proposons de prendre en charge une petite équipe et de la faire progresser avec un challenge extrêmement motivant, dans un environnement technologique de pointe.

Notre Conseil vous assure d'une totale confidentialité et vous remercie de lui adresser un dossier complet sous la référence ERS à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

JANVIER 1988

reprise de la rubrique

Le Monde DIRIGEANTS

le mercredi daté jeudi

Le Monde INTERNATIONAL

Vous qui souhaitez :

- intégrer une équipe gagnante, jeune et motivée ;
- et participer à la révolution électronique des 10 prochaines années.


Le spécialiste européen des circuits intégrés spécifiques (ASIC)

Ingénieurs de ventes

- Vous êtes diplômé(e) avec 3 à 5 ans d'expérience de ventes auprès de grands-comptes.
- Vous possédez l'anglais.
- Vous souhaitez valoriser vos compétences au sein d'une société dynamique de taille humaine en pleine expansion.

Venez rejoindre MIETEC, le centre micro-électronique du groupe ALCATEL, le N°2 mondial des télécommunications.

Adresser-nous votre dossier (cv et prétentions)



5 avenue de Normandie
91940 Les Ulis
Tel. : (1) 6974054

MILANO-ITALIA

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Filiale de la Compagnie Européenne d'Accumulateurs - Groupe CGE, société industrielle et commerciale employe 200 personnes.

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Général, le titulaire du poste assure une mission complète sur le plan administratif et financier. Il supervise la comptabilité, la gestion de trésorerie, le contrôle de gestion et l'informatique. Il encadre une dizaine de collaborateurs et assure personnellement le reporting auprès de la maison-mère.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel d'environ 35 ans, de formation supérieure (ESG + DECS ou équivalent), il peut justifier d'une expérience de ce type de structure et maîtrise bien évidemment la langue italienne.

Après réussite dans cette fonction, il existe des perspectives de carrière au sein de la maison-mère et de ses filiales.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence MI 191431 AM à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
19, rue de Bavi - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES TOULOUSE
BRUXELLES DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASILE CANADA JAPAN




SALES MANAGER FRANCE

BURLINGTON ■ looking for a committed Sales Manager for France, who should also assume international assignments within Europe after a period of training and acquiring of the according qualifications. BURLINGTON'S products, socks, full-fashioned pantyhose and pullovers are of a high standard. They are featured by their highly fashionable design and their high quality. Thus, above-average sales have been obtained throughout all of Europe.

The ideal applicant is a professional salesman of a high calibre. He should come from the textile industry, but this is not a necessity. He should have good knowledge of English and German.

What do we expect from him ? Experience acquired in the sales of top-brands, the personality to motivate, guide and lead a qualified team (employees, free distributors). Your creativity should enable you to determine assortments which emphasize fashionable features.

You will work on new sales activities from Schopfheim (Germany). This is the European headquarters of Arlington Socks, very near to the Swiss and French borders. You should thus also live in this area.

If this is an interesting assignment with attractive conditions for you, then we request you to send us your informative application with a photo and information concerning your salary expectations and the earliest possible date of employment.

Arlington Socks GmbH
Personnel Department Fabrikstrasse 1 ■ Schopfheim-Langensau.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours un poste de

PROFESSEUR EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

orientation : logiciel de commutation.

Délai d'inscription : 30 avril 1988.

Entrée en fonction : printemps 1988 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au :

Secrétariat général de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.

ANNONCES DE PLACES VACANTES

Le CEUV, centre hospitalier universitaire vaudois, situé à Lausanne (Suisse), au bord du lac Léman, est un hôpital de 1 200 lits disposant d'un grand bloc opératoire plurispécialitaire.

Pour compléter ses équipes d'infirmières, il cherche plusieurs

INFIRMIÈRES DE SALLE D'OPÉRATION D.E.

Si vous êtes :

- En possession d'un diplôme d'infirmière en soins généraux ;
- Désireuse d'élargir votre champ d'activité ;
- Animée par la nouveauté ;
- Dynamique et dotée d'un bon sens de l'initiative ;
- Disponible pour une année ;
- Âgée de moins de 30 ans (autorisation de séjour).

Vous écrivez à :

Mme Edna Chevaley, Coordonnatrice des soins infirmiers, Hôpital-Pavillon 16, CEUV, CH-1011 LAUSANNE

en joignant : une lettre de motivation, un c.v. détaillé, copies de diplômes et certificats d'employeurs.

Délai de postulation : 30-11-87 au plus tard.

Des entretiens de candidature seront organisés en France ; vous serez renseignés individuellement.

LE SULTANAT D'OMAN

recherche

INGÉNIEUR DE DÉCOR INTÉRIEUR

Conditions :

- Souhaiter des diplômes de haut niveau ;
- Expérience : pas moins de 15 ans dans le domaine ;
- parler et écrire parfaitement l'anglais ;
- saluaire et primes très intéressants ;
- lieu de travail : Sultanat d'Oman.

Les demandes sont à envoyer à : Secrétaire du Sultanat d'Oman, 50, avenue d'Iéna - 75014 Paris.

Pour tous renseignements, téléphoner au : 47-23-01-63.

urgent organisation humanitaire

recherche

son chef de mission en Ethiopie

POSTE À RESPONSABILITÉS :

- Coordination d'une équipe de dix techniciens expérimentés.
- Gestion et négociation de projets.
- Contrat de deux ans statut de volontaire.
- Anglais courant.
- Première expérience de travail dans le tiers-monde indispensable.
- Disponibilité immédiate.
- Indemnité mensuelle forfaitaire. Assurance sociale prise en charge sur place.

Envoyer CV + lettre + photo à : AICF, 34, avenue Ruffin, 75014 Paris.

سكوتون افران

Le Monde EMPLOI

Mourir de la modernisation

ELLE ne le pas encore, mais l'entreprise qui se modernise est en danger de mort. Avec les nouvelles technologies et l'automatisation de son outil industriel, elle découvre plusieurs maux qui menacent la société française.

La production souffre d'être trop souvent confiée à des ouvriers peu qualifiés. On manque d'opérateurs compétents et adaptés, soit qu'ils n'aient pas été recrutés, soit qu'ils n'aient pas été formés par le système d'éducation. Les palliatifs mis en place pour leur tour de rôle ont des effets indirects, de maintenance par exemple, qui alourdissent les coûts. Non seulement ils ne résolvent rien, mais ils nuisent à la compétitivité. Les pannes, grandes ou petites, se multiplient. L'espoir placé dans la modernisation finit par être déçu. A l'échelle, les conséquences peuvent même devenir catastrophiques pour l'ensemble de l'économie. Des entreprises peuvent disparaître; le produit qu'elles produisent s'essouffle et les consommateurs du retard quand ils croient prendre un avantage.

D'abord peu présents dans les réflexions, y compris de l'entreprise, ces préoccupations s'imposent depuis peu, de façon lancinante. Quand il prédit les licenciements de permutation, socialement plus délicats que les licenciements dus aux restructurations, M. Yves Bidégain n'évoque pas la menace diffuse que constitue la civilisation de la panne. M. Yves Lastargues (*Le Monde* du 22 août) souligne, lui aussi, l'un des aspects du problème.

Signe des maux de l'industrie des mines, prestigieuse s'il en est, fait le cas du sujet le thème du premier rendez-vous des *Annales des*

Mines, sa revue (1). M. Michel Berry, l'un des organisateurs, entend, par cette manifestation, «alerter l'opinion sur les dangers» d'un danger majeur encore mal mesuré. Il faut réagir à la fois vite et durablement, disent les uns et les autres, si les entreprises françaises veulent éviter de «mourir de petit feu de la modernisation» (2). Il supplie inattendu. Deux ingénieurs des Mines, MM. Yves Barraquand et Paul Maruani, ne concluent pas différemment dans un rapport qui a justement servi de détonateur pour l'idée d'un tel colloque (3).

Des retards préoccupants

«Dans le discours actuel sur la modernisation, l'ouvrier hautement qualifié est absent», dit-il. «C'est dommage à un titre redoutable», qui interdit à tout responsable de s'occuper du danger qu'il présente, occupé qu'il est par les urgences du moment. Tous les salariés par le silence sur le sujet», dit-il. «Il est possible que l'industrie française mesure lentement la carence d'ouvriers qualifiés que qu'on puisse s'en rendre compte», estime-t-il. «Lorsque l'érosion de la compétitivité et l'effritement des parts de marché de l'industrie française auront produit des effets patents, pronostiquent-ils, il sera trop tard (...).»

A partir de cette pénurie, propre à la France, les symptômes s'enchaînent dans un cercle vicieux. Souvent dénotés dans l'enthousiasme «au feu», l'arrivée de nouvelles installations ne donne pas les résultats escomptés. Les équipements, qui devaient être rapides, se révèlent lents à venir. Les annuaires ajoutent au problème de l'investissement, déjà hard. Il faudrait reprendre la formation, alors que les moyens financiers condamnent à l'asphyxie, surtout dans les

La pénurie d'ouvriers qualifiés dans les entreprises industrielles inquiète les cadres

PME/PMI. Le personnel ouvrier de production se montre incapable de prévenir les pannes et même d'y remédier. Il ne maîtrise pas l'outil, faute de formation suffisante, ou réveille l'impressionnisme surmonter les difficultés qui surviennent et, pis, n'a pas les connaissances dans leur intervention. Malgré l'automatisation, l'introduction des nouveaux produits s'en trouve retardée. Les nouveaux dispositifs ne sont pas exploités à leur optimum et l'outriche. Les défauts réapparaissent pour compenser les défaillances, et avec eux les défauts de fabrication.

Dans telle usine de composants, la montée en régime exigera quinze mois au lieu des quatre prévus initialement. Elle entraînera aussi un dépassement de 25 % du budget consacré à la modernisation, occasionnera un doublement du temps de stage et se traduira par des coûts de fabrication au niveau de 10 %. Quand on tablait sur une baisse de 10 %... Dans une usine de laminage à froid, les coûts peuvent atteindre de 20 % à 30 % du temps de fonctionnement. On compte les conséquences sur les cylindres, détériorés, ou les défauts acceptés dans le bande d'acier produits.

Mauvaises solutions

Mais si le diagnostic est facile à faire, les solutions, elles, mettent en évidence d'autres difficultés. Coincées, les entreprises ripostent dans la majorité des cas en développant les services périphériques à la production. Elles ont recours à des techniciens plus qualifiés, chargés de l'entretien, de la main-

tenance, de la qualité ou des méthodes pour se rapprocher du fonctionnement idéal. Cela les conduit à supporter des dépenses supplémentaires et, malheureusement, n'aboutit pas à une meilleure efficacité dans l'utilisation du matériel. Les choses deviennent vite impossibles si le personnel de production ne possède pas les connaissances théoriques nécessaires pour dialoguer avec le bureau d'études», notent MM. Barraquand et Maruani. «La faible qualification des opérateurs a conduit les ingénieurs qui ont conçu le matériel à ne pas [leur] laisser la possibilité d'arrêt partiel», par exemple. Ainsi, «le renforcement des services périphériques peut aller à l'encontre de l'objectif de l'amélioration du fonctionnement des installations» et le système «a tendance à évoluer vers la mauvaise solution: un renforcement des techniciens périphériques et une plus faible qualification des opérateurs».

Dans d'autres cas, la tendance consiste à faire occuper les postes de fabrication par des nouveaux embauchés qui sont, eux, trop qualifiés pour ce travail. On utilisera alors des titulaires d'un brevet de technicien supérieur (BTS) ou d'un bac plus deux ans pour, dans l'immédiat, assurer la bonne marche des équipements. Mais, outre que cela présente un gâchis et un surcoût, cette solution devient rapidement insupportable. Les jeunes surqualifiés n'acceptent ce type d'emploi que pour autant qu'ils peuvent y réparer de grosses pannes. Ils admettent difficilement de s'y maintenir au-delà de la période de rodage, et réclament des possibilités de carrière. On retrouve alors le cas de figure précédent: il faut les reclasser sur la chaîne et l'on y place

le nouveau des ouvriers trop peu qualifiés.

En regard de l'analyse des phénomènes en cours, les remèdes sont complexes à mettre en œuvre. Un premier obstacle réside dans la présence, au sein des entreprises, d'ouvriers à la formation inexistante ou inadéquate. Peut-on leur faire gravir les échelons devenus indispensables ou faut-il s'en séparer? Un deuxième, directement lié, tient dans la responsabilité sociale de l'entreprise. Si les «licenciements de permutation» deviennent inévitables, peut-on, socialement, envisager les pratiques et, quand bien même, les employeurs peuvent-ils s'y résoudre? Il y a là des risques de maillage de désagrégation d'un corps social.

Un autre obstacle réside dans le comportement des entreprises elles-mêmes qui ne parviennent pas à formuler leur demande. Même conscients des enjeux, les responsables intermédiaires ne réussissent pas ou ne veulent pas en convaincre leurs supérieurs hiérarchiques. Cela suppose un trop de routines en cause du mode de fonctionnement et, surtout, impliquerait un investissement dans la qualification que peu d'entreprises seraient tentés, hormis les leaders d'un marché donné, tels IBM ou Merlin-Gerin.

L'inertie de l'enseignement

Ensuite, et cela est au moins aussi préoccupant, le système d'éducation n'est pas en mesure, techniquement et par son orientation même, de fournir «l'offre» correspondante. Les niveaux exigés pour construire ces futurs bataillons d'ouvriers hautement qualifiés ou de pilotes d'installation, comme on voudra, ne sont pas ceux que l'éducation nationale, l'AFFA et les centres d'apprentissage se consacrent à produire. Ou bien elles visent au-dessus avec les techniciens supérieurs, ou bien elles fournissent des CAP. C'est-à-dire qu'elles laissent un vide béant entre les formations vers lesquelles sont

attirés les meilleurs éléments issus du cycle secondaire technique, à même d'acquiescer une théorisation, et les actions menées pour relever le niveau trop faible de plus de la moitié d'une classe d'âge (sur les huit cent mille jeunes qui quittent chaque année le système scolaire, la majorité sortent au mieux avec l'équivalent d'un CAP). Tenus par leur objectif de débouchés sûrs à l'emploi ou de rattrapage de handicaps certains, l'enseignement technique et ses équivalents ne peuvent inverser la tendance. A l'inertie, cela peut conduire tout droit à l'échec.

C'est donc un ensemble qu'il faut faire bouger. Dans l'entreprise comme à l'école, trop de mauvaises habitudes ont été prises, stratifiées par l'histoire. Le risque et l'ampleur de la tâche peuvent décourager, bien sûr, s'il n'y avait quelques signes encourageants. D'abord, des exemples étrangers existent, plus satisfaisants que le nôtre, qui tendent à prouver que cela est possible dans l'entreprise comme dans l'enseignement.

Ensuite, et ce pourrait être décisif, beaucoup commencent à découvrir la catégorie des ouvriers hautement qualifiés. Il est tout de même significatif que, ayant le désir de parler de l'emploi, les représentants du corps des salariés ne se soient pas souciés de leur statut dans la production. Ils y voient une garantie pour leur propre avenir, une nécessité vitale pour l'industrie. L'emploi de cadres ne passe-t-il pas par celui des ouvriers et des employés?

ALAIN LEBLANC.

(1) 19 novembre à l'École des mines: «Les ouvriers de haute qualification et l'industrie française». (2) Revue des *Annales des Mines*, n° 8, septembre 1987, série «Gérer et comprendre». (3) «Les ouvriers de haute qualification de demain», Ecole nationale supérieure des mines de Paris, octobre 1986.

TIMBRES ET COLLECTIONS

Pour découvrir et tout savoir sur la philatélie

- Connaître toutes les formes de timbres et d'oblitérations: série courante, commémoratifs, roulettes, carnets, blocs-feuillets perforés...
- Que collectionner: les timbres classiques, modernes, thématiques, neufs, oblitérés, dentelés ou non, les marques postales.
- Comment commencer une collection? Avec quel matériel, selon quelle méthode?
- Acheter, vendre, échanger: clubs, les négociants, les ventes.
- Le coin de l'expert: les variétés, les faux.
- L'histoire de la Poste jusqu'àux P et T.
- Un glossaire des termes philatéliques.



UN OUVRAGE CONÇU ET RÉALISÉ PAR L'ÉQUIPE DU MONDE DES PHILATÉLISTES. UN VOLUME INDISPENSABLE AUX COLLECTIONNEURS CHEVRONNÉS, COMME AUX DÉBUTANTS.

VOLUME CARTONNÉ, 22,5 x 23 CM, 96 PAGES ENTièrement EN COULEURS, 110 F.

TIMBRES ET COLLECTIONS

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Nombre d'exemplaires x 120 F (Frais d'expédition inclus) TOTAL

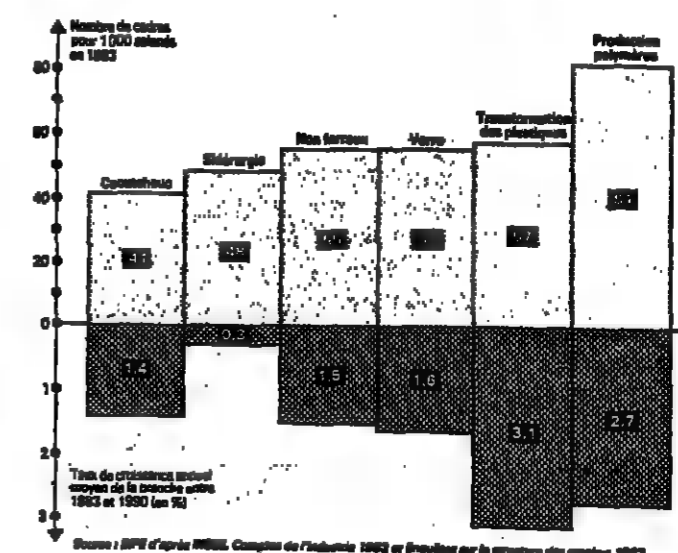
Bulletin à retourner au Journal Le Monde, service de la vente au numéro, 6, rue des Saussaies, 75007 PARIS Cedex 07.

Nouveaux matériaux, nouveaux métiers

Si étrange que cela puisse paraître, il existe un point commun entre un casque de pompier, une raquette de tennis, une planche à voile, et une carrosserie de voiture. Tous intègrent désormais des nouveaux matériaux (matières plastiques, fibres de carbone, céramiques, alliages spéciaux, etc.) dans leur fabrication. La mise au point de ces matériaux et leur utilisation dans une grande variété de produits nécessitent des compétences dans les industries des matériaux.

Les industries des matériaux devraient être ainsi fortement créatrices d'emplois dans les années à venir. Une étude (1) recommandée par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), et réalisée en collaboration avec le BIPE, évalue à 7 200 le nombre de postes de cadres à pourvoir annuellement dans ce secteur d'activités, qui en compte aujourd'hui environ 85 000. Selon l'APEC, l'emploi net va en effet augmenter de 2 % à 3 % par an. On ajoute à ce taux celui occasionné par le remplacement des cadres partant en retraite (environ 3 % par an) par le remplacement des cadres ayant quitté l'entreprise pour d'autres activités (de 3 % à 4 % par an). Les postes de cadres effectifs qui devront être recrutés chaque année pour participer au développement de cette industrie.

Composée majoritairement de techniciens, elle devra renforcer ses forces commerciales et marketing. Les matériaux disponibles étant en effet de plus en plus nombreux et complexes, les industriels devront jouer un rôle de conseil auprès de leur clientèle: qu'il s'agisse de l'informer des caractéristiques physiques des produits proposés, ou de l'aider à sélectionner, au sein d'une gamme, le produit le mieux adapté à l'utilisation envisagée.



En amont de la production, les responsables des services de recherche et développement devront multiplier leurs actions dans trois domaines: «la recherche de nouvelles performances pour les matériaux traditionnels, le développement de nouveaux matériaux stricto sensu, et la recherche de gain de productivité dans la fabrication et la mise en œuvre des matériaux». Ces trois axes devraient donc, selon l'APEC, ouvrir aux chercheurs deux types de carrières: des carrières de spécialistes, experts dans un matériau particulier ou dans une famille de matériaux; et des carrières de généralistes, qui ont pour rôle de développer les outils de travail appropriés.

De nouvelles compétences seront également exigées du côté des entreprises utilisatrices (construction aéronautique, automobile, électroménager), où les ingénieurs devront avoir une vision beaucoup plus globale de leur tâche. Ils ne devront pas seulement sélectionner un matériau en fonction de son seul coût mais plutôt du coût global

d'une fonction, c'est-à-dire du coût de fabrication et d'utilisation d'un ensemble de pièces appelées à remplir une fonction particulière. Selon l'APEC, ce sont dans ces entreprises que les besoins de généralistes connaissent plusieurs matériaux et capables d'effectuer les choix sans doute les plus prometteurs. Encore faut-il pour cela faire état d'une expérience industrielle variée et d'une bonne maîtrise des outils de calcul et de gestion», conclut l'auteur du rapport.

Une dizaine d'organismes assurent d'ores et déjà des stages de formation complémentaire dans ce domaine. L'étude de l'APEC en dresse la liste avec, pour chacun d'eux, une description succincte des matières enseignées.

A. K.

(1) «A l'aube des nouveaux matériaux», dossier publié dans *Emploi cadres*, n° 740. Ce dossier est une synthèse du document *Nouveaux matériaux, nouveaux métiers*, Ed. APEC, 51, boulevard Brune, 75 689, Paris Cedex 14. Tél.: 40-52-20-00, 60 pages, prix: 25 F.

PHENIX-U.D.A.

LES "PHENIX-U.D.A. DU SPONSORING ET DU MÉCÉNAT". CRÉÉS PAR L'UNION DES ANNONCEURS, ONT POUR OBJET DE DISTINGUER LES ACTIONS DE PARRAINAGE LES PLUS ÉMÉRITES MENÉES PAR LES ENTREPRISES. UNIQUE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ANNONCEURS, L'U.D.A. ENTEND AINSI PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNIQUES DE COMMUNICATION ET LES NOUVEAUX TALENTS QUI TÉMOIGNENT CHAQUE JOUR DE L'INTÉGRATION CROISSANTE DES ENTREPRISES À LA VIE DE LA CITÉ.



PALMARES 87

PHENIX D'HONNEUR

BANQUE NATIONALE DE PARIS
POUR L'ENSEMBLE DE SA POLITIQUE DE PARRAINAGE

HOMMAGE SPÉCIAL DU JURY

A LA FONDATION CARTIER
ET À L'ACTION DE SON PRÉSIDENT ALAIN-DOMINIQUE TRIMIN



PHENIX CULTURE

JOHNSON FRANCE
FONDATION JOHNSON
POUR LE THÉÂTRE

R.A.T.P.
10 ANS D'ANIMATION
CULTURELLE
DANS LE MÉTRO

MENTIONS

STÉ AXON-CABLE
EXPOSITION DU PEINTRE
GLORIA FRIEDMANN
GROUPE C.I.C.
"LE MOIS DES MUSÉES -
LA RUÉE VERS L'ART"
STÉ MONIN
AIDE À L'ACQUISITION
D'ŒUVRES D'ART
CONTEMPORAIN POUR LES
MUSÉES DU SUD-EST



PHENIX CAUSES HUMANITAIRES

ROWNTREE MACKINTOSH
"DONATION BARRE LION"
À LA LIGUE NATIONALE
FRANÇAISE CONTRE LE
CANCER

MENTIONS

A.N.E.P.
LE TEMPS RETROUVÉ
RUEIL-MALMAISON
RADIO BLEUE
"LES PAPYS TURBO"
ÉQUIPAGE DU 1^{er} ÂGE
DANS LE TOUR DE FRANCE
À LA VOILE 1987
SANOFI
"LUI ET NOUS" SOUTIEN
À L'ASSOCIATION
DE LINO VENTURA,
"PERCE-NEIGE"



PHENIX EXPLOIT AVENTURE

CRUNCH / NESTLÉ
TRAVERSÉE SOLITAIRE
DE L'ATLANTIQUE EN
PLANCHE À VOILE
PAR STÉPHANE PETRON

MENTION

CAISSE NATIONALE
DU CRÉDIT AGRICOLE
TOUR DU MONDE EN
SOLITAIRE À LA VOILE DE
PHILIPPE JEANTOT



PHENIX SPORT

RÉVILLON
"TROPHÉE RÉVILLON"
COURSE INTERNATIONALE
DE CHIENS DE TRÂINEAUX

MENTIONS

AIR INTER
MUSEE DE FRANCE AÉRIEN
DES JEUNES PILOTES
ELP FRANCE
10 ANS DE RECHERCHE
DANS LE DOMAINE DE
LA MOTO
CRÉDIT LYONNAIS
LES OMNIBUS DE GOLF



PHENIX PATRIMOINE

SOCIÉTÉ LYONNAISE
DE BANQUE
"UN GESTE POUR
UN MILLION D'ARBRES"

MENTION

COLGATE-PALMOLIVE
SOUTIEN À 4 JEUNES
ARTISTES PHOTOGRAPHES
POUR LE 30^e
ANNIVERSAIRE DE
L'USINE DE COMPIÈGNE



PHENIX SPÉCIAL DU JURY

SUCHARD-TOBLER
"CARRÉ MILKA
TOP 50" SUR CANAL+

Economie

SOMMAIRE

■ La réunion du comité de politique économique de l'OCDE, qui s'est tenue les 16 et 17 novembre, a donné lieu à une remise en cause de la politique économique de l'Allemagne fédérale (lire ci-contre).

■ M. d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a demandé que les privatisations

ne soient reprises avant que les cours moyens des sociétés privatisées n'aient retrouvé la valeur de la première cotation (lire ci-dessous).

■ La sous-traitance représentée en France un chiffre d'affaires de 163 milliards de francs. Rappel utile au moment où se tient le MIDEST (lire page 34).

■ Le budget 1987 comportera en définitive plus de dépenses mais aussi plus de recettes que prévu (lire ci-dessous).

■ Un succursaliste, AsEco, ouvre cinq hypermarchés 24 heures sur 24, du lundi samedi, « à l'américaine », avec pour objectif l'accroissement de 20 % de son chiffre d'affaires (lire page 34).

BILLET

La RFA sur la sellette

La réunion, les 16 et 17 novembre à Paris, du comité de politique économique de l'OCDE a donné lieu à une sorte de répétition générale entre pays industrialisés avant le levée de rideau - il est encore indéterminé - sur le « groupe des Sept ». Le titre de la pièce, dont certaines répliques à écrire, pourrait être « Les Nouveaux Merveilles du Louvre ». Compte tenu de la chute du dollar, ces dernières semaines, les principaux pays industrialisés seront amenés à réaménager les plages de fluctuation entre leurs monnaies. Il leur faudra également définir une politique économique concertée qui tienne compte des effets dépressifs de l'effondrement brutal des places finan-

cières en 1988, un point de moins qu'espéré il y a deux mois. Un tel réajustement se répercutera sur les autres pays et donne une importance particulière au comportement des deux autres membres, le Japon et la RFA. Le premier, la majorité des participants à la réunion de l'OCDE l'ont reconnu, a déjà fait une part du chemin en desservant les verrous budgétaires. Il semble en outre prêt à adopter une attitude souple lors d'une réunion à sept. La RFA en fera-t-elle autant ?

Directement placés sur la sellette, les Allemands se sont battus avec énergie, au château de la Muette, contre ceux qui leur demandent un effort de relance budgétaire, affirmant qu'il leur était possible d'atteindre l'an prochain une croissance de 2 % et non de 1,50 %, comme le pense l'OCDE. Position tactique pour se ménager une marge de manœuvre, lors de la grande scène finale du « groupe des Sept » ? Certains le pensent qui soulignent l'évolution des esprits outre-Rhin, où les partisans d'une relance deviennent de plus en plus nombreux. Ils permettraient au ministre des finances M. Gerhard Schröder de ne pas déchoir s'il n'arrive pas à moins, comme la réforme fiscale de 1980.

L'entêtement

D'autres sont demeurés extrêmement sévères, face à ce qu'ils considèrent comme l'entêtement allemand. Un entêtement dont les autres pays européens ne peuvent que plaindre. La dédétartration inductible de l'activité américaine, même si elle est progressive, n'est pas trouvée des compensations à l'origine de la faible expansion, ne s'analyse dans une croissance américaine (1,8 % en France). Les experts de l'OCDE ont été très sévères dans les chiffres, dans l'attente des élections présidentielles de novembre 1988. Un « remake » verra un objectif similaire. Au cas où l'un des acteurs refusait son texte, c'est toute la pièce qui risque d'être arrêtée par les spectateurs, en l'occurrence les marchés. Nul ne peut aujourd'hui prendre un tel risque.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

L'exécution du budget de 1987

Plus de dépenses et plus de recettes que prévu

Le budget de l'Etat pour 1987 n'aura été exécuté qu'une fois, et il l'aura été en fin d'année. Les membres du gouvernement ont été informés, mercredi 11 novembre, au cours d'une réunion des ministres, que les dépenses publiques avaient augmenté de 30 milliards de francs par rapport au budget voté fin 1986. Les dépenses avaient rapporté 18,6 milliards de plus que prévu. Compte tenu d'une amélioration de 1,5 milliard de francs des comptes spéciaux du Trésor, le déficit de l'Etat est pratiquement inchangé, à 129,2 milliards, diminuant même de 100 millions de francs (1).

Malgré pour les grandes masses qui montrent une suite deux fois : les dépenses ont été sensiblement sous-évaluées, les dépenses aussi.

Les dépenses. Les impôts ont rapporté 12,8 milliards de plus que prévu. Parmi eux, l'impôt sur le revenu fournit aux comptes de l'Etat un supplément inespéré de 9,8 milliards de francs. D'autre part, le déficit de la valeur ajoutée rapporte 1,8 milliard de plus que prévu, les droits d'enregistrement 2,7 milliards, l'impôt sur les opérations de Bourse 1,1 milliard. Au total, si l'on prend en compte les recettes non fiscales et les prélèvements sur les recettes de l'Etat, ce gain est de 18,6 milliards de francs.

Les dépenses. Sur les 30 milliards qui apparaissent dans le collectif, 2 milliards ont déjà été financés par des emprunts d'avance. Parmi eux, 18 milliards qui financent le budget de la CEE (8,3 milliards de francs), l'assurance-crédit exportation (2,5 milliards), le développement (500 millions), l'AID (1 milliard), le développement, à la Bretagne pour

des départs massifs par la tempête (340 millions), des rapatriés (400 millions).

Toutes ces dépenses sont financées par le gouvernement, sans exceptionnelles. C'est dire que théoriquement elles ne seront pas remboursées.

D'autre part, le déficit de l'Etat à faire face à 14 milliards de dépenses supplémentaires : 2,5 milliards pour la défense, 2,1 milliards pour les dépenses de la dette publique, 2,3 milliards pour les fonctionnaires, 1,2 milliard pour l'emploi, 1 milliard pour l'APL (aide personnelle au logement), 1 milliard pour les collectivités locales, etc. Ces 14 milliards de francs de dépenses ont été intégralement couverts par des annulations de crédits (bonifications d'intérêt, charges de retraite des régimes spéciaux tels que de la SNCF).

Au total, les dépenses prévues de 24 milliards par rapport au budget voté tel qu'il se trouvait à la fin de l'année dernière.

Si l'on veut comparer des budgets homologues - à structure constante, - il faut ajouter 23 milliards de dépenses en capital (17,5 milliards, plus les 5,5 milliards des caisses d'amortissement des nationalisations) aux dépenses de cette année. On passe alors de 1 072,2 milliards de dépenses publiques à 1 095,2 milliards. La progression des dépenses par rapport au budget de 1986 dans l'Etat est de 2,3 milliards à la fin de l'année dernière après deux collectifs (il incluait les dotations en capital) est donc de 4,6 %. - A. V.

(1) Tous ces chiffres prennent en compte les trois décrets d'avance pris par le gouvernement en mars (université), en juillet (emploi et Sécurité sociale), en septembre (allègement des départements trop imposés).

A la commission des finances de l'Assemblée nationale

La majorité débat de la reprise des privatisations

Devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Edouard Balladur a exprimé, le mardi 17 novembre, ses inquiétudes devant la baisse du dollar, comme il l'avait fait le jeudi précédent devant les députés. M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances, est tombé d'accord avec M. Balladur pour constater que les conséquences de la crise actuelle quantifier, mais qu'on y verrait plus clair lors de la deuxième quinzaine de janvier. Aussi a-t-il invité le ministre d'Etat à intervenir au moment-là devant la commission - pour examiner alors s'il faut modifier la politique économique. Pour l'instant, le ministre a affirmé qu'il n'entendait pas modifier sa politique.

Il a même annoncé que la bonne exécution du budget de 1987 permettrait, dans le collectif de fin d'année, d'augmenter les dépenses et d'augmenter sur le budget national la continuité du financement de la politique agricole commune.

Pour le reste, il fait étudier, dans un rapport, l'équilibre du budget 1987. Une évaluation de la technique fiscale en matière d'investissement par effet des entreprises et s'apprête à proposer une réforme d'incitation de la fiscalité des implantations de l'étranger.

A propos des privatisations, M. Balladur a confirmé qu'il fallait attendre au moins le retour de l'adéquation de la situation des marchés. A ce sujet, M. d'Ornano a demandé que les

privatisations ne soient reprises que lorsque les cours moyens des sociétés privatisées aura retrouvé le cours des premières cotations. Sans rejeter cette idée, le ministre a fait remarquer que, pour lui, la référence était le cours de l'offre publique de vente.

Par ailleurs, le ministre d'Etat, qui clôturait, le 17 novembre, un colloque de deux jours sur les marchés financiers organisé par la banque britannique Euromoney, a déclaré que l'utilisation de nouveaux instruments financiers devra peut-être subir des améliorations en des limitations indispensables. Il faut étudier la façon approfondie les événements des dernières semaines pour en tirer les leçons. (...) Je souhaite que les grandes places en fassent autant », a ajouté le ministre. « Je sais que c'est le cas à New-York (...). Il faut parvenir, par le plan international, à une véritable harmonisation des règles prudentielles et de sécurité. » M. Balladur n'a pas fourni plus de précisions.

Cependant la crise ne doit pas remettre en cause, selon lui, le développement et l'internationalisation des marchés financiers et notamment la libéralisation de la place de Paris. « Les techniques nouvelles développées sur les marchés financiers ne sont pas en elles-mêmes à l'origine de phénomènes observés, s'il est expliqué, tout au plus on les pu voir un effet de rétroaction des déséquilibres. »

Th. B.

Réduction du déficit budgétaire américain

L'attente se prolonge sur les marchés financiers

Mercredi 18 novembre, l'attente se prolongeait sur les marchés financiers internationaux, où l'on guettait les moindres signes de provenance de Washington sur l'avancement du processus de réduction du déficit budgétaire. « Sans coup d'éclat, ce sera la déception », estimait un opérateur, pour qui l'effet d'une réduction est déjà enregistré dans les cours du dollar, appelés à glisser, selon lui. On a entendu, sans doute, M. Thomas Foley, chef de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, qui préside aux négociations, déclarer : « Nous avons atteint maintenant un stade où les chiffres sont tellement proches qu'un échec ne paraît inévitable. » Il a ajouté, néanmoins, que la limite par l'amendement Gramm Rudman Hollings pour parvenir à un accord - faute de quoi une diminution automatique de 23 milliards de dollars serait imposée, - pourrait être reculée, essentiellement pour préciser les détails d'une réduction amiable, après un accord de principe.

Par ailleurs, on a pu entendre à Paris M. Berry Sprinkel, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, réaffirmer à l'issue d'une réunion de l'OCDE : « Nous n'avons pas l'intention de faire baisser le dollar. » Il a également réaffirmé son hostilité à toute augmentation des impôts, relevant qu'en Europe les taux d'imposition sur les ménages n'étaient « nulle part inférieurs à 50 %, voire 60 %. Nous ne voulons pas finir dans de telles conditions aux Etats-Unis. Augmenter les impôts conduirait à affaiblir les forces de la croissance, à décourager l'épargne et l'investissement, à encourager la dépense publique ».

En conséquence, les cours du dollar ont légèrement glissé mercredi, revenant à 1,6950 DM, 135,80 yen et à Paris à 5,7510 F. « Le raffermissement est terminé », selon les milieux financiers. A Paris, le cours du mark s'est élevé à plus de 3,39 F, en hausse modérée, après l'annonce des mauvais résultats du commerce extérieur français, en septembre (déficit de 4,9 milliards de francs).

Une progression de 2,5 % en 1987

Des circonstances exceptionnelles expliquent la hausse du revenu agricole

Les comptes de l'agriculture pour 1987, publiés au 11 novembre, font apparaître une progression de 2,5 % du revenu brut agricole. Le revenu net agricole moyen par exploitation, exprimé en francs courants, devrait pour sa part augmenter de 3 %. L'amélioration observée tient pour l'essentiel à des mesures ou à des circonstances exceptionnelles dont a bénéficié l'agriculture en 1987.

Le revenu brut agricole a augmenté de 4,6 % de hausse par rapport à 1986, par l'indice PIRE-CODE (1), la progression du revenu agricole en 1987 dépasse cependant - si elle est confirmée en avril prochain - celle de 0,7 % enregistrée l'an dernier. Est-ce à dire, comme l'ont affirmé certains, que « l'agriculture ne se défend pas si mal en temps de crise » ? On s'en

garderait après l'examen des résultats qui ont permis l'amélioration du revenu des exploitants.

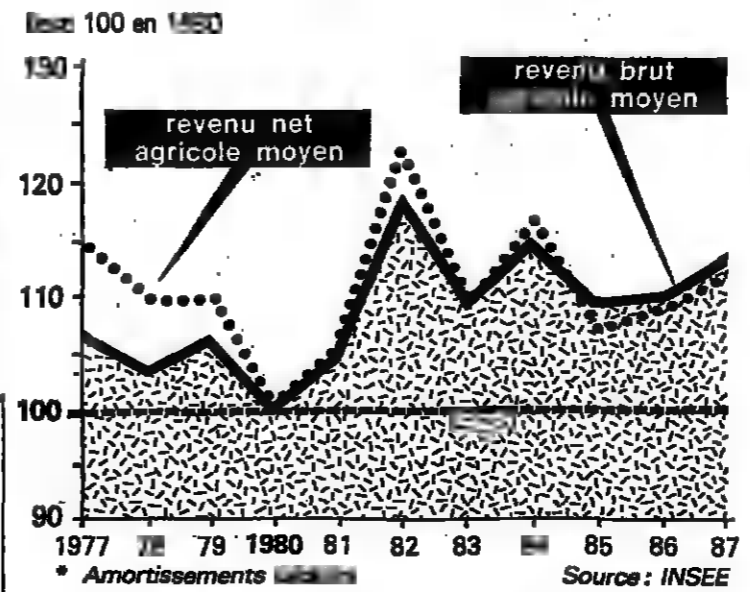
Les agriculteurs ont d'abord bénéficié d'un montant élevé de subventions (11,3 milliards de francs, contre 9,4 milliards en 1986), dont les indemnités versées aux victimes

payées par la branche (-7,7 % en 1987, compte tenu aussi de la baisse générale des taux).

La production qui s'est accrue, en revanche, est moins bien rémunérée que l'an passé. La valeur globale des livraisons a légèrement progressé (+ 0,9 %). Mais cette évolu-

tion positive masque le divorce entre des prix qui fléchissent (-2,3 %) et les volumes produits qui augmentent (+ 3,4 %). Dans le secteur végétal, la progression parfois spectaculaire des récoltes (+ 0,1 % pour les oléagineux) a ainsi compensé un recul général des prix qui a touché les céréales (-3 %), les vins (-5,4 %), les fruits (-11 %) et les oléagineux (-12 %). L'élevage a toutefois, vu ses prix se stabiliser, à l'exception notable du porc (-9 %).

Enfin, les agriculteurs ont payé moins cher leurs consommations intermédiaires grâce à la chute des



Le chiffre de 2,5 % avancé par la commission des comptes de l'agriculture de surcroît les rendements disparités entre les types et les zones d'exploitation. La « céréaliculture » a bénéficié d'un rattrapage de revenu (+ 7,9 %), après deux années consécutives de baisse. Mais les cultures spéciales ont subi une sévère dégradation : la baisse de revenu dans la viti-culture de qualité a atteint 7,2 % et 11,5 % dans la viti-culture ordinaire. Le revenu a été plus net dans l'arboriculture fruitière : - 25,3 %.

La notion de revenu agricole moyen cache des disparités géographiques. Dans le Nord, où les rendements céréaliers et la qualité du grain ont été moins touchés qu'à l'ordinaire, le revenu a continué de baisser, pendant qu'il progressait au Sud.

Au total, compte, malgré l'amélioration globale de 1987, l'endettement des agriculteurs (supérieur à 200 milliards de francs, soit deux fois de revenu) et leur manque de capacités à investir continuent de grever l'avenir immédiat du monde rural.

ERIC FOTTORINO.

(1) Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises.

2^e FORUM MICRO SERVEURS VIDEOTEX

24-25-26-27 NOVEMBRE 1987
HOTEL PULLMAN SAINT-JACQUES
17, COURNEUVE SAINT-JACQUES 75014 PARIS

Toutes les solutions serveurs clés en main : Pour les entreprises, les commerçants, les artisans, les collectivités locales.

Une exposition : Constructeurs et distributeurs de microserveurs, les logiciels de gestion et de traitement de données, les logiciels de gestion de bases de données, les logiciels de gestion de bases de données.

Des conférences : Comment créer un service videotex, Les outils de gestion de votre évolution, Le marché des microserveurs, L'évolution de la demande et l'impact de la profession des applicatifs, Sécurité, performance et profession des applicatifs, Les microserveurs dans l'entreprise, Les interfaces de télécommunications.

Renseignements et inscriptions : NTI, 11, rue du Marché Saint-Honoré 75001 Paris, France-Mantes, Anniek Bezamat, Tél. (1) 42 96 67 22

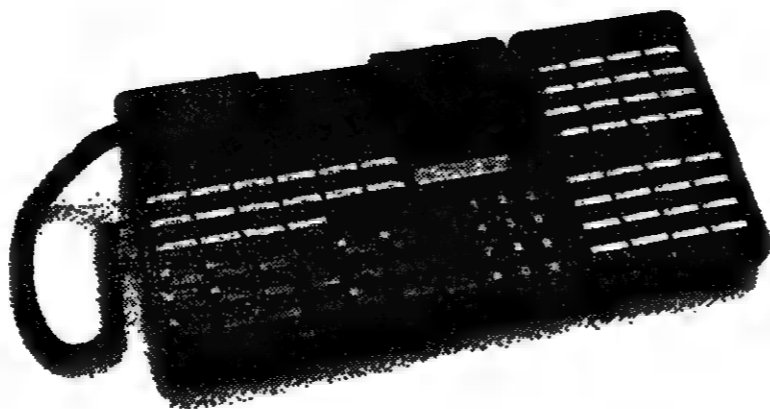
Manifestation patronnée par INFOMART, groupe SARI

مكتبة الأهل

NE QUITTEZ PAS, NOUS RECHERCHONS VOTRE CORRESPONDANT... NE QUITTEZ PAS...



Si votre standard s'emmêle les fils, vous verrez fondre vos espérances. En revanche, si, automatiquement, il rappelle le numéro pas libre, passe vos communications sur un autre poste, demande qu'on vous rappelle, signale à votre correspondant "occupé" que vous attendez et vous laisse les mains libres. Bref, si c'est un



TELIC 1600, PME et PMI à vous la gloire! Avec ce système et son fil numérique, vous pourrez même, sans bouleverser vos bureaux, interconnecter téléphones, micro-ordinateurs, terminaux télématiques et bureautiques. Quelle capacité souhaitez-vous? Jusqu'à 48 terminaux et 16 lignes extérieures? Nous avons le fil auquel tient votre réussite.

LA REUSSITE TIENT A UN FIL

TELIC

ALCATEL



Économie

REPÈRES

Emploi

8 400 postes supprimés à la SNCF

La direction de la SNCF a informé, le 10 novembre, le comité d'entreprise de son intention de réduire de 8 400 emplois, par le jeu des mises à la retraite et des départs volontaires, au cours de l'exercice 1987. Ce sera la troisième année consécutive que la SNCF supprimera des emplois à la hauteur moyenne de 8 000 à 10 000 par an environ. En dépit des protestations des syndicats, la direction a repris, après la mort de M. Dominique Fiterman (PC) au ministère des transports, la politique qui a entraîné cette année à 220 000 le nombre de salariés, soit un recul de 117 968 salariés entre 1979 et 1987. L'objectif fixé par le comité du plan assigne à la SNCF de réduire son déficit à 2,2 milliards de francs en 1987, à 1,5 milliard en 1988, et d'équilibrer ses comptes en 1989.

Consommation des ménages

Haussa de 1,6 % au Japon

Les dépenses des ménages japonais ont enregistré une hausse de 1,6 % en septembre 1987 par rapport à septembre 1986, annonce le gouvernement. Cette hausse, pour la première fois consécutive, recouvre une forte progression des dépenses d'habillement (+ 7,8 %) alors que les dépenses destinées à l'alimentation enregistraient une très légère baisse de 0,9 %.

Le projet de loi de finances pour 1988 a été agréé par l'Assemblée nationale le 10 novembre. Les dirigeants du Cycles Peugeot ont annoncé, lors du lancement du nouveau modèle de moto tout-terrain 1200 centimètres cube destiné aux militaires, avoir été adopté par l'armée au cours de l'été. Ce modèle, qui a été développé par Peugeot, Ligier-Cagiva et Yamaha, n'a encore été notifié, mais le marché potentiel pour ce type de moto est estimé à un million de unités par an, ce qui pourrait représenter un lancement sur un créneau du marché où les marques françaises sont présentes. La division véhicules motorisés du Cycles Peugeot se voit attribuer une société à part entière sous le nom Peugeot-Motocycles (Peugeot (Publicité) MTC).

Industrie américaine

Utilisation record des capacités

L'industrie américaine a tourné le 10 novembre, le rythme le plus élevé des trente-huit derniers mois, annonce le Bureau National Américain. Ceci confirme la dynamique de l'activité économique aux Etats-Unis, au moment même où Wall Street, le 19 novembre, a largement intervenu dans ce phénomène. Par ailleurs, dans le secteur de l'énergie, le taux d'utilisation des capacités de production est le plus élevé : 78,9 %.

Elections prud'homales

Plus de treize millions d'électeurs inscrits

Le nombre total d'électeurs inscrits pour les élections prud'homales du 13 novembre prochain s'élève à 13 187 952, contre 14 671 000 aux élections de 1983. Le ministère des affaires sociales et de l'emploi, qui publie ce chiffre, précise qu'il ne tient pas compte des décisions prises par les juges d'instance dans le cadre des procédures de répartition sur 12 316 202 salariés et 871 750 employeurs. La répartition des électeurs s'effectue dans les différents secteurs de la manière suivante : 6 848 940 dans l'industrie, 3 476 838 dans le commerce, 2 068 825 dans les activités diverses, 1 724 811 dans le secteur encadrément, et 407 418 dans l'agriculture.

n'a encore été notifié, mais le marché potentiel pour ce type de moto est estimé à un million de unités par an, ce qui pourrait représenter un lancement sur un créneau du marché où les marques françaises sont présentes. La division véhicules motorisés du Cycles Peugeot se voit attribuer une société à part entière sous le nom Peugeot-Motocycles (Peugeot (Publicité) MTC).

AFFAIRES

Le dix-septième MIDEST

La sous-traitance industrielle pèse 163 milliards de francs

Le MIDEST, principal Salon international consacré à la sous-traitance, se tient, pour sa dix-septième édition, du 16 au 20 novembre, au Parc des expositions de Paris-Nord, à Villepinte. Il a été inauguré, le 16 novembre, par Jacques Chirac, qui a notamment affirmé qu'il fallait « constituer dans les régions de véritables pôles de compétitivité constitués d'entreprises solidaires, travaillant ensemble dans leur intérêt commun ».

La sous-traitance industrielle est une entreprise donneuse d'ordres qui réalise une opération (conception, fabrication, maintenance...) en étant entreprise preneur d'ordres, qui est tenue de se conformer aux spécifications et aux spécifications techniques par la première - représente en France 163 milliards de francs, dont 21 milliards pour la production et 17 milliards pour les services et matériels. Les principaux donneurs d'ordres, d'après l'enquête annuelle d'entreprises 1986 réalisée par le ministère de l'Industrie, sont les entreprises de l'équipement (44,2 % de l'ensemble), devant les producteurs de biens intermédiaires (24 %) et des biens de consommation (23 %).

La sous-traitance de spécialité (quand les entreprises font appel à des spécialistes pour des productions pour lesquelles elles ne sont pas équipées) représente les trois quarts de la sous-traitance industrielle (85 % de sa sous-traitance). Avec cependant un poids plus marqué pour les entreprises de l'équipement (100 à 497 salariés). L'automobile est le secteur qui fait le plus appel à la sous-traitance de spécialité (85 % de sa sous-traitance).

Les grandes entreprises (plus de 500 salariés) confient, à elles seules, 70 % de la sous-traitance industrielle, mais, proportionnellement à leur production, leur poids de sous-traitance est à peine supérieur à celui des entreprises plus petites : 5,3 % pour les grandes contre 4,2 % pour les petites de 200 à 499 salariés et 4,6 % pour celles de 100 à 199. Les secteurs de services et de matériels, qui représentent 17 % de la sous-traitance globale, se répartissent à égalité entre les secteurs de services et les achats de matériels. Les premiers sont surtout le fait des fournisseurs de biens d'équipement et de biens intermédiaires, les seconds concernent principalement les secteurs de services et de matériels, qui sont d'autant plus importants que les entreprises sont grandes.

Sur l'ensemble de la sous-traitance, les petites entreprises de 20 à 99 salariés représentent 18 milliards de francs en 1986. Plus de la moitié d'entre elles (10 148 sur 16 853) font appel à la sous-traitance. Ces entreprises ont en outre, ces petites entreprises jouent alternativement le rôle de preneurs et de donneurs d'ordres.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

L'ouverture des magasins 24 heures sur 24

Grandes surfaces en continu

Depuis le 10 novembre, la France compte des magasins de grande surface ouverts 24 heures sur 24, l'Américaine. Un seul est situé hors de l'Ile-de-France, à Lorient (Morbihan) ; deux sont dans les Yvelines (Elancourt et Saint-Germain-en-Laye), un en Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois), un dans le Val-de-Marne (Villeneuve-le-Roy).

Celui qui est situé en plein cœur de Paris, dans le quartier de l'Horloge, près du Centre Pompidou, est ouvert en permanence depuis sa création en 1981. C'est en fait un supermarché, le seul du centre de Paris, à avoir innové. Tous portent l'enseigne AsEco, celle d'un groupe familial de magasins à Paris, créé en 1971 par M. Jean Hass, ancien PDG de Savelco.

Les magasins sont ouverts du lundi matin 9 heures au samedi soir 11 heures. Ils sont ouverts avec un personnel masculin très réduit, composé de volontaires qui, à Lorient, par exemple, touchent une prime mensuelle de 1 800 F.

Il s'agit de magasins (hypermarchés ou supermarchés) situés soit au centre ville, en face de la gare ou au carrefour de plusieurs axes, ou encore le long d'un axe routier à grande circulation et à station-service, ouverte également, représente une incidence supplémentaire à Paris pour l'enseigne.

Un chiffre d'affaires augmenté de 20 %

Le groupe promoteur de la formule en France ne s'attend pas à son premier temps à offrir un chiffre d'affaires qui ne dépasse pas les 200 millions de francs, mais il s'agit d'un chiffre d'affaires qui a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires par magasin est de 200 millions de francs, ce qui représente un chiffre d'affaires par magasin de 200 millions de francs, ce qui représente un chiffre d'affaires par magasin de 200 millions de francs.

Mais l'expérience du quartier de l'Horloge prouve que ce n'est pas en vain. En effet, en entrant d'une manière ou d'une autre dans le quartier, il y a eu un problème de parking à Lorient, ce qui a fait que le chiffre d'affaires a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente. Il y a eu, dans les grosses agglomérations, un problème de parking à Lorient, ce qui a fait que le chiffre d'affaires a augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente.

SOCIAL

Les vingt ans de l'Agence pour l'emploi

M. Séguin demande à l'ANPE d'être plus efficace

L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a célébré ses vingt ans d'existence en organisant, le 13 novembre à Versailles, un colloque qui réunissait le ban et l'arrière-ban des responsables et des spécialistes de la politique de l'emploi. Un drôle d'anniversaire qui laisse un goût d'amertume.

Avec ses 11 220 agents, ses 434 agences locales et ses 232 antennes, l'ANPE est la dernière des institutions à avoir été bâtie sur le modèle de l'administration française. Un modèle de bureaucratie dont on se remet difficilement. Mais un mauvais image ne vient pas de là. Son nom est associé au chômage. Sa longue présence symbolise la crise. Son développement illustre de l'augmentation du demandeurs d'emploi. Son avenir est lié avec l'avenir préoccupant du chômage du travail.

M. Philippe Séguin, le ministre des affaires sociales et de l'emploi, a profité de cet anniversaire pour rassurer l'administration qui s'interroge sur sa finalité. Il a donc affirmé que l'existence de la mutation de l'emploi, au-delà du chômage, « requerra toujours son existence ». Mais l'ANPE devra passer de la « plus large d'intervention » à « il faut que la soit dit » ce qui est le socle » : près de 6 millions de prestations ont été dispensées et 1 million d'emplois ont été créés en 1987.

Grève sur la ligne Dieppe-Neuville. La ligne maritime Dieppe-Neuville exploitée par l'armement naval SNCF a été paralysée, le 17 novembre, par un mouvement de grève des marins CGT qui ont refusé de travailler devant le tribunal de Dieppe d'un côté, accusés d'avoir séquestré deux dirigeants de la compagnie en février 1985. Le Charrier et le Sarrac, les deux car-ferris actuellement en service sur la ligne, sont restés au port pendant la journée. Les car-ferris de la SNCF ont également été annulés, sur le détroit, au départ de Calais et Dunkerque et à destination de Douvres à la suite du mouvement de grève.

les courses familiales... à quatre heures et dix minutes.

As mieux, un magasin ouvert en permanence à 10% du chiffre d'affaires pendant la nuit. Mais le fait d'être ouvert sans interruption augmente le chiffre d'affaires habituel de 20%. Cela, AsEco l'a appris aux Etats-Unis, dans le cadre d'un projet qui a été implanté, à partir de 1982 (avec le groupe Ariand - enseigne Record - Pier Import d'une part, et l'Association de Supermarchés d'autre part) quatre hypermarchés qu'il vient de vendre à l'un des partenaires, l'Association de Supermarchés.

En fait, AsEco cherche, et c'est une nécessité, à rentabiliser à la fois l'investissement et le personnel, avec plusieurs magasins ouverts 24 heures employées au-delà des heures traditionnelles d'ouverture de nettoyage et au « réassort », cet inévitable et permanent remplissage des rayons. Les problèmes qui se posent la nuit sont de deux ordres, et se conjuguent parfois : la « démarque invisible » - non pudique que l'on donne un vol dans les magasins - et la sécurité, car les loubards de toutes sortes - par toutes sortes de noctambules.

Le groupe AsEco possède quatorze hypermarchés (huit en région parisienne, et les autres dans le sud de la Bretagne, dans l'Yonne et dans le Nord), vingt supermarchés, sept magasins en franchise, mais aussi dix-sept boutiques, des ateliers-service, des centres-antenne et un hôtel-restaurant à Gif-sur-Yvette, dans l'Essonne. Au total, un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de francs en 1987, et d'environ 2,9 milliards en 1988.

JOSÉE DOYÈRE.

Plus de 72 000 mètres carrés de bureaux et de commerces

Un groupe japonais investit 2,5 milliards de francs dans le programme immobilier de la dalle Montparnasse

La totalité du programme de bureaux et de locaux commerciaux prévus sur la dalle de la nouvelle gare Pasteur du TGV-Atlantique près de la gare Montparnasse, à Paris, a été achetée par le groupe japonais Kowa Real Estate, pour un montant de 2,5 milliards de francs. L'ensemble, qui sera construit d'ici la fin de 1991, représente une surface de 72 000 mètres carrés de bureaux et 7 000 mètres carrés de locaux en rez-de-chaussée et mezzanine destinés aux commerces et aux services, mais que ce soit des restaurants.

L'investisseur japonais conservera dans son patrimoine immobilier l'immeuble « Sud-Poit » (dénomination provisoire) qui compte 25 000 mètres carrés de locaux commerciaux et représente 40 % de l'investissement. Pour le reste, l'investisseur « Nord-Poit », il s'agit d'une opération de partage, et les locaux seront revendus. D'ores et déjà, le groupe français COFIMECO-SEIEMEC s'est porté acquéreur de 10 000 mètres carrés de bureaux pour un montant de 370 millions de francs.

J. D.

Les promoteurs de l'ensemble, le Groupement foncier français (société d'investissement) et la filiale française de l'américain Kaufman and Broad, ont pour objectif de créer une filiale commune à Paris, égales, Atlantique-Montparnasse. Le chantier de la dalle, qui est une opération publique, a commencé en août dernier, et l'appel d'offres pour la réalisation des immeubles sera lancé au deuxième trimestre 1988. L'architecte chargé pour l'édification est M. Jean Willerval.

Le groupe Kowa Real Investment est une compagnie d'assurances qui compte parmi ses actionnaires des très grands groupes japonais, comme l'Industrial Bank of Japan, la Nippon Life Insurance Company, Nissai et Fitchburg. Il a déjà investi en France en rachetant l'ancien siège social des Charbonnages de France, avenue Daumesnil à Paris, ainsi que 35 000 mètres carrés de bureaux à Courbevoie, près de la Défense. Il a également acheté des tours de bureaux à New York et à San-Diego en Californie.

JOSÉE DOYÈRE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Société Burkinabe des Fibres Textiles (SOFITEX) lance un appel d'offres pour la construction à BOBO-DIOULASSO (BURKINA-FASO)

- d'une usine d'égrenage de coton graine,
 - d'un magasin de stockage de fibre,
- décomposé en deux lots distincts pour chaque chantier :

LOT 1 GÉNIE CIVIL
LOT 2 CHARPENTES

FINANCEMENT : Caisse centrale de coopération économique

DÉLAIS : date limite de dépôt des offres le 14 décembre 1987

L'AVIS D'APPEL D'OFFRES DÉTAILLÉ peut être retiré auprès de :

la C^e Franc. pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT) 13, rue de Monceau 75001 PARIS. Tél. : 43-53-59-95

LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES peut être retiré auprès de l'administration de la SOFITEX 147 DIOULASSO (BURKINA-FASO)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OLYMPIA MEDICAL S.A.

A la suite de la prise de contrôle de la société Guy Degrenne S.A. par la société La Taille de France, le conseil d'administration de Guy Degrenne, qui s'est réuni le 10 novembre, a coopté M. Bertrand Dechery et M. Gérard Lilié en tant qu'administrateurs, en remplacement de M. Emile Thieffry et de M. Sirio Sacco, démissionnaires.

Le conseil d'administration a nommé M. Bertrand Dechery président-directeur général en remplacement de M. Guy Degrenne, qui reste administrateur et devient président fondateur et conseiller de la direction générale. Par ailleurs, M. Francis Bouysou a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le groupe Guy Degrenne a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 254 millions de francs. Tout en réalisant un chiffre d'affaires consolidé de 1986, Guy Degrenne devait maintenir ses marges pour l'ensemble de l'exercice.

Enfin, Ashberry and Degrenne Ltd, filiale anglaise du groupe, a racheté, en août 1987, les actifs de Forfeverie Butler à Sheffield, l'ensemble représentant un chiffre d'affaires de plus de 30 millions de francs.

La société Butler est spécialisée dans le métal argenté haut de gamme et occupe la deuxième place de ce marché en Grande-Bretagne.

Ce rachat concrétise la volonté de diversification du groupe Guy Degrenne sur un créneau complémentaire.

RECTIFICATIF

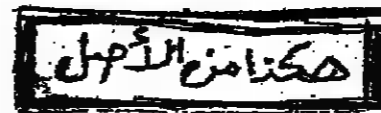
Les Etudes de la EUROSTAF-DAFSA sont en vente à EUROSTAF (Europe stratégie analyse financière), 16, rue de la Banque, 75002 Paris. Pour recevoir gratuitement la présentation de ces Etudes, tél. : 42-61-51-24.

EURAFRANCE

Le conseil d'administration d'EURAFRANCE, réuni le 16 novembre 1987, sous la présidence de M. Michel David-Weill, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1987, qui ont permis à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 21 décembre 1987.

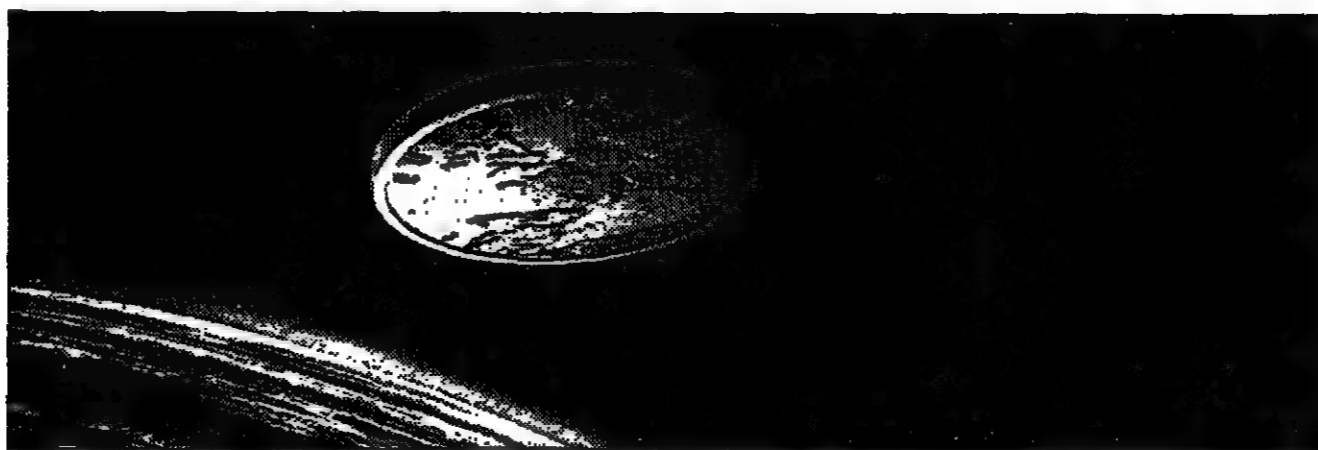
Ces comptes font ressortir un résultat courant, après impôt, de 166,70 millions de francs et hors éléments non récurrents de 132,96 millions de francs, contre 108,33 millions de francs pour le précédent exercice. A ce résultat courant s'ajoute un résultat exceptionnel après impôt de 258,89 millions de francs contre 526,63 millions de francs au titre de l'exercice 1985-1986.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire la mise en paiement d'un dividende de 29 F par action ancienne auquel s'ajoutent 14,50 F d'avoir fiscal, et de 14,50 F par action nouvelle auquel s'ajoutent 7,25 F d'avoir fiscal. La distribution totale sera de 79,7 millions de francs contre 63,5 millions de francs au titre de l'exercice précédent, soit 26 F par action avant avoir fiscal.



Eurotunnel. Des millions de voyageurs l'attendent. N'attendez pas.

En souscrivant à l'Émission Publique d'Eurotunnel, vous deviendrez actionnaire du plus gigantesque péage du monde aux côtés d'une centaine d'investisseurs institutionnels qui comptent parmi les plus grands groupes financiers internationaux.



"Des unités" franco-britanniques. Vous allez pouvoir acquérir des "unités", composées chacune d'une action française et d'une action anglaise indissociables, et devenir ainsi actionnaire du groupe privé franco-britannique Eurotunnel. 40% de l'émission de 75 milliards de francs environ, sont en effet réservés au marché financier français.

Souscription
du 17 au 27 novembre.
35F
l'unité

Aucun dividende ne pourra être escompté avant 1995, mais la valorisation du titre, pendant la durée de la construction, telle qu'elle peut être estimée, sur la base des dividendes prévisibles, pourrait être importante. Selon les prévisions des promoteurs du projet, le titre devrait offrir un rendement annuel moyen de quelque 17% pendant toute la durée de la concession.

Des avantages pour les souscripteurs. A chaque unité, acquise pendant l'émission, sera attaché un bon de souscription. Dix bons de souscription donneront le droit de souscrire à une nouvelle

unité entre le 15 novembre 1990 et le 15 novembre 1992.

De plus, pour les souscripteurs qui conserveront leurs titres, des conditions particulières seront consenties pour la traversée du tunnel. Des avantages croissants sont prévus pour les souscripteurs de 100, 500, 1000 et 1500 unités. L'avantage maximum consenti à ces derniers donnera droit, moyennant un forfait annuel d'environ 100 francs et un tarif de 10 francs par passage, à un nombre illimité de trajets pendant toute la durée de la concession jusqu'en 2042 pour le conducteur, sa voiture et ses passagers.

En devenant actionnaire d'Eurotunnel, vous deviendrez actionnaire du plus gigantesque péage du monde. N'attendez pas.

Eurotunnel Information, Tour Franklin, Puteaux, Cedex 11 - 92081 Paris La Défense. Minitel 3615 EUROTUNNEL. Note d'information visée par la COB disponible auprès des intermédiaires financiers. (Visa n° 87427 du 13.11.1987).



EUROTUNNEL. UN PAS DE GÉANT.

Enquête

Crise de recrutement, évolution du salariat Syndicat peau

(Suite de la première page.)

Certes, il concède que les représentants du personnel sont utiles, mais, « chez nous, les délégués ne restent pas un an pour avoir une planque ou un protecteur. A l'exception de la CGT, qui est un bon, ils ne restent pas au charbon ».

A Thiers, près de Clermont-Ferrand, où il a été muté il y a quelques mois comme chef de centre lyonnais, Alain, trente-quatre ans, vit dans un véritable syndicat. Dans cette commune, le Lyonnais a deux collègues, une vingtaine de salariés. Et pas un seul syndiqué. Ça ne gêne guère Alain : depuis deux ans qu'il travaille, il n'a jamais été syndiqué. Même quand il était à la Défense ou à Clermont-Ferrand. « Les syndicats, dit-il calmement, ne sont ni des représentants, ni des actifs, ni des voyants. On sait qu'ils existent, mais on n'a pas de perception de leur utilité. Les salariés ne sont pas d'informations ».

Cheminot, non syndiqué, homme à la Nord, Jean-Louis a fait grève jusqu'au bout, à la fin 1984 et au début de 1987. La « coordination » de la gare du Nord, il l'a soutenue. Il proclame, avec la passion qui marque ses propos, qu'il n'est pas anti-syndical, mais qu'il a la dent dure : « Dans les écoles du syndicalisme, on n'apprend pas à avoir une relation réelle avec les travailleurs. Ce sont des cours de manipulation de masse. Du coup, les délégués ne prennent même pas le temps de voir si les besoins exprimés par la base sont pressants ou non ».

« Ne pas être embrigadé »

Technicienne d'administration dans une PME de deux cents salariés des Vosges qui fabrique des peaux de saucisses, Claudie, quarante ans, commence par refuser le sujet : « Les syndicats, je m'en fêchais... Une fois, puis l'explication de ses difficultés arrive sur un ton négatif : « J'ai une idée très négative des syndicats. Ils ne représentent mes convictions... je ne suis pas plus embrigadée. Ils s'occupent plus des ouvriers, les employés, que des employés et des cadres... Indifférence et... ».

Joue aussi, chez les non-syndiqués, le peur de la répression, en ces temps-ci à un syndicat modéré de la CFDT. « On a démarré il y a quelques mois, après quelques délégués du personnel, raconte Alain Jablonka, délégué CFDT dans une PME mécanique employant trente salariés, en Moselle. On n'a eu qu'un départ puis on est monté à sept adhérents. Le patron, farouchement opposé aux syndicats, a menacé, aux menaces, aux discrimina-

tion. Il a tenté de monter le personnel contre nous puis a commencé à licencier des adhérents. J'ai été licencié pour... motif économique. Mais j'ai demandé à l'inspection du travail d'autoriser le licenciement, car je ne pouvais plus supporter ».

Plus classiquement encore, il y a la crainte, très répandue, que la carrière professionnelle ne soit compromise par une syndicalisation. Secrétaire d'un chef de service chez Chausson, à Creil, Chantal Pons, la trentaine pétulante, est catégorique : « Professionnellement, je ne peux être syndiquée. J'ai mes opinions. Mais, comme secrétaire, je me fâche derrière celui de mon patron. Et je suis dans un monde professionnel... » Pour autant, Chantal ne tient pas les syndicats en haute estime : « Je leur reproche de ne pas être représentatifs, de ne pas être le vrai, de ne pas être le vrai, de ne pas être le vrai, j'irais voir un juge, pas un syndi-

Nécessaires, les syndicats ? Assurément, répond Chantal comme la plupart des non-syndiqués rencontrés. C'est à l'avis de Jean-Maurice, quarante ans, ingénieur chez Alstom à Massy, qui n'a jamais été syndiqué : « Je ne me suis jamais senti attiré. Je le fêtais, ça ne pose pas des problèmes de survie. Je suis un cadre qui n'est pas syndiqué à la CGC. Ils sont sur la touche ». Cadre à la Caisse d'Allocations Familiales de la région parisienne (CAFRP), il est un non-syndiqué qui se dit « sym-

pathisant » du mouvement syndical, et surtout de la CFDT. S'il se dit « plus libre » en l'absence de l'écart, c'est avant tout parce qu'il a choisi de s'engager en dehors de son travail à Amnesty International où, là, il est un vrai militant.

Dans les syndicats, explique Angelo Spataro, un métallurgiste CFDT de Moselle, il y a un problème de représentation par leur représentativité que par les problèmes de salaires. Certains préfèrent s'investir dans un autre mouvement. A l'âge de trente-trois ans, Bernard Théry est chef comptable au restaurant du Crédit lyonnais. De 1974 à 1980, il a été syndiqué à la CGT. « J'étais un adhérent passif. Puis, on m'a demandé de collecter les timbres de la CGT. C'était la croix et le haricot. J'ai fait cela pendant deux ans, puis j'en ai eu marre et j'ai tout quitté ». Les timbres et... la CGT. Aujourd'hui, Bernard a des activités extrasyndicales... Le syndicalisme ne le tente plus.

« Ils ne font pas leur boulot »

À l'usine Chausson de Creil, où il n'y a guère plus de 5 % de syndiqués pour 320 salariés, on rencontre aussi un regard de maîtrise anonyme : « J'ai quarante ans, j'ai préféré le photo-club au syndicat. Il y a des problèmes de parcours : Autodidacte, tourneur, il n'est syndiqué. Au début des années 60, la CGT. En 1966, il entre chez Simon et est syndiqué indépendant - CFDT... Depuis 1968, juste avant son départ chez Chausson, il n'est plus syndiqué. Humaniste, adhère de fraîche

date au PS, il reconnaît qu'une syndicale « compromettrait » sa carrière. Mais il se montre aussi très critique : « Les syndicats ont emmené les gens dans des engagements. Ils les ont engagés dans des grèves en sachant qu'ils n'auraient pas gain de cause. Ils ont plus travaillé par leur représentativité que par les problèmes de salaires. Ils ne font pas leur boulot ». Pour cet homme de maîtrise rebattu par une CGC « passive », les syndicats devraient rester revendicatifs mais ne participer à un développement économique de l'entreprise. Un rêve ?

D'autres ont rejoint la majorité silencieuse des déçus du syndicalisme parce qu'ils n'ont pas trouvé l'investissement à défendre individuellement qu'ils recherchaient. Mathilde, employée dans un organisme social, n'est plus syndiquée depuis deux ans. Elle avait alors rejoint l'agence de courtage d'assurances où j'avais été recruté. J'ai été victime d'injustices énormes. J'ai demandé que je ne sois pas dans le FO parce que je ne voulais pas d'autre. FO m'a écouté, m'a donné de l'argent. J'ai payé ma retraite pour rien ».

Soudeur P2 de vingt-neuf ans, Philippe n'est pas syndiqué. Depuis huit ans chez Chausson, il n'est pas syndiqué. Il n'a été dans une orfèvrerie : « J'ai été traité comme un pigeon. Quand j'ai eu des problèmes, le syndicat m'a laissé tomber. Depuis, le syndicat, c'est terminé pour moi ».

Dans la même usine, Denis Reichardt, trente-trois ans, responsable de chaîne, a fait, lui aussi, une « expérience malheureuse » : « Avant d'aller à l'armée, j'ai été syndiqué trois ans à la CGT. J'ai été mis dehors et la CGT ne m'a pas défendu. Placés au pied du mur, les syndicats ne défendent pas les salariés. Enfin, je parle pour moi... » Aujourd'hui, Denis fait un « rejet complet » : il ne fait pas grève, ne vote pas. Syndicats, connaît plus.

D'autres sont partis parce qu'ils se sont sentis suspectés ou rejetés. Tel est le cas de cet agent de maîtrise de quarante-quatre ans entré en 1962 à EDF. Et en 1966 à FO, où il jouera successivement plusieurs rôles : collecteur de timbres, boîte aux lettres, simple adhérent, membre du comité mixte de production. En 1982, la direction le met à contribution pour une étude sur la réduction des effectifs. FO l'a accusé de « sabotage » politique. Il s'en va. « A EDF, affirme-t-il, les agents ne laissent syndiquer par gentillesse, par copinage, par peur. On a rejoint la CGT, pour avoir de l'avancement. Dans le même cadre parisien d'EDF, une femme, agent de maîtrise également, n'a pas payé sa cotisation à la CGT depuis dix-huit mois. « Furtost n'est venu me la réclamer, précise-t-elle. Comme le PC, la CGT n'a pas la constance en son sein. Je préférerais mes collègues travailler avec moi que de les voir distribuer les tracts du Parti communiste. Les deux agents de maîtrise font le même pronostic : même à EDF, les salariés vont de plus en plus se désyndicaliser ».

Des salariés ne sont plus syndiqués parce qu'il n'y a plus de syndicat quand ils changent d'entreprise. Jeune cadre dans l'informatique chez Digital, à Evry, Dominique était syndiqué à la CFDT. « Je suis chez Digital, il n'y a pas de syndicat. Déjà, la Fédération FO de la métallurgie a fait le constat : « Les secteurs de technologie avancée, comme celui des semi-conducteurs, sont dominés par des employeurs antisindicalistes, qui ne font pas de concessions dans le meilleur des mondes ». Ses imports, pour Dominique : même s'il y avait un syndicat chez Digital, il ne l'aurait pas rejoint. « La plupart des syndicalistes, avance-t-il, sont grincheux, frustrés, utopiques. Quand l'entreprise marche bien, les syndicats peuvent apporter qu'une certaine perturbation. Ils sont utiles quand le pouvoir est abusif ».

Enseignants dans le secondaire à Clermont-Ferrand, Sophie, quarante ans, cotise au SNETA (de la FEN) mais se définit comme une « fausse syndiquée » : « C'est une administration puissante ou un inspecteur académique, il

est utile d'avoir une organisation forte derrière soi. Le fait d'être syndiqué, cela aide. Mais je ne participe absolument à rien, et je pense souvent que je ferais mieux de ne plus être syndiquée ».

Quand un salarié quitte un syndicat, il est exceptionnel qu'il en rejoigne un autre. Pourtant, certains se présentent sur des listes de non-syndiqués, qui, depuis quelques années, progressent globalement aux élections de comités d'entreprise. Technicien à Inter Mutuelles Assistance (IMA), à Niort, M. Mommier a rejoint une liste de délégués du personnel, sur une liste de « candidats libres » qui a largement devancé la CFDT jusqu'à alors majoritaire. A près de cinquante ans, le regard malicieux de M. Mommier, le regard original. « Je suis altruiste, un peu boy-scout », dit-il. Enseignant, il a rejoint le syndicat agricole, la FNSEA ; technicien, il a rejoint la CFDT. En 1967, il a quitté le PC et, il y a deux ans, la CFDT : « On m'a reproché de être à une assemblée générale ce que je n'aurais dû dire qu'en section. L'esprit stalinien, on ne le retrouve dans tous les syndicats ».

« Le dernier carré sous le cèdre »

En rapture de bien avec FO, à cause de la mainmise du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste) à la Fédération sociale, Josette Amblard et Pierre Porion, techniciens à la CAFRP, ont été tous deux élus comme non-syndiqués au CE. « Quitter le syndicat, explique Pierre, un Guedeloupeux de trente-quatre ans (adhérent au PS), cela a été un déchirement. On a transmis à FO une pétition avec les deux tiers des syndiqués contre l'emprise du PCI. On nous a répondu : le PCI, c'est un problème, mais on ne laisse la Secu. Alors, je suis parti. Je veux bien être syndiqué, mais je ne veux pas payer la chambre ».

« On a cassé ma machine. Le PCI ne s'implique pas dans la gestion. Il fait appel à des neutres. Il cherche des gens dans mon style, qui ont une foi syndicale un peu primaire et qui accablent l'image de droite du FO. La non-syndicalisation, souligne-t-elle, oblige les syndicats à changer. Quand ils perdent des voix aux élections, qu'ils arrêtent de dire que ce sont les salariés qui sont responsables parce qu'ils n'ont rien compris ».

« La syndicalisation, poursuit Jean Kleffer, un militant CFDT de chez Grundig, à Moselle, n'est pas le premier problème des salariés. Mais, ajoute-t-il, on ne peut pas privilégier l'adhésion ».



Comment séduire les salariés

Secrétaire général de l'union régionale d'Ile-de-France, Jacques Mairé encaisse ce qui pour lui qu'une « victoire » : à Paris, près de 80 % des entreprises emploient moins de dix salariés. On y rencontre donc pas de délégués du personnel. L'idée est d'efforcer de « garder ses adhérents » pour résister à la désyndicalisation le fait bonjour : « Il faut d'abord implanter le syndicalisme dans les nouveaux secteurs d'activité et les nouvelles professions. Sinon, on aura des adhérents fidèles dans des réserves d'indiens ».

Si FO Ile-de-France syndique chaque année des brodeuses à main, elle a implanté dans l'intimité - négative et décrié - et a créé un syndicat des travailleurs de l'informatique.

Depuis février 1987, des groupes de syndicalisation (composant 7 ou 8 personnes) prospectent la région parisienne pour FO, afin de mener des opérations de syndicalisation dans des secteurs nouveaux. « L'idée est qu'il faut aller au devant des salariés, pour les syndiquer », la métallurgie FO envisage d'arpenter les zones industrielles à l'aide de « camionnettes mobiles ». Dans les garages, FO fait plus de 50 % des voix. On a lancé diverses actions, un sondage, pour connaître cette population à la syndicalisation. Michel Huc, patron des métaux FO. Résultat : on a eu maximum mille syndiqués sur trois cent mille salariés !

« Tout le monde doit y gagner »

En Moselle, la métallurgie CFDT est partie à la conquête des non-syndiqués. Hartmann et Braun, à Metz, la CFDT a signé en mars 1987 un accord sur une « institution unique » de représentation du personnel (regroupant CE, délégués du personnel, CHSCT) (1) élus tous les deux ans. Le nombre d'élus est passé de quinze à six. La direction a accordé 30 % d'heures de délégation, mais les élus ont eu droit à un crédit annuel de douze jours

compétences économiques ». « Tout le monde doit y gagner », souligne Hentzen, secrétaire CFDT, le fait d'avoir de nouvelles idées dialogue. Aujourd'hui, le syndicat CGT salariés, la CFDT compte trente adhérents.

De son côté, la CGT a lancé récemment une campagne de syndicalisation des employés en se dotant d'une structure confédérale et employés-tiers. A Nîmes, Jean-Paul Boré se bat dans des déserts : « Les banques d'adhérents », dit-il, trois cents salariés sur onze cents votent pour la CGT mais nous n'avons que soixante-cinq adhérents. Il y a un écart considérable. » Il y a un an, l'union locale CGT de Nîmes a été scindée en deux : l'une, avec quatre-vingt-quinze sections, confiée à Jean-Paul Boré, a été chargée des employés. Dans les banques, un autre a été mis en place. A la préfecture et au conseil général, où il n'y avait pas de CGT, une section a été créée. Dans les petits commerces, les créagistes ont monté une « structure d'accueil ». « C'est l'adhésion qui s'adresse à ces catégories dans un langage adapté », affirme Jean-Paul Boré qui comptabilise les premiers résultats : cent quatre-vingts adhésions en 1987, mille salariés employés.

Pour enrayer la désyndicalisation, les syndicats commencent à regarder d'un peu plus près sur le terrain les services et à développer l'information aux adhérents.

La Fédération des services CFDT préconise une formation (droit du travail, initiation à l'économie) des adhérents, une expérience pilote menée dans les services par correspondance à Roubaix. Par le biais de ses CE, la CFDT expérimente dans la région parisienne - aujourd'hui dans la Vienne, le Nord, la Bretagne et l'Alsace, en 1988 en Moselle et en Poitou-Charentes - qui, sans que cela oblige à l'adhésion, assure des réductions de

domaines de la culture, du sport et des loisirs. Les petits ruisseaux...

Le développement des services ne fait pas pour autant l'adhésion. Délégué syndical à Inter Mutuelles Assistance à Niort, M. Guilleme est plus que réticent : « Je n'en vois pas l'utilité. Si l'on veut se syndiquer, il faut pouvoir le faire sans arrière-pensée. Mieux vaut qu'il y ait moins d'adhérents mais plus militants que davantage qui ne font rien ». « Je ne suis pas trop favorable à l'adhérent consommateur », observe Claude Chumiercher, délégué CFDT à la CAFRP, une famille de la région parisienne. FO innove aussi dans les services. A Paris, Jacques Mairé met d'abord en garde : « Il faut y réfléchir avant de vendre des gadgets, et ne pas faire le syndrome de la carte de réduction ». Mais dans la région parisienne, FO a sa mutuelle - Mutuelle les Amis de la fidélité - s'implante bien (grâce à l'AFCCO-consommateurs) chez les locataires et à développer, après les élections prud'homales, des services juridiques dans les arrondissements de Paris.

La CFTC en pointe en Alsace

La fédération FO de la métallurgie a lancé, en 1986, une consultation juridique, pour les syndicats, sur toutes les questions juridiques, qu'il s'agisse d'un divorce ou de l'achat d'un logement. Moyennant une attestation d'adhésion, l'adhérent peut bénéficier de l'aide d'un cabinet d'avocats... d'architecte. Les jeunes métallurgistes qui ont cotisé un an avant leur départ à l'armée ont droit à « son sou soldat » (400 F pour l'année). Mais, ce qui est le véritable succès est celui qu'il sait, Michel Huc va lancer début 1988 un service d'information de ses adhérents par mini-télé.

« Les services, c'est notre doctrine, proclame Fernand Furstoss, président de l'union régionale

d'Alsace CFTC et de la fédération des cheminots. Pour nous, l'homme ne doit pas travailler huit heures de travail, c'est aussi les seize autres heures où il a des problèmes autres que professionnels ». Dans le bureau très encombré de l'Association CFTC des salariés de la pensionnée d'Alsace-Lorraine (AREPAC-CFTC) à Strasbourg, Fernand Furstoss sait ce qu'il veut : « En 1973 à 1985, nous sommes passés pour les seuls cheminots de 1000 à 25 000 membres (12 par syndicat) : une progression de 75 % alors que les effectifs de la profession ont baissé d'au moins 50 %. Si l'on n'avait pas les services, on aurait perdu un grand nombre d'adhérents, comme les autres syndicats ».

En Alsace, la CFTC a d'abord l'AREPAC, un service pour ses retraités adhérents (environ 12 000). Quatre permanents entreprennent les démarches pour liquider les pensions et visitent deux à trois fois par an chaque localité. Mais Fernand Furstoss a aussi dans sa mallette les nombreux services - souvent très anciens - pour les cheminots : le secours décès (1 500 F par conjoint), la caisse de résistance qui verse 84 F par jour dès le premier jour de grève, le service grève SNCF a coûté 300 000 F à la fédération CFTC et, depuis 1980, l'assistance professionnelle. Elle permet à un cheminot mis à pied pour une faute professionnelle d'être indemnisé 50 % de la retenue si la sanction n'est pas due à une bagarre ou à un état d'ébriété...

Tous ces services n'entraînent pas de majoration de cotisation. Seul le dernier, la « protection mutuelle et syndicale », réservée d'abord aux cheminots puis étendue à l'ensemble des adhérents CFTC ou aux salariés des entreprises où la CFTC est majoritaire au CE, entraîne un supplément à la cotisation. On n'en est pas encore à brader le syndicalisme.

(1) CHSCT : Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail.

مكتبة الأمل

Enquête

et baisse du militantisme de chagrin

Au centre de de Thomson-CSF à Corbeville, près d'Orsay, la CGT a parfois l'impression de « rassembler le dernier carré ou la cèdre, dans l'indifférence ou la moquerie ». Pour Gérard Brédier, le secrétaire de la section syndicale CGT, « les gens ne sont pas militants. Ils vont à la pêche. Ils ont leurs mômes. La banderolette avec le slogan dessus et tout le monde derrière, c'est fini. Il faut discuter, persuader, ne pas donner le sentiment de tout connaître, laisser le champ au débat ».

« On nous rapproche de ne pas poser le problème de l'adhésion, note Alain de Bourard, administrateur CGT, mais la majorité des salariés n'aiment pas qu'on leur présente un bulletin d'adhésion. » A l'unité « semi-conducteurs », la CGT fait 50 % aux élections dans le 2^e collège mais ne compte que douze syndiqués sur trois cents salariés. Au laboratoire central de recherches de Thomson-CSF, la CGT a obtenu, en octobre, 95 % dans le 1^{er} collège, 75 % dans le 2^e et 23 % dans le 3^e, mais elle n'a que de vingt-cinq à trente syndiqués sur trois cent soixante salariés.

« Des coups terribles »

« Notre syndicat a pris des coups terribles », indique Gérard Brédier, « nous connaissons un important mouvement de désyndicalisation. Ainsi, les ouvriers ont été remplacés peu à peu par des techniciens. » De nouvelles couches sur lesquelles on n'a pas réussi à mordre », avoue Alain de Bourard. La CGT, affirme-t-il, doit donc développer des organisations « spécifiques » pour tenir compte des besoins des différentes catégories professionnelles : « Il faut prendre les gens tels qu'ils sont. On ne les fait pas adhérer d'abord sur la base d'idées, mais sur la base de leur situation. »

A la CAFRE, la CFDT dresse un constat paradoxal : en cinq

ans, elle est passée de 20 % environ à 35 % aux élections sans que le nombre de syndiqués ait bougé d'un iota. « On cherche à fidéliser nos adhérents par un bon système d'informations », indique Annick Menanteau, trésorière de la section. Mais on pratique aussi un militantisme à la carte. Les non syndiqués donnent plus facilement un coup de main. Quand ils adhèrent, ils considèrent qu'ils ont des obligations, qu'ils sont pris dans un carcan. »

A Hagondange, François Introvigne, secrétaire général du syndicat CFDT des métaux de Moselle, est passé d'une pratique syndicale dure à un dialogue de bon aloi avec le patronat. Avant de devenir permanent, il y a sept ans, il était OS à la chaîne. Moins pur et dur, il se bagarrait avec les patrons et occupait leurs usines. En septembre 1985, il a créé Stratégic et avenir, association de dialogue social. Il s'agit de « favoriser l'échange entre les acteurs économiques » — quatre directions d'entreprise, dont Delco-Remy, y participent en permanence — et de découvrir sur le terrain des innovations économiques et sociales. Cédétistes et patrons parlent ensemble de reconversion industrielle, d'individualisation des salaires et de projet d'entreprise. Avec quarante-trois sections syndicales, le syndicat rassemble un millier d'adhérents (pour un champ géographique qui regroupe quatorze mille métaux). « Il n'y a pas les gens qui rament et ceux qui tapent sur le tambour. On fait aussi du syndicalisme », assure François Introvigne. Quitte à secourir durement les salariés...

Le 23 janvier 1986, les six cent quatre-vingt salariés de Claas-France (machinisme agricole), à Wolpny, ont reçu une lettre de la section syndicale CFDT, qui disait notamment ceci : « Vous êtes tous syndiqués, eh oui ! mais au CNPF, car la direction Claas



cotise à cette instance. Et d'après vous, avec quel argent ? Le vôtre, le nôtre ? Et là, vous n'avez pas d'état d'âme. (...) Vous n'êtes pas à une contradiction près, n'est-ce pas ? Vous ne cotisez pas à une organisation syndicale ouvrière, mais, de par votre travail, vous cotisez pour une organisation patronale. » Conséquence du « manque d'intérêt » pour les syndicalistes : « Les représentants CFDT continueront à défendre les intérêts collectifs des travailleurs de toutes catégories ; pour les interventions personnelles, vous devrez justifier de votre appartenance à la section syndicale. »

Maintenant, explique Jean Nimeskern, le délégué syndical, on fait sentir aux salariés qu'on aurait pu faire plus s'ils avaient été syndiqués. Depuis la lettre, les cédétistes sont passés de vingt-cinq à cent quarante. Adhésion minimale.

« L'existence pas d'évaluation satisfaisante des effectifs syndiqués en France », souligne une étude d'Eurostat, réalisée par M. Karim Walsh sur les effectifs syndicaux de la Communauté européenne. De fait, les chiffres officiels des syndicats ne sont pas jugés vraiment fiables, aucun organisme « neutre » ne pouvant prétendre assurer la transparence. Selon l'Institut syndical européen, « le taux de syndicalisation se situerait dans une fourchette comprise entre 12 % et 16 % ». Un tel taux de syndicalisation est établi par rapport à la population active salariée. Mais peut-on encore considérer que celle-ci est en totalité « syndicable » ? Avec le développement de la précarité de l'emploi, les jeunes intérimaires, en contrat à durée déterminée ou à temps partiel, peuvent-ils être jugés « syndicables » ?

Dans une étude publiée en novembre 1985, l'UIMM, patronat de la métallurgie, a estimé que « le taux de syndicalisation est probablement tombé de 20 % il y a dix ans, à 15 % ».

15 % d'adhérents en France ?

Cette observation se base sur une estimation officielle des effectifs de chaque confédération : 835 000 adhérents actifs pour la CGT en 1984 ; pour la CFDT, son chiffre de 681 300 cotisants réguliers, en 1983, était jugé « sensiblement surestimé » ; environ 600 000 adhérents pour FO ; 200 000 pour la CFTC, 150 000 pour la CGC...

Officiellement, les confédérations avancent des chiffres plus avantageux tout en reconnaissant généralement leur érosion. Au demeurant, une telle désyndicalisation n'est pas propre à la seule France : elle se manifeste en Belgique, en Grande-Bretagne, en Italie ou encore aux Etats-Unis et au Japon.

La CGT admet officiellement avoir perdu 700 000 adhérents entre 1977 et 1983. Elle revendiquait 3 952 400 syndiqués en 1948, 4 428 022 en 1949, 1 918 983 en 1980 (année où elle repasse en dessous des 2 000 000), 1 622 095 en 1983. La CFDT avançait le chiffre de 900 000 adhérents actifs et retraités à la fin de 1985. De 1979 à 1983, la chute est importante : le nombre d'adhérents passe de 1 088 590 à 885 671. Mais c'est le chiffre des cotisants réguliers (payant de 6 à 11 timbres par an selon les secteurs) qui est jugé le plus proche de la réalité : 560 000 en 1984, 829 024 en 1976, 778 835 en 1979 et 681 300 en 1983.

FO ne publie pas régulièrement ses effectifs. Pour 1984, elle avançait le chiffre de 1 183 000 cartes vendues dont 1 083 000 adhérents actifs et 100 000 retraités. Elle a cotisé auprès des confédérations internationales sur la base de 906 000 adhérents en 1978 et 1 095 000 en 1985. Elle parle

de « stabilisation » depuis 1979 mais admet une récente et légère érosion. La FEN comptait 162 752 adhérents en 1948. Elle a atteint les 550 000 en 1978 pour redescendre à 451 447 en 1985.

Après s'être maintenue, au lendemain de la désconfessionnalisation de la CFDT, la CFTC recensait 50 000 syndiqués en 1965. Elle est passée à 160 000 en 1970 et avance le chiffre de 250 000 cotisants réguliers (dont 198 000 actifs à 10 timbres) en 1985, soit une très légère baisse de 0,5 % sur 1984. La CGC qui avait à ses débuts, en 1947, 100 000 adhérents, a culminé à 398 700 en 1976 et revendique le chiffre de 254 840 fin 1985 (-21,8 % par rapport à 1979). Pour 1986, elle annonçait 240 870 adhérents mais seuls 111 109 avaient acquitté leurs 4 timbres trimestriels...

A l'heure où il semble que l'électeur se substitue de plus en plus à l'adhérent, la mesure de la syndicalisation peut aussi reposer sur d'autres critères. Ainsi, l'implantation des délégués syndicaux. Au 31 décembre 1985, sur 34 513 établissements de 50 salariés et plus, 57,4 % possèdent au moins un délégué syndical, selon le ministère du travail. Le taux d'implantation était de 30,7 % pour la CGT, 24,8 % pour la CFDT, 17,9 % pour FO, 13,6 % pour la CGC, 6,8 % pour la CFTC et 6,2 % pour les autres syndicats. En 1971, alors que le pourcentage d'entreprises assujetties appliquant cette loi de 1968 n'était que de 31,28 %, les taux d'implantation respectifs étaient de 43,89 % pour la CGT, 25,84 % pour la CFDT, 10,24 % pour FO, 9,81 % pour la CGC, 4,44 % pour la CFTC et 2,86 % pour les autres syndicats.

On vous a déjà presque tout dit sur Alphapage®. EGT vous dit comment vous équiper.

Faites simplement le **47 88 50 13**

Sur Alphapage®, on vous a déjà presque tout dit. On vous a dit que ce tout nouveau service de radiomessagerie permettait de communiquer rapidement à des collaborateurs en déplacement des messages pouvant aller jusqu'à... 80 caractères !

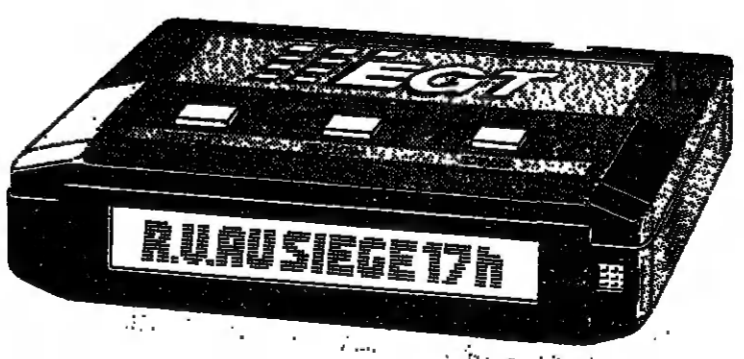
Ce que vous ne savez peut-être pas encore c'est qu'avec Alphapage®, E.G.T., leader de la communication depuis 15 ans, vous propose la gamme la plus performante sur le marché :

- Eurosignal (à couverture nationale et internationale) déjà utilisé par plus de 100 000 personnes ;
- Alphasignal, les nouveaux récepteurs de messages numériques et - pour la première fois - alphanumériques (Service Alphapage®).

Aujourd'hui donc, 18 novembre 1987, le réseau Alphapage® est ouvert, et E.G.T. vous propose d'être parmi les tout premiers à en bénéficier en région parisienne. Simplement, appelez le 47.88.50.13 ou rendez-vous dans la boutique E.G.T. Paris ou La Défense. Nous définirons ensemble le système de communication le plus rentable, le plus efficace et le mieux adapté à votre cas précis.

EGT-Paris : 80, avenue du Maine, 75014 Paris.

EGT-La Défense : 39, rue de l'Alma, 92400 Courbevoie.



Le récepteur, taille réelle.

EGT GROUPE COGECOM **Communiquer pour gagner.**

Marchés financiers

Citicorp supprime 1 000 emplois

La Citicorp, le premier groupe bancaire américain, a annoncé, mardi 17 novembre, la suppression, d'ici à la fin de 1988, de 1 000 emplois dans le cadre d'une réorganisation de ses activités à New-York. Le groupe emploie 90 000 personnes au niveau mondial, dont 10 000 à New-York. Un porte-parole de la banque, M^{me} Susan Weeks, a indiqué que ce plan de réduction des effectifs ne devrait pas se traduire par la fermeture de succursales, ni affecter les résultats financiers du groupe au quatrième trimestre.

Environ 300 des 1 000 emplois supprimés seront dus à des départs en retraite. Les 700 autres emplois affectés par ces mesures se verront proposer d'autres fonctions au sein du groupe. Des licenciements ne sont pas exclus. En annonçant ce plan, le numéro un mondial de la banque suit un chemin déjà ouvert au cours de ces dernières semaines par les autres grands établissements américains, comme la Chase Manhattan, la Chemical New York Corp et la Mellon Bank Corp.

Un décret fixe les modalités du plan d'épargne-retraite

Le plan d'épargne en vue de la retraite (le PER), créé par la loi sur l'épargne du 17 juin 1987, pourra être commercialisé par tous les intermédiaires financiers à compter du 1^{er} janvier 1988. Les modalités de fonctionnement du PER viennent en effet d'être fixées dans un décret du 10 novembre publié par le Journal officiel du 13 novembre.

Tout contribuable pourra ouvrir un PER et y effectuer des versements déductibles de son revenu imposable, dans la limite annuelle de 6 000 francs pour une personne seule et de 12 000 francs pour un couple marié, ces limites étant majorées de 3 000 francs pour les familles qui ont trois enfants au moins.

L'action Canal Plus à 275 F

L'action Canal Plus sera introduite par offre publique de vente à 275 F sur le second marché de la Bourse de Paris, le 26 novembre. A cette occasion, 1 511 163 titres, soit 8,52 % du capital de la chaîne, seront proposés au public. Après son entrée en Bourse, les principaux actionnaires seront : Agence Havas (24,23 %), Compagnie générale des Eaux (20,72 %), L'Oréal (7,7 %), Général, du groupe Société générale (6,08 %), Nobeil et Finimo, du groupe CCF (6,82 %), groupe Fenier (5 %).

La COB critique Casino

La Commission des opérations de Bourse (COB) estime que les dirigeants de Casino ont fait preuve d'imprudences en publiant coup sur coup, les 30 octobre et 10 novembre 1986, deux communiqués contradictoires concernant la réunion d'une assemblée générale de la filiale Cédis et la distribution d'un dividende exceptionnel.

Un des motifs avancés pour expliquer ces incohérences était d'éviter de priver le groupe Cédis d'une partie de sa trésorerie. L'autre était de ne pas défavoriser les actionnaires minoritaires qui étaient des personnes physiques soumises à l'impôt sur le revenu et donc taxables à l'occasion de la distribution de ce dividende.

La COB rappelle que, avant d'informer le marché de toute distribution de réserves ou de bénéfices, les responsables des sociétés cotées doivent s'assurer que l'opération envisagée repose sur une analyse stable de la situation des établissements concernés et n'est pas de nature à nuire aux intérêts des actionnaires minoritaires.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE CRÉDIT AGRICOLE

PREND UNE PARTICIPATION DESTINÉE A DEVENIR MAJORITAIRE DANS LE CAPITAL DE

LA CHARGE YVES SOULIÉ

LE CRÉDIT AGRICOLE ET LA CHARGE YVES SOULIÉ ont noué, depuis de nombreuses années, des relations très fructueuses que la réforme de la bourse permet aujourd'hui d'institutionnaliser.

La complémentarité des deux partenaires et des moyens accrus leur permettront d'élargir leurs offres de service en terme de gestion de patrimoine et de négociation.

La recherche de la qualité des prestations caractérisera le développement de la future Société de Bourse, afin qu'elle réponde au mieux aux besoins des donneurs d'ordres.



L'insert restera soumis, pour sa validation définitive, à l'agrément des autorités compétentes et au vote du projet de loi portant réforme de la Bourse.

RECRECITER

UN CADRE COMPTABLE, UN GESTIONNAIRE, UN FINANCIER,

c'est la mission de nos Consultants qui non seulement connaissent parfaitement une des fonctions vitales de toute société, mais possèdent également, d'expérience, une vision globale de l'entreprise.

Contactez E. BEAUMONT ou G. LANCELEUR au 45.63.03.10.

ERIC BEAUMONT CONSULTANT - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS - CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES COMPTABLES

NEW-YORK, 17 nov. ↓

Sensible repli

Wall Street n'a pas tenu ses promesses. A la reprise du début de semaine a succédé mardi un repli assez sensible des cours. Sensible car, durant un court moment, l'indice des industriels avait dépassé la barre des 1 900. Finalement, le Dow s'est établi à la cote 1 922,25, soit à 26,85 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été franchement mauvais. Sur 1 971 valeurs traitées, 1 201 ont baissé, 398 ont monté et 372 n'ont pas varié.

Pour tout dire, le marché continuait à se désespérer de la longueur des conversations commerciales et y a maintenu trois semaines entre les représentants de l'administration et du Congrès en vue de parvenir à un accord sur la réduction du déficit budgétaire. La date fatidique (20 novembre) approche et, si aucun terrain d'entente n'a été trouvé sur les points à faire dans les dépenses et les recettes nouvelles à trouver, la loi Gramm-Rudman sera automatiquement appliquée.

Le Bourse, qui attendait un accord intelligent, devant arriver devant l'incertitude. Pour l'instant, cependant, elle se contrôle encore, comme en témoigne le niveau relativement élevé des affaires (148 millions de titres échangés, contre 164 millions la veille). Beaucoup autour du Big Board redoutent qu'un échec ne la pousse vers de nouveaux soubresauts.

VALEURS	Cours de 17 nov.	Cours de 18 nov.
Alcoa	48 1/8	44 1/2
Allegis Int'l	71 3/4	71 1/2
AT&T	29 1/2	28 3/4
Chrysler	27 1/2	27 1/4
Du Pont de Nemours	94 3/8	93 1/2
Exxon	41 1/4	40 1/2
Ford	77 5/8	75 7/8
General Motors	80	79 5/8
Goodyear	48 1/4	48 5/8
IBM	102 1/2	101 1/2
ITT	49	47 1/2
McCall	37 3/8	36 7/8
Merck	32 1/2	31 1/4
Rockwell	30 1/4	29 1/4
Texas	23 1/8	22 1/2
Union Carbide	23 1/8	22 1/2
Westinghouse	45 5/8	44 7/8
Yates Corp.	88 1/2	87 1/2

LONDRES, 17 nov. ↓

En repli

Après une semaine de hausse, les valeurs ont reculé le mardi 17 novembre, au Stock Exchange, affaiblies par l'ouverture en repli de Wall Street et par les incertitudes relatives aux discussions sur le déficit budgétaire américain. L'indice FT des valeurs industrielles a cédé à 1 310,6 (-15 points), après une hausse de 4,5 points en milieu de matinée. Le volume des transactions a diminué à 26 011, contre 36 342.

On notait la hausse des compagnies d'assurances (Sun Alliance Prudential, General Royal Exchange) et des pétroliers. Dans ce contexte, les titres BP, moyens et nouveaux, ont monté sous l'effet d'achats qui donnent lieu à des spéculations quant à leur provenance. Des rumeurs attribuent ces achats à la compagnie pétrolière américaine Exxon, aux investisseurs japonais ou aux Israéliens. Le Kowett Investment Office, qui aurait acquis 4,9 % des actions BP au cours de la semaine suivant la privatisation, pourrait tenter de porter sa participation à 15 %. On évoquait également des achats émanant de la Banque d'Angleterre.

Les mines d'or ont perdu plus de 2 dollars par action, tandis que les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à 70 pence.

FAITS ET RÉSULTATS

• **HOCHEST : LA CRISE, CONNAIT PAS.** - La récente crise financière ne devrait pas affecter les résultats de Hochst, le géant allemand et mondial de la chimie pour les produits pharmaceutiques. Le Dr Wolfgang Hilger, président du directoire, en présentait les comptes pour les neuf premiers mois. Ils sont bons. Le bénéfice consolidé avant impôts s'élève à 2,2 milliards de deutschemarks (+9,3 %) pour un chiffre d'affaires (27,2 milliards de deutschemarks) en progression de 9,5 %.

Grâce à l'acquisition du groupe américain Celanese, les ventes à l'étranger se sont accrues de 14 % durant la période sous revue, alors qu'elles ont fléchi de 1,8 % sur le marché domestique. Pour l'exercice entier, les investisseurs attendent 2,5 milliards de deutschemarks (contre 2,1 milliards l'année précédente).

• **L'ÉPISCOPAT AMÉRICAIN A PERDU DES MILLIONS DE DOLLARS EN BOURSE.** - L'on en apprend de belles dans les milieux catholiques américains. Au cours de la réunion épiscopale annuelle, le trésorier a révélé que la conférence des évêques américains avait perdu plus de 7 millions de dollars le mois dernier à Wall Street.

Selon l'évêque John McGann de Rockville (Etat de New-York), la conférence épiscopale détient la portefeuille d'actions, dont la valeur combinée était de 69,7 millions de dollars à fin octobre.

« Malheureusement », a expliqué Mgr McGann, la valorisation des actions a entraîné la perte de 6,7 millions de dollars avant le mois d'octobre, « n'a pas été réalisée et a donc été perdue ».

PARIS, 18 novembre

Plutôt résistant

Contrairement à l'habitude, le Bourse de Paris n'a pas joué, mercredi, à sa fièvre pour l'annonce en fin de matinée d'un déficit commercial de 4,8 milliards de francs pour le mois d'octobre. En effet, pas moins de 100 valeurs ont baissé, mais elle n'a pas décliné une vague d'ordres de ventes de l'ampleur de celles enregistrées récemment au cours des fameuses journées noires. L'activité est restée très modérée. Durant la séance officielle, la tendance, soutenue le matin, s'est alourdie, mais sur un fond de résistance. A la clôture, l'indice a terminé à 2 050,50, soit une perte limitée à 0,95 %.

Tous les grands secteurs de la cote ont encore perdu un peu de terrain : Peugeot, L'Oréal, CSF, Paribas, Sanofi, BSN, Compagnie bancaire... Le BTP a, lui aussi, subi quelques pertes. Mais, dans l'ensemble, les valeurs françaises n'ont pas trop souffert.

Manifestement, le marché continue à être soutenu par l'espoir d'un accord entre l'administration et le Congrès américain sur une réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis. La preuve en est : au premier étage, nouvelle des obligations de « institutions » s'affaiblissent d'achats des « fleucilles » sans trouver de « papier ».

Enfin, la Bourse s'est comportée d'une façon jugée normale à quarante-huit heures de la liquidation générale.

D'après les professionnels, les investisseurs étrangers sont restés l'arme au pied. C'est un marché franco-français, disait l'un d'entre eux. Un agent de change, qui redoutait le pire à l'ouverture, s'est dit « rassuré ».

Si l'on en croit les dernières analyses faites, Paris est maintenant de toutes les places au monde la moins chère avec un PER (Price earning ratio) qui se situe à un niveau inférieur à celui de 11. La ratio est encore de 39 à Tokyo. Mais gare à la glissade si la place japonaise avait un réel problème « impossible », dit le responsable de la cellule boursière d'une grande banque française. Mais ce mot n'est pas français. Introduit ce jour, Tuffier-Ravier a été coté 240 F.

TOKYO, 18 nov. ↑

Plus 1,7 %

Journée de hausse mercredi à Tokyo. En baisse la veille de 271,15 points, l'indice Nikkei du Kabuto-Cho a regagné tout le terrain perdu et est même parvenu, pour s'établir, en clôture, à 22 734,49 points (+390,21 points). Manifestement, le marché japonais n'a tenu aucun compte du mouvement d'humeur de Wall Street, ne retenant que le prospectif d'un accord imminent aux Etats-Unis sur les moyens de réduire l'énorme déficit budgétaire.

Mais des rumeurs ont circulé faisant état d'importants ordres d'achats passés par un investisseur institutionnel porteur sur une bonne dizaine de valeurs de premier plan.

L'activité est toutefois restée assez faible, avec 500 millions de titres échangés, contre 271 millions la veille.

VALEURS	Cours de 17 nov.	Cours de 18 nov.
Alfa	430	441
Brigantone	1 180	1 200
Chrysler	90	89
Fujifilm	3 000	3 100
Honda Motor	1 240	1 300
Hitachi	2 140	2 180
Mitsubishi Heavy	602	620
Sony Corp.	4 570	4 720
Toyota Motor	1 620	1 670

PARIS :

Second marché (références)					
VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
ASP SA	1155	1155	Marling, Michel	107	108
Alain Maudoux	210 40	232 20	Microparc Interact	282	309 50
Amade & Associés	451	447	Microparc Interact	150 70	158
Agropar	375	318	M.M.M.	498	490
E.L.C.	440	440	Molier	288	288
Il Dorelli & Associés	452	416	Monte-Dorelli	580	580
B.L.C.M.	702	700	Orléans-Argenteuil	282	282
B.P.	400	415	Orléans-Argenteuil	381 80	370
Balart Technologies	688	682	Paribas	188	188
Baltes	334	345	Paribas	385	375
CBM de Lyon	948	973	Paribas	205	200
Calsonic	590	600	Paribas (C. in R. Fr.)	100	100
Canal	5310	1300	Paribas	478	500
CDME	701	701	St-Gobain Soudage	935	930
C. Sops. Bisc.	304	308	St-Gobain Soudage	127	122
CEGLD	688	632	S.C.P.M.	216	214 80
C.E.E.P.	148 80	150	Sopha	288	288
C.E.P. Communication	918	918	Supa-Steel	1050	1050
CEI Intercom	185	185	S.E.P.	1000	1000
Chambre d'Orléans	385	407	Sigat	882	813
C.I.M.M.	280	280	S.M.T. Group	210	207
Cospar	150	180	Soudage	630	620
Coussinet	615	600	Sofas	388	388
Dalio	200	201	Sopha	688	578 70
Dauphin O.T.A.	2000	2050	T.P.	186	177 70
Dorville	1425	1425	Ulm Financ. de Fr.	476	500
Dreux	708	708	Valeurs de France	371	374
Dreux-Deux	125	125			
Editions Biscuit	92	92			
Eclat S. Danville	355	355			
Eclair Industrie	19 90	19			
Egypt	285	420			
Eloplast	315	328			
Galaxie	580	612			
Gey Daguine	985	985			
L.C.C.	200	200			
IDA	128 50	130 00			
I.L.F.	115	120 00			
IN	130	125			
Int. Metall Danville	180	181 80			
Int. Metall Danville	280	285			
Le Petit de la nuit	288	288			
Les Biscuits	344	344			
Liquidat	185	194			
Marcus	235	235			
Martin Biscuitier	280	280			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 17-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Latarge Cop.	1300	70	-	-	-	100	-	-	-
Paribas	400	5,50	23	32	-	68	100	-	-
Peugeot	1300	32	101	150	-	265	-	-	-
Thomson-CSF	1100	17	64	-	-	295	-	-	-
EF-Aquitaine	280	12	25	-	-	40	-	-	-
M&I	1100	25	102	-	-	255	-	-	-

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 17 nov. 1987
Nombre de contrats : 51 390

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98,75	98,28	97,85	97,85
Précédent	98,85	98,35	97,50	98

INDICES

CHANGES	BOURSES
Dollar : 5,75 F =	PARIS (INSEE, base 100 = 31 déc. 1986)
	Valeurs françaises ... 77,3
	Valeurs étrangères ... 161,9
	C ^o des agents de change (base 100 = 31 déc. 1981)
	Indice général ... 382,2
	NEW-YORK (indice Dow Jones)
	16 nov. 17 nov.
	Industrielles ... 1949,80 1922,25
	LONDRES (indice Financial Times)
	16 nov. 17 nov.
	Industrielles ... 1 325,6 1 314,6
	Fonds d'Etat ... 286,2 284
	TOKYO
	17 nov. 18 nov.
	Nikkei Dow Jones ... 23342,8 22734,6
	Indice général ... 183,90 187,26

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS			
	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.	+ ou -	Rep. + ou dép.		
S.E.U.	5,7400	5,7400	+ 75	+ 98	+ 180	+ 138	+ 360	+ 450
S. can.	4,3284	4,3655	+ 1	+ 19	+ 10	+ 22	+ 24	+ 48
Yen (100)	4,1528	4,2289	+ 156	+ 176	+ 296	+ 334	+ 936	+ 1033
D.M.	3,3834	3,3884	+ 134	+ 153	+ 252	+ 282	+ 772	+ 849
Franc	3,0069	3,0182	+ 97	+ 101	+ 174	+ 194	+ 544	+ 601
F.R. (100)	16,8259	16,8969	+ 232	+ 311	+ 437	+ 591	+ 1460	+ 1580
E.S.	4,1285	4,1361	+ 179	+ 288	+ 385	+ 346	+ 974	+ 1072
L. (1 000)	4,6009	4,6157	+ 144	+ 113	+ 287	+ 237	+ 676	+ 572
E. (100)	16,8249	16,8863	+ 35	+ 3	+ 66	+ 2	+ 43	+ 143

TAUX DES EUROMONNAIES

SE-U.	6 5/8	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7 3/8	7 1/2	7 7/16	7 9/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Franc	6 3/4	6 3/4	6 13/16	6 15/16	6 3/4	6 1/2	6 1/2	6 1/2
F.R. (100)	6 3/4	6 3/4	6 3/8	6 3/8	6 3/4	6 1/2	6 3/4	6 1/4
E.S.	11 3/4	11 3/4	11 3/8	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 3/8	11 3/8
L. (1 000)	10	11	11 5/8	11 3/8	11 7/8	12 3/8	12 3/8	12 1/8
E. (100)	8 1/2	8 3/4	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8
E. (100)	8 1/2	8 3/4	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont cotés indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

مكتبة الأ

Marchés financiers

BOURSE DU 18 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 50

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and various stock indices.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 17/11

Table of Comptant (selection), SICAV (selection), and 17/11 indices. Includes columns for Valeurs, Cours, and % change.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market prices. Includes columns for Marché officiel, Cours, and Cours des billets.

Hors-cote

Table of 'Hors-cote' (out of market) prices for various commodities and currencies.

c: coupon détaché - o: offert - * : droit détaché - d: demandé - e: prix précédent - * : marché continu

Vertical text on the right margin: 'd'ail...'

Vertical text on the right margin: 'K.'

Vertical text on the left margin: 'fonds'

DÉBATS	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINTEL
2 • Deux idées pour aider les entreprises à investir, par Christian Piarret.	8-9 Après les déclarations de M. François Mitterrand sur le financement des partis politiques.	12 La réforme de l'instruction : vers l'atténuation des prérogatives du parquet.	17 Le ballet du Kirov au Palais des congrès.	30 Emploi : mourir de la modernisation.	Abonnements 2 Carnet 25 Météorologie 25 Mots croisés 25 Radio-Télévision 24 Spectacles 20 à 24	• Bourse. En direct de la cote. BS • Prix littéraires : votes pour le Médias et le Femina. LOTO Actualité International Sports. Bourse. Jeux Abonnement. 3618 Tapez LEMONDE
ÉTRANGER	10 La campagne du PCF. - Le débat interne au Parti républicain.	13 Une conférence européenne sur les transplantations d'organes.	18 La cinquantième anniversaire de la mort d'Albert Roussel.	32 La majorité débat de la reprise des privatisations. - L'Allemagne sur la sellette.		
3 Terrorisme et répression au Pendjab.	11 Les travaux de l'Assemblée nationale.	26 Education : les petits Turcs de Berlin.	19 La Festival du cinéma espagnol à Paris.	34 Les vingt ans de l'ANPE. - Le dix-septième MIDEST.		
4 Hâti : les élections générales du 28 novembre.		27 Campus : Cochon mise sur la recherche technologique.	18 Communication : la guerre des radios commerciales.			
6 La détente en Tunisie.						

Accusé d'avoir tenu des propos antisémites

Le secrétaire général du Parti conservateur autrichien démissionne

A la suite de ses déclarations controversées sur le président Kurt Waldheim et les juifs, M. Michael Graff a décidé, le mercredi 18 novembre, de démissionner de son poste de secrétaire général du Parti conservateur autrichien (OeVP, populiste). Dans une interview à l'Express, la semaine dernière, M. Graff avait fait état des travaux de la commission d'historiens qui enquêtent sur le passé du président autrichien et qui est chargée de déterminer si M. Waldheim a participé personnellement à des crimes pendant la guerre. Alors qu'on lui demandait de citer un exemple de ce qu'il entendait par « culpabilité personnelle », le secrétaire général de l'OeVP avait répondu : « Tant qu'il n'est pas prouvé que M. Waldheim a de ses propres mains étranglé six juifs, il n'y a pas de problèmes. »

Israéliens et Palestiniens, absents des « Dossiers de l'écran » s'accusent mutuellement d'intransigeance

De façon peut-être plus explicite que tout long discours, Israéliens et Palestiniens ont rappelé, par leur absence aux « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2, le mardi 17 novembre, que le conflit qui les oppose depuis quarante ans est encore loin de trouver une issue. Convaincus de longue date par Armand Jammot à participer à un débat sur le thème « Être Arabe et Juif en Israël », Israéliens et Palestiniens ont finalement préféré céder leur place à quatre journalistes et à un universitaire français plutôt que de composer et d'accepter le dialogue.

La faute à qui ? A une intransigeance qui a fait se récuser les invités les uns après les autres pour finalement en faire porter la responsabilité à M. Jammot, accusé, peu ou prou, d'avoir empêché la partici-

Le prix Florence-Gould au poète Yves Bonnefoy

Doté de 50 000 dollars (environ 300 000 francs), le prix Florence-Gould a été attribué, le mercredi 18 novembre, à Yves Bonnefoy. C'est la deuxième année que ce jury, dirigé par M. Louis Pauwels, décerne le prix. Le peintre Vieira Da Silva l'avait reçu en 1986.

Comme Mallarmé, mais plus clairement et publiquement que ce dernier, Yves Bonnefoy n'a cessé de mener, parallèlement à son travail poétique, une exigeante réflexion sur la poésie. La chaire d'études comparées de la fonction poétique, qu'il occupe au Collège de France depuis 1981, est l'un des lieux de cette réflexion. Ses essais de l'improbable et Nuage rouge (Mercure de France, 1959 et 1977) - prolongent également l'interrogation de Bonnefoy, interrogation qui se donne pour objet l'art (surtout la peinture) autant que la poésie.

Quant à l'œuvre poétique d'Yves Bonnefoy, elle va de Du mouvement et de l'immobilité de Douve (1953), jusqu'à Ce qui fut sans lumière, paru cette année au Mercure de France (1). Directeur de la publication d'un Dictionnaire des mythologies, chez Flammarion, en 1981, Yves Bonnefoy, âgé de soixante-quatre ans, a reçu de nombreuses distinctions : prix des critiques en 1971, grand prix de l'Académie française en 1981, bourse Goncourt 1987 de la poésie.

F. Ke.

Un nouveau directeur pour les Rencontres photographiques d'Arles

M. Claude Hudelot succède à François Hebel comme directeur des Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Agé de quarante-cinq ans, M. Hudelot est actuellement directeur de la Maison de la culture de La Rochelle et du Centre-Ouest. Depuis 1984, il y a monté des expositions de peinture (Pincemin, Alechinsky ou Sarkis) et a mené une politique de création fondée sur des commandes passées à de jeunes photographes comme Thierry Girard et Jean-Marc Tinguand.

Décès de Jean Minjoz ancien maire de Besançon

Jean Minjoz, ancien ministre de la IV^e République, ancien maire de Besançon, ancien député, est décédé, le mercredi 18 novembre à Besançon, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

(Né à Montmélian (Savoie), le 21 octobre 1904, avocat, conseiller juridique de la CGT, Jean Minjoz, fils de militant socialiste, a suivi, en politique, les traces de son père. Il avait, sous l'occupation allemande, reconstruit illégalement la fédération socialiste du Doubs et participé activement à la résistance armée. Membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946), il a été député socialiste jusqu'en 1958. Élu maire de Besançon après la Libération, il a abandonné ce mandat en 1977. Jean Minjoz avait soutenu le mouvement des ouvriers de Lip, à partir de 1973, bien qu'il ait eu, avec eux, de difficiles négociations. Il a été sous-secrétaire d'État au Commerce dans le gouvernement provisoire Léon Blum (3 décembre 1946-janvier 1947), secrétaire d'État au Travail et à la Sécurité sociale dans le cabinet Guy Mollet (février 1956-mai 1957) et le cabinet Bourgeois-Mauvoisy (juin 1957).)

Le championnat du monde d'échecs Kasparov fait reporter la quinzième partie

Garry Kasparov a pris son deuxième temps de repos, mercredi, faisant ainsi reporter la quinzième partie du championnat du monde d'échecs au vendredi 20 novembre.

Le champion du monde, qui mène 7,5 à 6,5 dans son match contre Karpov, n'a pas donné d'explication à ce report. Peut-être pense-t-il impressionner son rival en lui signifiant qu'il peut se contenter d'un seul temps de repos pour les dix parties qui restent théoriquement à jouer (1).

Rappelons que Karpov doit gagner deux fois, car en cas d'égalité (12-12) à la fin du match Kasparov conserve son titre.

(1) Chaque joueur peut prendre à son gré trois temps de repos durant le match. Karpov a utilisé une fois cette faculté.

Le prix Florence-Gould au poète Yves Bonnefoy

Doté de 50 000 dollars (environ 300 000 francs), le prix Florence-Gould a été attribué, le mercredi 18 novembre, à Yves Bonnefoy. C'est la deuxième année que ce jury, dirigé par M. Louis Pauwels, décerne le prix. Le peintre Vieira Da Silva l'avait reçu en 1986.

Comme Mallarmé, mais plus clairement et publiquement que ce dernier, Yves Bonnefoy n'a cessé de mener, parallèlement à son travail poétique, une exigeante réflexion sur la poésie. La chaire d'études comparées de la fonction poétique, qu'il occupe au Collège de France depuis 1981, est l'un des lieux de cette réflexion. Ses essais de l'improbable et Nuage rouge (Mercure de France, 1959 et 1977) - prolongent également l'interrogation de Bonnefoy, interrogation qui se donne pour objet l'art (surtout la peinture) autant que la poésie.

Quant à l'œuvre poétique d'Yves Bonnefoy, elle va de Du mouvement et de l'immobilité de Douve (1953), jusqu'à Ce qui fut sans lumière, paru cette année au Mercure de France (1). Directeur de la publication d'un Dictionnaire des mythologies, chez Flammarion, en 1981, Yves Bonnefoy, âgé de soixante-quatre ans, a reçu de nombreuses distinctions : prix des critiques en 1971, grand prix de l'Académie française en 1981, bourse Goncourt 1987 de la poésie.

F. Ke.

Un nouveau directeur pour les Rencontres photographiques d'Arles

M. Claude Hudelot succède à François Hebel comme directeur des Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Agé de quarante-cinq ans, M. Hudelot est actuellement directeur de la Maison de la culture de La Rochelle et du Centre-Ouest. Depuis 1984, il y a monté des expositions de peinture (Pincemin, Alechinsky ou Sarkis) et a mené une politique de création fondée sur des commandes passées à de jeunes photographes comme Thierry Girard et Jean-Marc Tinguand.

Décès de Jean Minjoz ancien maire de Besançon

Jean Minjoz, ancien ministre de la IV^e République, ancien maire de Besançon, ancien député, est décédé, le mercredi 18 novembre à Besançon, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

(Né à Montmélian (Savoie), le 21 octobre 1904, avocat, conseiller juridique de la CGT, Jean Minjoz, fils de militant socialiste, a suivi, en politique, les traces de son père. Il avait, sous l'occupation allemande, reconstruit illégalement la fédération socialiste du Doubs et participé activement à la résistance armée. Membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946), il a été député socialiste jusqu'en 1958. Élu maire de Besançon après la Libération, il a abandonné ce mandat en 1977. Jean Minjoz avait soutenu le mouvement des ouvriers de Lip, à partir de 1973, bien qu'il ait eu, avec eux, de difficiles négociations. Il a été sous-secrétaire d'État au Commerce dans le gouvernement provisoire Léon Blum (3 décembre 1946-janvier 1947), secrétaire d'État au Travail et à la Sécurité sociale dans le cabinet Guy Mollet (février 1956-mai 1957) et le cabinet Bourgeois-Mauvoisy (juin 1957).)

Le championnat du monde d'échecs Kasparov fait reporter la quinzième partie

Garry Kasparov a pris son deuxième temps de repos, mercredi, faisant ainsi reporter la quinzième partie du championnat du monde d'échecs au vendredi 20 novembre.

Le champion du monde, qui mène 7,5 à 6,5 dans son match contre Karpov, n'a pas donné d'explication à ce report. Peut-être pense-t-il impressionner son rival en lui signifiant qu'il peut se contenter d'un seul temps de repos pour les dix parties qui restent théoriquement à jouer (1).

Rappelons que Karpov doit gagner deux fois, car en cas d'égalité (12-12) à la fin du match Kasparov conserve son titre.

(1) Chaque joueur peut prendre à son gré trois temps de repos durant le match. Karpov a utilisé une fois cette faculté.

Le renvoi du docteur Bernard Serron par M^{me} Barzach

Gestion anarchique dépenses somptuaires...

Une semaine après le renvoi, par M^{me} Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé et de la famille, du docteur Bernard Serron de son poste de délégué général du Comité français d'éducation pour la santé (le Monde du 12 novembre), des informations commencent à filtrer sur la teneur du rapport de l'IGAS, qui a motivé la décision du ministre.

Comptabilité « floue », dépenses somptuaires à des fins privées, notes de frais inexactes, fausses facturations, la gestion du CFES aurait été tellement anarchique que les inspectrices de l'IGAS elles-mêmes auraient eu du mal à y croire. Un exemple, rapporté par Libération du 18 novembre : en avril 1987, le docteur Serron avait commandé pour le compte du CFES une étude, réalisée par la société Médiscopie, destinée à dresser une liste d'arguments devant permettre aux viticulteurs de répondre aux campagnes « anti-alcool ». Le docteur Serron n'avait pas oublié qu'il était l'élève d'une région viticole...

Autre exemple, ajoutait trait cette fois à l'affaire des brochures d'information sur le SIDA (le Monde du 29 octobre). Le Commande en chef s'était ému de la disparition de quelques millions de brochures. Le CFES aurait tout simplement établi un double bon de commande, l'un de quinze millions, l'autre de dix-sept millions d'exemplaires, etc.

Selon d'autres informations, le rapport fait état de notes de frais injustifiées, de marchés passés avec des sociétés - sans qu'il y ait eu un préalable des appels d'offres. Au moins une personne, travaillant au CFES, aurait été payée - grassement - sans pour autant avoir un contrat de travail. On comprend dès lors mieux la rapidité avec laquelle M^{me} Barzach a réagi après avoir lu le rapport de l'IGAS. Le renvoi du

Le renvoi du docteur Bernard Serron par M^{me} Barzach

Gestion anarchique dépenses somptuaires...

Une semaine après le renvoi, par M^{me} Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé et de la famille, du docteur Bernard Serron de son poste de délégué général du Comité français d'éducation pour la santé (le Monde du 12 novembre), des informations commencent à filtrer sur la teneur du rapport de l'IGAS, qui a motivé la décision du ministre.

Comptabilité « floue », dépenses somptuaires à des fins privées, notes de frais inexactes, fausses facturations, la gestion du CFES aurait été tellement anarchique que les inspectrices de l'IGAS elles-mêmes auraient eu du mal à y croire. Un exemple, rapporté par Libération du 18 novembre : en avril 1987, le docteur Serron avait commandé pour le compte du CFES une étude, réalisée par la société Médiscopie, destinée à dresser une liste d'arguments devant permettre aux viticulteurs de répondre aux campagnes « anti-alcool ». Le docteur Serron n'avait pas oublié qu'il était l'élève d'une région viticole...

Autre exemple, ajoutait trait cette fois à l'affaire des brochures d'information sur le SIDA (le Monde du 29 octobre). Le Commande en chef s'était ému de la disparition de quelques millions de brochures. Le CFES aurait tout simplement établi un double bon de commande, l'un de quinze millions, l'autre de dix-sept millions d'exemplaires, etc.

Selon d'autres informations, le rapport fait état de notes de frais injustifiées, de marchés passés avec des sociétés - sans qu'il y ait eu un préalable des appels d'offres. Au moins une personne, travaillant au CFES, aurait été payée - grassement - sans pour autant avoir un contrat de travail. On comprend dès lors mieux la rapidité avec laquelle M^{me} Barzach a réagi après avoir lu le rapport de l'IGAS. Le renvoi du

Un médiateur entre Canal Plus et les exploitants de cinémas

Le tribunal de grande instance de Paris a désigné, mardi 18 novembre, M. Bouchery, ancien procureur général de la République, comme médiateur entre la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants) et Canal Plus. La FNCF avait assigné la chaîne cryptée en référé, en octobre dernier. La Fédération accusait Canal Plus de ne pas avoir renoncé aux avantages temporaires de programmation qui lui avaient été consentis lorsqu'elle était en difficulté et de ne pas respecter l'intégralité de ses engagements financiers (le Monde des 17 et 20 octobre).

Un médiateur entre Canal Plus et les exploitants de cinémas

Le tribunal de grande instance de Paris a désigné, mardi 18 novembre, M. Bouchery, ancien procureur général de la République, comme médiateur entre la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants) et Canal Plus. La FNCF avait assigné la chaîne cryptée en référé, en octobre dernier. La Fédération accusait Canal Plus de ne pas avoir renoncé aux avantages temporaires de programmation qui lui avaient été consentis lorsqu'elle était en difficulté et de ne pas respecter l'intégralité de ses engagements financiers (le Monde des 17 et 20 octobre).

Un médiateur entre Canal Plus et les exploitants de cinémas

Le tribunal de grande instance de Paris a désigné, mardi 18 novembre, M. Bouchery, ancien procureur général de la République, comme médiateur entre la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants) et Canal Plus. La FNCF avait assigné la chaîne cryptée en référé, en octobre dernier. La Fédération accusait Canal Plus de ne pas avoir renoncé aux avantages temporaires de programmation qui lui avaient été consentis lorsqu'elle était en difficulté et de ne pas respecter l'intégralité de ses engagements financiers (le Monde des 17 et 20 octobre).

Un médiateur entre Canal Plus et les exploitants de cinémas

Le tribunal de grande instance de Paris a désigné, mardi 18 novembre, M. Bouchery, ancien procureur général de la République, comme médiateur entre la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants) et Canal Plus. La FNCF avait assigné la chaîne cryptée en référé, en octobre dernier. La Fédération accusait Canal Plus de ne pas avoir renoncé aux avantages temporaires de programmation qui lui avaient été consentis lorsqu'elle était en difficulté et de ne pas respecter l'intégralité de ses engagements financiers (le Monde des 17 et 20 octobre).

Un médiateur entre Canal Plus et les exploitants de cinémas

Le tribunal de grande instance de Paris a désigné, mardi 18 novembre, M. Bouchery, ancien procureur général de la République, comme médiateur entre la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants) et Canal Plus. La FNCF avait assigné la chaîne cryptée en référé, en octobre dernier. La Fédération accusait Canal Plus de ne pas avoir renoncé aux avantages temporaires de programmation qui lui avaient été consentis lorsqu'elle était en difficulté et de ne pas respecter l'intégralité de ses engagements financiers (le Monde des 17 et 20 octobre).

Un médiateur entre Canal Plus et les exploitants de cinémas

Le tribunal de grande instance de Paris a désigné, mardi 18 novembre, M. Bouchery, ancien procureur général de la République, comme médiateur entre la Fédération nationale des cinémas français (les exploitants) et Canal Plus. La FNCF avait assigné la chaîne cryptée en référé, en octobre dernier. La Fédération accusait Canal Plus de ne pas avoir renoncé aux avantages temporaires de programmation qui lui avaient été consentis lorsqu'elle était en difficulté et de ne pas respecter l'intégralité de ses engagements financiers (le Monde des 17 et 20 octobre).

CHALES ETOILES CARRÉS en matières nobles, CACHEMIRE SOIE LAINE thèmes écossais, unis, imprimés

RODIN 36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

Galerie d'Art Daniel MALINGUE

ACHÈTE TABLEAUX

de MAITRES FIN XIX^e et XX^e s.
faire proposition
25, avenue Matignon Paris 8^e
Tél.: (1) 42.66.33

GUIDE PROFESSIONNEL MINTEL

N°2 VIENT DE PARAÎTRE chez les marchands de journaux
210 PAGES - 48 F
A JOUR, ÉDITEUR

Le numéro de « Monde » daté 18 novembre 1987 a été tiré à 505 840 exemplaires

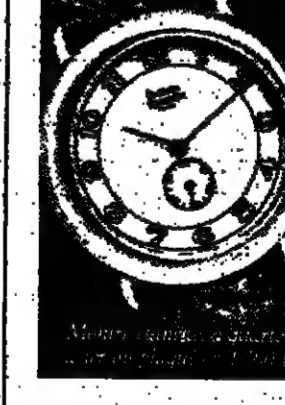
A B C D E F G

Le numéro de « Monde » daté 18 novembre 1987 a été tiré à 505 840 exemplaires

A B C D E F G

EMERICH MEERSON PARIS

MONRES & BIJOUX



200, Bd St-Germain - Paris 7^e
11, rue Trancher - Paris 8^e
Tél.: (1) 42.65.88.13
d'ouvriers agréés.

LES AMATEURS D'APPLE FONT LEUR CHEZ INTERNATIONAL COMPUTER.

LES AUTRES PÉDALENT DANS LE

Une extension à 5 Mo. gratuite pour tout achat d'un Macintosh II couleur et D.D. 40 Mo., soit 60 290 F HT

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
26, rue de Renard Paris 4^e • 42.72.26.26
64, av. du Prado Marseille 6^e • 91.37.25.03

CAPELOU

TOUS LES ÉLÉMENTS avec ou sans armoire - 1 ou 2 pièces, nombreuses combinaisons possibles. Style ou Contemporain : Chêne, Acajou, Merisier ou Laqué.

TRECA EPEDA SIMMONS PIRELLI Les meilleures marques, aux meilleurs prix

Grand choix de CANAPES-LITS et FAUTEUILS-LITS des meilleures marques : tissu ou cuir, toutes dimensions